



# **Une forêt et ses hommes : la gestion forestière communautaire d'Agua Bendita-Mexique**

*Étude d'une réussite*

**Elsa SANIAL, Master I Géographie**  
Sous la direction de Samuel DEPRAZ

**Faculté des Lettres et Civilisations, Département de Géographie et  
Aménagement**  
**Université Jean Moulin – Lyon III**  
**Année 2013-2014**

## Remerciements

---

Je tiens en premier lieu, à remercier mon directeur de mémoire Samuel Depraz pour m'avoir fait confiance et surtout pour m'avoir permis de découvrir le sujet passionnant de la gestion des communs et la communauté fascinante d'Agua Bendita. Ses orientations et conseils ont toujours été riches, pertinents et encourageants.

Ce travail n'aurait pu avoir lieu sans le soutien financier et matériel du CIRAD, je remercie ainsi Jacques Imbernon en son nom. L'accueil sur le terrain par l'ICAR (*Instituto de Ciencias Agropecuarias y Rurales*) a également rendu possible ce stage de recherche, en son nom, je remercie Dra. Tizbe Arteagar. Enfin, c'est tout le programme SELINA « Parc National Nevado de Toluca : un laboratoire socio-environnemental pour des innovations politiques dans la gestion de parcs nationaux » que je tiens à saluer, notamment pour les travaux antérieurs effectués qui m'ont permis de mieux découvrir et analyser la région du Nevado dans laquelle s'inscrit ce travail. Parmi les membres de ce programme, merci à Clotilde Lebreton pour son accompagnement sur le terrain. Je voudrais dire un grand merci à Thibaut Plassot dont le soutien inconditionnel m'a été très bénéfique au Mexique et en France.

Je suis également très reconnaissante de l'accueil qui m'a été fait à Agua Bendita. La disponibilité, la gentillesse et l'organisation dont les membres de la communauté ont fait preuve à mon égard n'ont fait que faciliter mon travail sur place. Je remercie ainsi, le président actuel Don Manuel Colin, toutes les personnes que j'ai pu solliciter et interroger, et enfin l'ensemble de la communauté. Un petit clin d'œil également aux cuisiniers de la Cocina Economica, qui ont ponctué mon stage de pauses agréables et de discussions passionnantes.

Un salut aux ingénieurs forestiers qui se battent pour que perdure l'expérience des gestions communautaires au Mexique, notamment deux d'entre-eux que j'ai pu rencontrer et dont l'investissement est tout à fait remarquable : Ing. Gabino et Ing. Brito.

Enfin, un merci tout particulier à Xavier, pour son soutien, ses encouragements, ses réflexions, ses attentes, ses questions, toujours stimulants, à Éliane, pour sa visite en terre lointaine, à mes parents qui rendent possible la réalisation de mes études, à ma mère pour son crible correcteur efficace, à Alice pour notre amitié géographique et ses corrections.

En espérant que ce travail ne soit que le premier pas....

Merci à tous !



## Sommaire

<b>Résumés.....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>État de l'art et présentation des hypothèses.....</b>	<b>10</b>
<b>PARTIE 1 : Ejidos et forêts au Mexique : les ingrédients des exploitations forestières communautaires.....</b>	<b>17</b>
<b>1 .Chapitre 1 : Le Nevado de Toluca et la relation entre sa forêt et ses hommes, un enjeu d'importance aux caractéristiques méconnues.....</b>	<b>17</b>
<b>2 .Chapitre 2 : De l'ejido aux entreprises forestières communautaires : propriété foncière et législation forestière au Mexique.....</b>	<b>41</b>
<b>3 .Chapitre 3 : La théorie des « communs » et son utilité pour la gestion forestière communautaire.....</b>	<b>76</b>
<b>PARTIE 2 : la traduction mexicaine des critères théoriques de réussite pour la gestion forestière communautaire.....</b>	<b>97</b>
<b>1 .Chapitre 1 : Le cadre législatif des ejidos et des exploitations forestières communautaires : un déficit d'autonomie ?.....</b>	<b>97</b>
<b>2 .Chapitre 2 : Les marges de liberté communautaire : une autonomie gagnée dans l'initiative.....</b>	<b>127</b>
<b>PARTIE 3: La construction de la volonté collective de protéger la forêt.....</b>	<b>155</b>
<b>1 .Chapitre 1 : La mise en place d'un discours partagé sur la forêt.....</b>	<b>156</b>
<b>2 .Chapitre 2 : La capacitation grâce au savoir-faire forestier ?.....</b>	<b>166</b>
<b>3 .Chapitre 3 : La déclinaison de l'information et des compétences en fonction du statut social.....</b>	<b>175</b>
<b>PARTIE 4 : Les exploitations forestières mexicaines : la résolution d'une dialectique forestière ? Perspectives de développement.....</b>	<b>184</b>
<b>1 .Chapitre 1 : La bataille des idéologies entre protection et développement.</b>	<b>185</b>
<b>2 .Chapitre 2 : La filière bois d'Amanalco : les enjeux du développement des filières industrielles communautaires.....</b>	<b>202</b>

<b>3 .Chapitre 3 : Recatégorisation du Parc Naturel du Nevado de Toluca : vers un développement des exploitations forestières communautaires ?.....</b>	<b>233</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>244</b>
<b>Perspectives et compléments.....</b>	<b>246</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>247</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>260</b>
<b>TABLE DES SIGLES.....</b>	<b>265</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>267</b>

## Résumés

**Mots clés :** Nevado de Toluca, Mexique, *ejidos*, exploitation forestière, communs, gestion communautaire.

**Résumé :** Ce travail est une analyse de l'exploitation forestière communautaire mise en place dans l'*ejido* Agua Bendita (région du Nevado de Toluca, au Mexique). Les facteurs qui permettent la réussite de cette expérience de gestion communautaire sont bien ceux définis par Ostrom (1990) même si au Mexique, la liberté en termes de définition des taux d'extraction de la ressource et de définition des institutions politiques de gestion est limitée. De plus, la réponse face à la libéralisation du système *ejidal* et le maintien d'une vie politique locale dynamique sont deux facteurs complémentaires de réussite. L'analyse des compétences, des savoirs faire et de la culture forestière acquis par la communauté permet de répondre au déficit de confiance institutionnelle identifié. En revanche, cette acquisition reste nuancée en fonction du statut social des membres de la communauté. Le cas d'étude replacé dans le cadre plus large des politiques forestières mexicaines permet de répondre à la dialectique forestière existant au Mexique caractérisée par une contradiction entre politiques de protection et politiques de gestion. Enfin, une typologie réunissant les *ejidos* de la zone d'étude permet d'identifier les points sur lesquels l'expérience modèle étudiée peut-être extensible aux autres communautés.

-----

**Tags :** Nevado de Toluca, Mexico, *ejidos*, timber production, commons, community management .

**Abstract :** This study is an inductive analysis of the community timber production set in the *ejido* Agua Bendita (area Nevado de Toluca, in Mexico). The factors allowing for the success of this experience of community management, are the ones defined by Ostrom (1990), even if in Mexico the liberty given in defining resource extraction rate and organizing political arrangements for management is limited. Furthermore, the way the community answers to liberalisation of the *ejidal* system and the way it maintains a dynamic, local political life are two complementary

factors of the management success. The analysis of abilities, know-how and forestal culture that have been acquired by the members of the community can be paralleled with the lack of trust institutions towards the forestal abilities of communities. However, this acquisition is related to the social status of the community members. The case study reinstated in the larger frame of Mexican forestal policies allows the resolution of a forest dialectic, characterised by contradictions existing between protection policies and management policies. Finally, a typology gathering all the *ejidos* of the area studied identifies the points from which the model of interest could be extended to other communities.

-----

**Palabras clave :** Nevado de Toluca, Mexico, *ejidos*, aprovechamiento forestal, recursos comunes, manejo comunitario.

**Resumen :** El presente estudio desarrolla un análisis del aprovechamiento forestal comunitario establecido en el *ejido* Agua Bendita (Región del Nevado de Toluca, México). Los factores de éxito de esta experiencia de manejo comunitario coinciden con factores definidos por Ostrom (1990). La principal diferencia que se presenta, es la definición de las tasas de extracción de recursos maderables y la organización de las instituciones políticas locales de manejo, ambas determinadas por las leyes mexicanas. Además, existe una resistencia del *ejido* a la liberalización y un mantenimiento de una vida política local dinámica, que son dos factores de éxito complementarios. El análisis de las capacidades locales de aprovechamiento y la cultura forestal adquiridas por los miembros de la comunidad, nos permite hacer frente a la falta de confianza que existe de parte de las instituciones hacia estas comunidades. No obstante, esta adquisición de conocimientos de gestión es dependiente del estatus social del miembro de la comunidad. El caso estudiado, visto desde una escala mas amplia de política forestal, permite el entendimiento de una dialéctica forestal mexicana, caracterizada por contradicciones entre políticas de protección y políticas de manejo. Por último, una clasificación de todos los *ejidos* de la región del estudio permite identificar las características del modelo estudiado, las cuales pueden ser extendidas a otras comunidades.

# INTRODUCTION

Depuis les années 1980, et face à l'inquiétude grandissante concernant la dégradation de l'environnement, s'ouvre une réflexion sur la gestion des ressources naturelles. Deux constats sont moteurs de cette réflexion. Le premier concerne le fait qu'il existe des ressources qui sont des biens communs à l'humanité, notamment du fait de leur rôle écologique. L'eau et l'air que nous respirons en sont des exemples, nous les désignerons sous le concept de « *communs* ». Le second constat porte quant à lui sur la propriété des ressources. La gestion de ces biens communs a été confiée tantôt à des acteurs publics et tantôt à des acteurs privés au cours du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle. Ces modes de gestion ont montré leurs limites. En effet, l'intérêt privé néglige souvent les externalités environnementales alors que la gestion publique conduit trop souvent à l'incurie environnementale. De ce fait, on peut observer depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle une troisième voie faisant office de compromis. La gestion collective ou communautaire d'une ressource dont la propriété est partagée est un des éléments de réponse apporté à la question de la dégradation des ressources environnementales. Ainsi, le lien entre ces deux constats est établi : pourquoi ne valoriserait-on pas la gestion collective de biens qui sont intrinsèquement des biens communs ?

C'est dans le cadre de cette réflexion que s'inscrit ce travail. La ressource sur laquelle il porte est une ressource forestière, la gestion collective à laquelle il s'intéresse est la gestion forestière communautaire mexicaine. La ressource forestière peut, de prime abord et à cause de son assise foncière ne pas paraître comme étant un commun, nous tâcherons donc de démontrer comment elle peut-être rattachée à ce concept.<sup>1</sup> À travers l'étude monographique d'une communauté, Agua Bendita, située dans la région de montagne du Nevado de Toluca au Mexique, nous aimerions comprendre quels sont les facteurs qui garantissent la réussite d'une telle gestion. En effet, nous avons fait le choix d'analyser un cas de double réussite. Du point de vue général, les foresteries communautaires mexicaines sont considérées comme avant-gardistes de la gestion communautaire alors que 80% des forêts du pays sont sous un régime de propriété collective appelé au Mexique *ejido*<sup>2</sup> ou *comunidad* et que 2994 communautés ont engagé des activités

---

1 Cf Partie 1

2 *Les ejidos* sont le nom donné aux propriétés collectives du Mexique rural issues de la réforme agraire initiée suite à la révolution de 1910. Ce système est décrit plus précisément dans le chapitre 2 de la Partie 1.  
*Les comunidades* : système de tenure communautaire indigène au Mexique, également mis en place lors de la réforme agraire, au fonctionnement similaire à celui des *ejidos*.

forestières au sens large (ARELLANO TINOCO 2010:18-21, site de la CONAFOR). Du point de vue particulier, dans ce cadre général de réussite, Agua Bendita est considérée comme une communauté dynamique à la gestion forestière efficace autant par les chercheurs travaillant sur cette région que par les institutions travaillant avec les communautés forestières. Intégrée dans une union de 11 communautés forestières elle est membre d'une des neuf scieries communautaires de l'État de Mexico. Enfin, afin d'apporter plus de perspective au cas d'étude, ce travail fait également parfois référence à une seconde communauté Palo Seco dans laquelle nous avons appliqué les mêmes enquêtes qu'à Agua Bendita. Palo Seco joue le rôle de terrain complémentaire, il est également considéré comme un exemple modèle et a pour cela reçu un prix national de bonne gestion forestière. La mise en parallèle des deux terrains nous permet de comprendre l'originalité de chacun d'entre-eux.

La question qui sous tend ce travail est donc assez simple : quels sont les facteurs qui garantissent le bon fonctionnement de la gestion communautaire? L'objectif<sup>3</sup> est ainsi d'analyser un exemple de réussite pour en extraire les facteurs de réussite. Par « *exemple de réussite* » nous entendons à la fois la foresterie communautaire mexicaine au sens large, et donc tout le dispositif institutionnel mis en place pour son fonctionnement, mais aussi le cas particulier d'Agua Bendita et les choix communautaires qui y ont été réalisés. Alors que les forêts mexicaines sont peuplées par 12 millions de personnes dont la majorité est affectée par la pauvreté extrême et la migration (SEMARNAP, 1999), il s'agit donc d'analyser comment la gestion communautaire est capable de répondre à deux impératifs : celui de la conservation des ressources forestières et celui du développement local des communautés rurales. Seront donc étudiées dans ce travail l'organisation de la gestion forestière, les critères de sa réussite, les retombées économiques et sociales locales.

---

3 Pour plus de précisions sur les objectifs, reportez-vous en Annexe 5 : tableau d'objectif préalable à la réalisation des enquêtes.

## État de l'art et présentation des hypothèses

Depuis la parution d'un article controversé : « *La tragédie des communs* » écrit par Garrett Hardin en 1968, un débat s'est ouvert sur la question de la gestion des ressources environnementales et plus particulièrement sur les questions de gestion communautaire. L'article de Hardin, constate l'impasse dans laquelle se trouvent les ressources communes. Celles-ci sont à ses yeux en proie à un mécanisme destructeur systématique : l'épuisement des ressources naturelles dont la gestion n'est pas encadrée, perpétré par les intérêts particuliers, égoïstes et prédateurs des usagers. Il met ainsi en avant la nécessité d'en venir à une gestion encadrée et contrôlée par les gouvernements centraux. Une telle gestion, ou une gestion par le secteur privé seraient ainsi les mieux à même de garantir le renouvellement, la protection et la conservation des ressources environnementales<sup>4</sup>.

Face à cette affirmation, et en en prenant le contre-pied, un champ de recherche s'est constitué afin d'étudier les cas de réussite de gestion communautaire, faisant ainsi tomber trois « *mythes* » de la protection de la nature et des forêts (HAYES et OSTROM, 2005) :

- seules les aires protégées mises en place légalement permettent de maintenir le couvert forestier.
- une mise en application top down de règles est nécessaire pour protéger le couvert forestier.
- les populations locales sont incapables de mettre en place des règles appropriées pour la protection de leurs ressources.

Fort d'une base empirique considérable ce champ de recherche, loin d'être resté marginal, s'appuie sur des associations de recherche solides. Ainsi, l'IASC (*International Association for the study of commons*) est une des associations, à la portée internationale, fédérant les recherches sur le thème de la gestion environnementale communautaire. De plus, une université renommée, l'Indiana University héberge un laboratoire de recherche, aujourd'hui appelé *The Ostrom workshop in political theory and policy analysis* spécifiquement dédié à la question de la gestion communautaire. Ce laboratoire a été fondé par un couple de chercheurs, Vincent et Elinor Ostrom dont la gestion communautaire a été le fer de lance. Pour ses travaux en la matière et la synthèse théorique qu'elle a fournie en 1990, *Governing the commons*, Elinor Ostrom a reçu le prix Nobel

---

4 Les théories de Hardin sont exposées de manière plus approfondie en chapitre 3 de la Partie 1.

d'économie. De telles institutions et une telle reconnaissance scientifique attestent de la crédibilité progressivement acquise par ce champ de recherche que nous désignerons sous le nom de théorie des communs.

Le débat est donc animé et dépasse largement la sphère des querelles théoriques puisqu'il donne lieu à des applications politiques, notamment dans le cas de la gestion forestière. En effet, les arguments de Hardin ont été repris et mis en place, notamment par les biologistes, et l'on constate au cours des années 1960 et 1970 nombre de démantèlements de systèmes de gestion communautaire comme ce fut le cas au Népal par exemple. Nous reviendrons plus précisément sur les exemples dans une partie ultérieure. À l'inverse, suite à l'émergence du champ de recherche valorisant les cas de réussite en termes de gestion communautaire, une troisième voie s'est ouverte. Un large mouvement d'attribution ou de réattribution des droits de gestion forestière aux communautés s'est mis en place à partir des années 1980. Ici encore, cette mise en place se trouve être soutenue par un volet institutionnel attestant de la portée des théories. La FAO et la Banque Mondiale entre autres ont soutenu des projets de ce type, l'exemple népalais peut à nouveau être cité (ARNOLD et CAMPBELL, 1985). Le travail réalisé par les défenseurs de la gestion communautaire n'a donc eu de cesse de porter ses fruits et c'est en dialogue avec ces théories que s'inscrit ce travail.

Les travaux qui nous ont servi pour cerner le concept de propriété collective, à travers une approche autre que celle de Hardin sont ceux de Margaret McKean, qui dans un chapitre de l'ouvrage *People and Forest* intitulé « *Common Property: what is it ? What is it good for ? And what makes it work ?* » précise la signification du vocabulaire employé par ce champ de recherche. L'analyse de McKean est également complétée par l'ouvrage de synthèse écrit sous la direction de Arun Agrawal « *The drama of the commons* » (Dietz *et al.* 2002). Par propriété collective, les théoriciens des communs, n'entendent pas une situation de totale liberté dans laquelle tout un chacun peut venir et jouir de la ressource. Bien au contraire, et en ce sens, la propriété collective se rapproche de la propriété privée. Une propriété collective est un système à deux niveaux. Le premier concerne le fait que plusieurs personnes puissent accéder à une ressource donnée, ce à quoi fait référence le terme « collectif ». Le second, fait référence à l'ensemble de règles et de limites mises en place pour l'accès à cette ressource. Les limites sont spatiales comme pour toute propriété foncière mais elles s'appliquent également aux acteurs, seul un groupe d'utilisateurs donné jouit de la propriété, et à l'utilisation, seuls certains types d'utilisation sont autorisés. C'est à tous ces éléments auxquels le terme « propriété » fait référence dans l'expression « propriété

collective ». La propriété collective n'est pas la propriété de tous.

Une fois définie ainsi la propriété collective peut être étudiée non seulement à travers les droits d'accès qu'elle confère à un groupe humain, mais surtout, et c'est ce qui intéresse la théorie des communs, à travers la création d'institutions de gestion locales. Les cas où la mise en place d'une gestion collective, avec son corollaire de gouvernance locale, a été couronné de réussite en termes de longévité et de maintien de la ressource, sont ceux qui intéressent la théorie des communs. En ce sens, et afin d'extraire une théorie de ce foisonnement de cas de réussite empiriques, Ostrom propose en 1990 un ensemble de 8 critères appelés les *design principles*<sup>5</sup>. C'est à la lumière de ces critères que nous allons analyser la situation qui nous intéresse, soit la gestion forestière communautaire mise en place à Agua Bendita (cf tableau ci-dessous).

***Les traits caractéristiques de systèmes de gestion collective des ressources  
selon Ostrom 1990***

1. Des frontières clairement définies : les personnes qui ont le droit d'accès ainsi que les frontières de la propriété, sont clairement définies.

2. Congruence entre les usagers, les règles d'extraction et les conditions locales : Il doit y avoir un lien entre les restrictions apportées par les règles d'extraction qui requièrent du travail, du matériel et de l'argent, et les conditions locales.

3. Les arrangements de choix collectifs : la plupart des individus affectés par les règles opérationnelles peuvent contribuer à leur modification.

4. Contrôle : les contrôleurs qui suivent activement les conditions de la ressource et les comportements des usagers, sont reconnus par ces derniers.

5. Sanctions graduées : les sanctions sont graduées et peuvent être appliquées par d'autres usagers ou par des officiels reconnus par ces usagers.

6. Les mécanismes de résolution des conflits : les usagers et leurs officiels ont rapidement accès à des aires locales peu coûteuses pour résoudre les conflits parmi les usagers ou entre usagers et officiels.

7. Reconnaissance minimale du droit à s'organiser : le droit des usagers à dessiner leurs propres institutions n'est pas remis en question par des autorités de gouvernement extérieures.

8. Entreprises imbriquées : (pour les systèmes qui appartiennent à un système plus large) l'extraction, la provision, le contrôle, l'application, les résolutions de conflits et les activités de gouvernance sont organisées dans des couches multiples d'entreprises imbriquées.

---

5 Nous désignerons les *design principles* sous le nom de « traits caractéristiques » tout au long de ce mémoire.

Toutefois, la théorie des communs ne se résume pas à ces 8 critères. À travers une littérature foisonnante et pendant 14 ans, les traits caractéristiques des cas de réussite ont été rediscutés toujours dans l'optique de démontrer la possible viabilité de la gestion communautaire. Si nous nous appuyons, dans ce travail, largement sur les 8 critères d'Ostrom de 1990 c'est parce qu'ils représentent à l'heure d'aujourd'hui une théorie constituée et que leur discussion, remise en question, et approfondissement par des théories ultérieures font encore figure de contributions éparses. Toutefois, bien qu'éparses ces contributions restent essentielles et nous tâcherons d'éclairer ces critères à la lumière de travaux plus récents, notamment dans les cas où les critères d'Ostrom (1990) restent limités ou trop larges.

Commençons par les critiques apportées par Ostrom elle-même, a posteriori sur ses propres travaux. Non contente d'avoir fourni une somme théorique en 1990 sur les communs, en 2012, Ostrom revient sur son travail et celui d'autres chercheurs dans un article dont le titre fait écho à l'article publié 44 ans auparavant par Garrett Hardin. Dans « *The future of the commons : beyond market failure and state regulation* », Ostrom expose, peu de temps avant son décès, l'état d'avancée des recherches en matière de communs et identifie les défis futurs. Parmi ces derniers on trouve la mise en place d'un cadre de recherche interdisciplinaire. Toutefois plus que l'interdisciplinarité c'est un regard porté sur les différentes facettes de la question qui lui tient à cœur (la ressource, le groupe d'acteurs, le système de gouvernance). Ce qui nous intéresse ici c'est la décomposition de chacune de ces facettes en nouvelles variables permettant d'enrichir l'analyse. Plus que des critères, ce sont cette fois-ci des pistes ouvertes. Le tableau ci-après présente certaines des variables identifiées par Ostrom en 2012 comme pouvant être utiles. Nous les mentionnons ici, car, plus larges que les 8 critères concernant surtout la gouvernance, elles permettent d'analyser des cas comme celui d'Agua Bendita. Dans cette communauté, la gestion dépasse l'usage d'auto-consommation de ressources et va jusqu'à s'inscrire dans une filière industrielle. L'aspect économique et les interactions entre communautés et marché nous intéressent donc tout particulièrement d'autant plus que le Mexique et le système de gestion communautaire sont en proie à un processus de libéralisation important depuis 1992 du fait de la signature des accords de libre échange de l'ALENA. Le tableau ci-après extrait de Ostrom (2012) donne des pistes pour l'analyse de la dimension économique, les variables complémentaires utiles à ce propos sont présentées en gras.

Variables de premier ordre	Exemples de variables de second ordre
Système de ressource	<i>Domaine (eau, forêt...); clarté des frontières, taille du système de ressource, <b>infrastructures humaines, productivité du système, caractéristiques de stockage...</b></i>
Unités de ressource	<i>Mobilité, <b>taux de croissance, valeur économique, distribution spatiale et temporelle...</b></i>
Situation d'action	<i><b>Récolte, partage de l'information, réseau, surveillance, conflits, activités de lobbying..</b></i>
Système de gouvernance	<i>Organisations gouvernementales, organisations non gouvernementales, structure du réseau, système de propriété, normes, règles de sanction</i>
Acteurs	<i>Nombre d'acteurs, <b>caractéristiques socio-économiques, leaderships, esprit d'entreprise, histoire, dépendance vis-à-vis de la ressource, confiance, technologie utilisée...</b></i>
Résultats	<i><b>Mesure des performances sociales</b> (efficacité, équité, durabilité), mesures des performances écologiques, externalités pour d'autres systèmes socio-écologiques.</i>

La théorie des communs n'est évidemment pas un dialogue entre Ostrom (1990) et Ostrom (2012). Ainsi, l'utilisation de travaux complémentaires sera mentionnée au gré de l'analyse, quand nous y aurons recours.

Il existe également un pont entre la théorie des communs et les travaux portant sur les forêts communautaires mexicaines, qui ont été essentiels pour la construction de notre enquête. Sur ce point donc, notre étude n'a rien de novateur. Les travaux de Leticia Merino-Pérez notamment, traductrice officielle d'Ostrom au Mexique, sont une passerelle entre la théorie des communs et les études de cas portant sur la sylviculture communautaire mexicaine. L'ouvrage *The Community Forests of Mexico*, dont elle est un des co-auteurs, fait état de la réussite du « modèle » mexicain. Il y est considéré comme appartenant aux cas de réussite de gestion collective dont parle la théorie des communs (BARTON BRAY, MERINO-PEREZ et BARRY 2005).

Toutefois, l'analyse qui y est proposée nous semble être certes très fidèle et proche de la théorie des communs, mais également, omettre certains aspects de la question. En effet, bien que très riche, cet ouvrage ne nous a pas apporté de réponse sur la manière dont les communautés inter-agissent avec un dispositif qui leur est proposé, celui des sylvicultures communautaires, et une structure qui leur est imposée, celle des *ejidos*. Nous entendons par cela le fait qu'il existe un statut officiel, légal et fortement encadré pour ce système de gestion communautaire et que nous avions du mal, avant de nous rendre sur le terrain, à saisir la marge de liberté des communautés au sein de ce dispositif. Nous soupçonnions néanmoins l'existence de cette marge, puisque certains

cas particuliers de gestion, notamment celui sur lequel nous allons travailler sont identifiés comme des cas de réussite du fait des choix réalisés par les communautés elles-mêmes.

Nous cherchons donc à comprendre quelle est la place respective des acteurs, programmes, normes issus du gouvernement d'une part et des initiatives ou adaptations locales d'autre part et si, de cette congruence entre État et communauté ne viendrait pas une partie de la réussite du modèle mexicain ou à l'inverse une de ses faiblesses non abordée par la littérature. Ajoutons également que le système mexicain fait coexister au sein d'une même communauté trois statuts sociaux différents issus de la réforme agraire<sup>6</sup>. La position qu'occupe chacun de ces statuts au sein de la gestion communautaire, la répartition des bénéfices et des intérêts est également peu abordée. Ainsi, au-delà de la théorie des communs, nous aimerions analyser ce qui fait la spécificité du modèle mexicain afin de voir si cette originalité peut nourrir, dans un sens positif comme dans un sens négatif, les critères de réussite pour la gestion communautaire.

Notre enquête, analyse monographique d'une communauté considérée comme modèle, se construit donc autour de plusieurs volets mais l'approche se fait toujours par les acteurs. Elle vise à répondre à trois hypothèses :

**Hypothèse 1 :** Les facteurs de réussite de la gestion forestière mise en place à Agua Bendita ; exemple considéré comme un modèle d'exploitation forestière communautaire mexicaine, sont ceux définis par Ostrom (1990).

-----

**Hypothèse 2 :** La gestion communautaire à Agua Bendita contribue à la mise en place d'une volonté locale de préserver la ressource forestière. Elle permet à ses membres d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement, la gestion, l'exploitation des ressources forestières. Toutefois, au sein de la communauté, apprentissage, connaissance et volonté de protéger la ressource sont fonction du statut social et du droit d'accès aux ressources qui en découle.

-----

**Hypothèse 3 :** La gestion communautaire d'Agua Bendita, est un exemple de conciliation des contradictions existantes autour de la ressource bois au Mexique, entre source de développement local et impératifs de protection. Toutefois, la mise en place d'un tel modèle dans d'autres communautés reste fortement liée à la stabilité de la communauté et à l'existence de débouchés viables, c'est-à-dire d'une filière industrielle locale dynamique pour que les bénéfices économiques et sociaux soient effectifs.

---

<sup>6</sup> *Ejidatarios, posesionarios, avecindados* sont les trois statuts sociaux mentionnés. Seuls les *ejidatarios* sont considérés comme propriétaires de la ressource.

Afin de tester ces hypothèses nous utiliserons une méthode inductive basée sur plusieurs volets d'entretiens :

Volet de l'enquête	Entretiens	Hypothèses concernées
<b>Entretiens avec des acteurs clés externes et internes à la communauté</b> : analyse générale des interactions entre institutions gouvernementales et communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ingénieurs forestiers</li> <li>• 5 acteurs institutionnels (CONAFOR et PROBOSQUE)</li> <li>• 1 expert scientifique écologue spécialiste de la gestion forestière</li> <li>• 1 entretien avec la présidence de deux communautés : Agua bendita et Palo Seco (président, secrétaire, trésorier)</li> </ul>	<p><i>Hypothèse 1</i> <i>Hypothèse 3</i></p>
<b>Enquêtes ménages<sup>7</sup></b> à Agua Bendita et Palo Seco, (terrain complémentaire) réalisées avec l'aide de Clotilde LEBRETON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 entretiens <i>ejidatarios</i></li> <li>• 3 entretiens <i>posesionarios</i></li> <li>• 3 entretiens <i>avecindados</i></li> </ul> (soit 9 entretiens pour chaque communauté)	<p><i>Hypothèse 1</i> <i>Hypothèse 2</i> <i>Hypothèse 3</i></p>
<b>Enquête filière bois communautaire<sup>8</sup></b> : analyse des interactions entre communauté et marché, viabilité de la filière industrielle locale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 entretiens avec responsables des scieries à Agua Bendita</li> <li>• 1 entretien avec un ouvrier de la scierie communautaire</li> <li>• 1 entretien avec le président de l'Union des <i>ejidos</i> Emiliano Zapata</li> <li>• 10 questionnaires auprès de menuisiers de San Mateo</li> <li>• 1 entretien avec le responsable d'un magasin de bois (<i>madereria</i>) de San Mateo</li> <li>• 1 entretien avec un responsable d'un atelier de transformation de bois à Agua Bendita</li> </ul>	<p><i>Hypothèse 2</i> <i>Hypothèse 3</i></p>

Cette enquête nous a permis d'attester de la qualité de la gestion mise en place à Agua Bendita. Sa longévité, son organisation actuelle et ses projets futurs sont les témoins de sa réussite. Agua Bendita peut-être considérée, malgré les quelques difficultés mises en lumière par ce travail, comme un modèle pour la gestion forestière communautaire.

7 Questionnaire présenté en annexe n°3

8 Questionnaire présenté en annexe n°4

# **PARTIE 1 : *Ejid*os et forêts au Mexique :**

## **les ingrédients des exploitations**

### **forestières communautaires**

Cette première partie d'introduction situe le terrain dans son contexte physique et social tout en insistant sur les enjeux particuliers que revêt la ressource forestière justifiant une réelle attention . Est ensuite décrite la mise en place du régime de propriété communautaire dans le Mexique rural, puis le cas particulier de la ressource forestière qui au sein de cette attribution de terre sous forme collective a été l'objet d'une considération différente ralentissant considérablement le processus d'appropriation des forêts par leurs propriétaires : les communautés.

## **1 . Chapitre 1 : Le Nevado de Toluca et la**

### **relation entre sa forêt et ses hommes, un**

### **enjeu d'importance aux caractéristiques**

### **méconnues**

Le Mexique couvre une superficie totale de 196,7 millions d'hectares sur laquelle, selon l'Inventaire National Forestier Périodique de 1994, on trouve 141,7 millions d'hectares de forêts soit 28% du territoire national. Toutefois, comme de nombreux pays d'Amérique latine, le Mexique, pour des raisons historiques de déficience de gestion, associées à des logiques agricoles, économiques et écologiques, souffre d'une part, de l'existence de forêts dégradées, 25,4 millions d'hectares soit 17% des forêts sont concernées (Inventario Nacional forestal, 2000), et d'autre part

d'un taux de déforestation annuel considérable : 600 000 hectares par an selon le *Plano Estratégico Forestal*. Ce chiffre est avancé officiellement bien qu'il n'y ait pas d'étude fiable et précise sur le sujet. En effet les chiffres varient entre 200 000 et 1,5 millions d'hectares annuels (*Plano Estratégico Forestal 2025, 2003*). De plus, les chiffres avancés par la FAO (2010) sont différents. Basés sur des périodes plus brèves, ils indiquent une tendance à la baisse de la déforestation au Mexique. Ainsi, on passe de 354 000 hectares annuels pour la période 1990-2000, à 235 000 pour la période 2000-2005 et 155 000 hectares déforestés entre 2005 et 2010. Bien qu'en baisse, la déforestation reste néanmoins considérable au Mexique. Les versions officielles avancent plusieurs causes concernant la déforestation : progression du front agricole due à une politique agropastorale qui encourage l'élevage extensif et l'activité agricole dans des régions à vocation forestière combinée à un manque d'investissements et d'encouragements pour la mise en place d'activités forestières. Sont également invoqués les maladies, insectes parasites, coupes illégales, incendies auxquels viennent s'ajouter la faiblesse des infrastructures, le mode de tenure, le manque de vigilance et d'inspection ainsi que la corruption des autorités (CONAFOR/SEMARNAT 2001, *Plano Estratégico Forestal 2000*).

Ce sont ces données sur l'état de la forêt, tant du point de vue de sa dégradation que de la déforestation, qui invitent à considérer les forêts mexicaines comme une ressource revêtant des enjeux de gestion capitaux. En ce qui concerne l'État de Mexico auquel appartient notre terrain d'étude et dont la couverture forestière représente 39% du territoire les données avancées officiellement témoignent également de pertes de superficies forestières. Entre 1940 et 1990, la perte de couverture forestière est de 260 000 hectares (PROBOSQUE, 1990) sur une superficie forestière totale de 894 000 hectares, notamment du fait du changement d'usage du sol à la faveur d'une couverture agricole et urbaine. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la superficie forestière aurait été de 1,18 millions d'hectares soit plus de la moitié de la superficie totale (2,2 millions d'hectares) (PROBOSQUE, 1990).

Notre terrain d'étude est la région boisée du Nevado de Toluca dont il va s'agir de comprendre les caractéristiques. Si la forêt est un enjeu de taille, si sa protection est menacée, alors tout aussi importante est la gestion mise en place en son sein. Les exploitations forestières communautaires, objets de ce mémoire, sont un exemple de gestion pouvant être mis en place au sein de ces forêts mexicaines. Cette présentation du terrain d'étude tentera d'illustrer les enjeux de gestion forestière qui y sont présents.

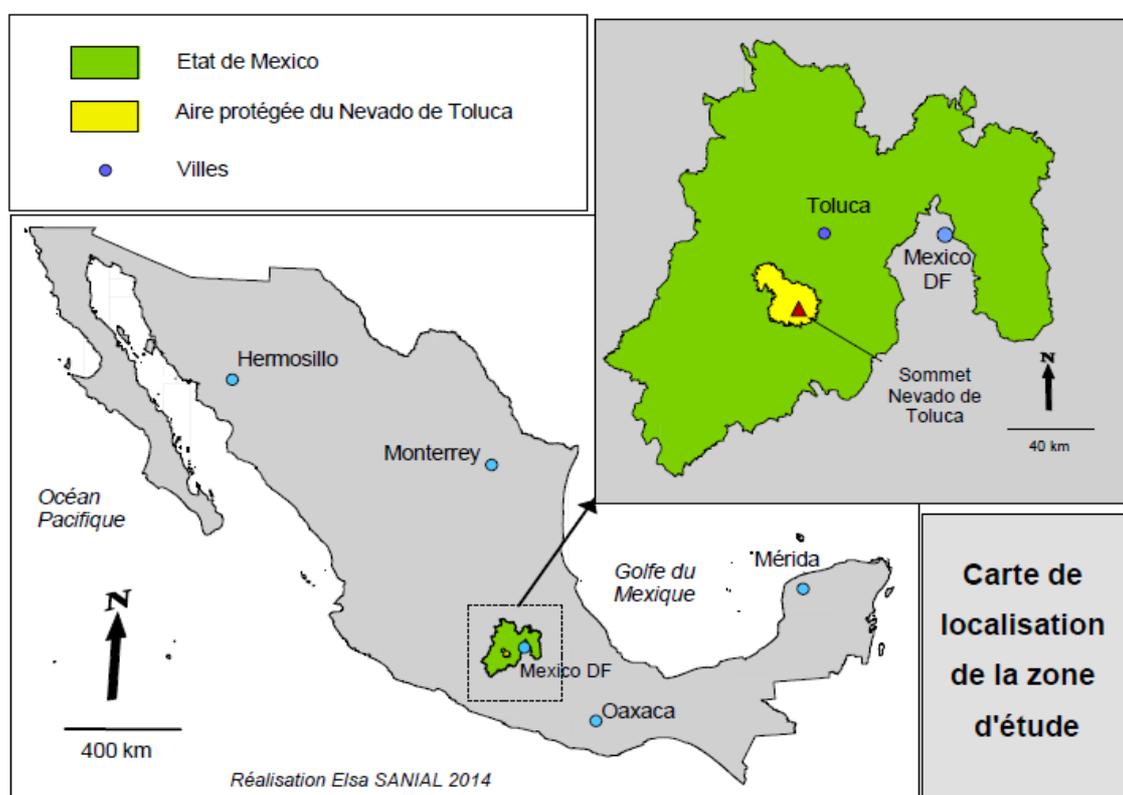
## 1.1 . La région du Nevado de Toluca : une ressource forestière dont la dégradation est difficile à mesurer

Face aux éléments abordés en introduction, il s'agit désormais de comprendre si l'état des forêts de notre région d'étude, le Nevado de Toluca, s'inscrit dans ce contexte fédéral et national de dégradation forestière.

### 1.1.1 . Un contexte physique et végétal volcanique : les enjeux de la protection

#### 1.1.1.1 . Localisation et contexte physique du Nevado de Toluca

Ce travail de mémoire porte sur le cas d'entreprises forestières communautaires situées dans la région du Nevado de Toluca dans l'État de Mexico. (cf carte n°1) .



Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude

Le Nevado de Toluca est un cône volcanique appartenant au système volcanique néo-transversal (situé entre 18° 59' et 19°13' de latitude Nord et entre 99°37' et 99° 58' de longitude Ouest). Deux sommets notoires appartiennent à la zone d'étude : le Pico del Fraile, quatrième montagne du pays culminant à 4680 mètres d'altitude et le Pico del Aguilar (4550 m). Au Nord Ouest on trouve également deux collines El Cerro San Antonio et El Cerro El Calvario (*cf carte n°5*). On est donc en présence d'une région volcanique, ce qui n'est pas sans conséquence sur les caractéristiques de la forêt.

Du fait de ces traits propres et dans le but de protéger cette région boisée d'altitude, un Parc National a été créé en 1936 sur la zone entourant le volcan Xinantecatl ou Nevado de Toluca. Délimité par la cote altitudinale 3000m, ce parc de 510 km<sup>2</sup>, dont le statut a récemment été modifié pour le transformer en Aire de protection de la faune et de la flore (APFF) se trouve à cheval sur 9 *municipios*<sup>9</sup> : Zinacantepec, Villa Guerrero, Temascaltepec, Amanalco, Almoloya de Juarez, Toluca, Calimaya, Coatepec Harinas, Tenango del Valle.

#### **1.1.1.1.1 . Un climat d'altitude marqué par un différentiel Est/Ouest**

Les climats présents dans la région du Nevado de Toluca sont une déclinaison de climats tempérés et froids. On trouve ainsi le climat froid dans les zones les plus hautes (>3700m) puis le climat semi-froid subhumide dans les zones de moindre altitude (2800 à 3700 mètres) et enfin un climat tempéré subhumide dans les régions les plus basses. La température moyenne annuelle enregistrée entre 1951 et 2010, est de 3,9° pour la station la plus haute (Nevado de Toluca) et de 12,2 ° pour une station plus basse, Cajones (2996 m) (Comisión Nacional del Agua) et les précipitations moyennes annuelles, selon les versants, s'élèvent à 2698,3 mm à Cajones et 829,4 mm à Loma Alta (4402m). Les pluies se répartissent selon deux saisons, une saison de préférence sèche d'octobre à mai et une saison de préférence humide entre juin et septembre. (CONANP 2013, ENDARA, 2013). De telles caractéristiques climatiques induisent donc une déclinaison altitudinale de la végétation mais également un fort différentiel est/ouest lié à l'humidité respective de chacun des versants. Les maximums de précipitations étant enregistrés à l'Ouest. À cette différence liée au climat s'ajoute une différence orographique. L'aire protégée du Nevado de Toluca approvisionne en effet, toujours selon une division Est/Ouest, deux bassins versants

---

<sup>9</sup> Découpage administratif le plus fin du territoire mexicain.

différents : la *cuenca* du fleuve Balsa à l'Ouest et la *cuenca* du fleuve Lerma à l'Est<sup>10</sup> (cf carte n°5).

### 1.1.1.1.2 . Une végétation forestière d'altitude, enjeu de la protection

La forêt, définie par la FAO comme toute aire présentant une prédominance d'arbres dont la canopée couvre plus de 10% de la zone sur une superficie supérieure à 0,5 hectares, est ainsi marquée par cette condition physique et climatique particulière pour un pays tropical comme le Mexique.

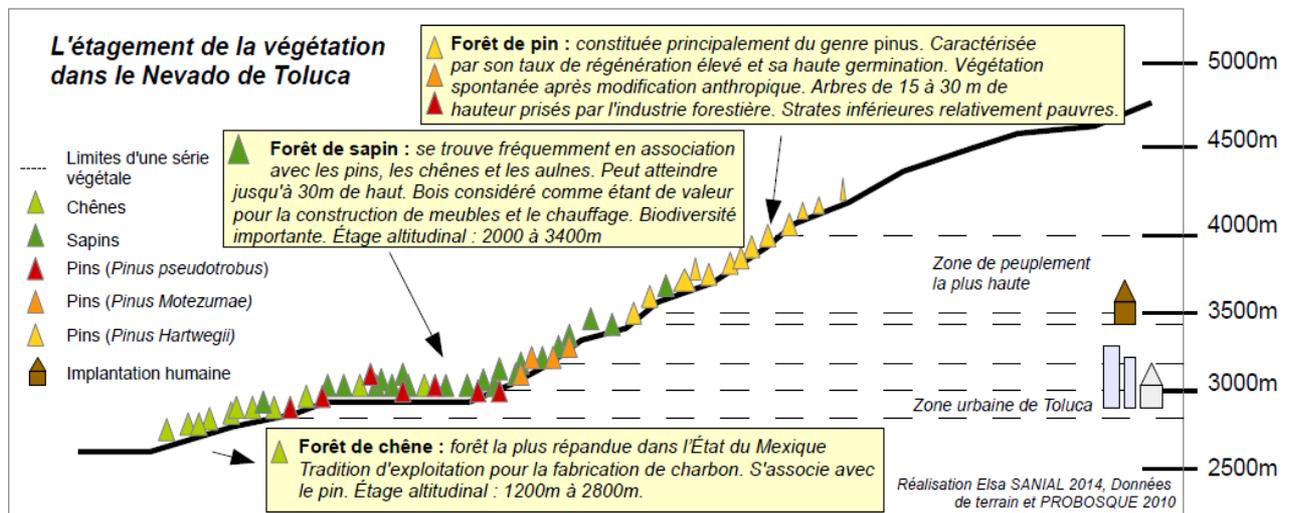
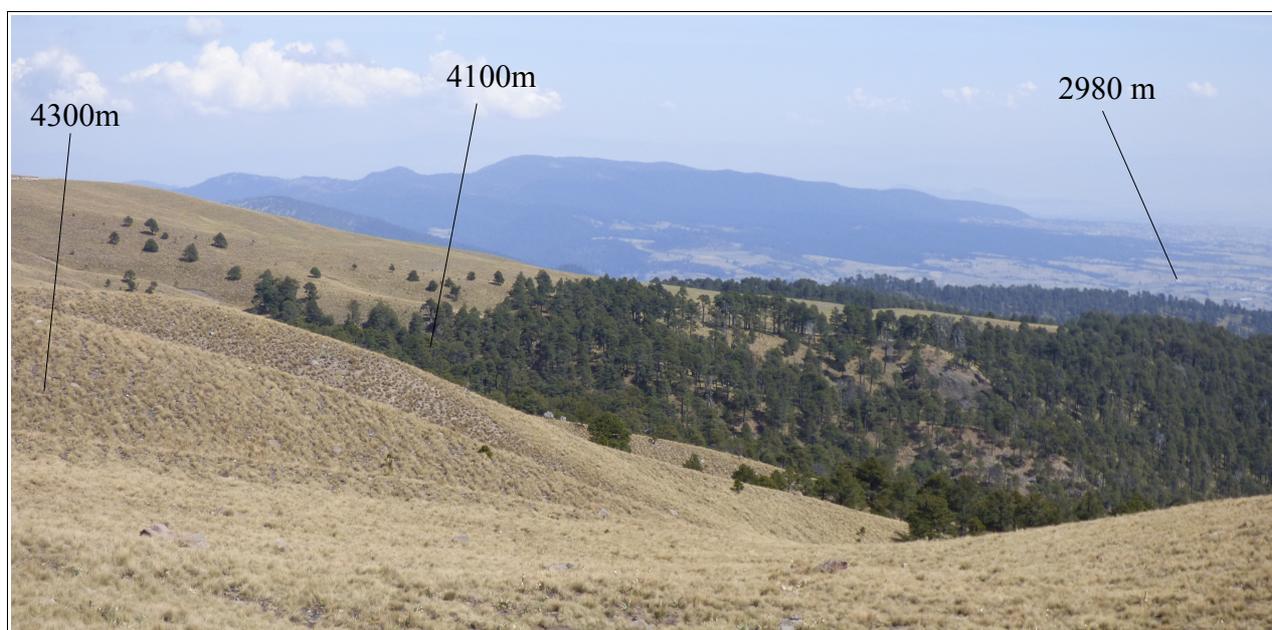


Figure n°1 : L'étagement de la végétation dans le Nevado de Toluca

Comme l'illustre la figure ci-dessus, les zones basses sont couvertes par des forêts de feuillus dont l'espèce dominante est le chêne. En revanche sur les versants montagneux se trouvent des forêts de pins et de sapins. Le sapin présent dans cette zone est *Abies religiosa*, dit *Oyamel*. Il pousse entre 2800m et 3400m d'altitude. On trouve ensuite des forêts de pins. Tout d'abord, l'espèce dominante est le *Pinus Pseudotrobus* poussant à moins de 3000m d'altitude puis vient le *Pinus Montezuma* qui pousse entre 3000 et 3200m d'altitude puis on rencontre le *Pinus Hartwegii* entre 3500 et 4000m d'altitude. Cette communauté tout particulièrement cristallise certains enjeux de la protection dans le sens où, outre ses propriétés classiques en termes de capture de carbone, de filtration et captation des eaux, elle représente la communauté de pins poussant le plus haut en

10 *Cuenca* : bassin versant en espagnol. La *cuenca* du fleuve Balsa sera désignée dans ce travail sous le nom de *cuenca* Balsa, et celle du fleuve Lerma par *cuenca* Lerma.

altitude de la planète (cf photo ci-après). En effet cette communauté est présente jusqu'à 4390 mètres d'altitude (ENDARA, 2013 et CANDEAU, 2006).

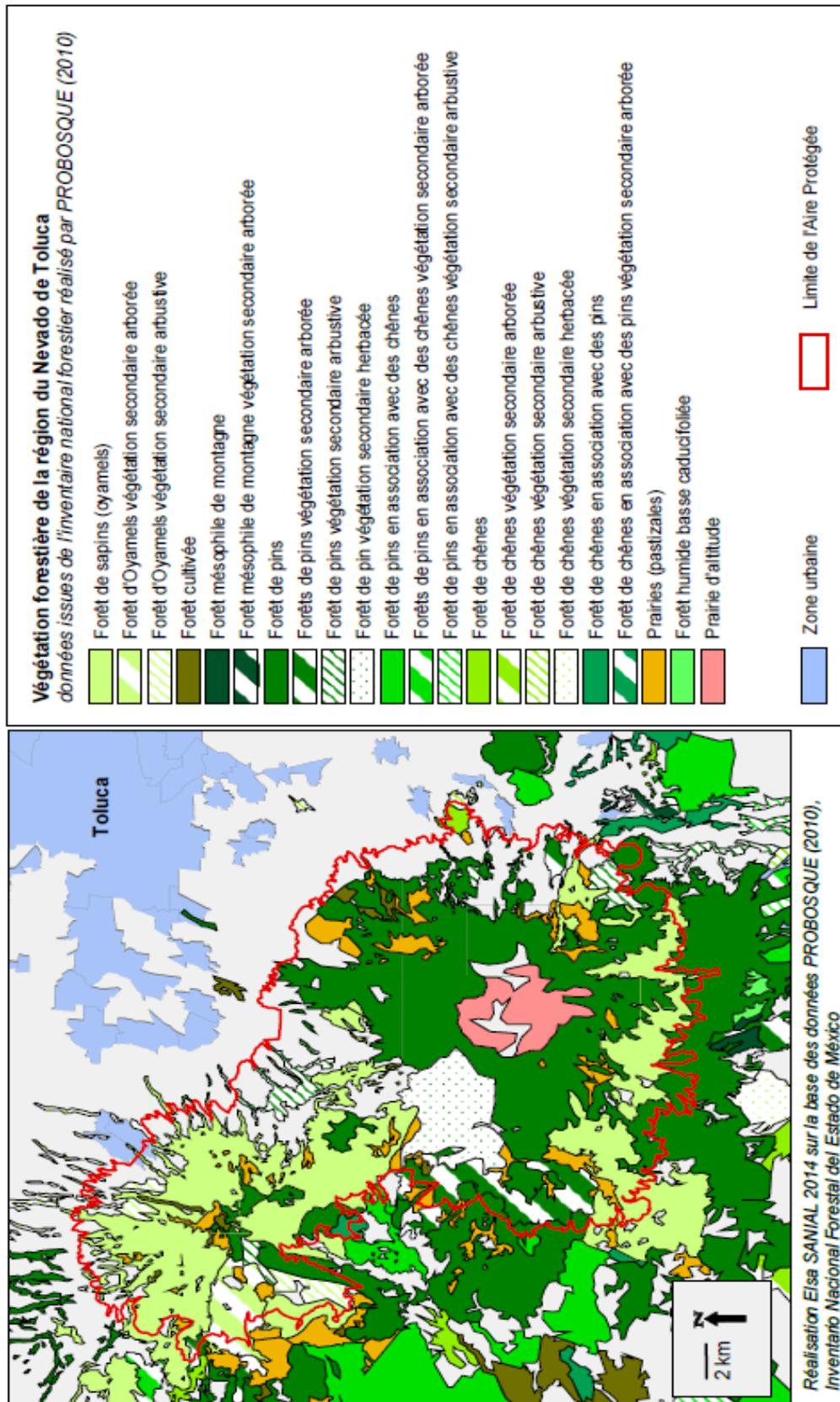


**Photo n°1 : La communauté de pins la plus haute de la planète sur le versant Sud Est du Nevado de Toluca, étage de transition entre forêts et prairies d'altitude ( Cliché : Elsa SANIAL Mai 2014)**

La couverture du sol dans l'Aire Protégée du Nevado de Toluca est ainsi principalement forestière. En effet, 71,4% du territoire est boisé, 20,6% est consacré à l'agriculture et le *zacatonal* concerne 3,6%. Le *zacatonal*, étage de la végétation supérieur à la limite de la couverture forestière est visible sur la photo n°1. Il tire son nom d'une graminée *zacate* et constitue une pelouse d'altitude appelée également *pastizale* (ROLANDO ENDARA AGRAMONT 2007, PROBOSQUE 2010).

L'inventaire forestier réalisé en 2010 par PROBOSQUE permet de cartographier la répartition de ces différentes séries végétales au sein de l'Aire Protégée et plus largement de la région concernée par notre zone d'étude. La carte ci-dessous (cf carte n°2) a été réalisée sur la base des données de cet inventaire et permet d'illustrer les propos avancés ci-avant. En effet, au sein de l'Aire Protégée, délimité par un contour bordeaux sur la carte, on rencontre principalement des forêts de sapins au Nord, zone plus basse en altitude, et des forêts de pins au Sud, autour du cône volcanique. Les séries forêts de chêne, ou de chênes associés, ou encore les forêts mésophiles de montagne (dont la limite altitudinale est 2400m), n'existent pas dans l'Aire Protégée. Le cratère du cône volcanique apparaît clairement puisqu'il est caractérisé par une végétation particulière : la pelouse d'altitude, seule station présentant cette série représentée en rose saumon sur la carte.

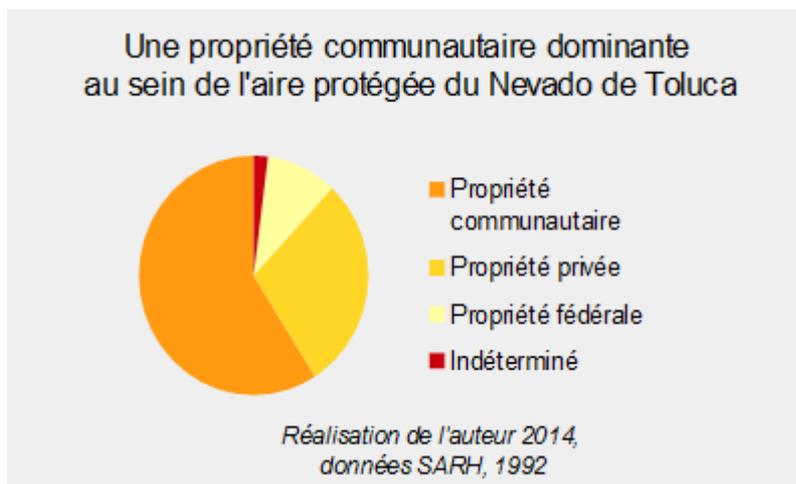
Carte n° 2 : Les types de végétation naturelle du Nevado de Toluca : une prédominance des résineux



### 1.1.1.2 . *Les hommes du Nevado et leur environnement*

#### 1.1.1.2.1 . **Une région forestière protégée peuplée et marquée par la propriété communautaire**

Notre zone d'étude s'étend autour de cet espace protégé mais ne s'y restreint pas. Dans la perspective de l'étude d'exploitations forestières déjà existantes, la zone couverte par l'Aire Protégée ne saurait nous intéresser, car toute modification ou atteinte à la végétation y est strictement prohibée. Impossible donc d'envisager la mise en place d'exploitations forestières sur cet espace. Toutefois, comme mentionné précédemment, cet espace protégé vient d'être recatégorisé passant de Parc Naturel National à une aire de protection de la faune et de la flore. Ce changement s'effectue ainsi dans le sens d'une ouverture à la possibilité d'exploiter durablement les ressources. Il va donc permettre la mise en place d'exploitations forestières à l'intérieur même de l'Aire Protégée. Notre étude quand elle s'intéresse au présent, porte donc sur des communautés se trouvant totalement ou en partie hors de l'Aire Protégée, en revanche, quand nous entrons dans la sphère de la prospective, c'est bel et bien sur le territoire situé à l'intérieur de l'Aire Protégée que nous nous penchons. Une analyse claire des données existantes sur l'état de la ressource forestière se situant dans l'aire protégée nous permet donc de cerner en partie, les enjeux de cette recatégorisation pour les exploitations forestières.



**Figure n°2 : La répartition de la propriété foncière dans l'Aire Protégée**

Nous travaillons donc sur les territoires en propriété collective ; nombre d'entre eux sont à cheval sur l'Aire Protégée voire totalement inclus dans celui-ci (cf carte n°5). La zone est ainsi comprise entre 19°25'13,60" au Nord, 99° 36'07,71" à l'Est, 100°02'29,68" à l'Ouest et 18°55'54,23" au Sud. Malgré le fait que la création d'un espace protégé relève d'une compétence fédérale,

le système de tenure à l'intérieur de l'Aire Protégée n'a pas été modifié (cf figure n°2) et reflète la

situation générale du Mexique rural. Ainsi, 59% de l'Aire Protégée est sous un régime de propriété communautaire (30 000 hectares), 29% sous un régime de propriété privée (15 000 hectares), 10% sont des territoires de propriété fédérale (5000 hectares) et 2% de cette Aire Protégée reste non identifiés. (SARH, 1992 in FRANCO-MAASS et DUFAT, 2006). Cette prégnance de la propriété collective rend la région tout particulièrement attractive pour une étude portant sur le thème de la gestion collective de ressources environnementales.

Outre le fait d'être propriété de communautés cette Aire Protégée est également peuplée. On compte ainsi en 2000, 73 villages désignés tout au long de ce travail par les termes de « localités » ou « *nucleos agrarios* ». Un *municipio* recoupe souvent plusieurs localités. Ces dernières sont en fait un échelon pertinent d'analyse notamment lorsqu'elles sont le siège d'un *ejido* puisqu'elles ont ainsi un réel rôle sur la gestion du foncier agricole. Le tableau ci-dessous indique la distribution de la population au sein de ces 73 localités :

Nombre d'habitants	< 500	de 500 à 2500	de 2500 à 5000	> 5000
Nombre de localités	40	23	8	2

Le **taux de marginalisation**, selon CONAPO (2000) est un indicateur résumant 9 variables concernant le logement, l'éducation, les revenus et la démographie.

En ce qui concerne le logement sont pris en compte le pourcentage de logement sans eau courante, sans système d'évacuation des eaux usées, avec un sol en terre battue, sans électricité. En ce qui concerne l'éducation, est pris en compte la population de 15 ans et plus sans éducation primaire complète. Pour les revenus, la variable concerne la population économiquement active gagnant jusqu'à 2 salaires minimums. Et pour la démographie, la variable concerne les localités de moins de 5000 habitants. L'indice se divise en 5 niveaux :

**Très bas** : -2,67 à -1,58

**Bas** : -1,58 à -0,50

**Moyen** : -0,50 à 0,04

**Haut** : 0,41 à 1,13

**Très Haut** : 1,13 à 2,76

Zaragoza et San Juan de las Huertas sont les deux localités comprenant plus de 5000 habitants. La population totale est ainsi de 80272 personnes dont 21279 sont comptées comme population active. 33% de cette population travaille dans le secteur primaire, 32% dans le secteur secondaire et 35% dans le secteur tertiaire alors qu'à l'échelle nationale la répartition est beaucoup moins équilibrée : 13% de la population active travaille dans le secteur primaire, 24% dans le secteur secondaire et 61,5%

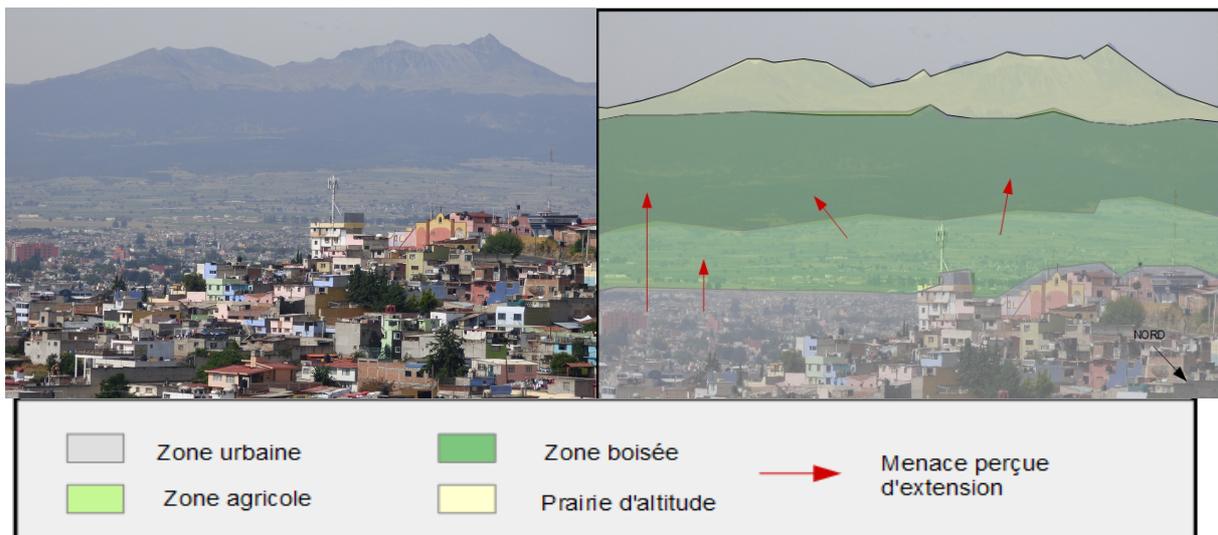
dans le secteur tertiaire (INEGI, 2014). De plus, dans la région d'étude, 11% de la population active ne reçoit pas de salaire mensuel. 12% reçoit moins que le salaire minimum et 33% reçoit entre 1 fois et 2 fois le salaire minimum. 10% des plus de 15 ans sont analphabètes et 10% de plus sont sans instruction. 3% des foyers n'auraient ni eau, ni système d'évacuation des eaux usées, ni électricité. Enfin, 14% des localités ont un taux de marginalisation (*cf encadré ci-dessus*) haut ou

très haut et les 86% restant ont un niveau moyen de marginalisation (COESPO 2000 in CANDEAU DUFAT et FRANCO MAASS, 2007). La pauvreté rend cette population fortement dépendante des ressources environnementales et cette dépendance se manifeste à travers certaines pratiques notamment la cuisine et le chauffage au feu de bois ou les cueillettes forestières.

La mise en place d'un périmètre de protection sur leur espace de vie n'est donc pas sans conséquence, et l'alternative à des dispositifs de protection n'incluant pas les pratiques de subsistance locales qu'offre la gestion forestière communautaire est à considérer (HAYES et OSTROM, 2005).

### 1.1.1.2.2 . La menace de l'extension urbaine

En élargissant la zone de référence à un périmètre de 5 km autour des limites de l'Aire Protégée, les données sur la population deviennent toutes autres. En effet, selon AVILA (2008) on compte alors en 2005, 113 localités et 159 972 habitants. De plus, la région boisée du Nevado de Toluca se trouve à proximité, 15 kilomètres environ, de l'agglomération urbaine entourant la capitale fédérale de l'État de Mexico : Toluca. Véritable lieu de concentration des industries, cette agglomération compte plus de 700 000 habitants et son extension est souvent perçue comme une menace pour le Nevado de Toluca. La région qui nous intéresse est donc à la fois peuplée en son sein propre et à proximité d'une zone de fort peuplement, qui plus est en croissance (cf figure n°3).



**Figure n°3:**  
**Proximité de l'agglomération de Toluca avec le Nevado**

Réalisation et  
clichés  
Elsa SANIAL 2014

Les liens qui unissent cet espace urbain et cette région boisée ne sont pas à considérer seulement sous l'angle de la menace sur la ressource forestière. En effet, les forêts du Nevado de Toluca jouent un rôle considérable en termes d'approvisionnement en eau du bassin industriel et résidentiel de Toluca. Ainsi, 60% de la vallée de Toluca est approvisionné par l'eau des versants du Nevado de Toluca, de même, la ville de Mexico est approvisionnée par cette eau à hauteur de 14% de sa consommation (GEM et al. 1999, CNA, GEM, 2004). La relation entre les hommes et leur environnement dans la région du Nevado de Toluca semble donc faite de complémentarités et de tensions. C'est en tout cas ce qui ressort de la littérature scientifique portant sur cet espace. Il s'agit donc de comprendre quelles sont les perceptions scientifiques et politiques de l'état de la ressource forestière face aux phénomènes affectant l'espace considéré afin de saisir quelles réponses peut générer un exemple comme celui des exploitations forestières communautaires. Il apporte en effet des réponses aux questions de pauvreté rurale, de protection de la ressource forestière et de limite de l'étalement urbain.

### **1.1.1.2.3 . Le leitmotiv de la dégradation**

#### **1.1.1.2.3.1 . Les responsables de la dégradation forestière jugés hâtivement ?**

Malgré l'absence d'étude exhaustive sur les causes de la dégradation de la forêt du Nevado de Toluca, nombreux sont les auteurs qui tirent la sonnette d'alarme à ce propos : CANDEAU DUFAT et FRANCO MAASS (2007), ENDARA AGRAMONT (2007), ENDARA AGRAMONT *et al.* (2013), ENDARA AGRAMONT *et al.* (2012), FRANCO-MAASS *et al.* (2006), VILLERS RUIZ, GARCIA del VALLE, et LOPEZ BLANCO (1998). C'est un véritable leitmotiv de la dégradation qui peut se lire dans ces travaux. Toutefois, il laisse place à la formulation d'une nuance. En effet, le raisonnement de ces auteurs est similaire, notamment parce que certains d'entre eux sont issus du même laboratoire de recherche l'ICAR (*Instituto de Ciencias Agropecuarias y Rurales*, UAEM) et travaillent ensemble.

Tout d'abord, dans ces travaux, à l'aide d'analyses de données de télédétection couplées à des travaux de terrains un constat est fait : la densité de la végétation arborée diminue considérablement dans le temps, on peut donc parler de forêt dégradée. Un deuxième constat est

alors mis en lumière : on note sur le terrain la présence de nombreuses souches témoignant de la pratique de coupes illégales. On tire alors une conclusion sans nuance : la coupe illégale (*tala clandestina* concernant les coupes aux fins commerciales, souvent œuvre de bandes armées clandestines, *tala hormiga* concernant les coupes réalisées par les populations locales pour l'usage domestique de bois d'œuvre) est la cause de la dégradation de la forêt. Cette conclusion, non sans implications pour la mise en œuvre des politiques environnementales sur le secteur, n'explique jamais le lien causal existant entre taille clandestine et diminution de la densité forestière. Loin de contester l'existence de ce lien causal, nous déplorons plutôt le fait que le rôle potentiel que peuvent jouer d'autres facteurs ( le changement climatique notamment, perceptible à travers la diminution des névés sur les sommets dont parlent les habitants de Toluca ou les problèmes phytosanitaires qui touchent de plus en plus ces forêts) ne soit jamais exploré par la littérature scientifique portant sur les forêts du Nevado de Toluca.

#### 1.1.1.2.3.2 . Les faits

La superficie occupée par le couvert forestier n'a pas diminué entre 1972 et 2000 (FRANCO MAASS et al. 2006) et pourtant les auteurs parlent de « *détérioration* », « *dégradation* », « *changement d'usage du sol* » (FRANCO MAASS et al. 2006), « *déforestation* », « *fragmentation* » (ENDARA AGRAMONT et al. 2012), « *perturbation anthropique.* » (VILLERS RUIZ, GARCIA del VALLE, et LOPEZ BLANCO, 1998). C'est que la densité du couvert forestier quant à elle, a bel et bien diminué. En considérant la baisse de densité forestière comme un symptôme de la déforestation, ces auteurs peuvent ainsi avancer des taux de déforestation. Alors que VILLERS (1998) constatait déjà cette perte de densité, FRANCO MAASS et al. (2006) avancent huit ans plus tard les chiffres de cette déforestation. Elle serait, depuis 1972 et ce jusqu'en 2000, égale à 156,02 hectares par an et, en prenant en compte ces espaces fragmentés, la déforestation se résumerait par une perte de surface forestière de 8,4%. Toutefois, le changement d'usage de sol n'est pas similaire au schéma classique de cas de déforestation (croissance des surfaces agricoles au détriment des surfaces boisées). En effet, la surface agricole elle aussi a diminué dans ce laps de temps. En revanche, ce mouvement de légère déprise agricole (baisse de 3,87% des surfaces agricoles), ne s'est pas fait à la faveur du couvert forestier qui ne montre pas de signe de récupération. Nous serions donc plutôt en présence de l'ouverture de clairières, voire de pâturages qui illustre une transition vers des activités pastorales extensives.

**Tableau n°1 : La diminution de la densité du couvert forestier entre 1972 et 2000 dans les forêts du Nevado de Toluca d'après FRANCO MAASS et al. (2006)**

<b>Modification de la densité forestière 1972-2000</b>	<b>Forêts d'Oyamels (<i>Abies religiosa</i>)</b>	<b>Forêts de Pins</b>
Forêt dense	-1,90%	-41,15%
Forêt semi-dense	+61,68%	+54,17%
Forêt fragmentée	+28,56%	+100,58%

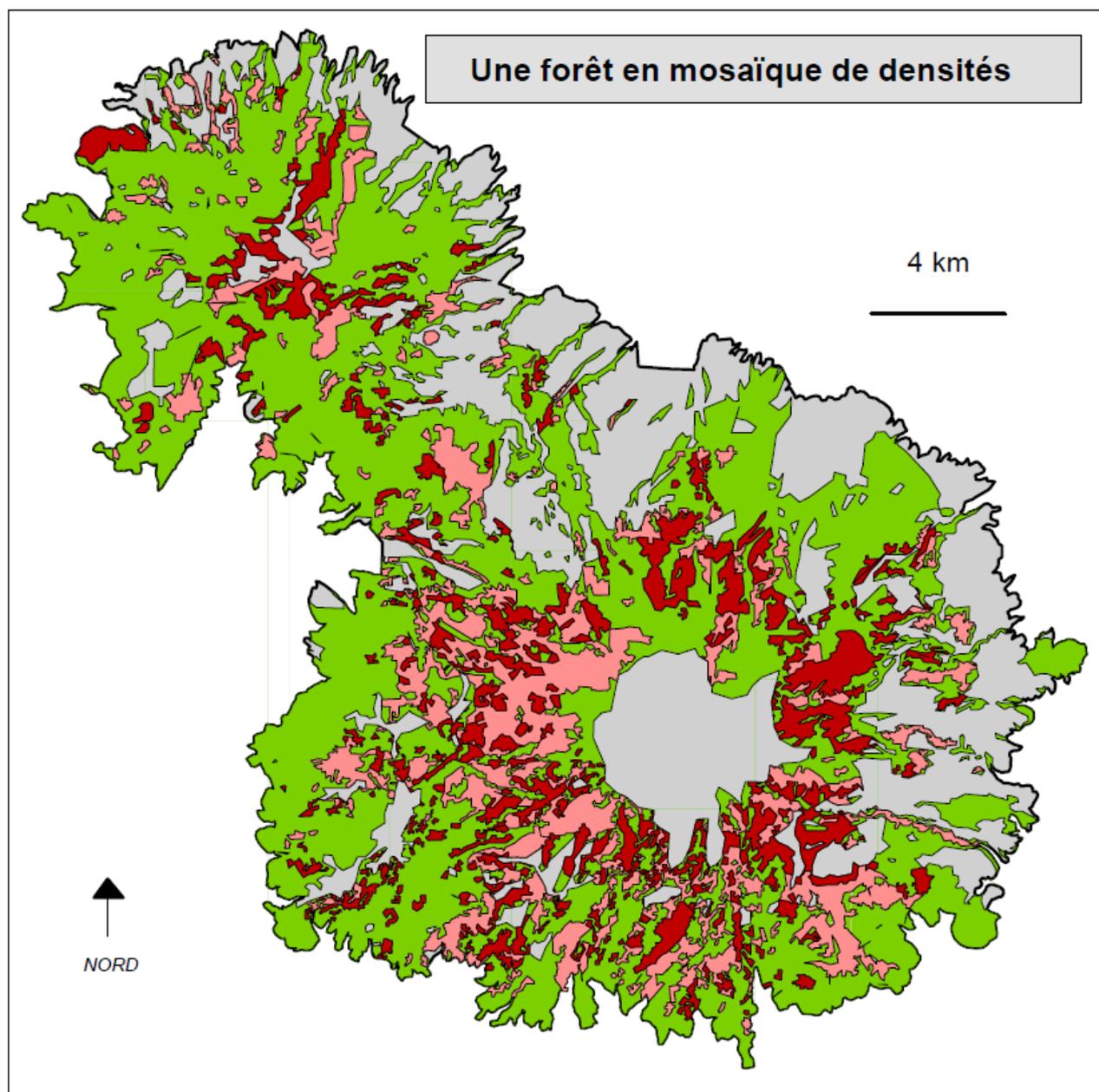
*Forêt semi-dense* : prédominance de la catégorie (oyamel ou pin) en association avec matorral\*, prairie ou agriculture.

*Forêt fragmentée* : prédominance du matorral, de la prairie, de l'agriculture ou de l'absence de végétation en association avec la catégorie pin ou oyamel.

\**matorral* : prairie en association avec agaves, yucas et acacias. (PROBOSQUE, 2010)

Comme l'indiquent les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus, ce sont les forêts de pins qui ont le plus souffert de cette fragmentation et d'une diminution de la densité forestière. En effet, on constate que la forêt dense de pins a diminué presque de moitié alors qu'en contrepartie, la forêt fragmentée voit sa superficie doubler.

**Page suivante : Carte n°3 : Une forêt en mosaïque de densités**



#### Les états de dégradation de la forêt de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca

- Forêt dense (pas d'autres associations végétales)
- Forêt semi-dense (pins et oyamels en association avec une végétation secondaire, agricole, ou une absence de végétation)
- Forêt fragmentée (couverture du sol agricole ou association végétale secondaire avec rémanence de pins et oyamels sans couverture forestière)
- Absence de forêt, limites du parc

*Réalisation Elsa SANIAL sur la base des données  
Inventario Nacional Forestal (PROBOSQUE 2010) et Franco Maass et al. (2006)*

Certains préfèrent les termes de « *perturbation* » pour qualifier l'état de cette forêt (ENDARA AGRAMONT *et al.* 2013). En effet, dans un article de 2013, cet auteur illustre le lien existant entre la diminution des densités forestières et le développement de maladies et parasites. Ainsi, 1% des individus des forêts denses sont attaqués par des coléoptères xylophages (*dendroctonus*), alors que dans les forêts semi-denses 17% des individus sont parasités par le gui (*viscum album*) et 39% par les *dendroctonus*. Enfin, dans les forêts fragmentées, 62% des individus sont parasités par le gui et 1% par les *dendroctonus*. Il existe en effet un lien entre le développement de ces parasites, la lumière et le taux d'humidité. Les taux d'extraction illégale constatés sur le terrain sont également en corrélation avec la densité de la forêt. On note ainsi 11% d'extraction dans les forêts denses, 20% dans les forêts semi-denses dont les diamètres extraits sont les plus importants et 33% d'extraction dans les forêts fragmentées. Dans cette littérature, un leitmotiv de la dégradation se met donc en place sous la forme d'une chaîne causale construite par induction (cf figure 4).

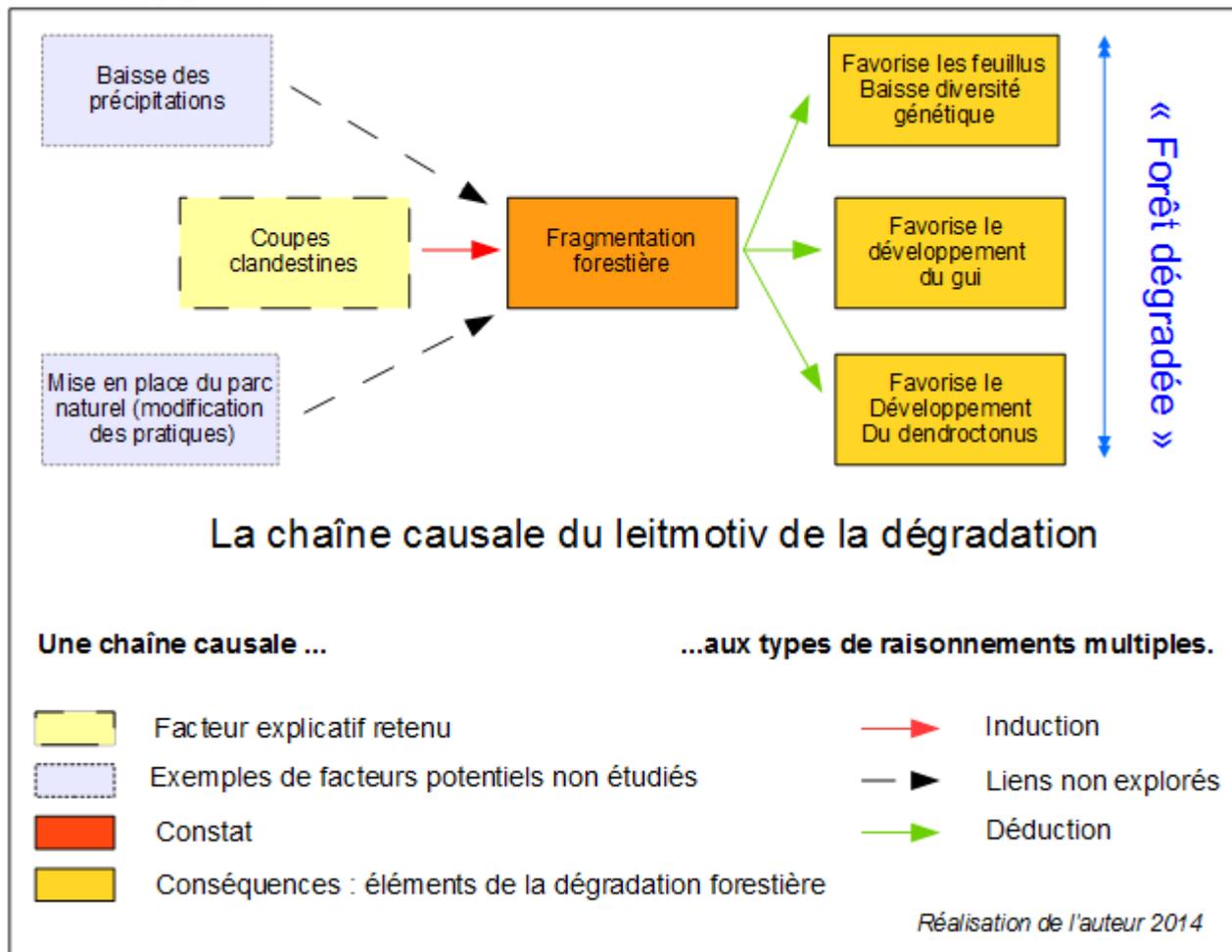


Figure n°4: La chaîne causale du leitmotiv de la dégradation

Idéologiquement chargée, cette chaîne causale va même jusqu'à guider la mise en place de politiques environnementales. En effet, dans le plan de gestion provisoire faisant suite à la recatégorisation du parc, ce *leitmotiv* accompagné de sa chaîne causale est repris. De plus, nous y reviendrons plus tard, ce passage d'une inquiétude scientifique à une concrétisation politique, à travers le constat de l'existence d'une fragmentation forestière et l'établissement d'un lien avec les coupes clandestines entraîne une confusion entre filière bois légale et coupes clandestines, multipliant ainsi les contrôles des chargements de bois et les entraves politiques à la mise en place de filières bois légales.

#### 1.1.1.2.3.3 . Quelques pistes complémentaires...

En termes d'exploration de facteurs complémentaires, certains auteurs ont ouvert des pistes. Ainsi, en 1998, VILLERS écrit que les superficies détruites par les incendies sont bien inférieures à la perte du taux de couverture de la forêt de pins. Il exclut ainsi la possibilité d'explication de la fragmentation forestière par les incendies. Il note également la prolifération de deux herbacées : *Lupinus Montanus* et *Penstemon gentianoides*. Présentes dans les forêts fragmentées, elles sont connues pour être le témoin d'interventions anthropiques telles que le pâturage ou les incendies. Une étude plus récente (ENDARA AGRAMONT *et al.* 2012) dédouane quant à elle la *tala hormiga*. L'extraction de bois de chauffage n'y est pas considérée comme une menace à l'écosystème bien que 62% des ménages la pratique (INEGI, 2000). Une pesée des volumes extraits par différentes communautés permet de dresser la conclusion suivante : bien qu'importants, les volumes extraits par les communautés pour se chauffer sont inférieurs à la baisse de densité. D'autres causes doivent être invoquées. Et ici encore, la *tala clandestina* fait office d'explication.

#### 1.1.1.2.3.4 . Des enjeux de gestion forestière imbriqués

De cette présentation succincte de la région forestière du Nevado de Toluca se dégagent plusieurs éléments :

- nous sommes en présence d'une ressource forestière de valeur, notamment du fait de ses caractéristiques liées à l'altitude et de son rôle en termes d'approvisionnement en eau des grandes régions urbaines (Toluca et Mexico).

- nous sommes en présence d'un espace naturel protégé peuplé dont les habitants sont pauvres et fortement dépendants des ressources environnementales.
- nous sommes en présence d'une forêt perturbée dont la dégradation fait l'objet d'une interprétation scientifique et politique stigmatisant certaines pratiques, notamment les coupes de bois.

Dans ce contexte fait de tensions mais aussi d'imprécisions, dans lequel la recatégorisation va donner lieu à la formulation d'un plan de gestion, l'étude d'une exploitation forestière communautaire à travers ses implications économiques, environnementales et sociales, pourrait faire force de proposition pour les communautés concernées par le changement de catégorie du parc. Ces dernières vont en effet se trouver face à la question de la gestion forestière pour une forêt cristallisant les enjeux évoqués ci-dessus.

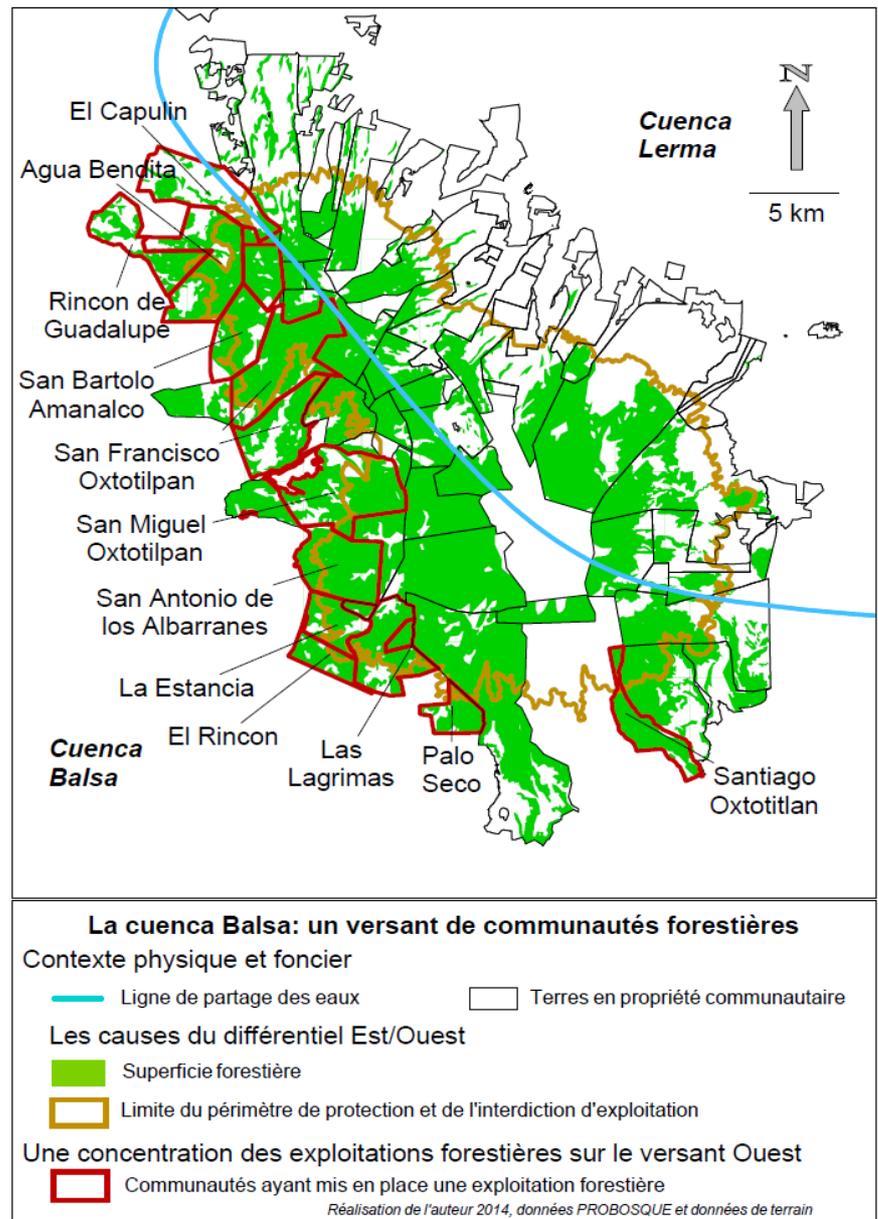
## **1.2 . Les communautés de la cuenca Balsa et le cas d'une exploitation « *modèle* »**

### ***1.2.1 . La cuenca Balsa : versant humide et communautés forestières du Nevado de Toluca***

Au sein de la région forestière du Nevado de Toluca, les communautés ayant mis en place des exploitations forestières sont toutes situées sur le versant Ouest du cône volcanique. Les forêts sont de ce côté en meilleur état, moins soumises à la pression urbaine et agricole comme c'est le cas sur le versant Est. Les conditions climatiques sont très favorables, comme nous l'avons évoqué précédemment, les précipitations sont plus importantes et les taux de régénération des forêts très élevés. Le Parc National a également joué un rôle pour qu'une telle répartition des communautés forestières se mette en place. En effet, la forêt étant sous la pression de l'extension agricole et urbaine en versant Est, peu de communautés orientales sont propriétaires de forêts situées en dehors de l'Aire Protégée. Impossible donc d'envisager la mise en place d'une exploitation forestière. (*cf carte n°4 page suivante*).

Enfin, le bassin versant Balsa et son interaction avec la forêt revêtent des enjeux considérables de protection. Il contribue largement à la fourniture en eau des régions urbaines de Toluca et Mexico. En effet, il représente 86% des ressources en eau de l'Aire Protégée alors qu'il ne couvre que 53% de sa superficie (HENKEL, 2005).

**Carte n°4 : La cuenca Balsa : un versant de communautés forestières**



### 1.2.2 . Le « modèle » d'Agua Bendita et de l'Union des ejidos d'Amanalco Emiliano Zapata

Au sein des communautés forestières de la *cuenca* Balsa, nous avons choisi de faire un travail de type monographique sur la communauté Agua Bendita. Par « monographie » nous entendons, dans le sillage de BERTRAND et BERTRAND, 2002, un dépassement de la monographie traditionnelle, descriptive et à vocation objective. Nous visons la réalisation d'une

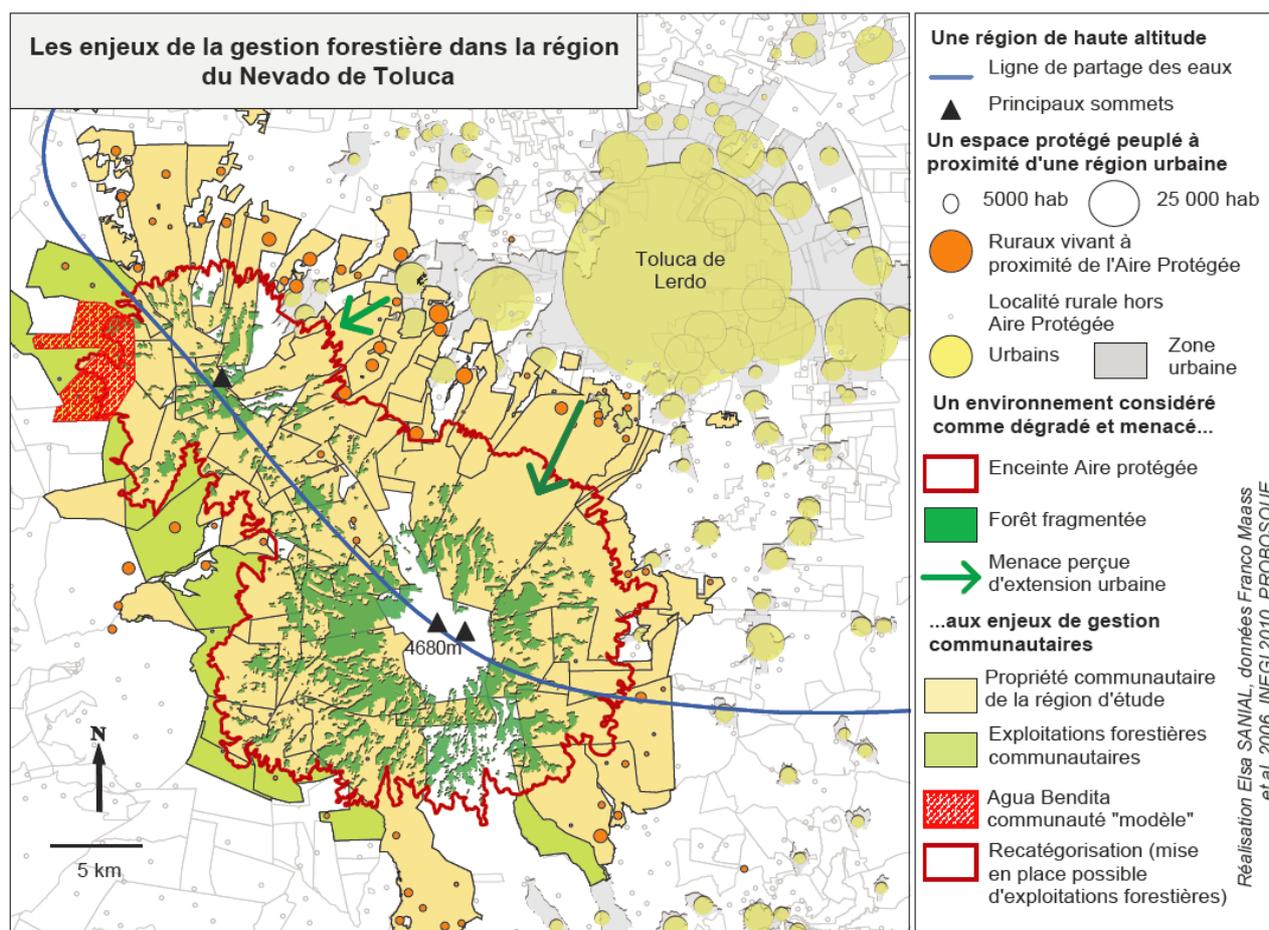
monographie intégrant de manière horizontale les éléments sociaux, économiques, politiques et écologiques combinés sur un même espace : celui de *l'ejido* Agua Bendita. Le choix de cette communauté n'est pas anodin. En effet, nous voulions étudier un cas de réussite, une communauté dite « modèle » pour analyser une exploitation communautaire dans son développement le plus riche. Reconnue nationalement, Agua Bendita appartient à une union de 11 communautés, créée en 1981 : l'Union des *ejidos* d'Amanalco Emiliano Zapata<sup>11</sup>. Agua Bendita notamment son président actuel, sont à l'origine de la fondation de cette union. Véritable démarche politique de prise d'autonomie dans la gestion des ressources forestières, la création de cette union entraîne la mise en place successive d'exploitations forestières dans les communautés voisines. Aujourd'hui, du fait de sa position géographique centrale au sein de cette union, mais aussi de son rôle dans sa création, Agua Bendita se trouve au cœur de la filière bois locale.

En effet, on y trouve une scierie communautaire (une des seules neuf scieries communautaires existantes dans l'État de Mexico), et deux scieries privées ainsi qu'une unité de gestion forestière commune aux 11 *ejidos*. De plus, la gestion forestière mise en place à Agua Bendita est en cours de certification internationale FSC<sup>12</sup> ce qui illustre une volonté de mettre en place des pratiques de qualité. Enfin, le territoire de coupe d'Agua Bendita se trouve, outre l'Aire de protection de la faune et de la flore du Nevado de Toluca, sur un périmètre de protection plus léger : l'Aire de protection des ressources naturelles Valle de Bravo (*Area de Protección de recursos naturales Valle de Bravo*). La présence de ce dispositif de protection reflète en partie la situation dans laquelle vont se trouver les communautés concernées par la recatégorisation. Sur ces deux espaces de protection, les taux de coupe doivent être inférieurs à 20%. Analyser ce cas permet donc de fournir des éléments sur l'interaction entre une exploitation forestière et la présence d'un dispositif de protection de l'environnement.

---

11 L'Union des *ejidos* d'Amanalco Emiliano Zapata sera désignée dans ce mémoire par « *l'Union* »

12 La certification FSC (Forest stewardship council) est une certification internationale de gestion forestière durable. Elle garantit : « *la gestion responsable tout en maintenant la biodiversité de la forêt, la productivité et le fonctionnement des écosystèmes (DOMINGUEZ VILLALOBOS 2003)* » (site FSC France, 2014). Agua Bendita est en cours de certification depuis plus d'un an, le *Consejo Civil* (ONG mexicaine) leur apporte leur soutien pour la mise en place de cette certification.



**Carte n°5 : Les enjeux de la gestion forestière dans la région du Nevado de Toluca**

La carte ci-dessus résume les différents enjeux de gestion forestière existant au sein de la région d'étude. Ces différentes facettes : économiques, écologiques et sociales des communautés seront explorées dans l'analyse monographique de la communauté Agua Bendita. Toutefois afin de préciser le contexte foncier dans lequel cette analyse prend place, nous allons revenir sur la réforme agraire au Mexique ainsi que sur le cas plus spécifique des modalités de la propriété des ressources forestières. Le bref aperçu historique constituant le chapitre suivant permettra de comprendre le rôle de la propriété collective dans la structuration de la vie rurale et la mise en place d'expériences collectives telles que celle existant à Agua Bendita . De plus, l'exposition de la longue appropriation des ressources forestières par les communautés permettra de mettre en perspective les différentes restrictions qui subsistent toujours aujourd'hui en ce qui concerne la gestion forestière communautaire.

## 2 . Chapitre 2 : De l'*ejido* aux entreprises forestières communautaires : propriété foncière et législation forestière au Mexique

Actuellement le Mexique se trouve caractérisé par une forme duale de propriété qui couvre la moitié du territoire national : d'une part les petites propriétés privées (*pequeña propiedad*) dont la superficie est plafonnée, et d'autre part, une forme plus originale de propriété sociale qui se divise également en deux. On y trouve des parcelles dont l'usufruit est individuel et des parcelles d'usage commun auquel un groupe donné a accès. Cette forme de propriété collective s'appelle un *ejido* et est le fruit d'une redistribution massive des terres. Un *ejido* est ainsi, à la fois un mode de tenure collective et un ensemble d'institutions régulant l'accès aux ressources et la vie locale autour de villages (*nucleos agrarios*). C'est à travers cet aspect binaire de l'*ejido* en tant que système de propriété et schéma institutionnel d'administration politique rurale que l'exemple mexicain nourrit de son expérience les débats contemporains sur les questions de propriété des ressources naturelles et de sécurisation foncière en lien avec le développement rural et la gestion raisonnée des ressources (BOUQUET, 2009).

### 2.1 . **Redistribution collective des terres : la construction d'une unité foncière et politique déterminante pour le milieu rural mexicain.**

La propriété sociale au Mexique, est le fruit de 77 ans de redistribution foncière initiée par les revendications paysannes motrices de la révolution de 1910. Un retour rapide sur l'établissement progressif du système *ejidal* permet de comprendre en quoi la libéralisation récente du Mexique et du marché des terres agricoles a pu défier la persistance du système de propriété

collective. Les réponses que les *ejidos* ont apportées à ces changements législatifs sont des éléments clés pour saisir leur rôle dans le Mexique rural contemporain. Non seulement la population et les superficies concernées sont considérables (on compte aujourd'hui dans le secteur de propriété sociale, selon DE JANVRY *et al.* (2001), 28 058 communautés, 18 millions de personnes soit 70% de la population rurale), mais la propriété collective est également incontournable à travers le rôle qu'elle joue en termes de production agricole, d'incidence sur la pauvreté et par dessus tout, de contrôle sur les ressources naturelles (DE JANVRY *et al.* 2001).

### **2.1.1 . *La mise en place d'un système de propriété collective rural***

#### **2.1.1.1 . *Les spoliations foncières à l'origine du ressentiment paysan***

À partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, alors que les activités minières deviennent moins rentables, se développent au Mexique les *haciendas*. Ce sont de grands domaines d'agriculture commerciale, qui progressivement prennent le contrôle des productions agricoles indigènes : blé, canne à sucre et maïs. Une procédure de légalisation (*composición de tierras*) permet aux propriétaires d'obtenir la délivrance d'un titre de propriété sur des terres achetées à la Couronne Espagnole mais dont l'usage était le fait des populations autochtones. Travaillent dans ces exploitations des *peones* qui sont des ouvriers agricoles théoriquement libres. Dans les faits, ces ouvriers sont retenus au domaine où ils travaillent par un système de dettes. En effet, ils sont tenus de faire leurs achats dans le magasin de *l'hacienda* et les dettes qu'ils y contractent, transmissibles par héritage, les empêchent de quitter le domaine. Pour décrire ce système certains auteurs ont pu parler de « *servage pour dette* » (COCHET, 2009).

*L'hacienda* comprend plusieurs unités de production qu'il est important de bien cerner afin de saisir la manière dont se sont superposés différents systèmes de propriété foncière et de structures agraires. Le cœur de *l'hacienda* est constitué des meilleures terres et les *peones* y travaillent. D'autres familles, en périphérie de *l'hacienda* sont reliées au propriétaire par des contrats de fermage ou de métayage. Enfin, les membres des communautés indiennes subsistants dans ces espaces, peuvent être engagés ponctuellement dans *l'hacienda* en tant que travailleurs journaliers par exemple.

### **2.1.1.2 . A la veille de la révolution mexicaine**

L'indépendance du Mexique acquise en 1820 ne modifie pas ce schéma. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est dominé par un mouvement libéral et consacre la propriété privée, comprise comme un droit individuel d'user, d'abuser et d'aliéner (COCHET, 2009) un objet ou une terre. En ce sens, la propriété privée est le seul rapport qui lie l'homme à la terre qui est reconnu par la loi, et toutes les autres formes d'accès à la terre sont abolies, déclarées hors la loi et mises en vente. C'est le processus de *desamortización* initié en 1857, dans le cadre des *Leyes de Reforma de la Constitución Federal* qui statuent sur la privatisation des terres communales et cléricales.

Ainsi, en 1910, le Mexique compte environ 15 millions d'habitants. 70% de la population est rurale et 90% de la population rurale est représentée par la catégorie de travailleurs agricoles sans droit sur la terre et 60% des communautés indiennes ont été complètement désintégrées ou prolétarisées (COCHET, 2009). Montent alors le mécontentement et la multiplication des révoltes paysannes qui donnèrent lieu au mouvement insurrectionnel de 1910 dont le mot d'ordre « *Tierra y Libertad* » (*Terre et Liberté*) illustre la relation étroite qu'entretient ce mouvement, consolidé autour du leadership de Zapata, avec la lutte contre la situation de concentration des terres, les abus subis dans les *haciendas* et le désir de récupérer les terres (BOUQUET, 2009).

### **2.1.1.3 . Une première phase timide de redistribution foncière : la Restitución**

Après plusieurs années de troubles politiques, une première phase de réforme agraire est mise en place à travers la procédure de *restitución* de 1915 à 1934. Lors de la rédaction de la Constitution les éléments de cette première loi agraire sont inscrits dans l'article 27, fondant ainsi le rôle primordial que va jouer la réforme agraire au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Celui-ci stipule que :

- les terres et les eaux appartiennent à la Nation
- la personnalité juridique est restituée aux communautés indiennes
- les communautés indiennes peuvent réclamer la restitution des terres spoliées à travers la procédure de *restitución*.

Cette loi concerne finalement surtout les ventes illégales réalisées suite à la procédure de *desamortización* et vise la restitution des terres aux communautés indiennes, les *peones* ne peuvent pas encore réclamer le partage des terres. De plus, une loi de 1922 indique que les habitants du

cœur de l'*hacienda* (*nucleo*) ne peuvent solliciter une dotation foncière. Les *peones* ne sont toujours pas considérés comme des sujets de droit agraire (COCHET, 2009). Pour l'instant, ce sont les terres périphériques de l'*hacienda* qui sont concernées, celles qui ont été gagnées plus tardivement au détriment des communautés indiennes. Les meilleures terres ne sont pas redistribuées et les rapports sociaux de production ne sont pas modifiés par cette première phase de la réforme. Cochet (2009), interprète cette première phase comme une « *concession faite à une partie de la paysannerie pour sa participation massive au soulèvement de 1910* » plutôt que comme une réelle volonté de changer la structure agraire. 20 ans après, on compte néanmoins 7,7 millions d'hectares distribués soit 3 à 4% du territoire national à 780 000 familles de paysans (COCHET, 2009).

#### ***2.1.1.4 . Dotación et naissance de l'ejido : mouvement massif de redistribution en faveur de la propriété collective***

Toutefois, la réforme agraire ne s'arrête pas à ces premières distributions, et une nouvelle orientation, caractérisant la période de 1934-1940, consolide sa mise en place. La réforme agraire est alors perçue non plus comme une concession accordée sous la pression populaire mais comme un véritable outil de développement économique et le système *ejidal* voit le jour. Cette nouvelle orientation est liée à l'arrivée au pouvoir du Général Lazaro Cardenas, et à l'établissement du code agraire de 1934 ainsi que de la refonte de l'article 27 de la constitution. Les changements apportés par cette refonte vont modifier en profondeur les rapports de production et les modes d'accès à la terre. Il est désormais possible pour les travailleurs des *haciendas* de réclamer des terres, ils sont sujets de droit agraire. La possibilité qui leur est offerte est de former un groupe de 20 personnes au minimum et de réclamer une dotation foncière. Cette procédure s'appelle la *dotación*. Les terres sont alors attribuées sous forme d'*ejido*, terme désignant à la fois les terres attribuées et le collectif qui en est le bénéficiaire.

L'*ejido*, contrairement à ce qui a pu se passer en Afrique ou en Asie, n'est pas une restitution de terres ancestrales à des populations autochtones, mais bel et bien est une création de toute pièce par l'État, création basée sur un accès communautaire à la propriété. Les caractéristiques de ce système sont les suivantes :

- l'État reste propriétaire de la terre.

- mais il concède un droit d'usufruit au groupe de bénéficiaires. Ces derniers n'ont pas de titre de propriété de leur terre. Le seul titre de propriété fourni est collectif, celui-ci ne spécifie ni le nombre, ni la localisation des parcelles individuelles.
- La terre est partagée entre les membres du groupe sous forme de parcelles individuelles.
- Les terres de parcours et les forêts sont collectives, elles correspondent à la zone d'usage commun dont l'accès, l'usage et les bénéfices sont partagés entre les différents membres de l'*ejido*.
- Les parcelles individuelles et les droits d'accès aux parcelles collectives sont transmissibles par héritage à un seul individu, le seul moyen d'accès aux terres est donc l'allocation par le gouvernement ou l'héritage.
- Sur les terres de *l'ejido*, que ce soit pour les parcelles individuelles ou les parcelles collectives toute forme de transaction foncière est interdite (vente, location, fermage).

Parallèlement à la mise en place de ce système et pour soutenir cette nouvelle phase de réforme agraire la procédure d'appel qui existait auparavant pour les propriétaires susceptibles d'expropriation est supprimée. Celle-ci avait largement freiné la distribution des terres lors de la première phase de la réforme agraire. Selon Cochet (2009), seules 500 résolutions présidentielles avaient finalement abouti au cours de cette première phase alors que 30 000 avaient été signées. De plus, un plafond pour la propriété privée est établi à hauteur de 100 hectares de parcelle irriguée, 200 hectares en agriculture pluviale et l'équivalent d'une parcelle pouvant contenir 500 têtes de bétail en ce qui concerne l'élevage. Toute propriété inférieure à ces plafonds n'est pas concernée par la réforme agraire et ne sera pas sujette à redistribution.

Le cœur des haciendas est cette fois-ci touché. Sous la présidence de Lazaro Cardenas, 19 millions d'hectares sont distribués à 730 000 bénéficiaires. Selon les auteurs, et leur discipline d'étude, les raisons qui ont motivé ces deux premières vagues de distribution sont interprétées différemment. DE JANVRY *et al.* (2001) y lisent des intentions politiques et économiques. Pour ce qui est des intentions politiques, il s'agirait, à travers ce début de réforme agraire de contenir la demande des paysans au sein d'un processus politique institutionnalisé et de les intégrer comme électeurs du parti politique dirigeant, le PRI.

Le **PRI** (*Partido Revolucionario Institucional*) est une création politique originale. Fondé suite à la révolution de 1910 pour mettre fin aux hostilités, il est composé de toutes les tendances politiques. Véritable parti tentaculaire il reste au pouvoir jusqu'en 2000 et maintient un fonctionnement clientéliste. Il englobe toutes les dimensions de la vie publique et la distinction entre l'État et ce parti est difficile à établir. Vargas Llosa (1990) parle à son propos de « *dictature parfaite* » dans le sens où elle ne paraît pas dictatoriale et est ainsi inattaquable.

La création du PRI et son exercice du pouvoir bien que non démocratique a permis une évolution politique tranquille en minimisant les violences politiques, les guérillas. Il n'y a ainsi pas eu de dictature militaire au Mexique au XX<sup>ème</sup> siècle.

L'État maintenait ainsi, par le biais du système *ejidal*, un rôle proactif très fort dans la régulation de la vie politique des communautés. Ceci est facilité par le fait que les *ejidos* contrairement à nombre de formes de redistribution foncière dans les pays en développement, sont une pure construction institutionnelle. Les intentions économiques concernent l'organisation de la production agricole. La redistribution des terres aurait visé une organisation plus efficace de la production par rapport aux *haciendas* afin de fournir de la nourriture aux zones urbaines, alors que le secteur privé se spécialisait dans les cultures à haute valeur commerciale. Bouquet (2009), quant à elle, écrit que l'idéologie sous-jacente est la promotion de la propriété sociale en opposition à la propriété privée et que les raisons initiales étaient de compenser les abus perpétrés avant la révolution et de fournir à une masse de paysans pauvres un accès équitable et permanent à la terre.

#### **2.1.1.5 . La réforme agraire passe au second plan**

De 1940 à 1964, la législation reste identique mais le rythme des redistributions ralentit. L'heure est plutôt au développement de l'irrigation, la mise en place de la révolution verte, le développement du front pionnier de l'élevage qui mobilisent la majorité des soutiens politiques et financiers. Durant cette période, 26 millions d'hectares sont distribués à 450 000 bénéficiaires. Les parcelles sont plus importantes par bénéficiaire, 60 hectares en moyenne contre 25 hectares pour la période précédente. La majorité des terres distribuées se trouve dans des régions forestières de colonisation agricole. La procédure d'appel pour la grande propriété privée est rétablie et tout un arsenal juridique est mis en place sous la présidence de Ruiz Cortines (1952-1958) pour protéger cette propriété privée. Le lobby de l'élevage est très actif au sein du Parti Révolutionnaire Institutionnel, et les pouvoirs publics font tout pour faciliter le développement de l'élevage bovin extensif, notamment dans les fronts pionniers du sud est du pays. On considère alors que le

développement économique passe davantage par l'investissement public (grands périmètres irrigués dans les régions arides du Nord) et privés (développement de l'agriculture chimique et mécanisée dans les grandes exploitations notamment exportatrices : coton, café) (COCHET, 2009).

#### **2.1.1.6 . *La relance de la réforme***

La distribution est néanmoins réactivée sous la présidence de Diaz Ordaz, 25 millions d'hectares sont distribués. C'est la distribution foncière la plus importante de l'histoire. Puis sous la présidence d'Echeverria plus de 12 millions d'hectares sont attribués à 452 000 bénéficiaires. La surface moyenne par bénéficiaire est alors de 85 hectares. Mais il y a d'énormes disparités en fonction de la situation physique des terres, les *ejidos* situés en zone quasi désertique sont caractérisés par une attribution de 700 ou 800 hectares par personne, alors que dans les situations de fronts pionniers les bénéficiaires reçoivent entre 20 et 40 hectares de forêt (COCHET, 2009).

Cette relance de la réforme répond à un double objectif : il s'agit tout d'abord d'apaiser les conflits sociaux à la campagne alors que les enfants des premiers bénéficiaires à leur tour réclament des terres mais également, de soutenir la progression du front pionnier de l'élevage dans les terres basses du Sud Est. De 1976 à 1992 enfin, les distributions ralentissent considérablement. 12 millions d'hectares seulement sont attribués sous la présidence de J. Lopez Portillo et de M. de la Madrid à 500 000 familles avec une moyenne de 24 hectares par personne (COCHET, 2009).

#### **2.1.2 . *La création d'un centre de vie rurale, sociale et politique***

Les conséquences de la mise en place de cette distribution massive de terres sous la forme spécifique des *ejidos*, sont considérables en termes sociaux, économiques et politiques. 3,5 millions de familles dans environ 30 000 villages (*nucleos agrarios*) appartiennent au système *ejidal*. Les surfaces allouées ne sont pas négligeables puisque 103 millions d'hectares, soit la moitié du territoire national sont sous ce nouveau régime de propriété. Pour avoir un ordre de comparaison, il est important de préciser que la propriété privée ne concerne désormais plus que 1,4 millions de propriétaires et 72 millions d'hectares.

La littérature sur un mouvement de redistribution foncière d'une telle ampleur est

abondante. Nous citerons quelques unes des analyses existantes (cf tableau n°2 ci-après), qui fournissent des éléments éclairants pour notre sujet, portant sur les conséquences pour le monde rural mexicain de la mise en place d'un système d'accès collectif aux terres : Cochet (2009), De Janvry *et al*, (2001), Bouquet (2009), Hoffman (1997) et Nutjien (2003).

Conséquences :	Economiques	Sociales	Politiques
(HOFFMANN 1997)*	→ Diversification des activités	→ Accès aux services publics en milieu rural → Identité communautaire dépasse les clivages producteurs/éleveurs → Diffusion de l'information sur le marché agricole	→ Organe de représentation, canal de dialogue entre gouvernement et communautés → Espace micropolitique, politisation monde rural → Lieu de formation politique: fabrique des leaders
(NUIJTEN 2003)	→ Source de revenu → Accès à culture de subsistance : le maïs	→ Terre fournit un statut social → Maintien d'un style de vie paysan	
(COCHET 2009)*	→ Mise en place d'une paysannerie familiale, frein à la paupérisation	→ Constitution d'une paysannerie nombreuse et dynamique. → Frein à la différenciation économique paysanne → Relégation de la communauté indienne au second plan	→ Maintien paix sociale
(BOUQUET 2009)	→ Création d'un marché informel des terres	→ Sécurisation foncière vis à vis des pressions extérieures	

\*Auteurs dont les analyses sont détaillées ci-dessous

**Tableau n°2 : Analyses par les sciences sociales des conséquences de la mise en place des ejidos sur le milieu rural mexicain.**

→ **Analyse de Cochet (2009) :**

**La mise en place d'une paysannerie familiale :** La réforme agraire a permis la création de petites et moyennes unités de production. Selon COCHET (2009), ce type de structure agraire a joué un rôle de frein incontestable à la paupérisation et prolétarianisation d'une frange importante de la population rurale en permettant la constitution d'une paysannerie nombreuse et dynamique. Il lui attribue également le maintien d'une relative paix sociale, qui a permis d'éviter de sombrer dans la guerre civile comme ce fut le cas pour de nombreux pays d'Amérique latine pour lesquels le problème du foncier n'était pas résolu.

**Frein à la différenciation paysanne :** toujours selon les analyses de Cochet (2009), le caractère inaliénable des terres des *ejidos* a freiné la différenciation paysanne et le creusement des inégalités. Et ce, même si la répartition foncière au sein de la « *boîte noire* » des *ejidos* pouvait être inégale et que, malgré la prohibition, les transactions foncières étaient de mise dans de nombreux cas. Ce frein à la différenciation a ensuite été considéré comme un handicap et a inspiré la réforme de 1992.

**Relégation de la communauté indienne au second plan :** en consacrant l'*ejido* comme plus petite maille administrative, la réforme agraire a donné un rôle secondaire aux communautés indiennes. En effet, les distributions aboutissent souvent au démembrement des communautés indiennes préexistantes qui peut se retrouver divisées entre plusieurs *ejidos* (Cochet, 2009).

→ **Analyse de Hoffmann (1997)**

« **L'*ejido* territoire** » : L'*ejido*, ne saurait être analysé comme une simple dotation de terre. Parce qu'il est une structure favorable à la formation d'un « *capital social* » pour ses membres, l'*ejido* s'est construit en territoire. Accompagné dans les régions peu peuplées de création de localités nouvelles, l'*ejido* a permis de donner une dynamique aux espaces ruraux : défrichements, ouvertures de chemin, accès aux services publics (eau, éducation, électricité, santé), aménagement de l'espace, apparition de commerces. Ils acquièrent petit à petit une certaine autonomie fonctionnelle et cessent d'être des satellites de localités plus importantes. HOFFMANN (1997) parle en ce sens d' « *espace ejidal* » ou « *d'ejido territoire*. ». Sur la base d'un accès à la propriété foncière, ce sont une dynamique rurale et un tissu de localités qui se sont construits. Disposant d'une histoire et de ressources partagées, l'*ejido* a permis l'émergence d'une identité commune, qui l'emporte sur les clivages traditionnels entre agriculteurs et éleveurs ou producteurs de canne à sucre et producteurs de maïs.

**Représentation et formation politique :** Hoffmann (1997) insiste également sur le rôle de l'*ejido* dans la construction de la représentation et de la formation politique des acteurs ruraux. L'*ejido* sert ainsi de médiation entre le gouvernement et les communautés rurales, il est pour ces dernières un canal de représentation et de réception d'information. De plus l'*ejido* joue un rôle prépondérant en termes de micropolitique. Il permet l'établissement d'une certaine démocratie dans les campagnes, et surtout favorise, à travers ces expériences politiques quotidiennes, la formation de leaders. Cet élément est essentiel pour le sujet qui nous intéresse, en effet, le rôle des leaders au sein des communautés rurales est prépondérant dans le processus de mise en place d'exploitations

forestières communautaires.

Les analyse de Hoffman (1997) font écho au concept de territorialité (RAFFESTIN, 1982). À partir d'une matière première spatiale, la dotation foncière, des groupes humains ont construit, sur des bases sociales historiquement définies, un territoire. La territorialité réside dans le rapport entre ces groupes humains et leur extériorité, leur territoire. Il s'est élaboré à travers un tissu de relations sociales, l'exercice d'un pouvoir politique et la construction d'une identification au territoire et d'un sentiment d'appartenance. En ce sens, l'*ejido*, tout comme le territoire, est polysémique (ALDHUY, 2008 ; DI MEO, 2004). À la fois aire d'extension de l'exercice d'un pouvoir politique et révélateur de l'ordre social et culturel produit des pratiques spatiales quotidiennes et référentiel d'identification.

En ce sens ZENDEJAS (1994) écrit : « *l'ejido demeure l'arène de négociation, l'espace de conscientisation et de fondement identitaire pour près de la moitié de la population rurale du Mexique.* » et Hoffman (1997) de compléter : « *Jusqu'à présent, en milieu rural, hormis l'ejido, il n'existe pas de conditions qui assurent aux paysans un accès à l'information, aux moyens de production, au financement, bref, à la participation à la vie nationale*». Notons que ces deux citations sont issues de travaux publiés au début des années 1990, contemporains d'une réforme néolibérale du système *ejido*, ils tentent d'analyser l'importance de ce dernier pour le monde rural au-delà des questions foncières alors que les conséquences de la réforme sont encore incertaines et que l'on craint de voir le démantèlement des *ejidos*.

### ***2.1.3 . Refonte de l'article 27 : « Contre réforme » ou autonomisation des ejidos ?***

#### ***2.1.3.1 . La parcellisation, l'attribution de titres de propriété et l'ouverture au secteur privé : le marché des terres comme outils de développement du milieu rural.***

En 1992, le système de propriété sociale connaît une réforme majeure. L'article 27 de la constitution, base de la réforme agraire, est modifié selon 3 axes :

- il instaure la fin de la redistribution foncière et des expropriations, tout en maintenant cependant un plafond légal pour la propriété privée (100 hectares de terres irriguées, 200

hectares d'agriculture pluviale, 400 hectares de pâturages de qualité et 800 hectares de forêts.) Toutefois, la constitution de sociétés par action, pouvant gérer jusqu'à 25 fois le plafond légal est autorisée en parallèle.

- il initie une procédure d'attribution de titre de propriété individuelle pour les membres des *ejidos* et rend possible le démantèlement de ces derniers.
- il rend légales les transactions foncières sur les terres *ejidales*, et autorise les *ejidos* et les individus à s'associer avec les intérêts privés à travers des contrats d'exploitation.

La raison officielle invoquée pour de telles modifications est la garantie de la sécurité foncière, les membres des *ejidos* n'avaient auparavant pas de titre de propriété individuel. Elle est officiellement annoncée comme étant la régularisation et l'institutionnalisation d'un phénomène déjà existant : les transactions foncières officieuses étaient monnaie courante dans les *ejidos* (Bouquet, 2009). Cette amélioration de la sécurité foncière est censée favoriser la croissance agricole, en espérant qu'elle s'accompagne de meilleurs investissements (Hoffman, 1997). Cette réforme a eu lieu dans le cadre d'un large virage néolibéral incluant la dérégulation des marchés agricoles et le démantèlement de la plupart des organisations publiques qui fournissaient un nombre important de services et de crédits au secteur agricole. Elle est en effet contemporaine de la signature des accords du GATT par le Mexique (1986) et de son entrée dans l'ALENA, accord de libre-échange nord américain, et donc d'un vaste mouvement d'ouverture de l'économie. De Janvry *et al.* (2001) attribuent la mise en place de cette réforme à différents facteurs politiques et sociaux internes également. L'ouverture démocratique du Mexique fragilise le contrôle monopolistique du parti sur l'*ejido*. Il y a une forte pression des intérêts urbains et du commerce pour gagner le contrôle sur les terres *ejidales* à travers un marché des terres libre.

A travers cette réforme, qui a été proposée aux *ejidos* comme une option, trois possibilités s'ouvrent :

- prendre acte de la parcellisation individuelle avec approbation à la majorité par l'assemblée. Le programme qui a permis la levée du cadastre, la résolution d'éventuels litiges fonciers et la délivrance des titres s'appelle PROCEDE (*Programa de Certificación de los derechos agrarios*). Cette première étape de privatisation des terres est le *parcelamiento ejidal*. Les individus reçoivent également un certificat d'usage commun pour les bois et parcours qui sont maintenus en propriété collective.
- obtenir le titre de propriété plein et individuel, sur ses terres avec possibilité de vendre les terres à des étrangers. Cela nécessite une approbation au 2/3 de l'assemblée. Cette étape

s'appelle le *dominio pleno*.

- dissoudre l'*ejido* en tant qu'organisation communautaire aux objectifs économiques, politique et sociaux.

Cette réforme a été mise en place de manière participative, visant à assurer une coopération entre État et communautés et ce, afin de rendre le processus plus légitime et surtout plus efficace. Toutefois, dans les faits, le but explicite des institutions était l'enregistrement exhaustif des terres *ejidales*. Les décisions des assemblées étaient donc induites par une stratégie de promotion active de la part des officiels de PROCEDE. Ces derniers étaient souvent de jeunes officiels convaincus du bien fondé de la procédure ( Bouquet, 2009).

Bien que le programme soit principalement dirigé vers la mise en place de la propriété privée, il inclut des dimensions communautaires : le rôle de l'assemblée dans l'acceptation de la vente à un étranger, le maintien des pâturages et forêts en gestion collective. La photo ci-dessous illustre cette cohabitation entre propriété individuelle et propriété collective au sein des *ejidos* contemporains.



Photo n°2 : L'*ejido* Agua Bendita ayant mis en place la procédure PROCEDE : au centre le village, autour les parcelles agricoles individuelles, la forêt maintenue en propriété collective sur les versants (06/05/2014)  
Cliché : Elsa SANIAL 2014

Dans les cas de dissolution des *ejidos*, l'État récupère la propriété pleine et entière des pâturages et forêts. De plus, les titres de propriété ne sont pas délivrés par les mêmes institutions que dans le cas d'une vente classique, mobilisant des acteurs privés. Dans le cas de PROCEDE, c'est l'administration de la réforme agraire qui fournit les titres. En ce sens, la propriété individuelle *ejidale* conserve sa spécificité, plus que de propriété, on peut alors parler de possession.

La réforme permet la reconnaissance de trois catégories d'ayant droit :

- Les *ejidatarios / comuneros* : ont de plein droit accès à un lot urbain (*solar*) c'est-à-dire une parcelle constructible, des parcelles de culture et des terres d'usage collectif, ainsi qu'un droit de vote à l'assemblée.
- Les *posesionarios* ont le droit à une parcelle, souvent inférieure à celle des *ejidatarios* mais sans droit de vote aux assemblées.
- Les *Avecindados* quant à eux n'ont qu'un lot urbain.

Ces catégories se fondent sur les catégories préexistantes, dans lesquelles l'*ejidatario* est l'héritier des droits d'accès fonciers. Dès 1999, 2/3 des *ejidos* sont certifiés et 1 600 000 *ejidatarios* ont reçu un certificat ainsi que 275 000 *posesionarios* et 650 000 *avecindados* mais le choix d'obtenir des titres de propriété pleins n'a presque pas existé, indiquant que les *ejidatarios* étaient soucieux de préserver la communauté, quitte à restreindre les ventes de terres avec les étrangers (Cochet, 2009). Certains auteurs (Hoffman, 1997) ont pu voir dans la réforme de 1992 la fin du système *ejido*, notamment à travers le fait qu'elle ne s'adressait qu'à l'aspect foncier du système, qui, comme indiqué précédemment, n'est qu'une des facettes de cette organisation rurale. Toutefois, les réponses des *ejidos* ont été multiples, et finalement, la réforme s'est souvent soldée par une prise d'autonomie des *ejidos* plus que par leur démantèlement, témoignant, ici encore, de l'importance de l'*ejido* dans le Mexique rural.

### **2.1.3.2 . La réponse des ejidos à la possibilité de privatisation**

Malgré la valorisation de la propriété privée induite par la réforme, le système *ejido* n'a pas disparu suite à cette dernière, et l'organisation communautaire persiste dans les *ejidos* qui en ont fait le choix. De Janvry et al (2001), indiquent néanmoins en quoi la réforme conduit à un affaiblissement des institutions locales : tout d'abord, elle favorise une gestion par les communautés plutôt que par l'État mais le rôle du président décline. Il ne peut désormais être élu que pour 3 ans sans renouvellement immédiat du mandat et ses devoirs sont largement administratifs. L'assemblée a aussi perdu du pouvoir avec l'individualisation des prises de décision sur les transactions des terres, les usages des terres, les décisions commerciales et l'accès aux services techniques et au crédit. Une transaction ne nécessite plus que la signature de deux témoins et la notification au RAN (registre agraire). Les conflits entre *ejidatarios* peuvent être directement

réglés avec *Procuradoria Agraria* sans en référer à l'assemblée et les assemblées ne sont tenues de se réunir que tous les 6 mois au lieu de tous les mois.

Toutefois, les conséquences de la réforme, ne peuvent pas être analysées de manière univoque. En effet, à travers une étude de terrain, De Janvry et al. (2001) indiquent que les conséquences de la réforme sur l'organisation communautaire sont surtout fonction du niveau de coopération antérieur à la réforme, préexistant dans les communautés. Ainsi, les communautés présentant déjà un haut niveau de coopération (présence aux assemblées, fréquence des assemblées sont des exemples de variables) ont vu leur coopération renforcée par les possibilités d'autonomisation offertes par la réforme. En revanche, les communautés moins structurées, moins organisées se sont trouvées être affaiblies par de tels changements. La privatisation des terres ne suscite donc pas un seul effet, logique et immédiat, ce dernier est circonstancié à l'environnement social de la communauté. Ici apparaît l'idée, essentielle pour la suite de notre réflexion, que face à une mesure législative, une norme exogène qui vient dessiner certains traits de fonctionnement des communautés, les *ejidos* ont une capacité d'adaptation, d'appropriation et de modulation de la norme pour l'intégrer dans un système endogène, et que cela reste notamment fonction des caractéristiques internes de la communauté. « *La coopération est désormais endogène à la volonté de la communauté* » (De Janvry et al, 2001)<sup>13</sup>.

Cette souplesse et la manière dont une pure création institutionnelle a su se mouler aux attentes et besoins locaux est également lisible à travers les conséquences de la prohibition des transactions foncières, puis de leur soudaine libéralisation. D'autres travaux de terrain sur la question (BOUQUET, 2009) illustrent la manière dont les *ejidos* ont mis en place un système de transaction foncière endogène. Comme déjà évoqué précédemment, bien qu'illégales, de nombreuses transactions foncières, informelles mais reconnues par les assemblées, avaient lieu avant la réforme. Ceci illustre l'adaptation locale à un système préconçu. Cette distance existant entre les injonctions législatives et les pratiques locales se lit également après la réforme. Sur le terrain d'étude, les ventes de terre après la réforme sont restées modérées (2,5% de la surface jusqu'en 1998) et surtout, la plupart des transactions n'ont toujours pas été enregistrées (60 à 70% des ventes). Alors que formellement les *ejidatarios* se déclarent être en adhésion totale avec les principes de PROCEDA, ce résultat est paradoxal. Les enregistrements de transactions proposés par la réforme sont des procédures nouvelles et complexes, il y a un réel manque d'information. De plus, une norme morale, condamnant les ventes de terre, persiste.

---

13« *Cooperation is now endogenous to community determination.* » (De Janvry et al., 2001 )

La réforme ne doit ainsi pas être lue qu'à travers les principes néolibéraux qu'elle convoque, mais doit être saisie à travers la manière dont elle a été appropriée par les acteurs locaux. Elle est ainsi une association entre des mécanismes communautaires et étatiques et plus qu'une opposition, il faut y voir une complémentarité. La possibilité d'engager des contrats avec le secteur privé notamment est un pas considérable pour le développement des entreprises forestières communautaires qui peuvent désormais vendre le bois à des scieries privées. Ce qui n'est pas pour autant sans conséquence sur de nombreuses dimensions communautaires des exploitations. Nous reviendrons sur ce sujet.

### **2.1.3.3 . Fonctionnement actuel d'un ejido**

De la même sorte qu'avant la réforme, l'*ejido* continue d'avoir ses propres organes de gouvernance bien que certaines de ses caractéristiques aient pu changer. Ces organes sont au nombre de trois. La première est l'assemblée, elle se réunit au moins une fois tous les 6 mois en présence des *ejidatarios*. Dans certains *ejidos*, les *posesionarios* ou *avecindados* sont autorisés à participer à l'assemblée, voire à exprimer leur avis ou voter. Les questions relatives aux parcelles d'usage commun, aux projets productifs, au règlement interne et à l'élection de la table directrice y sont traitées. Il n'y a pas de normes en termes de scrutin. La plupart des assemblées pratiquent un scrutin à la main levée. Les décisions sont prises à la majorité (sauf cas exceptionnel : deux tiers ou unanimité). Le commissariat *ejidal* (*comissariado ejidal*) est le second organe politique. Il est composé de 6 membres, élus tous les 3 ans sans possibilité de renouvellement immédiat du mandat, par l'assemblée. On y trouve ainsi un président, un trésorier, un secrétaire et leurs trois suppléants respectifs. C'est le corps exécutif de l'*ejido*. Enfin, le conseil de vigilance (*consejo de vigilancia*), composé de 6 membres élus également, fournit des comptes rendus sur les activités du commissariat *ejidal* devant l'assemblée. C'est une instance de régulation et de surveillance qui veille à ce que les actes du commissariat *ejidal*, soient conformes à la loi et au règlement de l'*ejido*. Il permet de maintenir un équilibre des pouvoirs. Les *ejidatarios* sont tenus de participer aux assemblées et les absences peuvent être sanctionnées par le règlement interne de l'*ejido* (amende, suspension des droits pendant un temps donné).

Outre cette vie politique locale, l'*ejido* dans certains cas, est caractérisé par une participation communautaire aux travaux d'entretien des espaces communs. Ceux-ci s'appellent les *faenas*. Régulièrement, les *ejidatarios* ou l'ensemble des membres (selon les communautés) se

réunissent pour mener à bien divers travaux : entretien des chemins, rénovation des bâtiments collectifs (école, église, salle de réunion), restauration de la forêt (élagage, reforestation, brèche coupe feu, traitements sanitaires). En général ces travaux ne sont pas rémunérés et sont obligatoires. Les membres de l'*ejido* sont donc impliqués moralement dans la vie communautaire, ne pas participer aux *faenas* c'est ne pas soutenir le maintien du dynamisme collectif.

L'*ejido* est donc une forme communautaire d'accès aux ressources naturelles, à travers un régime de propriété collectif combiné à des institutions locales de régulation. Pour le cas de la ressource qui nous intéresse, soit la ressource forestière, une étude de l'évolution sinueuse de la législation forestière mexicaine s'impose pour comprendre que l'autonomie des communautés vis-à-vis de cette ressource ne suit pas la même ligne directrice que les redistributions foncières et mettre en perspective les restrictions qui subsistent aujourd'hui en matière de gestion forestière communautaire. En effet, ce n'est que tardivement que les *ejidos*, ont pu légalement avoir des droits sur cette ressource considérée à part, sur leur propre terre. La forêt est donc à étudier distinctement des autres ressources naturelles et agricoles dans le processus de construction de la propriété sociale.

## **2.2 .      Législation forestière : d'une possession *de jure* à une propriété *de facto*, de l'autonomisation des communautés**

L'état fédéral et les États fédérés mexicains sont intervenus fréquemment dans le secteur à un degré plus important que pour les autres domaines ruraux (participation directe du gouvernement dans la coupe, contrôle des concessions et des droits des usagers, actions de régulations et stratégies de conservation). Toutefois les impacts de ces interventions ont été mis à l'épreuve par une ligne de conduite instable des politiques forestières mexicaines. En effet, en 78 ans, 7 lois forestières ont été décrétées avec une moyenne de 11 ans de vigueur par loi, ce qui n'a pas toujours laissé le temps de dégager des opportunités d'application, d'autant plus que les changements ont pu être très brusques, comme par exemple le tournant des années 1980 qui a vu des politiques néolibérales remplacer les politiques de « *masse et populistes* » des années 1970 (CABALLERO DELOYA, 2004)

Malgré ces errements, après une marginalisation des paysans vis-à-vis de la ressource

forestière (KLOOSTER, 1996), se dessine néanmoins une évolution du mode de tenure des forêts à la faveur de la propriété communautaire formelle puis effective. En effet, le processus de redistribution des terres de la réforme agraire engagée en 1920 ne s'est pas accompagné immédiatement d'une réappropriation du contrôle territorial communautaire sur les forêts. Ces dernières, considérées comme une ressource spécifique, ont connu des possibilités de gestion légales différentes de celles attribuées aux ressources agricoles classiques (champs, pâturages). Le processus d'appropriation a été plus long, et les politiques forestières successives se sont heurtées à de nombreux échecs. Ces derniers étant dus, selon CABALLERO DELOYA (2004) au fait que certaines politiques ont été :

- décrétées mais pas appliquées
- appliquées de manière insuffisantes
- restreintes par d'autres politiques sectorielles
- mise en vigueur de manière éphémère
- appliquées sans mécanisme de rétro-alimentation et d'évaluation des impacts.

Autant d'éléments qui peuvent expliquer les déficits de gestion contemporains abordés précédemment.

MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ (2005) vont même jusqu'à considérer que les politiques agraires et les programmes forestiers gouvernementaux non liés à la législation forestière ont été plus importants pour développer ce secteur que les quatre nouvelles lois forestières votées entre 1986 et 2003. Ils distinguent cinq périodes marquant l'évolution des politiques forestières mexicaines chacune caractérisée par un mode de propriété et d'accès aux ressources particulier:

- 1940-1972 : Les concessions aux compagnies privées et les bans forestiers
- 1972-1982 : Les concessions aux compagnies nationales
- 1982-1992 : La montée des entreprises forestières communautaires (EFC)
- 1992- 2002 : La mondialisation économique et les politiques incertaines
- 2003- présent : Le développement de politiques forestières innovantes dans le contexte de la transition politique.

Nous allons reprendre ce découpage temporel pour l'analyse des politiques forestières mexicaines.

## **2.2.1 . Contexte historique au XIX<sup>ème</sup> siècle**

### **2.2.1.1 . La privatisation des terres indigènes**

Au moment de l'indépendance en 1821, alors que la déforestation est déjà à l'œuvre sous la couronne espagnole dans les régions minières et à proximité de villes (SIMONIAN, 1995), des politiques libérales sont mises en place. L'investissement privé est alors considéré comme une solution suffisante pour la gestion forestière. Toutefois, le défi majeur que rencontrent ces politiques, qui selon KLOOSTER (1996) est le même défi que vont rencontrer les politiques néolibérales mexicaines 100 ans plus tard, est de trouver un moyen d'attirer l'investissement sur des propriétés collectives isolées du marché. La solution apportée est la privatisation.

Ainsi, en 1857, les *Leyes de Reforma de la Constitución Federal* modifient radicalement l'accès à la terre et aux ressources naturelles des communautés indigènes. L'intention est d'attirer l'investissement (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005) et de moderniser le pays. Dès la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et notamment à l'époque du porfirisme (1880-1911) les concessions privées sont le principal mode d'exploitation des forêts et elles couvrent un tiers des ressources forestières du pays (KLOOSTER, 1996). Les compagnies anglaises et nord américaines en sont les bénéficiaires pour la coupe de bois d'œuvre, la construction de route, de voies ferrées, dont le réseau passe de 769 à 24714 kilomètres à cette époque (SIMONIAN, 1995) et l'ouverture de mines. Il n'y a ainsi pas de régulation de l'accès à la terre. Cette politique qui de fait a créé une situation de libre accès a eu un impact considérable sur les forêts du Mexique central et du nord qui d'une part étaient livrées au secteur privé qui n'en prenait pas soin et d'autre part aux paysans dépossédés qui exploitaient la ressource pour survivre (KLOOSTER, 1996). La révolution est donc en grande partie menée par ce désir de récupérer les terres (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005).

### **2.2.1.2 . Révolution, redistribution et conservation**

Dès 1920, la révolution est suivie par une orientation conservationniste des politiques forestières visant la réduction de la déforestation. Miguel Angel de Quevedo (*cf encadré ci-après*) est le leader de cette conservation, qui à ses yeux ne peut être assurée qu'à travers une propriété publique de la forêt. Cela se traduit par une volonté de renforcer le contrôle gouvernemental à

travers une politique fortement centralisée comme cela est populaire à cette époque aux États-Unis. C'est ainsi que naît la première loi sur la forêt mexicaine du XX<sup>ème</sup> siècle. Celle-ci se manifeste à travers deux dimensions :

- augmenter la régulation des extractions
- restreindre sévèrement l'usage paysan de la forêt (parallèlement à la mise en place de la réforme agraire et de la redistribution collective des terres).

#### **Miguel Angel de Quevedo l'« Apôtre des arbres »**

Né en 1862 à Guadalajara il est formé en France par Louis Pasteur dont il apprend la démarche scientifique. À la fois ingénieur dans l'industrie et passionné de forêts, il illustre les contradictions existantes à l'époque du Porfirisme. Ses écrits révèlent son mépris d'une part pour les classes populaires qui, selon lui, échouent à percevoir la valeur de leurs forêts et d'autre part envers l'avidité consommatrice en arbres de certains industriels.

Quevedo a donné forme et a préservé plus d'espaces verts autour de Mexico que personne et a œuvré pendant 40 ans pour la conservation des forêts. Il a aidé l'organisation de la *Junta Central de Bosques* en 1908, première organisation dédiée à l'étude des forêts de la nation. En 1909, Quevedo fonde la première école de foresterie à Santa Fe, les professeurs sont français par manque de compétences locales Puis il crée la *Société de Foresterie Mexicaine* en 1922 composée de scientifiques aisés et éduqués qui ont mis en place l'agenda national pour les priorités en matière de foresterie.

L'insistance de Quevedo sur la conservation dans la protection des forêts lui a permis de former une législation importante (dont la loi forestière de 1926) fortement inspirée par les liens qu'il entretient avec les gérants de parcs américains. Ses conférences dans le monde entier lui permettent de rapporter des idées de gestion. La loi de 1926 avait été discutée par les membres de la société dès le début des années 1920 afin de régulariser la conservation, la restauration, la planification et l'usage des forêts tout en formant un personnel technique.

Il est le défenseur d'une gestion publique des forêts mais est également favorable à la distinction des compétences forestières et des compétences du ministère de l'agriculture. Ses convictions sont en complémentarité avec les priorités du président Cardenas désirant adopter les priorités des élites forestières. Face au conflit bureaucratique existant entre forestiers et ministère de l'agriculture il décide la création d'un département forestier autonome, le libérant ainsi des mandats du ministère de l'agriculture. Quevedo est nommé à sa tête (WAKILD 2011).

Pour caractériser cette loi, Klooster (1996) écrit «*Avec le département forestier, le gouvernement a créé une bureaucratie forestière conservacionniste et répressive.* »<sup>14</sup>

#### **2.2.1.3 . Réforme agraire et politique forestière**

Dans le cadre de la réforme agraire engagée sous la présidence de Lazaro Cardenas (1934-1940) 18% des forêts du pays ont été distribuées aux communautés. Le reste demeure propriété nationale ou privée. Toutefois, la politique agraire se concentre surtout sur le développement

14« *Under the Forest department, the government created a conservationist and repressive forest bureaucracy* »( Klooster 1996,1997)

agricole, et peu d'attention est portée au développement forestier. Certaines expériences communautaires existent néanmoins d'ores et déjà : le gouvernement soutient par exemple l'extraction communautaire de la résine dans les forêts tempérées du Mexique central.

Parallèlement à la mise en place de cette réforme agraire centrée sur le développement agricole, le système d'exploitation forestier mis en place est celui du *rentismo* : les arbres sont achetés aux paysans sur pied, à des prix infimes, les principaux acteurs de l'extraction sont donc des contractuels sous courts contrats (un an en général) définis dans le cadre de la loi forestière de 1926. Cette dernière affirme effectivement la stricte inaliénabilité des forêts communautaires et exige que l'exploitation soit de type coopérative. Mais d'après KLOOSTER (1996), les coopératives ne servaient que de prête noms cachant des relations de *rentismo* entre communautés et entreprises privées. Avec ce système les communautés sont dépourvues de tout contrôle concernant les volumes d'extraction autorisés, les prix. Ce système, excluant les propriétaires locaux des forêts s'est révélé être non seulement inefficace mais aussi agent de dégradation des forêts. Les contrats avec les communautés étaient inégaux et abusifs, et de nombreux cas de corruption des leaders des communautés ont été constatés. Ainsi, en 1950, 34% des forêts du pays sont épuisées, 44% sont sujettes à la coupe mais toujours exploitables, et 22% des forêts demeurent vierges. (Villaseñor 1956, cité par Klooster 1997:134 in MERINO PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005). Pour parler de ce système d'exploitation des ressources forestières fortement encadré par le gouvernement lors d'une redistribution communautaire des terres, DE JANVRY *et al.* (2001) parlent de « *propriété communautaire dirigée par l'Etat* »<sup>15</sup> et MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ (2005) considèrent quant à eux que les premières redistributions de terres forestières sont en fait des fictions, permettant de mettre en place des coupes sous contrats.

## **2.2.2 . Les concessions aux compagnies privées et l'établissement de bans forestiers ( 1940-1972)**

### **2.2.2.1 . La forêt sous les signes antagonistes de l'industrie et de la conservation : le contrôle étatique**

Le contexte des politiques forestières pour le Mexique dans les années 1940 est celui des

---

15 « *state-led community property* » De Janvry *et al* 2001

substitutions aux importations. Ainsi la dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits forestiers et la sous utilisation des forêts sont des problèmes qui, dans la logique du gouvernement nécessitent un changement radical. Une nouvelle loi forestière est établie en 1940. L'idée selon laquelle, l'usage des forêts domestiques, l'agriculture de subsistance et le *rentismo* sont les causes centrales de la détérioration des forêts, en est le moteur. Cette loi a deux dimensions contradictoires :

- La forêt est désormais placée sous le signe du développement industriel afin de garantir la fourniture en matière première à bas prix. Cette loi rétablit les concessions forestières afin d'encourager les investissements à long terme. Ainsi, 30 concessions sont offertes dans les forêts les plus riches : Chihuahua, Durango, Oaxaca, Chiapas, Quintana Roo, pour 25 à 60 ans. Parallèlement à ce mouvement d'attribution de concessions les régulations sont lourdes sur les usagers traditionnels de la forêt, alors que les concessions bénéficient du soutien de la force publique. Les communautés avaient pour seule option de vendre le bois aux concessionnaires ou de ne pas utiliser la ressource forestière. En échange, les communautés reçoivent une somme de l'agence agraire, mais pour en disposer, elles doivent avoir des projets d'investissements spécifiques approuvés. Selon Zabin (1992) (*in* DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003), beaucoup d'industrie du bois étaient inefficaces et dépendaient trop lourdement de la protection du marché, l'équipement était vétuste et les coûts de production très élevés.

- On est à l'heure du productivisme et pourtant le conservationnisme a une forte influence. En effet, les années 1950 ont vu l'établissement de bans forestiers notamment dans les régions forestières de faible intérêt économique. Cela a eu pour conséquence de rendre illégale pour les communautés la récolte de bois dans leurs propres forêts. Ainsi en 1958, 32% de la forêt du territoire est affectée par les bans (HINOJOSA ORTIZ, 1958:44).

Parallèlement à ces deux innovations, le *rentismo* se maintient dans les relations entre communautés et entreprises privées. Les cas reportés de violence, de corruption, d'abus de pouvoir sont nombreux (HINOJOSA ORTIZ, 1958 ; CALVA TELLEZ *et al.* 1989:13), les *ejidos* ne recevaient que 5% des bénéfices selon KLOOSTER (1996). Ainsi, d'une part les *ejidos* n'avaient pas accès au capital et aux compétences nécessaires pour se convertir en producteurs forestiers, et d'autre part, les contrats légaux d'un an pour les entreprises privées ne favorisaient pas la protection de la ressource. Cette difficulté double n'a fait que renforcer la déforestation. À cette époque, les paysans sont comparés à « *une armée interminable de fourmis saccageant une richesse nationale* » (BELTRAN 1964:77 *in* MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ,

2005) et les petites entreprises forestières étaient vues par l'opinion publique comme des « *talamontes* » (nom donné aux bandes de coupes clandestines) (KLOOSTER, 1996). Au-delà de cette apparente contradiction entre bans forestiers et développement économiques du secteur, ce qui s'illustre par cette période c'est la centralisation du contrôle sur les forêts et la perte des droits pour les paysans (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005).

### **2.2.3 . 1972-1982 Les concessions aux compagnies nationales**

#### **2.2.3.1 . Colonisation agricole et déforestation**

L'expression du ressentiment des paysans augmente, elle est le résultat de décennies de décapitalisation productive. En réponse, la réforme agraire est relancée. Dès 1975, 65% des forêts du pays sont la propriété de communautés paysannes. Toutefois, peu d'investissements permettent aux communautés de gérer leurs forêts, alors que la priorité est donnée à l'agriculture et l'élevage .

Ainsi le *National Livestock Program et Comición Nacional de desmontes* (PRONADE 1970-1976) donnent des subventions pour défricher les forêts. Les politiques de colonisation encourageant les fermiers à aller s'installer dans les régions tropicales pour soulager le Mexique central surchargé ont conduit à défricher 80% des forêts pluviales humides du pays. Dans les années 1970, le taux annuel de déforestation est de 1,5 million d'hectares (Toledo, 1992). Caballero (2004) analyse ces programmes comme constitutifs d'une contradiction politique interne freinant la mise en place de la conservation des forêts. Ainsi, l'application de la politique forestière est restreinte, empêchée ou annulée par d'autres politiques sectorielles. Le *Programa Nacional de Desmontes* (PRONADE 1970-1976) visait à faire avancer le front agricole mais les sols se sont révélés être improductifs. Dans ces programmes le bois de valeur commerciale était extrait dans le cadre de concessions, puis la terre était attribuée aux bénéficiaires du programme pour la mise en place d'une agriculture intensive et permanente. Cette politique accompagnée de la pratique de « *roza-tumba-quema* » (agriculture sur brûlis itinérante) a conduit à la disparition d'une partie importante de la ressource. Ces programmes sont complétés par une politique de modernisation rurale, les investissements se font à grandes échelles : barrage, autoroutes, construction de routes rurales, mise en place de la révolution verte. De plus, les subventions pour favoriser l'accès aux

engrais, herbicides, semences améliorées permettent à beaucoup de communautés de cultiver des terres marginales, comme les versants forestiers. La conséquence est l'augmentation des taux de déforestation dans le Mexique central et du sud.

### 2.2.3.2 . *Le double échec de la centralisation de l'accès aux forêts*

Ces politiques se sont soldées par un double échec. Tout d'abord, alors que les bans forestiers ont échoué à protéger la forêt, ils ont sérieusement affecté la richesse des paysans et des producteurs de bois à petite échelle, tout en augmentant le taux de coupe illégale. En marginalisant les propriétaires traditionnels des bénéfices de l'usage de la forêt, et bloquant leur capacité de régulation, les bans forestiers ont créé un scénario d'accès libre à une ressource. Second échec : les concessions n'ont pas rempli l'objectif de combler le déficit commercial de produits forestiers. Face à ces deux échecs, la réponse officielle a été de centraliser la gestion du secteur forestier, par le biais d'un contrôle étatique direct sur les activités forestières.

**Le rôle de PROTIMBOS dans l'histoire forestière de l'État de Mexico :** Dans la région du Nevado de Toluca, de 1940 à 1970, il y avait un ban forestier et dans l'État de Mexico, la papeterie San Rafael avait des concessions sur les forêts. La propriété sociale existait mais les gens n'avaient pas la faculté de mettre en place eux-mêmes une exploitation. En 1970, le ban forestier a été levé et PROTIMBOS créé. PROTIBOS est un exemple d'organisme public créé à partir de la loi forestière de 1960. Le but était de mettre en place la gestion et l'exploitation des forêts. La participation des communautés était relative. L'entreprise employait des gens des villages mais amenait également son propre personnel jusqu'aux années 1990. Un ancien ouvrier d'Agua Bendita, employé par PROTIMBOS témoigne : « *tous les revenus allaient dans les poches du gouvernement et Protimbos nous donnait un peu ce qu'il voulait. Ils apportaient des gens venant de l'autre côté pour venir travailler dans les forêts* » (Don Manuel Colin, entretien 2014). PROTIMBOS travaillait également dans l'Aire Protégée mais seulement pour l'assainissement, l'extraction de bois mort et malade. L'exploitation légale n'était pas possible. Ce qui existait était seulement de l'exploitation illégale.

En 1990 PROTIMBOS a été supprimé et à la place PROBOSQUE a été créé. La philosophie était nouvelle : elle se concentre sur le développement et la protection des ressources forestières. La raison qui a été donnée pour justifier ce changement était le fait que PROTIMBOS était trop corrompue, mais en fait ce changement correspondait à un changement de politique forestière générale. Jusqu'en 1990, la question forestière était une question gérée au niveau des États. Mais lors du Congreso Forestal Mundial, il y a eu un changement dans le schéma d'administration : conjointement à l'ouverture économique dans le cadre de l'ALENA il a été décidé que la foresterie devait être plus compétitive et intégrer plus la participation des propriétaires des ressources. Cela est la vraie raison du changement. L'organisme de l'État exerce désormais seulement un contrôle en légalité.

*Sources : entretiens avec un ancien employé de PROTIMBOS Ing. Brito (2014) et un ancien ouvrier issu d'un ejido Don Manuel Colin (2014)*

Suite à une nouvelle loi forestière de 1960, les concessions deviennent propriété publique et sont attribuées à des organismes publics décentralisés au niveau des états fédérés (cf encadré ci-

*dessus*). À la fin du gouvernement d'Echeverria (1976), il existe 26 entreprises forestières publiques dans les forêts de Durango, Guerrero, Chihuahua, Nayarit, Jalisco, Quintana Roo, Chiapas, Oaxaca. Celles-ci jouent un rôle majeur dans la production de bois fin 1970. Ici encore, les relations avec les propriétaires sont conflictuelles : les salaires sont infimes, le *derecho de monte* qui est la somme payée par les organisme aux propriétaires est souvent inapproprié, des cas de chantage et de corruption sont rapportés (HALHEAD, 1984). Ni les ressources financières allouées à ces organismes publics, ni les capacités techniques, ni la sécurité garantie des concessions n'ont permis de convertir les concessionnaires en bons administrateurs (KLOOSTER, 1996).

### **2.2.3.3 . Mécontentement paysan et création des « *empresas forestales comunitarias* »**

Face à cette politique, le mécontentement paysan s'élève. En réponse à cela, le secrétariat de la réforme agraire (SRA) et des forestiers encourage la participation des *ejidos* et des communautés dans le secteur forestier. Une étape importante dans l'appropriation des ressources forestières par les communautés est franchie avec la création des EFC (*empresas forestales comunitarias*- entreprises forestières communautaires) à travers la création du FONAFE (Fonds national pour le développement des *ejidos*) qui se charge d'organiser les EFC en tant que fournisseuses des entreprises nationales (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005) Dans 56% des 135 EFC concernées, des scieries sont installées, cela représente un pas important dans l'intégration verticale de la filière. L'objectif politique est de développer les capacités forestières des paysans. Toutefois le poids de la bureaucratie rurale est maintenu à travers le SRA et la banque de crédit rural. Ainsi dès le milieu des années 1970, 257 groupes agraires avaient reçu un soutien financier pour le développement d'activités forestières et 1046 communautés ont été intégrées dans les unions de foresterie régionale promues par le SRA (Klooster, 1997).

Mais les ressources octroyées aux communautés sont en général pauvres et les bureaucrates restent le moteur des créations d'EFC : il y a ainsi un fort contrôle organisationnel, technique et administratif. Les communautés bénéficient d'une reconnaissance gouvernementale, elles sont considérées comme les vraies propriétaires mais le rôle de ces institutions reste ambigu. MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ (2005) indiquent que ces mêmes institutions gouvernementales exercent un contrôle direct important sur ces ressources et que dans certains cas

elles s'approprient la plupart des bénéfices. Le droit de propriété est alors *de jure* existant mais *de facto* déficient. Dans le cas des EFC, des permis annuels sont requis, et tous les arbres coupés doivent être marqués. Il est obligatoire d'employer des forestiers professionnels et cela est au-delà des moyens de la plupart des communautés. De plus, du point de vue légal, il n'y a pas de différenciation entre l'usage paysan et l'usage industriel. KLOOSTER (1996) va même jusqu'à parler de « *tutelle despotique* ».

## **2.2.4 . La montée des entreprises forestières communautaires (EFC) (1982-1992 )**

### **2.2.4.1 . L'émergence du soutien institutionnel aux EFC**

Le manque de matière première dans les entreprises d'État fait naître l'idée qu'augmenter le contrôle des paysans sur leurs ressources est une stratégie viable pour augmenter la fourniture en bois. Au sein du SARH (*Secretaria de Agricultura y Recursos Hidraulicos*), la DGDF est créée (*Direccion General de Desarrollo Forestal*) en 1973. Celle-ci propose de soutenir le développement des EFC, mais rencontre l'opposition de tous ceux qui ont des liens avec les entreprises d'État (marchands de bois, ingénieurs forestiers, et gouverneurs d'État). Les premières tentatives ont lieu dans les régions qui avaient été soumises à des bans forestiers et où le coût de levée de ces bans est faible : Chinahuapan (état de Puebla), Zacualtipan (Hidalgo), Hueyacocotla, Zongolica, Xofre de Perote (Veracruz), Tlaxco, Tlaxcala et Valle de Bravo (Mexico). Notre terrain d'étude pour ce travail se trouve dans la dernière région citée Valle de Bravo, ce qui explique la précocité de la mise en place d'une EFC à Agua Bendita (1981). Toutefois, cette volonté se trouve freinée par le manque d'assistance technique et de formation, l'accès limité aux machines, la détérioration forestière, le contrôle du marché du bois par les contractuels. La réussite de certaines communautés illustre néanmoins le potentiel de la foresterie communautaire. Par exemple, le *Puebla Plan*, pour les communautés de la région de Puebla, a permis l'extension des permis de coupes à 52 *ejidos*, dont certains gèrent leurs forêts depuis les années 1970.

Les années 1980 sont marquées par une forte instabilité en termes de lois forestière, 4 nouvelles lois ont été promulguées en 17 ans. Malgré cela, beaucoup de communautés, soutenues par la DGDF et à la faveur des politiques agraires, de l'activisme populaire, et non de la législation

forestière (BARTON BRAY, ANTINORI, et TORRES-ROJO, 2006) décident de reprendre le contrôle sur leurs ressources en s'opposant à la réactivation des concessions sur leurs terres. La DGDF leur fournit assistance et formation. Plusieurs centaines d'EFC sont établies sans que le cadre légal n'ait changé. Dans certains cas, elles ont également réussi à renforcer leur organisation et à incorporer dans leur organisation traditionnelle de nouveaux éléments afin d'améliorer la planification, le financement, la comptabilité et le paiement des taxes. Le revenu et les emplois locaux forestiers ont augmenté et certaines ont réussi à réunir assez de capital pour acquérir les machines. Dans beaucoup de communautés, ont été mis en place des moyens pour conserver la forêt (la surveillance contre les coupes illégales, les maladies et les incendies) ce qui n'a jamais eu lieu là où la foresterie n'est pas communautaire. (ALATORRE FRENK, 2000 ; BRAY, 1991 ; BRAY et MERINO-PEREZ 2002, MERINO-PEREZ 1997, 2002 ; PROCYMAF-SEMARNAP 2000).

#### ***2.2.4.2 . Un fort encadrement technique maintenu***

Toutefois, l'autonomie des communautés reste fortement restreinte, la SARH fournit directement des services techniques forestiers alors que la SRA impose une série de conditions, dont l'existence de fonds d'épargne. Ces interventions ont un visage paternaliste, mais pour beaucoup de communautés, le SRA et SARH sont les seules formes d'assistance extérieure disponibles. Ces changements légaux et cette réappropriation des ressources sont le fruit de plusieurs mouvements conjoints :

- les politiques de réforme agraire
- la lutte des communautés pour retrouver le contrôle sur leurs ressources
- la volonté d'un groupe de travail gouvernemental réformiste
- l'existence de conseillers indépendants convaincus de la viabilité de la gestion forestière communautaire.

Ainsi en 1992, 40 % de la production nationale de bois et 15% du bois transformé viennent des communautés alors qu'en 1979 la production communautaire de bois n'était que de 17% (KLOOSTER, 1996). Ces chiffres doivent néanmoins être nuancés dans le sens où la production nationale de bois est en baisse de 1982 à 1992 (DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003) .

### **2.2.4.3 . Reconnaissance du droit des communautés locales à gérer leurs ressources**

Enfin, en 1986, les concessions forestières sont abolies sous la présidence de Miguel de la Madrid (1982-1988), système obsolète dans une époque néolibérale et l'on reconnaît le droit des communautés locales à gérer leurs ressources. Le titre de fournisseur de services techniques forestiers leur est donné et pour la première fois, les communautés sont considérées comme des acteurs centraux au sein du secteur, elles peuvent donc employer leurs propres ingénieurs forestiers pour le développement de plans de gestion alors qu'avant cela c'était le monopole de l'État.

Cette évolution est contemporaine du renforcement du mouvement conservacionniste urbain en alliance avec des groupes écologiques internationaux. De réserves de biosphère sont établies pour dépasser les limites des parcs nationaux, les mesures de conservation et d'usage durable des ressources y sont encouragées et la propriété traditionnelle forestière reconnue, mais en réalité, elles privent quand même les usagers de l'accès aux ressources (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005).

### **2.2.4.4 . La mise en place de l'EFC à Agua Bendita**

Dans le cas de l'*ejido* Agua Bendita qui nous intéresse, l'EFC a été mise en place de manière très précoce. En effet, dans la chronologie établie ci-dessus, la création de l'EFC (1981) se situe avant la reconnaissance officielle du droit des communautés à gérer leurs ressources. Le président actuel d'Agua Bendita, Don Manuel Colin, aujourd'hui âgé de 71 ans et à l'origine de la lutte pour la mise en place de l'EFC dans son *ejido* raconte :

*« Nous avons suivi une formation donnée par le secrétariat de la réforme agraire et l'idée de créer une union des ejidos nous est venue. C'était une démarche politique, pour obtenir une force et un pouvoir de représentation. A cette époque, en 1981, le projet concernait 4 ejidos : San Bartolo Amanalco, San Juan Amanalco, El Capulin et Agua Bendita.. Nous avons commencé à nous organiser. À cette époque c'était l'entreprise de l'État de Mexico [PROTIMBOS] qui dirigeait tout. Les conseillers techniques étaient également ceux du gouvernement. La lutte a alors commencé, cela a été difficile, il nous fallait réunir des documents administratifs qu'on avait perdu. On a eu l'appui du secrétariat de la réforme Agraire. Il a fallu 4 ans de lutte pour nous organiser ».*

## **2.2.5 . La mondialisation économique (1992-2002)**

### **2.2.5.1 . Mondialisation économique et concurrence des importations**

En 1986, le Mexique rejoint le GATT et augmente ses importations de produits forestiers. Ce brusque changement économique induit une compétition forte pour les communautés face au bois à bas coût. Durant cette période les politiques sont majoritairement tournées vers le secteur privé et les investissements dans la foresterie communautaire restent limités. Sous la présidence de Salinas de Gortari (1988-1994), il existe une volonté forte de créer un marché des terres agricoles afin d'encourager des investissements plus importants dans le monde rural. Cela est appuyé par les Plans d'Ajustements Structurels et une « *contre réforme agraire* » (COCHET, 2009). Ce mouvement fragilise le système *ejidal* mais marque également la fin du contrôle de la SRA sur les communautés paysannes, c'est la fin des interventions étatiques. Les subventions à la consommation et les programmes sociaux sont favorisés face aux investissements productifs.

### **2.2.5.2 . La fin de 72 ans de redistribution foncière**

Cette contre réforme agraire est marquée par la procédure PROCEDA encadrant la privatisation des *ejidos*. Elle modifie ainsi la place des terres forestières en leur sein. En effet, si les *ejidos* sont privatisés, alors la ressource forestière et les terres forestières reviennent à l'État (article 59). Le risque étant le suivant : que les communautés diminuent le couvert forestier illégalement pour augmenter les surfaces privatisables mais cela n'a pas eu lieu (MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005). Pour encourager de meilleurs investissements dans la foresterie la loi autorise en parallèle les *ejidos* à former des associations pour 30 ans maximum pouvant contrôler jusqu'à 20 000 hectares. Cette loi, bien que visant la concentration des terres, et la création d'un marché des terres capitalistes a parallèlement renforcé la propriété commune. En effet, ces associations sont désormais moins dépendantes du SRA. On passe selon MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ (2005) d'une « *gestion forestière communautaire dirigée par l'État à une gestion forestière communautaire dirigée par les communautés* »<sup>16</sup>.

---

16« *state-led to community-led community forest management.* »

### **2.2.5.3 . L'ouverture au secteur privé et à la concurrence et les enjeux de formation**

La nouvelle loi forestière de 1992 quant à elle, joue un rôle en termes de promotion du secteur privé et concerne surtout les plantations, 250 millions de pesos leur sont accordées alors que le soutien à la gestion forestière mobilise seulement 24 millions de pesos (Madrid y Pare *in* MERINO-PEREZ et SEGURA-WARNHOLTZ, 2005). Elle vise à coordonner les politiques forestières avec les politiques économiques. Elle autorise les communautés à librement accéder au secteur privé pour des services forestiers techniques, ce qui était auparavant contrôlé par la SARH. Cette libéralisation conduit à une détérioration de la forêt. En effet dans la loi il n'y a pas de critère de qualité minimum pour guider la gestion forestière. Le prix est donc devenu le facteur principal dans la recherche d'assistance technique. De plus, selon les travaux de Klooster (1996) contemporains de la réforme, cette dernière ne saurait être accompagnée de réussite que si elle est renforcée par des investissements sociaux dans la capacitation et une assistance technique aux communautés. Le risque est sinon de se retrouver dans des situations telles que le *rentismo* c'est-à-dire dans une situation où les communautés, n'ayant pas les capacités de mettre en œuvre les différentes étapes de coupes, font appel à des entreprises privées auxquelles elles vendent le bois sur pied.

Pour continuer dans sa lancée d'ouverture économique, le Mexique signe en 1994 son entrée dans l'ALENA (Accord de Libre échange nord américain). Cela conduit à une inondation du marché par du bois peu cher venant des États-Unis, du Canada et du Chili et crée de réelles difficultés pour les petits producteurs. Leur viabilité économique est due plus à des mesures macroéconomiques qu'aux investissements sur des capacités réelles. Vient ensuite la présidence d'Ernesto Zedillo (1994-2000) durant laquelle les ressources attribuées au développement rural sont de moins en moins importantes. En effet, elles passent de 6,6% à 3,8% des dépenses publiques et le salaire des producteurs ruraux baisse de 70% sous sa présidence (Le Jornada 2/09/2000).

#### **2.2.5.4 . La mise en place d'un soutien institutionnel aux foresteries communautaires**

Le SEMARNAP (*Secretaria del Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca*) est également créée par son administration. Celui-ci est responsable du secteur forestier et sa volonté est d'augmenter la sensibilisation à l'environnement. L'usage des ressources doit garantir la conservation, augmenter le rôle de la foresterie dans le développement économique et augmenter la qualité de vie des paysans. En même temps, alors que le Mexique se trouve face à une crise financière de remboursement de la dette publique (1994), le gouvernement participe aux Plans d'Ajustements Structurels et met en place des coupes dans les investissements ruraux, il n'est donc pas capable de tenir ses engagements. Par exemple, en 1998, il y avait seulement 150 inspecteurs, basés dans les capitales des états fédérés, en charge de la surveillance de toutes les forêts du pays.

En 1997, une nouvelle loi forestière est mise en place, résultant de l'initiative de différents acteurs : *ejidos*, ingénieurs, secteur privé et SEMARNAP visant à introduire un contrôle sur l'industrie forestière et le transport du bois, mais les activités continuent de dépasser le niveau autorisé. La SEMARNAP met en place deux programmes dans le cadre de cette loi :

- Programa de Desarrollo Forestal PRODEFOR
- Programa para Conservacion y Manejo Forestal PROCYMAF

Ces programmes reçoivent des ressources limitées ce qui minimise leur impact. Par exemple en 2000 le budget combiné de PRODEFOR et PROCYMAF était inférieur à 300 millions de pesos. PRODEPLAN en revanche qui fournit des subventions pour les plantations commerciales recevait un budget bien plus élevé.

Le caractère innovant de PROCYMAF a débuté en 1996 dans l'État de Oaxaca dont 90% des forêts était sous contrôle communautaire, et où on comptait de nombreux cas de réussite d'EFC. Ce programme part du postulat que la dégradation des forêts est due à des politiques inadaptées et que les enjeux sont en lien avec le développement rural, social et économique. Il s'agissait donc d'améliorer les conditions de vie locale (SEMARNAP-PROCYMAF, 2000:101-102). PROCYMAF est impliqué dans l'assistance technique, la formation, le soutien pour la planification de l'usage du sol. Il s'agit donc de renforcer le capital social des communautés. Il aide les communautés à améliorer leur accès au marché, à travers des études de marché, des projets d'écotourisme, la certification des forêts etc.. Ainsi pour l'État de Oaxaca, le travail de PROCYMAF et PRODEFOR a eu pour conséquence l'augmentation de 62% de la production de

bois, de 89% de la production de produit non ligneux, 78% de communautés de plus ayant des plans de gestion forestière, 33% d'emplois en plus créés dans le secteur forestier et 283% de croissance des revenus communautaires liés à la foresterie (SEMARNAP, 2000).

Le fait de considérer les communautés rurales comme des acteurs centraux en termes de conservation, et de renforcer leur rôle dans ce domaine, va conduire les politiques à reconsidérer les droits et les besoins de ces communautés dont l'intérêt en tant que propriétaires réside dans la préservation des ressources et services environnementaux.

### ***2.2.6 . Le développement de politiques forestières innovantes dans le contexte de la transition politique.(2003-présent)***

A partir des années 2000 et sous la présidence de Vincente Fox (2000- 2006) le Mexique connaît une récession économique sévère notamment pour les producteurs paysans, dont le profit diminue dans un contexte de libéralisation du marché. Même les producteurs de bois les plus performants ont des coûts de production supérieurs aux autres pays. Un plan National Forestier (*Plan Nacional Forestal*) est mis en place pour 5 ans de 2001 à 2006. La structure bureaucratique est modifiée et le programme se concentre sur le secteur en y prêtant une attention particulière et des ressources nouvelles. Ce plan insiste sur la riche biodiversité du Mexique et reconnaît les expériences positives de la gestion communautaire. Pour la première fois un texte officiel fait référence à la contribution des communautés pour la gestion forestière durable.

Témoin de ce regain d'attention pour le secteur forestier, la création de la CONAFOR (*Comisión Nacional Forestal*) a lieu en 2001. Elle dépend du SEMARNAT et est responsable de la promotion et conservation des forêts du pays, c'est-à-dire de toutes les activités sauf la régulation forestière qui reste dans les mains du SEMARNAT. La CONAFOR a également pour objectif la décentralisation des décisions politiques vers les États. Elle continue de travailler avec les programmes mis en place par le SEMARNAT (PRODEFOR, PROCYMAF et PRODEPLAN).

Quelques changements ont lieu :

- Le budget de la PROCYMAF augmente et s'étend à d'autres États.
- PRODEPLAN (plantations commerciales) bénéficie plus à des petits propriétaires. Ainsi de 2001 à 2002 le nombre de projets financés par PRODEPLAN passe de 58 à 758 et de 59

000 hect à 197 000 hect. En ce qui concerne la participation des communautés : 15% d'entre elles sont bénéficiaires de PRODEPLAN en 2000 et 85% fin 2002 (CONAFOR, 2003)

- PRODEFOR évolue également. Ses règles opérationnelles ont été discutées avec des acteurs sociaux et on voit l'introduction de nouvelles pratiques : incendies de petites échelles, fournir des financements aux EFC pour acquisition de scieries etc...

-----

## **Conclusion chapitre 2**

Si l'on s'en tient aux terres agricoles, le Mexique, à travers un large processus de redistribution foncière a fourni aux communautés paysannes les clés de la gestion communautaire de leurs ressources. Toutefois, l'analyse de la législation forestière mexicaine au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, résumée dans le schéma suivant (*cf schéma 4*) montre que les possibilités d'une gestion forestière communautaire ont été beaucoup plus restreintes. La forêt, cristallise des enjeux particuliers. Elle est porteuse d'une ressource de valeur économique et écologique, le bois, et l'attribution de sa gestion aux communautés a été à maintes reprises freinée par le gouvernement mexicain et les pressions du secteur privé.

En effet, comme l'illustre le schéma n°4, les acteurs de l'exploitation forestière ont été successivement privés et publics, oscillant d'une idéologie productive à une autre en manquant toujours un acteur central : les communautés, propriétaires légitimes des ressources. De cette inconstance et de ses conséquences sur l'état de la ressource, naît l'idée selon laquelle le mode de tenure de la terre est un élément clé pour comprendre la manière dont s'est construit le secteur forestier mexicain.

C'est en ce sens que malgré la production abondante de lois forestières, ce sont les lois agraires qui ont constitué le principal cadre législatif pour l'accès aux ressources forestières au Mexique, d'où l'intérêt d'aborder les questions de gestion forestière sous l'angle de la propriété. BARTON BRAY, ANTINORI, et TORRES-ROJO (2006) considèrent en ce sens que c'est la réforme agraire qui a fourni un gabarit pour la mise en place d'organes de gestion tels que les EFC alors que les législations forestières ont été instables, promues par des acteurs aux objectifs variés. Cela montre le rôle que peut jouer le mode d'accès à la terre, la propriété foncière, dans la construction de l'accès à une ressource donnée.

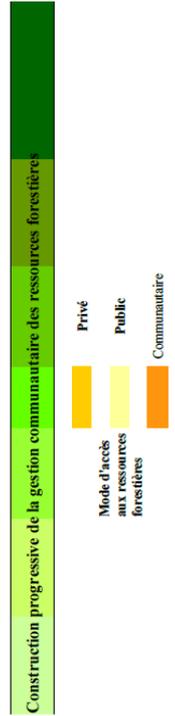
Sont maintenant réunies les conditions législatives permettant d'autoriser d'une part les contrats entre *ejido* et secteur privé (ingénieur forestier, entreprises de coupe), et d'autre part la mise en place de gestions forestières communautaires. Ainsi, aujourd'hui, alors que la gestion forestière communautaire bénéficie d'un statut officiel, reconnu et soutenu, il s'agit de comprendre quelles sont ses réussites et ses réponses face aux impasses qu'ont rencontrées les autres modes de gestion mis en pratique antérieurement (rentismo, entreprises d'Etat, concessions privées). Réussites et réponses que nous allons tenter d'aborder à travers l'étude d'un cas de réussite, l'exploitation forestière communautaire de l'*ejido* Agua Bendita. Cette étude s'appuie notamment sur la théorie formulée par le mouvement de recherche portant sur les communs dont nous allons expliquer les positions dans le chapitre suivant.

Feuille1

	1857	1920	1926	1930	1940	1950	1960	1970	1973	1986 GATT	1992	1994 ALENA	1997	2000	
Lois Forestières		live loi forestière	Loi forestière		Loi forestière: développement industriel		Loi forestière		Création DGDF	Loi forestière	Loi forestière		Loi forestière: PROCYMAP	Plan National Foraster Creation COVAFOR	
Lois de réforme agraire	Leyes de Reforma de la Constitución Federal	Débat de la réforme agraire: redistribution des terres					Loi forestière (2)	Relance des distributions: priorité à l'agriculture, colonisation	Encouragement participation des ejidos dans le secteur forestier		réforme de l'article 27	Baisse des ressources pour milieu rural			
Droit d'accès aux ressources	Concessions privées	Public, restrictions d'extraction pour les paysans	Renfismo contractuels et courts contrats (1 an)		Concessions forestières établies/ pas de droits d'accès dans les baux forestiers			Concessions publiques: Communauté sous contrôle étatique, maintien du <i>rentismo</i>	Abolition des concessions, Propriété privée ou communautaire	Communautaire: privé ou national	Promotion du secteur privé et plantations		Contrôle Etat sur Industrie et transport du bois	Ejidos, acteurs centraux	
Autonomie des ejidos	Terres spoliées et privatisées	Terres redistribuées pas de contrôle sur les ressources forestières	Contrats, inégaux, pas de contrôle sur l'extraction et les prix.		Mécontentement: création des EFC maintien contrôle étatique bureaucratique mais reconnaissance légale	dépossession des droits d'accès pour ressource de subsistance		Intégration horizontale progressive sans autonomie technique	Reconnaissance du droit à gérer leurs ressources	Fin redistribution, Propriété des terres. Accès au secteur privé	Fin contrôle de la SRA économiques, compétition technique	Difficultés économiques, compétition	Programmes de soutien -capacitation accès au marché	Reconnaissance des expériences positives	
Caractérisation des politiques en vigueur	«Bureaucratie forestière conservacionista et repressive» (BARTON BRAY et al., 2005)	«Bureaucratie forestière conservacionista et repressive» (KLOOSTER, 1996)	«state-led common property» (DE JANNVRY et al., 2001)		«Centralisation du contrôle» (BARTON BRAY et al., 2005)			«Contradiction politique interne» (BARTON BRAY et al., 2005)						« Les acteurs centraux de la filière deviennent innovantes » (BARTON BRAY et al., 2005)	Reconnaissance
Etat des ressources				1950 : 34% des forêts sont épuisées		1975 : 65% des forêts sont propriété des paysans 1970 : taux annuel de déforestation 1,5 mill' d'hectares									Etat de Oaxaca PROCYMAP + 78% des communautés avec un plan de gestion

Figure n°5: la construction progressive de l'accès communautaire aux ressources forestières mexicaines

Evolution des législations forestières et agraires mexicaines au XXème siècle : la construction progressive de l'accès communautaire aux ressources forestières



## 3 . Chapitre 3 : La théorie des « communs » et son utilité pour la gestion forestière communautaire

### 3.1 . La tragédie des communs et les échecs de sa mise en application

#### 3.1.1 . *La tragédie des communs et l'ouverture d'un nouveau champ de recherche*

En 1968, paraît un article intitulé *La tragédie des communs*, au titre et au contenu provocateur. Il ouvre la voie à un débat sur la gestion de ressources environnementales dont les bénéfiques sont considérés comme communs à toute ou partie de l'humanité, que nous appellerons ici *communs* (traduction du concept issu de la littérature anglophone « *commons* »). Un commun peut donc tout autant faire référence à un pâturage partagé par plusieurs bergers, à une rivière dont les eaux sont utilisées pour l'irrigation par plusieurs agriculteurs ou à l'atmosphère de la planète Terre polluée et respirée par tous. Cet article, écrit par Garrett Hardin est donc le point de départ de l'ouverture de tout un champ de recherche désirant faire valoir une troisième voie dans la gestion des ressources environnementales entre la libéralisation, c'est-à-dire la gestion privée ou particulière, et la nationalisation, c'est-à-dire la gestion par les gouvernements centraux. En effet, c'est à travers une opposition, ou du moins une réévaluation des théories défendues dans l'article de Hardin que se constitue le champ de recherche des *communs*. Ainsi, il est important, avant d'entrer dans la théorie à proprement parler défendue par ce champ de recherche, d'exposer la théorie contre laquelle il s'est construit et qui est aujourd'hui devenue un concept central en écologie humaine et études environnementales, la théorie de la tragédie des communs (Dietz *et al.* 2002).

Le titre de l'article est immédiatement évocateur. Il fait écho aux préoccupations environnementales émergentes de l'époque qui est contemporaine, par exemple, de la parution du livre de Rachel Carlson *Silent Spring*, paru en 1962 et portant sur les conséquences des pollutions liées aux pesticides. De ces préoccupations environnementale et des théories de Hardin, découle une inquiétude voire un catastrophisme. L'idée selon laquelle, les *communs* ou les ressources environnementales dont les bénéfices et l'utilisation sont collectifs sont en proie à un processus d'épuisement voire de destruction inévitable, émerge. Ce processus est étroitement lié à l'accroissement de la population et l'amélioration de ses conditions de vie qui favorise sa croissance exponentielle. Tant que le problème de la population ne se pose pas, le problème des *communs* ne se pose pas. L'usage de ces derniers est en effet régulé par le maintien d'une population inférieure aux capacités de rendement de la ressource considérée. En revanche quand la population devient plus importante que les capacités de production de la ressource, le problème de l'épuisement se pose.

Toutefois, la tragédie des communs ne se résume pas à une question démographique, cette dernière se trouve couplée à un problème de comportement humain. L'auteur prend ainsi l'exemple d'un pâturage, ouvert à tous et donc accessible à un ensemble de bergers. Il part du principe que chaque individu, tente, face à cette ressource partagée, d'en tirer un profit personnel maximum. Ainsi, imaginons que chaque bête ajoutée rapporte + 1 à son propriétaire alors que les préjudices du surpâturage causés par une bête supplémentaire concernent tous les bergers. Ces préjudices sont donc divisés par le nombre de bergers utilisant la prairie et sont égaux à une fraction de -1 (par exemple, -0,1 dans le cas où le pâturage est utilisé par 10 bergers). Ainsi, chaque berger met le nombre le plus important possible de tête de bétail sur le pâturage afin de maximiser les profits qu'il peut en retirer. La tension entre cette volonté d'accroître indéfiniment le bétail et la présence d'un pâturage limité est le point sur lequel insiste l'auteur : « *L'homme est prisonnier d'un système qui l'encourage à accroître son troupeau sans limite- dans un monde limité.[...] La ruine est la destination vers laquelle tous les hommes se précipitent, chacun poursuivant son propre meilleur intérêt dans une société qui croit en la liberté dans les communs. La liberté dans un commun apporte la ruine de tous* » (HARDIN, 1968). Dans cet exemple où le processus fait système, tout individu qui tenterait, par conscience de l'intérêt commun, de restreindre son usage des ressources communes serait perdant puisque ses bénéfices économiques seraient moindres par rapport à ceux des autres bergers qui, quant à eux, continuent d'étendre leur troupeau. La situation est sans issue, la logique inexorable et l'usage collectif d'une ressource

environnementale enclenche un engrenage de destruction semblable à celui d'une tragédie antique, dont la métaphore est reprise tout au long de l'article.

Hardin n'est pas le seul à faire ce constat et observer cette impasse. Aristote déjà, évoquait les tensions existantes autour des questions d'usage partagé : « *Ce qui est commun au plus grand nombre est ce à quoi l'on prête le moins d'attention. Chacun pense résolument à soi-même, et à peine à l'intérêt commun.* » (ARISTOTE, Politique, Livre II, Chapitre 3). Toutefois, ce qui est particulièrement frappant chez Hardin, c'est l'intransigeance avec laquelle il répond au problème. Selon lui, et comme déjà évoqué ci-dessus, on ne peut faire appel au principe de conscience pour tenter de résoudre ce dilemme. En effet, celui qui fait preuve de conscience est perdant puisqu'il est le seul à réduire son usage du commun alors que tous les autres maintiennent une logique de prédation. De plus, toute injonction au respect de l'intérêt commun ou à la responsabilité est porteuse d'un double message. Dire à un berger qu'il ne doit pas surexploiter le pâturage, c'est en fait lui dire que s'il ne fait pas ce qu'on lui dit, il sera condamné car il n'est pas un citoyen responsable. Mais c'est également sous entendre que s'il fait ce qu'on lui dit, il sera implicitement condamné en tant qu'idiote qui reste à part du reste des bergers qui exploite les communs. L'idée de faire appel à la responsabilité individuelle n'est pas tenable pour une autre raison. L'argument, tout aussi virulent, est cette fois-ci d'ordre évolutionniste. L'auteur prend l'exemple de la réduction de la natalité, celle-ci est liée aux questions d'intérêt général, en bon malthusien, il considère que la multiplication effrénée de la population est un facteur d'épuisement des ressources. Ainsi, si l'on fait appel à la responsabilité de chacun pour réduire les naissances, ceux qui n'ont pas cette responsabilité vont petit à petit devenir les plus nombreux, d'une part parce qu'ils n'auront pas réduit leur taux de natalité et d'autre part parce que leur progéniture aura hérité de cette tendance à avoir un taux de natalité élevé. La référence aux théories darwiniennes semble ici faire autorité.

Ayant constaté une nouvelle impasse : celle de l'injonction à la responsabilité, Hardin formule donc une solution. Il prône ainsi la mise en place d'une forme de coercition résultant d'un accord commun. Par accord commun<sup>17</sup> l'auteur n'entend pas un accord qui se fait par plaisir, mais plutôt un accord trouvé par défaut, qui vient pallier les failles de la liberté dans les communs. Il prend ainsi l'exemple d'une ressource commune particulière : les places de parking. Le problème d'accès partagé réside dans le fait que les places de parking se trouvent être monopolisées par certains pour garer leur voiture alors que d'autres ne peuvent ainsi pas en profiter. L'instauration de places de parking payantes est un exemple de solution au problème des communs par la mise en

---

17 « *mutual coercion mutually agreed-upon* » Hardin, 1968 p1247

place d'une coercition. En effet, par ce procédé, les places de parking cessent d'être une ressource commune dont l'accès est libre et seul celui qui paye peut en profiter. Tous préféreraient ne pas avoir à payer pour pouvoir garer leur voiture, mais chacun sait qu'une telle situation, favoriserait ceux qui n'ont pas de conscience et qui n'agissent pas en faveur de l'intérêt commun. Ainsi, chacun consent à payer pour une place de parking, non pas par plaisir, non pas par conviction, mais à défaut d'avoir trouvé une meilleure solution pour limiter l'ampleur de la tragédie des communs. On peut donc dire que la coercition n'est pas de la prohibition mais plutôt une offre d'options biaisées : vous pouvez laisser votre voiture indéfiniment sur la place de parking, mais le coût est tellement élevé qu'il en est dissuasif (HARDIN, 1968).

La solution avancée par Hardin est d'autant plus provocatrice qu'il ajoute que cette coercition ne saurait venir de normes intériorisées. Celles-ci ne seraient pas efficaces, à nouveau pour les raisons évoquées ci-dessus concernant l'échec de l'injonction à la responsabilité. Le contrôle et les restrictions d'usage ne peuvent ainsi ni venir du groupe social usager lui même, ni d'une institution locale. C'est l'État qui doit endosser ce rôle régulateur et ainsi mettre un frein à la tragédie qui se joue dans l'usage des ressources environnementales. Les conclusions de l'article sont tout autant frappantes. L'erreur initiant la tragédie des communs est la croyance selon laquelle chacun naît avec un droit d'accès égal aux ressources communes. En ce sens, Hardin va même jusqu'à dialoguer avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La remise en cause de ces droits invite à la privatisation des communs quand cela est possible. Selon Hardin, deux voies sont donc ouvertes : la propriété privée garantie par l'État ou la gestion par l'État.

Dans un contexte historique de fracture politique entre le libéralisme et le communisme, en prônant la gestion par le privé ou par l'État, cet article nie la viabilité d'une troisième voie : la mise en place d'une gestion collective à l'échelle des usagers. C'est la virulence avec laquelle l'auteur défend ses thèses qui a certainement fait réagir une partie de la communauté scientifique, l'invitant à produire une théorie prenant le contre-pied de son article. Une troisième voie est possible, il s'agit désormais de trouver des exemples de réussite et de comprendre les mécanismes qui favorisent cette réussite.

### ***3.1.2 . Les échecs des nationalisations et privatisations***

Trois formes de gestion sont donc mises en lumière par l'article de Hardin :

- la gestion par le secteur privé
- la gestion par le secteur d'action collective, ou par la propriété collective
- la gestion par le secteur public

et deux arrangements institutionnels garantis par l'État sont valorisés : le gouvernement centralisé et la propriété privée. Reconnus comme les deux seules voies de salut pour la protection des communs, ces deux arrangements institutionnels ont été appliqués dans de nombreux pays. Avant de revenir sur les limites théoriques de l'article de Hardin, analysons d'abord les conséquences de la privatisation ou de la nationalisation. Afin de rester dans le champ de notre sujet, nous allons analyser des exemples concernant la ressource forestière.

En 2008, 86% des forêts mondiales étaient possédés par les gouvernements centraux, 10% se trouvaient sous un régime de propriété privée et 4% appartenaient à une autre forme de tenure foncière dont la propriété communautaire (AGRAWAL, CHHATRE, et HARDIN, 2008). Cette dernière, bien que largement mise en valeur par les théories sur la propriété collective reste aujourd'hui minoritaire. Ces chiffres peuvent être nuancés de deux manières. Tout d'abord, dans les pays en développement, les pourcentages sont différents, en effet, 27% des forêts se trouvent être sous un régime de propriété communautaire (HATCHER, communication personnelle basée sur des données de Sunderlin et al. 2008 *in* LARSON 2010). Ensuite, il est important de signaler qu'une propriété formelle de l'État cache souvent un usage par les concessions privées ou par les communautés locales. Les statistiques officielles ne sont donc pas toujours utiles pour évaluer la part des gestions collectives en ce qui concerne les forêts (Agrawal *et al.* 2008). Ceci étant dit, le XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle ont bel et bien été caractérisés par une administration des forêts centralisée et top-down.

Un des premiers symptômes de la valorisation du rôle de l'État ou du secteur privé est le démantèlement de systèmes de propriété collective préexistants. La propriété collective, bien que mise en avant par des théories récentes, n'est pas une nouveauté. Au contraire, elle est souvent le mode de tenure traditionnel de nombreuses sociétés. Ainsi, en Asie du Sud Est, les droits d'usages sur la végétation naturelle hors périmètres d'agriculture sur brûlis étaient conférés à un groupe et non à des individus. En Amérique du Sud, chez les Indiens d'Amazonie, les droits d'accès aux ressources productives sont conférés de manière égale à chaque membre du groupe et le groupe régule l'accès de ses membres et la distribution de la production (ARNOLD, 1998). Toutefois ces systèmes traditionnels ont été fréquemment mis en péril. En Afrique, les États coloniaux ont

réclamé des terres qu'ils considéraient comme vides alors qu'elles étaient en fait des terres de jachère non reconnues et soumises à un régime de gestion collectif. Un des premiers facteurs de démantèlement est donc l'ignorance des systèmes de gestion existants.

Dans le cas de la forêt amazonienne, les États ont également réclamé la terre et les ressources (ARNOLD, 1998, M.LARSON *et al.* 2010). La nationalisation des forêts s'est trouvée face à une incapacité de la part des gouvernements à contrôler les régions dont ils avaient pris la possession. Ce schéma est fréquent dans les échecs de la nationalisation. Dès lors, retirées du contrôle communautaire et bénéficiant d'un contrôle centralisé impuissant, les forêts se sont trouvées être dans une situation de libre accès. N'ayant plus la garantie de pouvoir bénéficier à long terme des ressources forestières, les acteurs locaux et extérieurs se mettent à exploiter la ressource dans une perspective de court terme. Ce schéma est également visible dans le cas mexicain, les bans forestiers ont eux aussi créé des situations de libre accès.<sup>18</sup> De telles situations encouragent alors en retour la privatisation et les forêts sont cédées à des concessionnaires. C'est d'ailleurs en ce sens que BERKES (2003) écrit « *L'accès libre est un régime efficace pour la conversion rapide des ressources en argent. Il n'est pas surprenant que les colons aient souvent démantelé les régimes et institutions de propriété communautaires comme prélude à l'établissement d'économies coloniales.* »<sup>19</sup>

Pour prendre un exemple plus récent, penchons-nous sur le cas du Népal. Aux modes de gestion communautaires traditionnels tels que celui des Sherpas dans le Khumbu, le gouvernement népalais répond en 1957 par une nationalisation des terres forestières afin de placer la forêt sous une gestion plus active dans le but d'améliorer sa productivité et d'enrayer la déforestation. Un système de permis est mis en place pour l'extraction de bois de chauffage. En ce qui concerne le bois d'œuvre une autorisation écrite venant d'un bureau forestier souvent lointain, jusqu'à plus de deux jours de marche, est nécessaire. Il est difficile pour les ménages d'obéir à de telles règles et il est impossible pour les autorités de les faire respecter. Ce schéma, caractéristique des nationalisations forestières conduit à la mise en place de pratiques illégales. Tout comme en Amérique latine, la nationalisation conduit à un affaiblissement de la conservation et de la gestion forestière communautaire préexistante et n'incite pas les communautés, qui ne se sentent plus propriétaires des forêts, à les protéger. Au Népal, la nationalisation a précipité le processus de déforestation (ARNOLD et CAMPBELL, 1985).

---

18 Cf Chapitre 2 Partie 1

19 « *Open access is an efficient regime for the quick conversion of resources into money. Thus it is not surprising that colonialists often dismantled communal property regimes and institutions as a prelude to establishing colonial economies.* » Berkes 2003

L'abandon des systèmes de propriété collective peuvent également venir de changements internes aux communautés qui sont en lien avec les pressions du marché ou les pressions économiques. Arnold (1998) évoque en ce sens différents facteurs historiques du déclin de la gestion forestière communautaire : la pression démographique croissante, les opportunités de marché, les options d'achat de certains biens plutôt que la production de ces mêmes biens, l'adoption de technologies agricoles et l'extension consécutive des zones de culture, l'augmentation de la capacité à capter des bénéfices à travers la privatisation et les changements dans la disponibilité du travail rural.

Enfin, la privatisation apparaît quant à elle comme une solution insatisfaisante. D'une part, sans aucune régulation extérieure des extractions, dans le cadre d'un libéralisme absolu, elle ne garantit en rien l'usage durable des ressources qui est l'enjeu de cette réflexion. D'autre part, elle ne bénéficie qu'à un particulier. Pour les situations où l'ensemble d'une communauté dépend des ressources forestières pour son existence quotidienne, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement et notamment au Mexique, une telle solution ne saurait être satisfaisante. Face aux éléments que nous venons d'aborder la privatisation ou la nationalisation semblent être des réponses simples face à des systèmes socio-politiques et écologiques complexes. Une solution unilatérale pour de tels environnements ne semblent d'ores et déjà pas être appropriée (BERKES, 2007). Considérer la gestion des ressources naturelles seulement comme un problème écologique ou un problème technico-écologique est ainsi une approche trop simpliste (RASMUSSEN et MEINZEN-DICK, 1995). Il faut s'orienter vers une reconnaissance croissante de la centralité des acteurs sociaux, des institutions et organisations. Ces constats empiriques des limites des théories d'Hardin se sont enrichis d'une critique théorique.

## **3.2 . La théorie des communs : une réponse à la tragédie**

### ***3.2.1 . La confusion entre libre accès et propriété collective***

Face à l'émergence de la théorie de la tragédie des communs, et à la mise en place de déstructurations de systèmes de gestion communautaire de ressources environnementales dans les pays en développement notamment (Mc KEAN, 2000) une partie de la communauté scientifique

s'interroge sur les questions de propriété en termes de gestion des ressources environnementales. À qui doit-on conférer les droits de propriété ? Quels sont les usagers légitimes ? Quels droits doit on transférer ? Selon quelles modalités ? Sur quels types de ressources doivent porter ces droits ? autant de questions auxquelles le courant de recherche portant sur les communs tente de répondre. Outre la mise en place de recherches complémentaires, les auteurs continuent de discuter les présupposés de l'article de Hardin. Ainsi, une des principales limites identifiées de cet article réside dans la confusion entre propriété collective et libre accès .

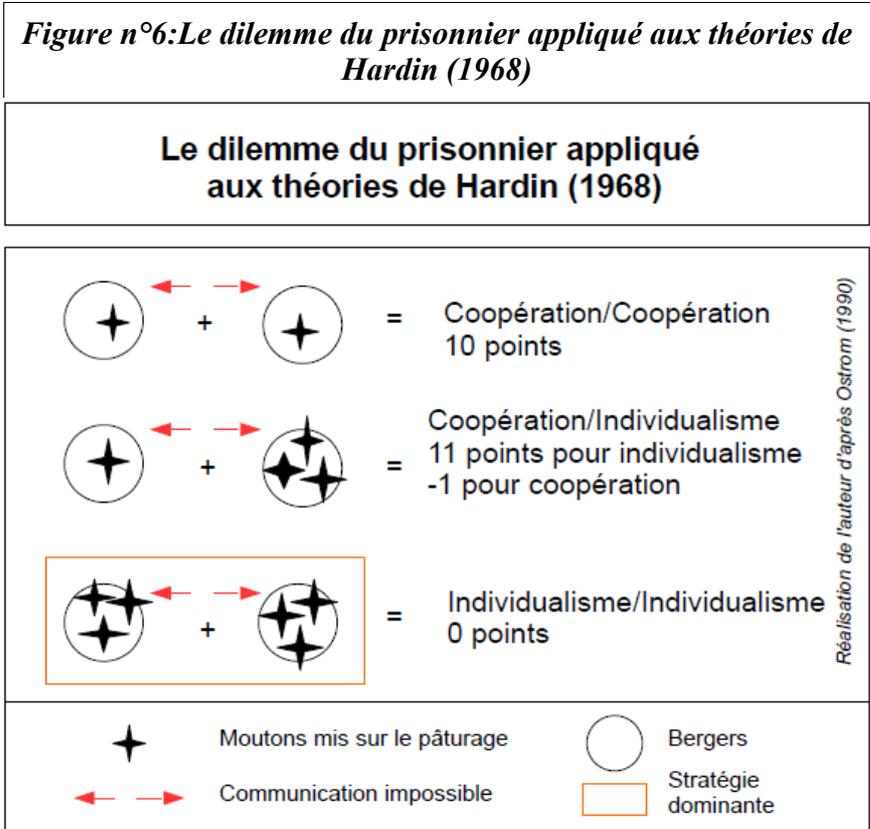
Afin de clarifier notre propos pour ne pas à notre tour plonger dans cette confusion, nous allons définir les termes clés qui nous intéressent. Nous nous basons ici sur les travaux de Mc KEAN (2000). Par régime de propriété collective (ou *common-pool resource system CPR*), nous entendons, et ce jusqu'à la fin de ce travail, les arrangements institutionnels permettant l'usage, la gestion et parfois la possession partagés de ressources naturelles. Il s'agit donc de ne pas confondre un commun, qui désigne le bien, la ressource, et une propriété collective ou communautaire, qui, quant à elle, désigne les systèmes mis en place pour gérer, exploiter, extraire, conserver cette ressource. Au sein d'un tel régime, un groupe d'usagers partage des droits et des devoirs envers une ressource. Dans cette définition même résident les limites de l'article de Hardin. En effet les situations auxquelles Hardin fait en fait référence sont des situations dans lesquelles la ressource ne bénéficie d'aucune régulation pour son extraction et les usagers sont libres d'augmenter par exemple les têtes de bétail mises en pâturage. Ce sont en fait des situations de libre accès qu'il s'agit de différencier des situations de propriété collective, dans lesquelles existent des institutions, des normes et des règles qui régissent l'extraction de la ressource.

À travers cette définition, plus qu'un régime de propriété à part, la propriété collective apparaît comme étant une forme de propriété privée dont bénéficie un groupe donné d'usagers. En effet, un régime de propriété collective effectif donne des droits d'accès à un groupe mais exclut en parallèle un ensemble d'usagers potentiels n'appartenant pas à ce groupe. Cette dimension, essentielle pour la théorie des communs s'appelle l'exclusion. L'exclusion est le premier signe de mise en place d'un système de propriété effectif. S'il n'y a pas d'exclusion, alors les arguments de Hardin peuvent être valables et nous sommes dans une situation de libre accès. À partir du moment où l'exclusion est mise en place c'est qu'un groupe donné a instauré des mécanismes de régulation de l'accès à la ressource. Ce sont sur ces mécanismes-là que portent les recherches constituant la théorie des communs.

Toutefois la confusion présente chez Hardin semble faire à écho à un flou courant dans les sciences sociales (Mc KEAN, 2000). La propriété collective a été comprise comme une absence de forme quelconque de propriété alors que dans la propriété commune, il y a existence de droits d'accès à la ressource qui sont partagés entre les individus. Il y a donc plus propriété que non propriété ou accès libre. De plus, cette propriété, par le biais de l'exclusion, n'est pas commune à tous, les communs peuvent être bornés, non seulement à des droits d'extraction spécifique mais aussi à un groupe fini d'usagers. Mc KEAN va même jusqu'à écrire que quand ces droits sont bien définis, la propriété commune peut être qualifiée de propriété privée partagée. Ainsi, la dichotomie entre public, privé et communautaire n'est pas si nette sur le terrain, et une lecture à travers ce filtre peut même être stérile (OSTROM, 1990).

### 3.2.2 . Une conception de l'action collective erronée

Une deuxième imprécision théorique mise en avant à propos l'article de Hardin concerne les postulats qu'il avance à propos de l'action collective. Les bergers, dans la métaphore du communal décrit par l'article, sont dans une situation similaire à celle que la psychologie sociale désigne sous le nom de dilemme du prisonnier (DAWES, 1973 et 1975). À la manière d'Ostrom (1990) reprenons ce concept avec la métaphore de Hardin. Il y a un nombre limité d'animaux qu'une prairie peut supporter, L. S'il y a deux bergers alors le nombre optimal est L/2. Chaque berger a le choix :



- adopter une stratégie

de coopération =  $L/2$

- adopter une stratégie individualiste = mettre autant d'animal qu'un berger peut vendre à son profit ( $> L/2$ )

Si les deux joueurs choisissent  $L/2$  alors ils remportent 10 points. S'ils choisissent tous les deux la stratégie individualiste ils ne gagnent aucun point. Si l'un choisit la coopération et l'autre la tricherie le coopérant obtient -1 et le tricheur 11. Ce qui fait la caractéristique de la situation du dilemme du prisonnier c'est qu'un berger ne peut communiquer avec son partenaire et que les décisions de chacun de deux bergers sont prises indépendamment. Dans une telle situation, les deux bergers vont choisir une stratégie individualiste espérant que l'autre choisira de coopérer. Un tel modèle a conduit au développement de théories défavorables à la mise en place d'action collective puisqu'il met en lumière un paradoxe : une stratégie individuelle rationnelle conduit à un résultat global irrationnel. La croyance selon laquelle les êtres humains rationnels peuvent aboutir à des résultats rationnels s'effondre. Et Campbell (1985) écrit en ce sens « *Il est impossible pour des créatures rationnelles de coopérer* ».

Dans le modèle de Hardin, il y a donc deux simplifications qui limitent l'adéquation entre le modèle et les situations empiriques. La première est l'impossibilité de communication et donc de coopération dans laquelle se trouvent les bergers. La seconde, découlant de la première, est que les bergers sont prisonniers d'une situation dont ils ne peuvent pas changer les modalités. La confusion entre accès libre et propriété commune ajoutée à la simplification de la situation de communication et de coopération illustre le fait que c'est sur les accords, les règles d'accès et les institutions mises en place au sein des propriétés collectives qu'il faut insister pour tenter de répondre aux théories de Hardin. En effet, les règles d'accès naissent de la communication et de la volonté de modifier une situation de prédation à travers la coopération et ce sont elles qui marquent la différence entre libre accès et propriété collective.

### ***3.2.3 . L'existence de cas de réussite et les caractéristiques théoriques d'un commun***

Aux limites empiriques et théoriques du modèle de Hardin évoquées plus haut, le mouvement de recherche à la faveur de la propriété collective a apporté des réponses empiriques et théoriques. Partant du constat de l'existence de systèmes de gestion collectifs de ressources environnementales ne donnant pas lieu à la situation de prédation décrite par Hardin, et après avoir

collecté ces différents exemples dans la littérature et sur le terrain, les chercheurs ont tenté de formuler une théorie. Le postulat de base de la théorie des communs reconnaît la capacité des communautés à s'organiser pour la mise en place d'une gestion collective de leur environnement Ostrom (1990) décrit en ce sens plusieurs cas de réussite : la tenure communautaire dans les prairies de haute montagne à Törbel en Suisse, les systèmes d'irrigations des *huertas* à Valencia en Espagne, les systèmes d'irrigation de Zanjera aux Philippines. Cette théorie précise donc les caractéristiques communes de ces cas de réussite et tente d'uniformiser ces critères afin de peindre un tableau des facteurs de réussite pour un système de gestion collectif de ressources environnementales. Il s'agit néanmoins de ne pas tomber dans le piège de la panacée (OSTROM, 2012) qui consisterait à ne proposer qu'une seule solution, comme cela a été le cas dans la théorie et la pratique. Suite aux échecs du marché, on a pensé que le gouvernement devait être la solution. Il serait ainsi regrettable de remplacer de manière unilatérale ces systèmes de gestion par des gestions communautaires en considérant qu'elles soient toujours préférables. L'efficacité d'une gestion communautaire est donc conditionnée par la nature de la ressource, du groupe d'utilisateurs et des institutions de gouvernance mises en place.

### ***3.2.3.1 . Les traits caractéristiques d'un commun : indivisibilité, difficulté d'exclusion et impacts de la soustraction***

En ce qui concerne la ressource, trois éléments sont caractéristiques pour identifier une *common-pool resource* c'est-à-dire une ressource qui soit adaptée à la mise en place d'une gestion collective. La première caractéristique est l'aspect indivisible de la ressource. Pour analyser une ressource, il faut distinguer le *stock* et le *flow*. Le *stock* représente l'ensemble des variables qui permettent à la ressource de se régénérer. Le *flow* en revanche concerne les éléments que l'on peut extraire sans mettre en péril cette régénération. Dans le cas de la ressource forestière, le stock est la forêt elle-même, en tant qu'écosystème. Le *flow* en revanche concerne les produits issus de cette forêt (fruits, bois de chauffage, faune etc..). Une ressource indivisible est une ressource dont la parcellisation ou division du *stock* est impossible ou nuisible. Ainsi, une ressource mobile comme un banc de poisson sera difficilement parcellisée.

La seconde caractéristique d'une telle ressource est la difficulté d'exclusion. Nous l'avons vu précédemment, l'échec de la nationalisation des forêts est en partie dû à l'incapacité des

gouvernements centraux à assurer l'exclusion d'usagers potentiels de l'accès aux forêts. Une ressource dont l'exclusion est difficile sera d'autant mieux gérée si les usagers potentiels sont intégrés à la gestion. De plus, l'exclusion est plus facilement assurée par un groupe d'acteurs local, ayant un intérêt dans la protection de la ressource, que par un seul propriétaire isolé ou une agence gouvernementale éloignée. Ainsi, toute ressource dont l'exclusion est difficile se trouvera plus facilement, une fois privatisée ou nationalisée, en situation de libre accès. La mise en place d'un système de gestion collectif et local est un moyen de réduire les coûts de l'exclusion (GIBSON, McKEAN et OSTROM, 2000).

La troisième caractéristique d'un commun concerne les impacts de la soustraction. Si retirer une portion de la ressource restreint la quantité disponible, alors la ressource est plus propice à la mise en place d'un système de gestion collectif. Dans le cas des bergers et du pâturage, ajouter un mouton retire aux autres éleveurs une partie de l'herbe disponible. Nous sommes donc bien en présence d'une ressource rivale, les externalités négatives mutuelles sont importantes. Ces trois caractéristiques permettent en fait de différencier un bien public d'un bien privé. Un bien public ne peut ni être soumis à l'exclusion, ni être divisé, ni être soustrait. Citons en ce sens l'éclairage public ou l'air que nous respirons (Ostrom, 1990). Un bien privé peut à la fois être divisé, soumis à l'exclusion et soustrait. Les communs, se trouvent quelque part entre les deux. Ils partagent donc des caractéristiques avec ces deux types de bien : ils sont à la fois sujets à une exclusion difficile, ne se prêtent pas bien à la division et peuvent être soustraits (OSTROM, 1990). Nous verrons ci-après en quoi les forêts, bien que cela ne soit pas évident de prime abord du fait de leur assise foncière, peuvent être considérées comme des communs.

Les traits évoqués précédemment sont ceux qui caractérisent un commun. Les auteurs ont également identifié les traits qui facilitent la mise en place d'un système de gestion collectif, faisant varier parfois les opinions. L'information concernant la ressource doit être maîtrisée. Ainsi, une ressource dont la production est prévisible dans le temps, dans l'espace et dans la quantité est une ressource dont la gestion est facilitée. C'est en tout cas ce qu'écrit Ostrom en 1992. Mc Kean (2000) choisit une approche différente. À ses yeux, une ressource dont les zones productives sont incertaines mais dont la production totale moyenne est égale, est propice à une gestion collective plutôt qu'à une division en parcelles d'exploitation individuelle. Cet exemple permet d'illustrer que la théorie concernant les communs est encore en mouvement, en cours de définition et surtout, reste très dépendante des situations. La montée en généralités est donc un des obstacles que rencontre ce champ de recherche malgré les efforts considérables de synthèse théorique fournis par

certaines membres comme Elinor OSTROM (1990) ou Arun AGRAWAL (2002).

### ***3.2.3.2 La ressource forestière d'Agua Bendita : un commun ?***

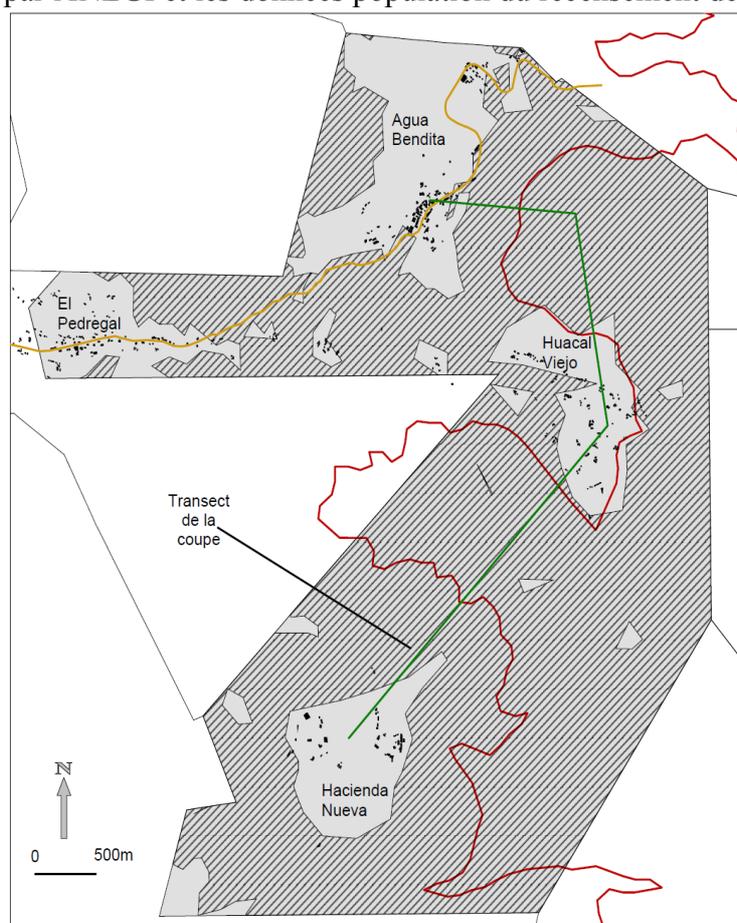
En ce qui concerne la ressource forestière qui nous occupe, dans le cas de la gestion communautaire mise en place à Agua Bendita, les trois caractéristiques semblent être présentes. La théorie des biens communs sera donc utile et même pertinente pour l'analyse de notre cas d'étude.

En ce qui concerne la division de la ressource, une forêt peut paraître facilement délimitable. Toutefois certaines productions risquent de cesser si la forêt est divisée en parcelles soumises à des gestions de nature différente. Ainsi, certaines plantes dépendent d'animaux pour la dispersion de leurs graines. Il s'agit également de considérer les services écosystémiques auxquels contribue une forêt. Le *stock* ne permet pas seulement la production de produits forestiers mais joue également un rôle en termes de protection des sols, de filtration de l'eau, de régulation du climat. Le rôle de la forêt de la région du Nevado en termes d'approvisionnement en eau des grandes agglomérations n'étant pas négligeable (cf chapitre 1) les services écosystémiques doivent être pris en compte dans l'analyse de la ressource. La forêt est une ressource dont la division est peu favorable au maintien de la qualité de ces services. Elle doit être gérée en unités larges, coïncidant avec une réalité physique, celle du bassin versant par exemple (Mc KEAN, 2000). C'est en tout cas les arguments qui sont repris par McKean (2000) pour justifier de fait que les forêts puissent être considérées comme des communs. Ceci n'a pas toujours été évident, et l'on peut peut-être attribué l'errement des politiques internationales à cette difficulté à considérer la forêt comme un commun.

Dans le cas d'Agua Bendita, si la division de la ressource forestière a bien eu lieu à une certaine échelle, dans le cadre de la redistribution des terres et de la création des *ejidos*, la gestion communautaire implique néanmoins une division moindre qu'une gestion privée. En effet, puisque les habitants collectent les produits forestiers, s'il fallait être propriétaire d'une parcelle de forêt pour pouvoir bénéficier de ces produits, ou alors la forêt serait extrêmement divisée ou alors les habitants ne pourraient pas utiliser ces produits. Ainsi, dans le cadre de nos enquêtes à Agua Bendita auprès de 9 ménages, tous disent collecter du bois de chauffage (en quantité annuelle allant de 3 m<sup>3</sup> jusqu'à 12 m<sup>3</sup>), 8 d'entre eux ramassent des champignons pour leur propre consommation, 4 d'entre eux cueillent des plantes comestibles (té de monte, ortiga...) et 2 des

plantes médicinales. Cet usage quotidien des ressources par une population locale composée de 257 ménages (enquêtes ejidales 2013) limite les possibilités de division de la ressource.

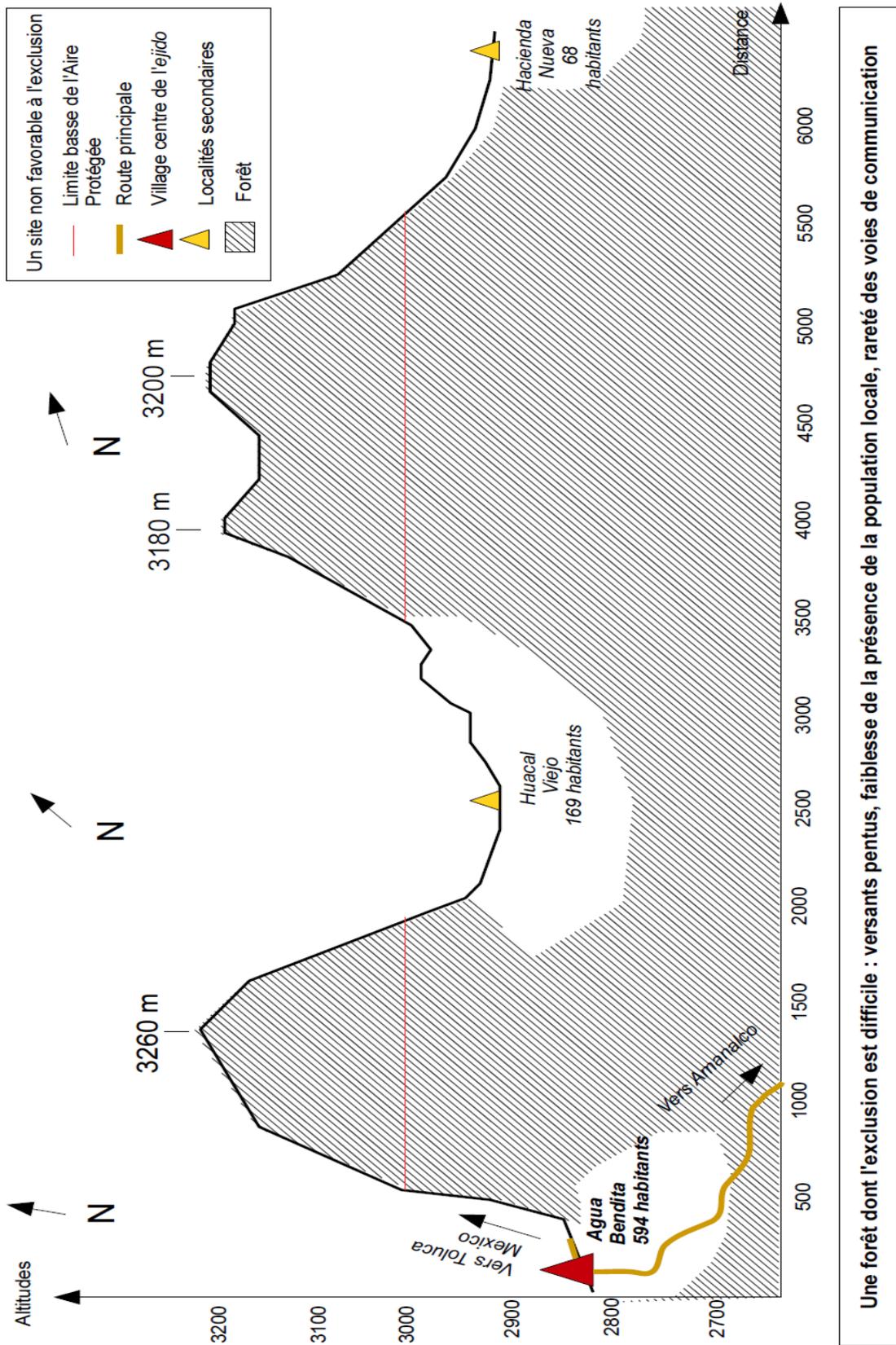
En ce qui concerne l'exclusion, Agua Bendita se trouve face à deux éléments : le contexte général mexicain et son propre site. Au Mexique, la pratique de coupes illégales du bois, notamment par des bandes armées est répandue. Il est évident qu'il n'est pas possible d'obtenir des chiffres précis concernant les volumes extraits, bien que moins importants qu'il y a dix ans à cause de la baisse du cours du bois, les volumes extraits restent importants (entretien Merino Perez, programme Selina 2012). Lors d'un entretien avec l'ingénieur responsable de la gestion forestière à Agua Bendita, Ing. Gabino Garcia (2014) celui-ci nous a indiqué que les volumes coupés de manière illégale étaient supérieurs à ceux coupés de manière légale, notamment dans les forêts tropicales mexicaines. Quoiqu'il en soit, l'existence de cette filière illégale est un des éléments qui rend difficile l'exclusion des forêts au Mexique. Le site d'Agua Bendita a également un impact sur la difficulté d'exclusion. La vue en coupe ci-après, réalisée à partir des courbes de niveau fournies par l'INEGI et les données population du recensement de 2010, illustre cet aspect. Agua Bendita se



trouve au pied d'un versant de forte pente dont l'inclinaison atteint presque 41%. De plus, l'*ejido* se trouve être principalement couvert de forêt ( 75% de l'*ejido* est concerné) et la présence humaine, hors du village centre d'Agua Bendita est très faible. On trouve trois autres localités (dont deux sont représentées sur la coupe) : El Pedregal (234 habitants), Huacal Viejo (169 habitants) et Hacienda Nueva (69 habitants).

**Ci-contre et page suivante : Figure n°7 : Vue en coupe d'Agua Bendita**

Réalisation Elsa SANIAL 2014



À la particularité du site et sa faible accessibilité, s'ajoute la présence d'une aire protégée à partir de 3000 mètres. Sur les terres concernées, la présence humaine et les infrastructures sont inexistantes puisque la communauté a délaissé cet espace, qui selon les mots de l'ingénieur forestier Gabino Garcia est devenu depuis la création du parc « *la terre de personne* »<sup>20</sup> (entretien 2014). Cette phrase fait écho aux situations de libre-accès découlant souvent de la nationalisation des forêts. En dépossédant les communautés d'un droit d'accès, de tels dispositifs (nationalisation, zonage de protection de l'environnement) conduisent à un désintérêt pour la protection de la ressource de la part des communautés.

Enfin, une seule route goudronnée dans sa totalité est présente dans l'*ejido*. Elle est essentielle car elle traverse le cœur du village d'Agua Bendita. Relativement passante, elle relie le village à Toluca (1h30 de route), Mexico (3h de route) et Amanalco (15 minutes de route). Toutefois, en dehors de cette route, les infrastructures de transport font défaut. Il existe dans la forêt un réseau de chemins d'exploitation mais les pentes et la qualité du sol, notamment en saison des pluies, ne le rendent praticable qu'en 4x4. Ainsi, du fait de la faible circulation dans les forêts, il est facile, une fois équipé, de rentrer dans la forêt d'Agua Bendita sans être vu. Unir les forces, à travers un système de surveillance communautaire pour assurer la protection de la ressource contre l'intrusion d'usagers potentiels non désirés facilite donc la mise en place de l'exclusion.

Pour ce qui est de la soustraction, inutile de préciser qu'ôter d'une forêt du bois de chauffage, du bois d'œuvre ou des champignons rend ces biens non disponibles pour un autre usager. La soustraction a donc des externalités négatives vis-à-vis des autres usagers. Celles-ci se trouvent renforcées par le fait que, comme évoqué précédemment, la dépendance de la population vis-à-vis de la ressource est élevée. De plus, la soustraction d'un arbre n'est pas seulement une unité ôtée du total. En effet, la coupe des arbres, favorise le développement de maladies (cf chapitre 1) à travers l'apparition de clairières ou l'entrée de lumière dans le sous bois. Ainsi, la soustraction a un double impact.

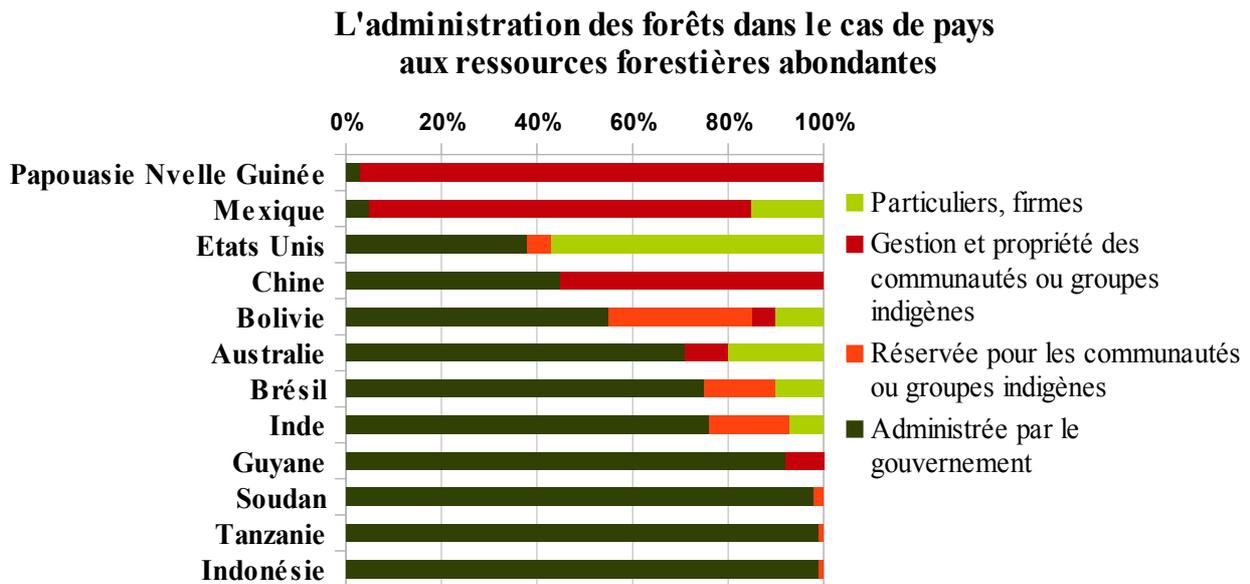
Difficulté d'exclusion, indivisibilité et impacts de la soustraction sont donc des traits qui caractérisent la forêt d'Agua Bendita.

---

20 « *Tierra de nadie* » (entretien, 2014)

### **3.2.4 . Les échecs de la nationalisation et de la privatisation : la troisième voie, vers une décentralisation de la gestion forestière**

Depuis les années 80 et se confirmant au XXI<sup>ème</sup> siècle, un large mouvement de décentralisation de la gestion des forêts s'est mis en place. M.LARSON *et al.* (2010) vont même jusqu'à parler de mouvement global de « *réforme forestière* » comme on a pu parler de réforme agraire. Nous nous appuyerons dans cette partie sur leurs travaux, en partant du postulat qu'il existe bel et bien une tendance à la réforme forestière. Cette tendance a lieu surtout pour les forêts de faible valeur commerciale qui jouent néanmoins un rôle important dans la vie quotidienne de millions de ménages ruraux dans les pays en développement. En ce qui concerne les forêts tropicales de haute valeur, les entreprises de coupes gardent un rôle important, dans le cadre de concessions forestières, notamment pour les coupes sélectives. Cette décentralisation est le résultat de pressions existantes, de la part d'ONG ou de donateurs privés pour la protection de la biodiversité mondiale et se trouvent coïncider avec la demande interne pour une meilleure reconnaissance des besoins des communautés locales (Agrawal *et al.* 2008, Larson *et al.* 2010). Paradoxalement la prise de conscience de l'intérêt des gestions locales émerge en parallèle de la mise en place des PAS et de la crise financière des années 1990. L'injonction à réduire les subventions et dépenses publiques et la recherche d'alternatives trouvent donc un écho dans la valorisation des systèmes de gestion locaux des ressources environnementales (RASMUSSEN et MEINZEN-DICK, 1995). Ce mouvement de décentralisation trouve un troisième appui dans l'existence de travaux scientifiques fournissant une justification théorique à la viabilité de la gestion collective. Ainsi, depuis 1980 on compte 200 millions d'hectares supplémentaires concernés par la gouvernance communautaire.



Réalisation de l'auteur adapté de White and Martin, 2002 et Klooster et al, 2005

**Figure n°8 : L'administration des forêts dans le cas de pays aux ressources forestières abondantes**

Dans le graphique ci-dessus, le Mexique apparaît comme étant le second pays en termes de pourcentage des superficies forestières sous propriété communautaire (80%, après la Papouasie Nouvelle Guinée 95%). C'est en ce sens, qu'en plus d'étudier une communauté modèle, nous étudions un contexte considéré comme modèle, tant par la précocité de la mise en place de cette réforme forestière que par l'ampleur des superficies concernées. Larson *et al.* (2010) écrivent ainsi « le Mexique est le pionnier des forêts communautaires. »<sup>21</sup>

L'émergence presque systématique de cette troisième voie, après les échecs de la privatisation et de la nationalisation, a conduit les auteurs à parler de réforme forestière afin de construire un parallèle avec le vaste mouvement de réforme agraire caractéristique du XX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois certains éléments différencient une réforme forestière d'une réforme agraire. Dans le cadre d'une réforme forestière, l'État reste celui qui détient les droits, jouant souvent un rôle central dans la gestion des ressources forestières et faisant appliquer les droits d'exclusion, dans la plupart des cas les communautés qui reçoivent la tenure forestière sont en fait dans une situation de cogestion ou gestion partagée avec l'État (Larson, 2010). La division et la vente des terres est interdite, les forêts ne sont donc pas légalement considérées comme une propriété et ne rentrent pas dans le marché foncier formel. Le cas mexicain est caractérisé par ces trois différences.

21 « Mexico is the forefront of community forest. »

Ainsi, une réforme forestière se caractérise comme suit :

- Les droits et titres sont garantis dans le cadre d'une volonté de maintien ou de restauration de la ressource forestière.
- Les droits de tenure sont destinés à plusieurs usagers.
- Dans la plupart des cas, les droits d'aliénation de la terre sont toujours détenus par l'État.
- La terre ne peut pas être légalement divisée ou vendue.
- Les terres sont délimitées et attribuées en tant que propriété collective (Larson, 2010).

La réforme forestière implique donc la reconnaissance d'une gouvernance collective préexistante et/ou la création d'une nouvelle gouvernance collective comme ce fut le cas au Mexique dans le cadre de la création des *ejidos*.

-----

### **Conclusion chapitre 3 : l'intérêt de cette littérature pour l'étude de la gestion forestière**

Le Mexique n'est donc pas un cas isolé, et il fait écho à l'émergence des gestions forestières communautaires à l'échelle mondiale. Bien qu'ayant été décriée, la gestion communautaire ou collective de ressources environnementales a désormais fait ses preuves et est défendue par tout un corps de chercheurs et d'acteurs. Conscientes de cette réussite, de grandes institutions internationales telles que la Banque Mondiale ou la FAO soutiennent des projets de mise en place de gestion communautaire. Ce fut le cas par exemple au Mexique à travers le *Plan Piloto Forestal* ou encore au Népal à partir de 1978. Au Mexique, les gestions forestières communautaires font office de parangon de cette réussite. BARTON BRAY (2005) parle en ce sens de « *modèle mexicain de gestion communautaire* ».

Afin d'identifier les éléments fondateurs de cette réussite, à travers un cas d'étude considéré comme modèle dans le modèle, nous allons nous appuyer sur les critères théoriques de bon fonctionnement établis par la théorie des biens communs. Notre première hypothèse présentée précédemment consiste à identifier les critères théoriques qui sont présents dans le CPR mis en place à Agua Bendita. La théorie des communs sera donc la lunette de notre analyse. En effet, elle va nous permettre de monter en généralités et de faire un travail monographique à la lumière d'une théorie générale.

## **PARTIE 2 : la traduction mexicaine des critères théoriques de réussite pour la gestion forestière communautaire**

-----

**Hypothèse 1** : Les facteurs de réussite de la gestion forestière mise en place à Agua Bendita ; exemple considéré comme un modèle d'exploitation forestière communautaire mexicaine, sont ceux définis par Ostrom (1990).

### **1 . Chapitre 1 : Le cadre législatif des *ejidos* et des exploitations forestières communautaires : un déficit d'autonomie ?**

La force du modèle mexicain, c'est la reconnaissance et le soutien de l'État en faveur des communautés d'une part, et de leur gestion des ressources d'autre part. Mais de cette reconnaissance officielle découle l'existence d'un encadrement législatif prégnant. Ainsi, loin d'être dans une situation d'auto-gestion, les *ejidos* et leurs exploitations forestières communautaires, pour nombre de leurs caractéristiques sont en fait une simple mise en place d'un cadre législatif exogène. Afin de comprendre quel est ce cadre, nous allons exposer les éléments de l'organisation communautaire qui sont issus de la loi. Cette analyse permet de fournir des éléments de réponse aux traits caractéristiques (Ostrom, 1990) :

1. Des frontières clairement définies : les personnes qui ont le droit d'accès ainsi que les frontières de la propriété, sont clairement définies.

3. Les arrangements de choix collectifs : la plupart des individus affectés par les règles

opérationnelles peuvent contribuer à leur modification.

4. Contrôle : les contrôleurs qui suivent activement les conditions de la ressource et les comportements des usagers, sont reconnus par ces derniers.

5. Sanctions graduées : les sanctions sont graduées et peuvent être appliquées par d'autres usagers ou par des officiels reconnus par ces usagers..

7. Reconnaissance minimale du droit à s'organiser : le droit des usagers à dessiner leurs propres institutions n'est pas remis en question par des autorités de gouvernement extérieures.

## **1.1 . Le cadre législatif des ejidos et sa mise en place à Agua Bendita**

Rappelons rapidement le cadre législatif définissant les institutions de politique locales d'un *ejido*.

- existence d'un commissariat *ejidal* composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire, réélu tous les 3 ans sans possibilité de réaliser deux mandats de suite.
- existence d'un conseil de vigilance composé de 6 membres
- existence d'une assemblée se réunissant au moins 2 fois par an
- présence de trois catégories d'ayant droit *ejidatarios, posesionarios et avecindados*.
- Option offerte de parcellisation des terres de l'*ejido* dans le cadre de la procédure PROCEDE.

Ce cadre peut paraître très normatif puisqu'il s'applique dans tous les *ejidos* mexicains sans tenir compte de leur particularités et différences géographiques. Au sein même de la région du Nevado, les profils des *ejidos* sont extrêmement variés. Entre un *ejido* rural de 1300 habitants comme celui d'Agua Bendita et un *ejido* périphérique de Toluca comme San Antonio Acahualco de 16442 habitants, dont plus de 2000 travaillent à Toluca, les problématiques de gestion des ressources sont extrêmement différentes. Ainsi, ce qui fait l'originalité du cas mexicain, c'est que tout en garantissant la reconnaissance des communautés, le gouvernement statue sur l'organisation des instances de gouvernance existantes en leur sein. Ainsi, chaque *ejido* se doit de fonctionner et de prendre des décisions selon le cadre légal. Même la rédaction du règlement intérieur doit suivre un

modèle fourni officiellement. En apparence, cet encadrement semble venir à l'encontre d'une certaine autonomie politique locale.

Celle-ci est définie par la Charte Européenne de l'Autonomie locale comme suit « *L'autonomie locale est le droit et la capacité effective pour les collectivités de régler et de gérer, dans le cadre de la loi, sous leur propre responsabilité et au profit de leur population, une part importante des affaires publiques* » (article 3 Charte européenne de l'autonomie locale). Elle implique donc un pouvoir réglementaire. Cette rigidité dans la mise en place d'institutions de gestion locale semble s'éloigner des théories des communs. Ostrom (1999) écrit en effet que les usagers ont besoin d'autonomie pour fixer leurs propres règles afin que celles-ci soient adaptées au système de ressource local. À l'inverse la définition des institutions existantes au sein des *ejidos* semble être produite de manière centralisée et uniforme.

Afin d'analyser cette situation, la classification des types de règles existantes au sein des CPR construite par Ostrom (1990) nous est utile. Elle écrit que les CPR doivent fournir des règles à trois niveaux différents :

- *les règles opérationnelles* : affectent directement les décisions quotidiennes sur le lieu, la date et la manière dont on extrait la ressource ainsi que sur qui doit contrôler les actions, quelle information doit être échangée et quelles sanctions sont mises en place.
- *les règles de choix collectifs* : affectent les choix opérationnels indirectement. Elles sont utilisées par les usagers, ou les autorités externes pour mettre en place les règles opérationnelles.
- *les règles de choix constitutionnel* : affectent les activités opérationnelles en déterminant qui est éligible et quelles sont les règles pour élaborer les choix collectifs.

Ce que définit la loi mexicaine en ce qui concerne la gouvernance des *ejidos* ce sont surtout les règles de choix constitutionnels. Dans le cas des *ejidos* ces règles concernent donc la définition des institutions de gouvernance locale que sont l'assemblée, le commissariat et le conseil de vigilance. Les règles de choix collectifs feraient référence aux compétences de chacun de ces organes et à la manière dont les décisions peuvent être prises en leur sein. Les règles opérationnelles sont celles qui, très pragmatiques, définissent les modalités d'accès à la ressource forestière dans l'*ejido* ( par exemple, la quantité de bois de chauffage que chaque ménage peut prélever). Revenons maintenant au critère de Ostrom n°3, celui-ci précise que ce ne sont pas

nécessairement les choix constitutionnels qui doivent être de l'initiative totale des individus mais surtout les choix collectifs. Cette définition exogène des institutions de l'*ejido* ne réfute pas immédiatement le critère d'autonomie. Toutefois, le lien entre ces trois niveaux de règles et leur inter-dépendance est évident. La nature des institutions locales modifie la nature des décisions qui en émanent. Ostrom précise en ce sens que les décisions prises en matière de choix institutionnels affectent les situations opérationnelles en créant et limitant le pouvoir qui peut être exercé au sein des choix collectifs.

Ainsi faire un choix institutionnel c'est aussi faire indirectement un choix opérationnel. Nous avons retrouvé cette idée très nettement sur le terrain. Une partie du bois coupé à Agua Bendita est transformé dans la scierie de l'Union. Or cette Union répond aux mêmes règles de choix constitutionnels que l'*ejido*. Sa table directive (président, trésorier et secrétaire) doit être réélue tous les 3 ans sans possibilité de mandats successifs. Cette discontinuité d'administration, imposée par les règlements officiels, a été jugée par le président d'Agua Bendita lors d'un entretien comme étant incompatible avec la mise en place d'une entreprise solide dont la ligne d'action serait à long terme.

*« Comme tous les trois ans la direction de la scierie change, c'est difficile d'assurer son bon fonctionnement sur le long terme. Nous ne sommes pas tous à même de gérer une entreprise, il nous manque certaines compétences. La plupart des membres de l'ejido, n'ont pas reçu d'éducation au-delà de l'école primaire. La scierie a fonctionné au début, ensuite il y a eu des problèmes. [...] Les lois de la réforme agraire nous imposent de changer tous les 3 ans la direction, et c'est là le problème. Avec autant de changements, la gestion ne peut pas être durable. Et nous, nous ne pouvons pas changer la loi. » (Don Manuel Colin, entretien mai 2014)*

Cet argument a également été avancé lors d'un entretien avec le secrétaire de l'Union et par un ancien ouvrier de la scierie. Au moment de notre travail de terrain la scierie communautaire était fermée pour cause de restructuration financière attestant de ces difficultés. Si la définition exogène des institutions de gouvernance locale ne vient pas totalement à l'encontre de la réussite d'un CPR elle freine en tout cas certaines de ses initiatives.

Afin de comprendre la marge de manœuvre existant pour les communautés dans le modèle proposé par le gouvernement, le tableau ci-dessous précise le fonctionnement politique de l'*ejido* Agua Bendita en regard de ce modèle :

<b>Cadre légal obligatoire</b>	<b>Choix de mise en place à Agua Bendita</b>
Commissariat <i>ejidal</i> composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire, réélu tous les 3 ans sans possibilité de réélection successive	<b><i>Pas de choix, mise en place stricte</i></b>
Conseil de vigilance composé de 6 membres	<i>Pas de choix, mise en place stricte</i>
Assemblée se réunissant au moins 2 fois par an en présence des <i>ejidatarios</i>	<i>Réunion mensuelle de l'assemblée Extension de la gouvernance aux posesionarios Prise de décisions à main levée</i>
Trois catégories d'ayant droit : <i>ejidatarios, posesionarios et avecindados</i>	<i>Posesionarios : droits supplémentaires de présence à l'assemblée</i>
Possibilité de mise en place de la réforme de 1992	<i>Mise en place de PROCEDE, maintien des parcelles d'usage collectif, interdiction des ventes et locations en terres collectives</i>
Possibilité de mise en place d'un règlement interne	<i>Mise en place</i>

**Tableau n°1 : Fonctionnement politique d'un ejido**

En gras apparaît l'élément qui peut être considéré comme étant un obstacle à la réussite du CPR, notamment par rapport au critère n°3 de Ostrom mais le modèle proposé par le gouvernement pour les institutions locales reste dans une certaine mesure modulable et adaptable comme en témoigne l'organisation politique mise en place à Agua Bendita.

En qui concerne la procédure PROCEDE, autre dispositif uniforme pour un éventail varié de territoires et de situations, elle apporte des éléments de réponse concernant le trait caractéristique n°1 portant sur la définition des frontières de la ressource. L'*ejido* Agua Bendita, créé en 1934 a engagé la procédure PROCEDE en 1995, soit deux ans après le premier *ejido* de la région à avoir engagé la procédure (San Mateo Almomoloa en 1993). La procédure permet de lever un cadastre. Les limites des terres collectives (la forêt et les pâturages) sont donc clairement établies à ce moment-là. Notre enquête ne nous permet pas de savoir si c'est grâce à la levée du cadastre que les limites sont claires, mais en revanche elle nous fournit des informations sur l'existence de conflits ou de méconnaissances portant sur les limites. Ainsi, 2 ménages sur 9 interrogés disent avoir des conflits avec d'autres membres de la communauté concernant les limites de parcelles et seulement une personne considère que dans les 5 dernières années le nombre de conflits a augmenté. D'ailleurs cette personne est une de celles disant avoir un conflit à ce sujet. En

ce qui concerne les limites de l'aire protégée qui empiète sur le territoire de l'*ejido* 5 des 9 interrogés affirment les connaître et pouvoir les situer. Cette limite, à la côte altitudinale 3000, est la limite supérieure de la zone d'exploitation forestière. Ainsi, il existe une définition claire des limites et il est possible de se référer à un document cadastral, produit lors de la procédure PROCEDE, en cas de doute. Les conflits concernant les parcelles ne sont apparemment pas monnaie courante ce qui atteste d'une définition relativement claire des différentes zones d'exploitations de l'*ejido*.

La limite supérieure de la forêt exploitable, correspondant à la limite basse du parc, semble être, quant à elle, plus floue. Néanmoins il est important de préciser que ceux qui disent ne pas pouvoir la situer sont majoritairement des *avecindados* ( $\frac{3}{4}$ ), n'ayant pas de droits de propriété sur la forêt il est possible que leur intérêt pour les limites soit moindre. Ainsi, lors d'une visite en forêt avec le président de l'*ejido* et trois ouvriers forestiers, nous avons pu constater que les acteurs de l'exploitation forestière se repèrent avec une grande précision. En effet, le président nous a indiqué à plusieurs reprises des limites qui à nos yeux étaient imperceptibles. La limite entre deux *ejidos* et la limite entre deux parcelles d'exploitation différentes sont donc très claires pour ceux qui sont impliqués dans la gestion forestière. Les frontières de la ressource sont donc clairement définies, en atteste la faiblesse des conflits fonciers, et il existe un document précis de référence en cas de doute. Les membres de la communauté, notamment ceux qui sont impliqués dans la gestion forestière, ont une bonne connaissance de ces limites.

Au modèle officiel fourni par les autorités mexicaines concernant les *ejidos* vient s'ajouter un second modèle : celui des exploitations forestières communautaires. Une fois encore le modèle proposé est exogène mais la décision de le mettre en place reste de l'initiative des communautés. Dans la même manière que pour l'*ejido*, nous allons décrire ce modèle avec ses traits obligatoires et la marge de manœuvre locale existante.

## **1.2 . Le cadre législatif des exploitations forestières communautaires et sa mise en place à Agua Bendita**

La mise en place d'une exploitation forestière communautaire est encadrée par la *Ley General de desarrollo forestal sustentable (LGDFS)* dont la première promulgation date de 2003

et la dernière modification de 2008. L'article 7 de cette loi précise le vocabulaire employé. Nous nous conformerons à ces définitions dans ce travail.

**Gestion forestière :** (*manejo forestal*) conjonction d'actions et de procédés ayant pour objectif l'organisation, la culture, la protection, la conservation, la restauration des ressources forestières d'un écosystème forestier, en considérant les principes écologiques et en respectant l'intégralité fonctionnelle et l'interdépendance des ressources sans réduire les capacités productives des écosystèmes.

**Exploitation forestière :** (*aprovechamiento forestal*) extraction réalisée dans le cadre de la LGDFS des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

**Plantations forestières commerciales :** Mise en place, culture et gestion d'une végétation forestière sur un terrain temporairement forestier ou de préférence forestier dont l'objectif est la production de matière première forestière destinée à l'industrialisation ou à la commercialisation. Ces définitions permettent de distinguer les *ejidos* qui ont mis en place une simple gestion forestière et ceux qui, comme Agua Bendita ont développé une exploitation forestière.

La SEMARNAT (ministère de l'environnement) soumet à autorisation plusieurs activités :

- changement d'usage du sol pour les terrains forestiers
- exploitations des ressources ligneuses en terrain forestier
- l'établissement de plantations forestières commerciales supérieures à 800 hectares.

Les demandes d'autorisation par les communautés pour la mise en place d'une exploitation forestière sont soumises au même règlement que les demandes effectuées par des propriétaires particuliers. Il n'y a pas de loi spécifique concernant la gestion communautaire. Il y a deux types d'autorisation. La première concerne la validation d'un plan de gestion effectif sur 10 ans en général. Dans ce plan de gestion sont précisés les volumes annuels extraits prévisionnels. Une seconde autorisation concerne l'exploitation forestière stricte. Elle est valable, une fois la première autorisation attribuée, le temps d'un cycle de coupe (1 an) et doit être renouvelée chaque année, en hiver, tant que le plan de gestion est valable. Une fois l'autorisation établie, les propriétaires de la forêt qu'ils soient communautaires ou particuliers sont tenus à un certain nombre d'engagements dont :

- reforester, conserver et restaurer les sols, et exécuter les actions prévues par le plan de gestion.
- exploiter les ressources en accord avec le plan de gestion.
- induire la régénération naturelle, ou reforester les aires exploitées.

- demander une autorisation pour modifier le plan de gestion.
- présenter des comptes-rendus périodiques, validés par le responsable technique sur la mise en place et l'accomplissement du programme de gestion forestière.
- informer immédiatement la SEMARNAT quand ils détectent des maladies, et exécuter les travaux d'assainissement déterminés par le programme de gestion et les recommandations de la CONAFOR.
- tenir un registre avec les mouvements des produits.
- exécuter des travaux pour prévenir, combattre et contrôler les incendies forestiers (*art 62 LGDFS chapitre 3*).

La demande d'autorisation se fait en plusieurs étapes. Tout d'abord, le ou les propriétaires emploient un ingénieur forestier, reconnu par la CONAFOR, pour la réalisation d'une étude préalable. Celui-ci dresse un état des lieux de la ressource forestière (essences, diamètre, hauteur...) et une cartographie précisant les parcelles forestières homogènes qui seront de futures unités de gestion. En fonction de cette étude, l'ingénieur forestier met en place un plan de gestion précisant le taux de régénération de la forêt, les volumes extraits, les parcelles d'exploitation pour chaque cycle de coupe, les travaux de restauration complémentaires effectués, les méthodes d'extraction sur une période de 10 ans. Les critères auxquels doit répondre un plan de gestion sont précisés dans la NOM152-SEMARNAT-2006. Le plan de gestion, dans le cas d'une demande effectuée par un *ejido* doit être validé par l'assemblée à l'unanimité.

Le plan de gestion est ensuite soumis à l'examen des institutions environnementales avant sa validation. Dans le cas de l'État de Mexico, le plan de gestion passe par l'examen de plusieurs instances pour tester sa conformité à la législation et sa pertinence environnementales, sous trente jours ouvrables il est successivement examiné par :

- les services environnementaux de PROBOSQUE.
- les services techniques de PROBOSQUE.
- les services juridiques de PROBOSQUE.

Une fois validé par ces trois corps, il est envoyé devant une commission composée de membres de la SEMARNAT et de la CONAFOR. (entretien Joan Antonio Castilla, Ingénieur à PROBOSQUE, 28/04/2014). Selon Joan Antonio Castilla, les éléments les plus regardés lors de la validation du plan de gestion concernent les volumes extraits. En fait, ceux-ci sont plafonnés selon les caractéristiques physiques et biologiques de la parcelle d'exploitation. Ils doivent être inférieurs au taux de régénération de la forêt. Toutefois d'autres éléments peuvent entrer en compte :

- les pentes (pentes supérieures à 100% ou 45°)
- les zones supérieures à 3000 mètres d'altitude
- la présence d'une aire naturelle protégée

obligent à extraire des volumes inférieurs à 20% des volumes totaux ou interdisent toute exploitation. La présence d'un parc national interdit la mise en place d'une exploitation forestière sur son périmètre. Agua Bendita se trouve donc, selon les parcelles dans deux situations différentes : les parcelles situées dans l'Aire protégée ne sont pour l'instant pas incluses dans le plan de gestion, les parcelles hors de cette aire sont soumises à un taux de 17% d'extraction puisqu'elles sont sur le périmètre d'une aire protégée secondaire : *Area de Protección de recursos naturales Valle de Bravo*.

Le système mexicain présente une seconde originalité par rapport à la théorie des communs ; dans le cas mexicain, ce ne sont pas les communautés elles-mêmes qui fixent la régulation des taux d'extraction, mais ce sont une fois encore des normes exogènes, issues cette fois des services de l'environnement. Dans le cas d'aires protégées autorisant l'exploitation forestière, les taux d'extraction sont définis de manière uniforme sur tout le territoire mexicain (< 20%) faisant à nouveau fi des spécificités locales. La nature des arrangements collectifs pour l'extraction des ressources se trouve ici encore être fortement influencée par un modèle exogène, proposé et encadré par le gouvernement mexicain.

Afin de comprendre comment s'articule l'existence de ces régulations institutionnelles et la mise en place d'initiatives communautaires, analysons plus en détails les relations entre institutions et communautés mises en place autour de la ressource forestière.

### **1.3 . Les exploitations forestières communautaires au cœur d'un dispositif institutionnel complexe**

#### ***1.3.1 . Les institutions impliquées***

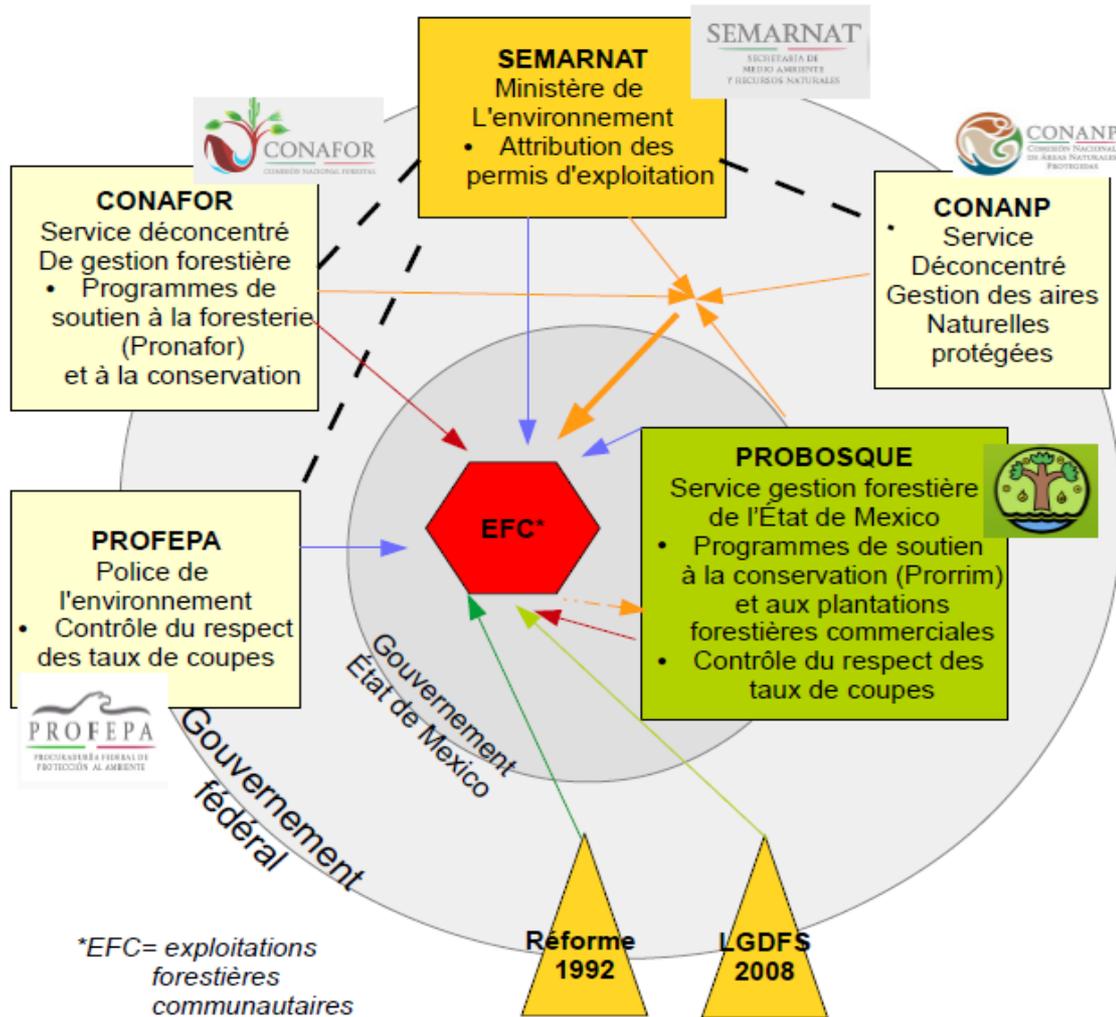
La rapide présentation des statuts légaux de l'*ejido* et de l'exploitation forestière communautaire invite à creuser les relations qui existent entre communautés et institutions. En effet, pour éviter les jugements rapides et conclure à un déficit d'autonomie, comprendre comment se construit dans les faits ces relations est important. Le schéma ci-après présente un montage institutionnel des principales institutions intervenant dans la gestion forestière. Parmi celles-ci :

<b>Compétences en lien avec la gestion forestière</b>	
<p><b>SEMARNAT</b></p> 	<p><i>Secretaría de medio ambiente y recursos naturales</i> : Ministère de l'environnement du gouvernement fédéral décentralisé au gouvernement de l'État de Mexico, elle a pour compétence d'attribuer, refuser, suspendre, modifier, annuler, révoquer les autorisations d'exploitation des ressources forestières.</p> <p>Elle effectue également des contrôles sur les ressources forestières transportées : bois d'œuvre, bois de chauffage et autres produits non ligneux</p>
<p><b>CONAFOR</b></p> 	<p><i>Comisión Nacional Forestal</i> : (commission nationale forestière). Service du SEMARNAT chargé de la gestion et de la conservation des forêts. Il propose un volet de programmes de soutien à la sylviculture (PRONAFOR) et à la conservation (PSA-H). Sa mission officielle est d'allier « <i>protection/conservation/restauration et exploitations forestières</i> » (site officiel). La CONAFOR dispose de pépinières dont les plants sont utilisés par les communautés pour la reforestation.</p>
<p><b>CONANP</b></p> 	<p><i>Comisión Nacional de Areas Naturales Protegidas</i> : (commission nationales des aires naturelles protégées). Organe déconcentré du SEMARNAT en charge de la conservation du patrimoine naturel mexicain à travers les espaces naturels protégés. La CONANP, à travers la mise en place d'aires protégées réduit les possibilités d'extraction de bois (&lt;20%). Elle est également consultée pour l'attribution de permis de coupe notamment dans le cas d'exploitations ayant un impact environnemental important.</p>
<p><b>PROFEPA</b></p> 	<p><i>Procuraduría Federal de Protección al Ambiente</i> : (service fédéral de protection de l'environnement) organe déconcentré du SEMARNAT en charge de la justice environnementale. Service de police environnemental, il veille à l'application des législations et mène des opérations d'inspections et de répression. En matière d'exploitation forestière, la PROFEPA contrôle, aux côtés de PROBOSQUE si les taux de coupes définis par le plan de gestion ont été respectés par les communautés.</p>
<p><b>PROBOSQUE</b></p> 	<p><i>Protectora de bosques</i> : (protection des forêts) Organisme public décentralisé du SEMARNAT, créé en 1990, PROBOSQUE prend la suite de PROTIMBOS dans l'État de Mexico. Service unique en son genre, il n'est en effet présent dans aucun autre État, il affiche comme mission officielle « <i>un seul objectif : réussir le développement forestier durable de l'Etat.</i> » (site officiel). Ses champs d'action sont multiples. Ils comprennent un volet de soutien à la reforestation et la conservation forestière (PRORRIM), un volet de soutien aux plantations forestières commerciales, un volet d'inspection des exploitations forestières communautaires et un volet de suivi de la commercialisation du bois. Il joue également un rôle dans l'attribution des permis de coupe puisqu'il est le premier service examinant les plans de gestion forestière. PROBOSQUE dispose de pépinières dont les plants sont utilisés par les communautés pour la reforestation.</p>

**Tableau n°2 : Les institutions travaillant avec les exploitants forestiers communautaires**

**Page suivante : Figure n°1 Une forte présence institutionnelle au sein des exploitations forestières**

## Une forte présence institutionnelle au sein des exploitations forestières communautaires mexicaines



### Des institutions multi-niveaux...

- |  |   |
|--|---|
|  Gouvernement fédéral, ministère    |  Texte de loi                          |
|  Services déconcentrés du ministère |  Institutions gouvernementales         |
|  Gouvernement de l'État de Mexico   |  Institutions de gestion communautaire |
|  Ejido                              |  Déconcentration des compétences       |

### Une autonomie communautaire relative ?

- |  |  |
|--|--|
|  Demande de permis de coupe                                       |  Définition des institutions de gestion locales |
|  Consultation concernant l'attribution des autorisations de coupe |  Définition des taux d'extraction               |
|  Attribution des autorisations de coupe                           |  Soutien financier                              |
|  |  Contrôles des activités de coupes              |

Réalisation Elsa SANIAL 2014

Loin d'être une activité dont les institutions se désintéressent, la sylviculture communautaire est au cœur d'un dispositif de soutien, d'encadrement et de régulations institutionnel. Une série d'entretiens auprès d'acteurs de ces institutions nous a permis d'analyser et de qualifier le lien qui existent entre elles et les acteurs de la sylviculture communautaire. Le but étant de comprendre, si, au-delà des lois, des critères définis de manière exogène, les communautés disposent d'une reconnaissance de leur capacité à s'auto-organiser de la part des institutions. Nous avons mené 5 entretiens dont 4 à PROBOSQUE :

- Joan Antonio Castilla : service d'attribution des permis
- Jorge Bastida Lopez : service de développement forestier section Valle de Bravo
- José geraldo Montes de Oca Vasquez : service de commercialisation
- José Antonio Sotohueta : service de plantations forestières commerciales

et 1 entretien à la CONAFOR auprès de Noé Arevalo Carasco, responsable des programmes administrés sur le Nevado de Toluca. Si l'échantillon est aussi déséquilibré c'est que les services de PROBOSQUE ont été beaucoup plus coopérants. D'autres entretiens prévus à la CONANP et à la CONAFOR n'ont pu être réalisés pour cause de non réponse ou de non présence au rendez-vous.

Les entretiens ont porté tant sur le rôle de chaque institution que sur la vision personnelle des interrogés concernant les exploitations forestières communautaires .

### ***1.3.2 . Une relation ambiguë***

#### ***1.3.2.1 . L'encadrement***

Ce qui apparaît comme étant le plus prégnant dans le dispositif institutionnel c'est l'encadrement exercé sur les exploitations forestières : encadrement institutionnel et scientifique. Il débute dès l'élaboration du plan de gestion. Bien que validé par l'assemblée à l'unanimité, il est élaboré par un acteur extérieur à la communauté, l'ingénieur. La vision de la forêt de ce dernier est celle d'un scientifique et l'élaboration du plan de gestion est réalisée dans la perspective d'une validation par les institutions. Il doit donc se conformer à leurs attentes. La méthode d'exploitation est par exemple imposée. Il faut appliquer la méthode MMOBI : méthode mexicaine d'organisation des forêts irrégulières qui consiste en la mise en place de coupes sélectives dont le volume total est inférieur au taux de régénération naturelle de la forêt. Dans cette méthode les coupes sont appliquées sur les arbres vieux, malades ou gênants. Elle vise à rajeunir la forêt en maintenant sur

place les individus les plus viables. Toutes les facettes de l'exploitation forestière sont décrites dans le plan de gestion, cela implique que les autorités environnementales ont la connaissance de la manière dont les travaux vont se réaliser, avec quel matériel, pour quels volumes, par qui etc.. L'encadrement est donc très important en amont de la mise en place de l'exploitation. Les autorités se réservent un droit de suspension de l'exploitation en cas de non respect du plan de gestion. De plus, chaque année, l'autorisation de coupe doit être réactivée. Les communautés doivent donc se fondre dans un moule bien particulier de l'exploitation forestière, celui des autorités environnementales, si elles veulent continuer à la pratiquer. Enfin, suite à chaque cycle de coupe, la PROFEPA et PROBOSQUE rendent visite aux communautés. Ceux-ci, en comparant les volumes arborés de l'année précédente et les volumes résiduels attestent du respect des volumes extraits prévus dans le plan de gestion. Si la communauté a été victime de coupe illégale, elle doit la dénoncer immédiatement aux autorités, sans quoi, toute souche identifiée lors de ces inspections sera comptée dans les coupes de officielles de l'*ejido*. Afin de distinguer les souches issues de l'exploitation légale et celles de la coupe clandestine, l'ingénieur dispose d'une marque avec son nom et son numéro d'inscription à la CONAFOR qu'il pose sur la souche.



***Photo n°1 : À Agua Bendita, un ouvrier forestier nous montre une souche prête à être marquée par l'ingénieur (sur la peinture rouge)  
(Cliché Elsa SANIAL 06/06/2014)***

L'*ejido* Agua Bendita, qui fait figure de bon élève de la gestion forestière dans l'esprit de tous les institutionnels que nous avons pu rencontrer et n'a jamais connu de suspension de son permis. En revanche, Jorge Bastida Lopez nous a raconté un cas de suspension de permis dans la région forestière de Valle de Bravo (une des sous divisions de gestion forestière de PROBOSQUE).

*« Un ejido de la région a coupé un arbre pour ouvrir un chemin. Il a été sanctionné, le permis a été levé, puis l'ejido a payé une amende et son permis a été réactivé (l'amende était de 650000 \$). Tout cela pour un seul arbre ! »*

L'encadrement à travers un processus de validation officielle des activités mises en place dans le cadre de l'exploitation forestière et un contrôle des coupes réalisées est une des facettes des relations entre institutions et communautés. Toutefois ces relations ne nous ont pas paru être conflictuelles sur le terrain. C'est d'ailleurs ce que confirme notre enquête. Lors de l'entretien auprès de la table directive de l'*ejido*, le secrétaire nous confie avoir de bonnes relations avec les autorités environnementales. De plus, sur les 9 répondants aux enquêtes ménages, 6 d'entre eux affirment que l'exploitation forestière a renforcé leurs liens avec les institutions, notamment la CONAFOR, PROBOSQUE et la PROFEPA, tout en disant que ces relations sont bonnes. Si le lien entre institutions et communautés est tel c'est que les institutions ont, outre la surveillance et l'encadrement, un autre rôle après des exploitations forestières communautaires.

### ***1.3.2.2 . Le financement et la formation***

En effet, les institutions proposent également tout un volet de soutien à la foresterie. Compensation de leur aspect répressif et directeur ou réelle volonté de fournir aux communautés les outils de leur autonomie ? La CONAFOR propose ainsi, à travers le programme PRONAFOR de nombreuses aides attribuées suite à la demande des communautés. Noé Arevalo Carasco nous a décrit ces aides comme pouvant soutenir :

- l'élaboration du plan de gestion
- l'ouverture de chemins
- l'achat de machines
- des ateliers et formations
- la récolte de produits non ligneux
- la certification
- la conservation

L'importance des aides par rapport au coût total des investissements est considérable (données fournies par Noé Arevalo Carasco) :

Type d'aide	Pourcentage du coût total généralement accordé	Fréquence des demandes
Étude forestière, établissement du plan de gestion	80 à 90%	Aides très sollicitées
Impacts environnementaux	100%	Aides sollicitées
Achat de machines	80%	Moins sollicitées
Certification	100%	Moins sollicitées
Investissements (chemins, infrastructures...)	50%	Moins sollicitées
Formation	100%	variable
Exécution des activités du plan de gestion	variable	Aides très sollicitées

**Tableau n°3 :  
Types d'aides  
publiques et  
montants**

Ainsi, Agua Bendita, dans le cadre du programme PRONAFOR a bénéficié de trois aides en 2014 :

- la première concerne un soutien pour l'élaboration du plan de gestion pour les parcelles actuellement situées à l'intérieur de l'Aire Protégée qui vont s'ouvrir à l'exploitation. Pour une parcelle de 991 hectares, 143 161 pesos ont été sollicités et 100% de cette somme a été attribuée.
- La seconde concerne également la recatégorisation. Comme nous sommes sur un espace naturel protégé, il est obligatoire de faire une étude des impacts environnementaux engendrés par l'exploitation, le montant demandé a été de 160 000 pesos et 91 291 pesos ont été assignés.
- Une troisième aide a été sollicitée pour la réalisation des travaux forestiers du plan de gestion sur les parcelles d'exploitation actuelles. La totalité des 188 000 pesos demandés ont été attribués.

En 2013, Agua Bendita n'a reçu aucune aide sollicitée, en revanche en 2012, dans le cadre du programme ProArbol deux aides ont été attribuées, nous les précisons ici car elles sont de nature différente et illustrent le large éventail d'aides que peuvent fournir les institutions.

- La première est une aide pour financer des ateliers et cours de formation pour les ouvriers forestiers. Les aides servent à payer l'ingénieur qui dispense ces cours et le matériel

nécessaire. Ainsi 26 350 pesos ont été attribués.

- La seconde a permis de financer une étude technique pour la mise en place d'aires de conservation communautaire avec une haute diversité biologique au sein de l'*ejido*. 85 000 pesos ont été attribués. La sollicitation de cette aide témoigne de l'implication de l'*ejido* dans des actions de protection et de conservation au sein de l'exploitation forestière.<sup>22</sup>

La CONAFOR soutient également la dimension industrielle de l'exploitation. Le gérant de la scierie communautaire, Fernando Canta Carbajal, nous a indiqué que la scierie avait pour projet le renouvellement de toutes les machines de la chaîne de sciage. Un tel investissement coûte selon leurs estimations 5 millions de pesos et la CONAFOR a indiqué pouvoir soutenir le projet à hauteur de 75%.

Si l'encadrement institutionnel est considérable, la manière dont s'organise le soutien à la foresterie communautaire joue quant à elle en faveur de l'autonomie des communautés. Ainsi, mis à part le cas de financement de plans de gestion, qui sont des pré-requis de la part des autorités, les aides viennent financer des projets communautaires volontaires. Pour Agua Bendita, c'est le cas par exemple des formations financées en 2012 ou du renouvellement de l'équipement industriel en projet. La communauté monte ainsi son projet qui doit être validé par l'assemblée, puis construit un dossier de demande de fonds. Le dossier est soumis aux autorités. Les fonds distribués sont ensuite utilisés comme la communauté le souhaite et le précise dans le dossier (achat de matériel, rétribution de participants, construction ou entretien d'édifices communautaires). L'institution qui finance le projet vérifie ensuite si le projet annoncé a été réalisé, par le biais d'images satellites dans le cas de travaux forestiers par exemple. L'existence de ces aides à travers la mise en place de projets qu'elle initie fédère ainsi la communauté. Elle permet également l'existence de transferts de compétence et la construction progressive d'un savoir local forestier. Toutefois ces aides revêtent également un effet pervers.

En effet, puisque les aides ne sont pas attribuées automatiquement et sont soumises à un accord institutionnel, par le même mécanisme que pour les plans de gestion, elles invitent les communautés à se conformer au modèle désiré par les institutionnels. À plusieurs reprises à Agua Bendita, il nous a été clairement dit que certains éléments de l'exploitation jouaient le rôle de vitrine pour faire bonne figure, répondre aux attentes institutionnelles et obtenir ainsi les aides. Prenons le cas de la certification internationale FSC. Agua Bendita est en cours de certification. Nous avons tenté lors de plusieurs entretiens (avec la table directive, l'ingénieur forestier et le

---

<sup>22</sup>Tous les chiffres concernant les aides reçues par l'*ejido* nous ont été fournis par le secrétariat de l'unité de gestion forestière de l'Union.

responsable de la scierie) de comprendre ce qui motivait la communauté à acquérir cette certification. L'argument économique n'est pas valable puisqu'il faut que la scierie soit également certifiée pour pouvoir vendre le bois comme étant certifié. C'est donc en amont de la commercialisation que se situent les avantages. La mise en place de pratiques plus respectueuses de l'écosystème forestier est également un argument qui a été démenti par les interrogés. En effet, les critères imposés par les autorités pour l'élaboration du plan de gestion répondent déjà aux critères FSC. Reste alors un élément : l'image de l'exploitation. C'est en ce sens que le secrétaire de l'*ejido* nous a avoué :

*« La certification FSC nous permet d'obtenir les autorisations et les aides plus facilement, c'est une bonne publicité pour l'ejido, mais en revanche les prix de vente du bois ne vont pas changer. »*

Les institutions en charge de l'encadrement et du soutien à la foresterie communautaire induisent donc directement ou indirectement des pratiques. Le critère n° 2 chez Ostrom est donc dévié dans le cas mexicain. Les liens entre les pratiques et les conditions locales n'est pas seulement le fait des choix de la communauté mais ils sont également induits par un dispositif institutionnel. CRONKLETON *et al.* (2010) dans le cadre de leurs travaux sur la réforme forestière sont tout à fait conscients de l'existence de ce biais. Ils vont même jusqu'à parler, pour le cas du Guatemala et de la Bolivie d'un jeu de « *give-and-take* » (donner et prendre) qu'ils interprètent comme « *une lutte négociée entre des propositions de conservation et de développement* »<sup>23</sup>. Il est évident que dans l'exemple mexicain, ce sont bien les dimensions de protection et d'exploitation raisonnée sur lesquelles les institutions ne veulent pas garantir l'autonomie des communautés.

### ***1.3.2.3 . Une reconnaissance institutionnelle des avantages de la gestion communautaire doublée d'un manque de confiance.***

Ce manque de confiance des institutions vis-à-vis de la capacité des communautés à mettre en place une régulation des volumes d'extraction est lisible non seulement dans le dispositif institutionnel mis en place mais aussi dans les discours d'acteurs institutionnels. Au cours de tous

---

<sup>23</sup>« *Such give-and-take is part of a negotiated struggle between conservation and development proponents.* »  
(CRONKLETON *et al.* 2010)

les entretiens que nous avons pu mener nous avons posé deux questions très simples aux interrogés :

→ « *Quels sont selon vous les avantages de la foresterie communautaire par rapport à la foresterie particulière ou privée ?* »

→ « *Quelles sont à vos yeux les difficultés rencontrées par les communautés dans le cadre de leurs exploitations forestières ?* »

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les différentes réponses à cette question :

	<b>Difficultés identifiées</b>	<b>Avantages identifiés</b>	<b>Notes, profil, analyse</b>
<b>PROBOSQUE :</b> <b>Joan Antonio Castilla,</b> responsable environnement des autorisations de coupes	<b>Économiques :</b> difficultés pour payer les ingénieurs qui mettent en place les plans de gestion.	<b>Économiques/Sociaux :</b> Source de bénéfices pour les communautés, investissement dans des infrastructures du type : église, école...	<i>A une vision très technique de la question.</i>
<b>CONAFOR :</b> Noé Arevalo en charge des projets administrés sur le Nevado de Toluca	<b>Sociales :</b> Problème de prise de décision collective démocratique et de distribution équitable des bénéfices <b>Investissement, volonté:</b> Les communautés font le choix de la facilité et stagnent, elles vendent le bois sur pied à des entreprises privées... <b>Environnementales :</b> ...or les entreprises viennent pour couper du beau bois alors que les plans de gestion prévoient de couper les arbres les moins beaux.	<b>Environnementaux :</b> Valorisation de la forêt. Garantie d'un suivi et de l'existence de bonnes pratiques. Lutte contre la dégradation des forêts par la coupe clandestine. <b>Économiques :</b> les revenus reviennent aux communautés et le bois n'est pas gaspillé.	<i>A compris la question surtout du point de vue de l'état des forêts, pour lui l'idéal serait pas d'exploitation du tout mais il est conscient que cela n'est pas possible donc le <b>compromis</b>, c'est une exploitation avec un plan de gestion hautement surveillé.</i>
<b>PROBOSQUE :</b> <b>José Antonio Sotolueta</b> Chargé du soutien aux plantations forestières commerciales		<b>Économiques :</b> les revenus ne bénéficient pas à une seule famille mais à plusieurs puisqu'ils sont partagés entre les <i>ejidatarios</i>	<i>N'a pas pensé tout de suite aux avantages, pour lui il n'y a pas de réelle différence entre communauté et propriétaires privés.</i>
<b>PROBOSQUE :</b> <b>José Gerardo Montes de Oca Vasquez</b> Chef du département Industrie Com-	<b>Industrie :</b> pas de politique générale <b>Formation :</b> manque de formation des ouvriers	<b>Economiques :</b> les bénéfices restent sur place	<i>L'entretien a surtout porté sur les difficultés de l'industrie en général et non pas sur le cas particulier</i>

mercionalisation			des ejidos.
<p><b>PROBOSQUE :</b>  <b>Jorge Bastida Lopez</b>                      Ingénieur forestier                      section Valle de Bravo</p>	<p><b>Organisation sociale :</b>                      certains <i>ejidos</i> ne s'organisent pas. Pour mettre en place l'exploitation forestière, cela demande une certaine organisation. Il y a également un manque de connaissance dans certains <i>ejidos</i> sur ces questions ainsi qu'une mauvaise gestion des ressources .</p>	<p><b>Avantages économiques :</b> il y a plus d'impacts, les bénéfices sont partagés entre toute une communauté, (construction d'œuvres sociales).  <b>Bénéfices d'échelle :</b> meilleur équipement <i>ex : à Amanalco la radiocommunication</i>  <b>Environnementaux :</b> comme les bénéfices sont partagés, moins d'encouragement à considérer la forêt comme un capital et à l'épuiser en tirant un revenu considérable et suffisant pour un particulier en une seule fois. Le partage des bénéfices induit une vision à long terme.</p>	

Tableau n°4 : Présentation des opinions des acteurs institutionnels interrogés

L'analyse de ces différentes réponses nous a permis de construire la figure ci-dessous :

### Un manque de confiance institutionnelle malgré une reconnaissance des bienfaits de la gestion communautaire

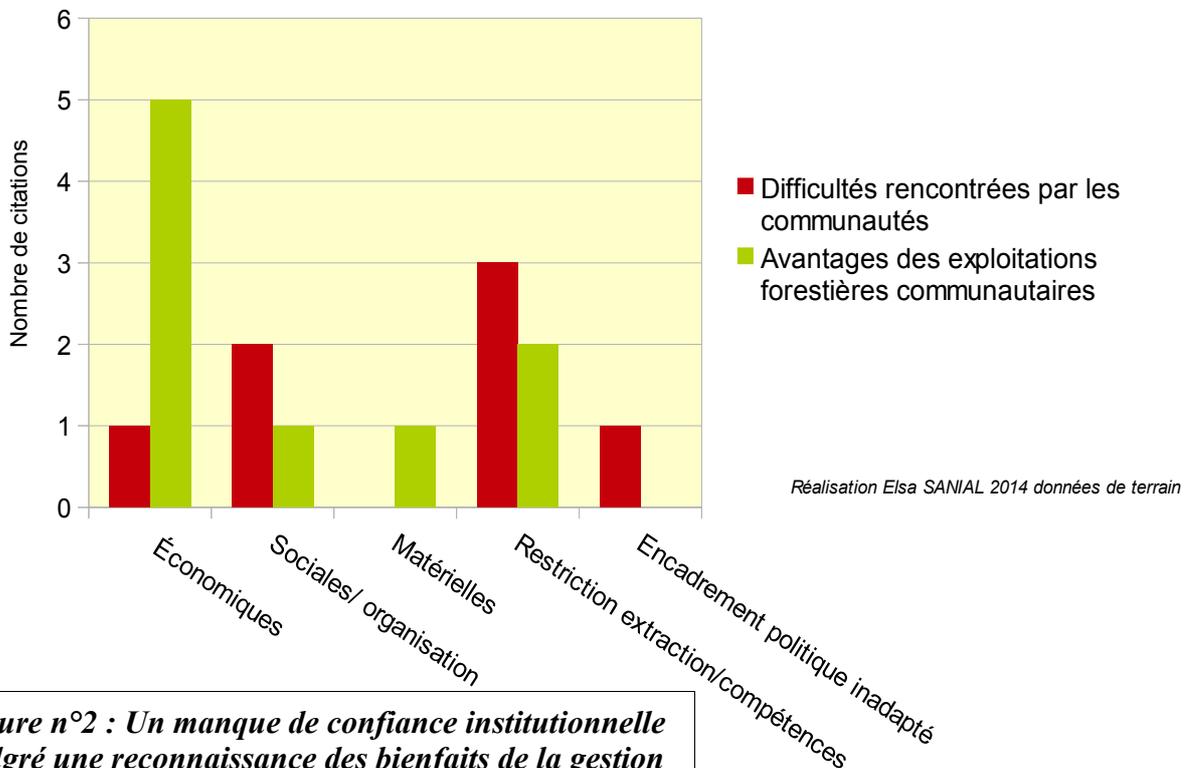


Figure n°2 : Un manque de confiance institutionnelle malgré une reconnaissance des bienfaits de la gestion communautaire

La difficulté des communautés qui est la plus évoquée concerne sa capacité à mettre en place des restrictions d'extraction du bois et son besoin constant de formation aux travaux forestiers. Reprenons plus en détail l'analyse de Noé Arevalo Carasco de la CONAFOR. À la question portant sur les difficultés des communautés il répond en riant :

*« les communautés sont dormantes, elles stagnent. Pour certaines, cela fait 20 ans qu'elles ont une exploitation forestière et que les choses ne changent pas. Elles ont tous les pouvoirs pour le faire mais ne prennent pas le contrôle de leur forêt. Elles se contentent de tendre la main pour empêcher l'argent. Elles vendent les arbres directement sur pied et les entreprises qu'elles emploient veulent les meilleurs arbres. Il arrive donc que les ingénieurs marquent les meilleurs arbres comme étant ceux devant être coupés alors que la méthode requiert que l'on coupe les arbres en moins bon état. Les communautés restent dans cet état de confort et se contentent de peu alors que cela génère moins de revenus. »*

puis il ajoute : *« La forêt, si on n'y touche pas c'est mieux, mais ce n'est pas possible. Ici il y a des interventions humaines partout. Alors c'est mieux qu'il y ait une exploitation, au moins cela permet de conserver les masses arborées. Avec la coupe illégale et la mauvaise gestion, le bois est gaspillé, laissé sur place, les bénéfiques ne vont pas aux propriétaires. Au moins, avec les exploitations on sait que la forêt est bien gérée. »* (Noé Arevalo Carasco, entretien 2014)

Si nous avons choisi de retranscrire ce discours en détails c'est qu'il fait référence à un reproche classique fait aux communautés. Selon BARTON BRAY (2005), le terme de *rentismo* est toujours utilisé aujourd'hui pour désigner des communautés qui vendent leur bois sur pied. C'est à ce phénomène-là que fait référence Noé Arevalo Carasco. Quoiqu'il en soit, si cette critique fait référence à une réalité -ce que notre étude monographique ne nous permet pas de confirmer- elle ne peut en aucun cas s'appliquer aux *ejidos* de l'Union qui sont intégrés dans une filière industrielle communautaire. De plus, notre terrain complémentaire, Palo Seco, qui, lui, vend les arbres directement sur pied à une entreprise privée locale vient également à l'encontre de cette critique. En effet, si l'*ejido* n'a pas mis en place de scierie communautaire pour cause de déficience d'infrastructure (pas de courant triphasé), il a en tout cas tenté de maintenir au plus l'implication communautaire dans les travaux forestiers. Ainsi, ce sont les membres de la communauté qui sont employés par l'entreprise privée pour réaliser les coupes et la table directive nous a affirmé ne pas recevoir de pressions de la part de l'entreprise pour modifier le type d'arbres destinés à la coupe. Derrière une apparence de « *néorentismo* » (Barton Bray, 2005) peut donc se cacher une véritable implication communautaire et un respect de la méthode d'exploitation sélective. Il est également

important de préciser que Palo Seco est également considéré comme une exploitation modèle et a reçu un prix national à ce titre, il n'est donc pas représentatif de la majorité des communautés.

Le but de notre réflexion n'étant pas de savoir si oui ou non les communautés se reposent sur leurs lauriers et ne sont pas capables d'investir leur ressource mais plutôt de comprendre quelle est la vision institutionnelle qui justifie un encadrement. Ce que nous sommes à même d'avancer c'est qu'il existe des communautés qui ont pris en main leur ressource, et Noé Arevalo Carasco l'a reconnu lui-même lorsqu'il a nuancé ses propos : « *ce que je dis n'est pas valable pour Agua Bendita qui a sa propre scierie* ». Mais, même conscientes de ces exemples de réussite, les institutions ne sont pas prêtes à faire confiance aux communautés et la législation générant surveillance et encadrement justifiée par ce manque de confiance est la même pour toutes les communautés. Celles qui ont désormais pris en main leur ressource se trouvent freinées dans le développement de leur exploitation par ce manque de confiance infantilisant.

Il est important de souligner que les institutionnels sont également convaincus des bénéfices des exploitations communautaires. Tous font ainsi référence aux gains économiques et sociaux (*cf figure n°2*). Les bénéfices de la vente du bois pouvant être divisés entre les *ejidatarios* ou réinvestis dans des investissements collectifs (construction d'églises, d'écoles, de logements...), les retombées locales sont considérables. En ce qui concerne les avantages environnementaux, ils font plus référence à un compromis qu'à une réelle satisfaction. Deux des interrogés parlent des bénéfices environnementaux. Noé Arevalo Carasco indique que la gestion communautaire est un moindre mal par rapport à une situation de libre accès dans laquelle les coupes clandestines sont de mise. Jorge Bastida Lopez précise quant à lui que les communautés sont moins tentées de surexploiter la forêt que les propriétaires particuliers. Il considère ainsi qu'un propriétaire particulier qui pourrait retirer un bénéfice considérable d'une coupe importante serait plus tenté de la réaliser puisque ayant retiré ces bénéfices il n'aurait ensuite plus besoin de la forêt. À l'inverse, une communauté qui partage les bénéfices entre ses membres aura plus tendance à voir la forêt comme pourvoyeuse de revenus sur le long terme plutôt que comme un investissement ponctuel. La vision institutionnelle qui se dégage de nos entretiens est donc double : elle témoigne à la fois d'un manque de confiance vis-à-vis des communautés mais assure la reconnaissance officielle des bienfaits notamment économiques et environnementaux des exploitations forestières communautaires.

La relation entre communautés et institutions est donc ambiguë. A la fois faite d'encadrement et de soutien elle invite à questionner l'existence du trait caractéristique n°7 de

Ostrom (1990) dans le cas des exploitations forestières communautaires mexicaines, c'est-à-dire l'existence d'une reconnaissance minimale du droit à s'organiser.

#### 1.3.2.4 . *Entre l'encadrement compensé et le soutien conditionné*

Afin de répondre à cette interrogation, nous avons mis en place une typologie des relations pouvant exister entre institutions et communautés :

- **I. Autogestion** : pas de relation entre communautés et institutions.
- **II. Appui** : aide venant des institutions, sur la base de la volonté des communautés, sans engagement particulier ou modification de leur système de gestion et de gouvernance. (*ex : les cours de capacitation, sont donnés à la demande des communautés, gratuitement sans contrepartie*)
- **III. Soutien conditionné** : l'aide des institutions se fait sur la base de la volonté des communautés mais celle-ci exige un retour, un engagement particulier de la part des communautés (*ex : les paiements pour services écosystémiques*)
- **IV. Encadrement compensé** : dans certains domaines la communauté agit dans un cadre d'obligations vis-à-vis de l'institution, mais celles-ci sont compensées par une aide ou un soutien conditionné. (*ex : les communautés seraient astreintes à un certain taux de reforestation, mais les institutions en financent ou en fournissent les éléments matériels requis*)
- **V. Régulation** : pour certains domaines, la situation est la même que dans le cas de l'encadrement compensé, mais il n'y a plus de compensation. (*ex : un zonage territorial de protection de la nature où l'exploitation des ressources est interdite*)
- **VI. Dépendance** : les soutiens des institutions sont comme dans le cas de l'appui, non conditionnés à un engagement particulier, toutefois la communauté entretient une dépendance forte à ces soutiens et n'a pas de principe d'autonomie intrinsèque. (*ex : une communauté ne tire pas de bénéfices de son exploitation forestière mais cela est compensé par les programmes.*)
- **VII. Tutelle** : la communauté n'a de marge de décision dans aucun domaine.

Afin de positionner le cas des exploitations forestières communautaires et leur encadrement et financement institutionnel dans cette typologie nous avons divisé les relations en deux temps. Le premier se trouve en amont des travaux forestiers lors de l'élaboration du plan de gestion. Nous sommes à ce stade-là dans une situation d'encadrement compensé. C'est-à-dire que les communautés doivent se plier à un cadre fourni par les institutions (obligation de mettre en place un plan de gestion) mais que ces mêmes institutions offrent la possibilité d'en réduire le coût, au sens financier du terme. Nous faisons ici référence aux aides pouvant exister pour soulager le coût de la mise en place du plan de gestion souvent intouchable pour de nombreuses communautés. Le plan de gestion a été identifié par l'ingénieur forestier de Palo Seco comme étant la source

principale de dépense des exploitations forestières. La table directive d'Agua Bendita a confirmé cette information.

Le second temps, celui de la mise en place des travaux forestiers est plus complexe à analyser. Une fois le cadre établi et validé par les autorités dans le premier temps, les communautés disposent d'une certaine latitude pour la mise en place des différentes étapes de l'exploitation forestière. Libres de vendre le bois sur pied, de faire employer leurs propres membres par des entreprises privées, de mettre en place des dispositifs de conservation, de solliciter les aides des institutions, ce second temps est beaucoup plus favorable à la prise d'initiatives communautaires. Les relations peuvent donc être rangées dans la catégorie « soutien conditionné ». Toujours en respectant le cadre du plan de gestion, les communautés sont libres de mettre en place les projets de leurs choix et peuvent solliciter l'aide des institutions. Outre le respect du plan de gestion, les conditions sont plus implicites : se conformer à certaines attentes institutionnelles pour pouvoir obtenir l'aide sollicitée .

Afin d'analyser avec plus de précision l'autonomie dont dispose les communautés au cours de ces deux phases, un élément nous manque toujours : l'étude de la place de l'ingénieur dans ce dispositif. Acteur clé, il est le détenteur du savoir officiel, reconnu et scientifique sur la forêt, mais il est aussi l'homme de terrain, travaillant auprès des communautés, c'est ainsi lui qui fait le pont entre communautés et institutions. La présence d'un tel acteur est-elle synonyme d'une mainmise scientifique sur la gestion communautaire ou d'un levier de transfert de compétences ?

### ***1.3.3 . La place de l'ingénieur : une main mise scientifique sur la gestion communautaire ou un levier de transfert de compétences ?***

L'ingénieur, depuis la loi de 2003, est employé directement par les communautés . Il y a néanmoins deux pré-requis officiels :

- l'ingénieur doit être en possession d'un diplôme de foresterie
- il doit être inscrit au registre de la CONAFOR.

Il est ensuite chargé de l'élaboration de l'étude préalable puis du plan de gestion. Il continue ensuite de travailler auprès de la communauté. Celle-ci le paye au m<sup>3</sup> extrait, à Agua Bendita, il est payé 12 pesos par m<sup>3</sup>, ce qui est inférieur au solde versé par m<sup>3</sup> à un ouvrier forestier ( à partir de 80 pesos). L'ingénieur est en charge de la mise en application du plan de gestion : il marque les arbres devant être coupés, il forme les ouvriers et membres de la communauté aux travaux forestiers et

conseille la communauté sur les décisions à prendre. Son rôle est essentiel dans la conduite des activités puisqu'il est celui qui détient le savoir.

Toutes ses initiatives sont des réponses à une demande de la communauté (par exemple la mise en place d'un plan de gestion) et sont validées par l'assemblée. En apparence il y a donc une participation de la communauté au sein des travaux de l'ingénieur. Toutefois, la communauté n'ayant pas reçu de formation spécifique concernant la gestion forestière, il s'agit d'analyser si ses membres disposent d'assez d'éléments de compréhension pour que leur participation soit réelle et ne soit pas biaisée. Sans information il n'y a pas de participation. C'est en tout cas ce qu'écrit ARNSTEIN (1969) dans le cadre d'une étude sur la participation citoyenne au sein de projets d'aménagement. Si on ne fournit pas aux participants l'information nécessaire ceux-ci ne sont pas en mesure d'initier leurs propres propositions. Nous avons donc, au cours de nos enquêtes ménages tâché de comprendre comment a eu lieu le vote du plan de gestion, si les votants à l'assemblée avaient toutes les clés pour pouvoir comprendre ce plan. En effet, celui-ci est un document très technique, spécifiant les taux de régénération de la forêt, les calculs de volumes arborés à l'aide de formules telles que celle de Klepac<sup>24</sup>. Le plan de gestion produit par un ingénieur forestier s'adresse à des spécialistes.

Les interrogés étaient donc invités à se remémorer la séance de l'assemblée durant laquelle le plan de gestion a été voté. Les questions étaient les suivantes :

- *Avez-vous assisté à la séance de vote du plan de gestion ?*
- *Y a-t-il eu des désaccords ?*
- *Comment se sont déroulés les débats avec l'ingénieur ?*
- *Connaissiez-vous déjà le fonctionnement d'une forêt ?*
- *Était-il difficile de comprendre le plan de gestion ?*
- *L'ingénieur a-t-il modifié son plan de gestion à la demande de l'assemblée ?*

Les résultats sont intéressants. Les trois *posesionarios* que nous avons interrogés, qui ont la possibilité mais non pas l'obligation d'assister à l'assemblée ont assisté à cette séance. Cela peut nous laisser supposer de l'importance de cette séance aux yeux de la communauté. Sur les 6 personnes interrogées en droit d'assister à la séance, 5 y ont assisté. Elles ne rapportent pas l'existence de désaccords particuliers concernant le plan de gestion. L'ingénieur n'a pas modifié son plan de gestion suite à la séance de l'assemblée puisque la demande ne lui en a pas été faite. En

---

<sup>24</sup> Klepac, professeur d'aménagement à Zagreb, a mis au point une méthode de calcul des volumes forestiers dans un « traité de dendrométrie » réalisé au Mexique en 1976. Aujourd'hui encore, cette méthode de calcul prévaut.

revanche, elles se rappellent de débats importants sur la question de la vente de bois : à qui vendre et à quel prix ? Enfin, sur ces 5 personnes 4 d'entre elles affirment qu'elles connaissaient déjà le fonctionnement d'une forêt et qu'elles n'ont pas eu de difficultés à comprendre le plan de gestion. Hilario Carbajal nous dit en ce sens : *« la forêt, je l'ai toujours connue, je sais comment elle fonctionne. »* Une seule d'entre elles fait état de difficultés de compréhension. Ces résultats nous indiquent que les votants disposent de l'information nécessaire pour pouvoir acquiescer et valider le plan de gestion.

De plus, les membres de la communauté ont le droit de consulter, à la demande, toutes les données de l'ingénieur. Celles-ci sont stockées dans l'unité de gestion forestière de l'Union qui se trouve au cœur du village d'Agua Bendita :



***Photo n°2 : L'unité de gestion forestière d'Agua Bendita entre lieu de rencontre et bureau de la gestion scientifique.***

***Cliché Elsa SANIAL 2014 (07/05/2014)***

En plus d'être disponibles, ces données sont effectivement consultées par plus de la moitié des ménages interrogés. Ainsi 5 ménages disent consulter ces données. *« Il est important d'être au courant »* ; *« je les consulte pour voir comment vont les choses »* ; *« cela me permet de me renseigner »* ; *« il me suffit d'entrer dans l'unité de gestion forestière. »* sont autant de réponses qui attestent de la proximité qui existe entre les membres de la communauté et l'approche scientifique de la gestion forestière incarnée par l'ingénieur.

L'absence de débats portant sur le plan de gestion en lui-même lors de la séance de vote à l'assemblée indique une certaine déférence de la part des membres de la communauté vis-à-vis du savoir scientifique. Mais la position que tient l'ingénieur au sein de la communauté, nous l'avons vu au cours de nos enquêtes, n'a rien de paternaliste. Passerelle entre communautés et institutions, l'ingénieur se fait en fait souvent le défenseur des intérêts communautaires. C'est en tout cas le discours que nous ont tenu les deux ingénieurs forestiers avec lesquels nous avons pu échanger Brito (ingénieur de Palo Seco) et Gabino (ingénieur d'Agua Bendita et de tous les *ejidos* de

l'Union). Adoptant une posture de militant, Brito nous présente son travail comme une véritable lutte. Lutte pour la défense de l'exploitation forestière, lutte pour l'acquisition d'une confiance institutionnelle portant non seulement sur les capacités des communautés mais aussi envers les compétences des ingénieurs. Les restrictions de taux de coupe dans un cadre où les plans de gestion sont mis en place par des ingénieurs forestiers témoignent en effet d'un manque de confiance envers les ingénieurs. Il déclare à propos d'une proposition de gestion qu'il est en train de mettre en place pour un *ejido* concerné par la recatégorisation :

*« Pour Santa Maria del Monte, je vais faire une proposition de gestion et que quelqu'un me dise s'il peut faire mieux. Je veux montrer que les autorités ne peuvent pas décréter sans fondement que ici c'est possible, ici pas plus de 20%, ici non. Je suis très attaché au volcan et pour rien au monde je ne le dégraderai. Je ne fais pas cela pour l'humanité qui est ingrate, je le fais pour la nature. C'est une juste rétribution. Ce sont des universitaires de l'UNAM qui fixent les critères, et les ejidatarios disent : tout le monde travaille pour nous, pour notre destin, mais personne ne nous demande notre avis, on reste en marge. » (Ing.Brito, entretien 2014)*

Les résultats de notre enquête sont sans appel, à Agua Bendita, l'ingénieur forestier ne représente pas une main mise de la science sur la gestion communautaire et il existe une véritable transmission d'informations, de savoir-faire et une grande disponibilité des données. Le rôle de l'ingénieur, certainement introduit pour garantir une bonne gestion des forêts, est une originalité mexicaine et offre finalement aux communautés les moyens de construire une gestion sur un modèle reconnu par les sciences forestières. Il permet une transmission quotidienne du savoir de scientifiques à exploitants forestiers et fournit aux communautés un canal de représentation auprès des institutions dont les ingénieurs restent très proches. Gabino a travaillé pour la SEMARNAT et la CONAFOR avant de travailler pour les communautés et Brito était quant à lui employé de PROTIMBOS. Gabino nous a également expliqué qu'un représentant des ingénieurs siège au niveau d'un comité où sont également représentés la PROFEPA, PROBOSQUE, la CONAFOR les industriels, et les groupes de producteurs. Ce comité permet de faire remonter jusqu'aux institutionnels des éléments de terrain très concrets.

-----

### **Conclusion chapitre 1 : une cogestion entre institutionnels, scientifiques et communautés**

Il existe un cadre législatif lourd au Mexique portant tant sur les institutions de

gouvernance de l'*ejido* que sur la définition des volumes d'extraction des exploitations forestières. Ces deux éléments sont au cœur de la théorie des communs qui insiste sur l'existence d'une reconnaissance du droit et de la capacité à définir ses propres institutions de gestion et de régulation d'extraction de la ressource. Ne souhaitant pas nous arrêter au constat de l'existence d'un cadre législatif contraignant nous avons cherché à comprendre comment s'opèrent les relations entre institutions et communautés, pour pouvoir qualifier, au-delà de l'existence d'un cadre législatif, la marge d'autonomie des communautés.

Étant tantôt dans une situation d'encadrement compensé par des soutiens financiers, tantôt dans une situation d'appui conditionné, les communautés forestières ont néanmoins une grande latitude dans l'organisation des travaux forestiers. L'ingénieur forestier présent lors de ces travaux ne limite pas cette autonomie, et sa présence et le partage de son savoir sont en réalité le témoin de la mise en place d'un dispositif faisant inter-agir autorités, communautés et scientifiques. C'est en ce sens que CRONKLETON *et al.* (2010) analysent les dispositifs de cogestion entre État et communautés. Si les droits de gestion ne sont pas complètement transférés aux communautés cela n'a pas pour conséquence nécessaire l'exercice d'une tutelle de l'État sur les communautés. Il est parfois possible de parler de co-gestion<sup>25</sup> au sens où Berkes *et al.* (2010) l'entendent soit : « *le partage du pouvoir et des responsabilités entre le gouvernement et les usagers locaux des ressources.* » On peut considérer le cas mexicain comme un exemple de co-gestion même si le gouvernement a encore des marges de progression pour en garantir une meilleure efficacité, notamment en ce qui concerne la confiance attribuée à la gestion forestière, aux ingénieurs et aux communautés.

Ainsi, les cadres proposés par les autorités, tant celui de l'*ejido* que celui des exploitations forestières communautaires sont en fait des canevas sur lesquels les communautés sont libres de broder les motifs de leur choix. Cette liberté atteste d'une reconnaissance minimale du droit à s'organiser (Ostrom, 1990 critère n°7). S'il existe des communautés modèles, dont la réussite est reconnue c'est bien dans ces motifs-là qu'il faut chercher les facteurs de réussite. Quels ont été les choix faits par Agua Bendita dans la mise en place de leur exploitation forestière ? Dans quelle mesure viennent-ils compléter les critères définis par la littérature des communs ?

---

25 « *Co-management* » (Berkes *et al.* 2010)

## 2 . Chapitre 2 : Les marges de liberté communautaire : une autonomie gagnée dans l'initiative

### 2.1 . Une organisation communautaire des travaux forestiers

#### 2.1.1 . *Les travaux de coupe*

Afin de comprendre quels sont les acteurs des travaux forestiers d'Agua Bendita il faut distinguer deux types de travaux :

- les travaux de coupe, d'extraction et de transformation
- les travaux d'entretien de la forêt comme les *chaponeos* ( taille des branches basses des arbres), les ouvrages de rétention d'eau, l'entretien des fossés...

Les travaux de coupe, d'extraction et de transformation sont réalisés par des ouvriers. Pour la coupe, l'extraction et le transport jusqu'aux scieries, les ouvriers ne sont pas employés par l'*ejido* mais bien par les scieries. Ainsi, le bois est vendu sur pied aux scieries (rappelons que tout le bois produit dans l'Union est vendu aux scieries présentes à Agua Bendita, que deux d'entre elles sont privées et que la troisième est communautaire) et les scieries ont pour obligation d'employer des ouvriers appartenant à l'*ejido* pour effectuer les coupes et le transport. Dans une certaine mesure on pourrait, hâtivement, qualifier ce système de *rentismo*, mais la différence est nette. Dans le cas de vente du bois à la scierie communautaire, l'embauche et la paye des ouvriers sont toujours issues d'une organisation communautaire. Dans le cas de la vente aux scieries privées locales, la dimension communautaire, bien que plus réduite est maintenue : les salaires sont versés à des

ouvriers de la communauté et le savoir-faire est bien celui des membres de la communauté.

Cette organisation ne s'en tient pas seulement à employer des ouvriers locaux mais tente également de donner du travail à l'éventail le plus large possible d'ouvriers. Ainsi, un ouvrier forestier interrogé au moment des travaux de coupe nous explique qu'il ne peut travailler en général que trois semaines par an pour effectuer les coupes. En effet, il y a beaucoup de personnes qui se sont achetées une tronçonneuse à Agua Bendita pour pouvoir travailler au sein de l'exploitation. Plutôt que de n'employer que quelques-uns d'entre eux plus longtemps, l'*ejido* a fait le choix de tous les employer même pour un temps de travail plus réduit. Cette décision, permet ici encore d'élargir la sphère de l'exploitation forestière à l'échelle communautaire (*cf photos n°3 ci-dessous*).

*Photos n°3 : L'organisation des travaux forestiers à Agua Bendita : la coupe, l'extraction et le transport sont réalisés par des membres de la communauté avec leur propre matériel*



*Photos : Elsa SANIAL 05/06/2014*

L'ouvrier qui nous a expliqué cette situation approuve totalement ce mode d'organisation et précise qu'il trouve cela positif de partager ainsi le travail. La dimension communautaire est ici encore favorisée. Celle-ci est également très prégnante en ce qui concerne l'organisation du second type de travaux.

### **2.1.2 . Les travaux d'entretien**

En effet, les travaux d'entretien de la forêt sont effectués sous forme de *faenas*. Rappelons que les *faenas* sont des travaux obligatoires au bénéfice de la communauté, effectués par tous et hérités du système *ejidal* d'avant la réforme de 1992. Une telle organisation permet d'impliquer l'ensemble de la communauté dans l'exploitation forestière et fait de la protection de la forêt une cause commune. Ainsi, c'est à cette occasion-là par exemple que les femmes participent, elles sont en charge des *chaponeos*.

#### ***Photos n°4 : La participation communautaire à l'entretien de la forêt***



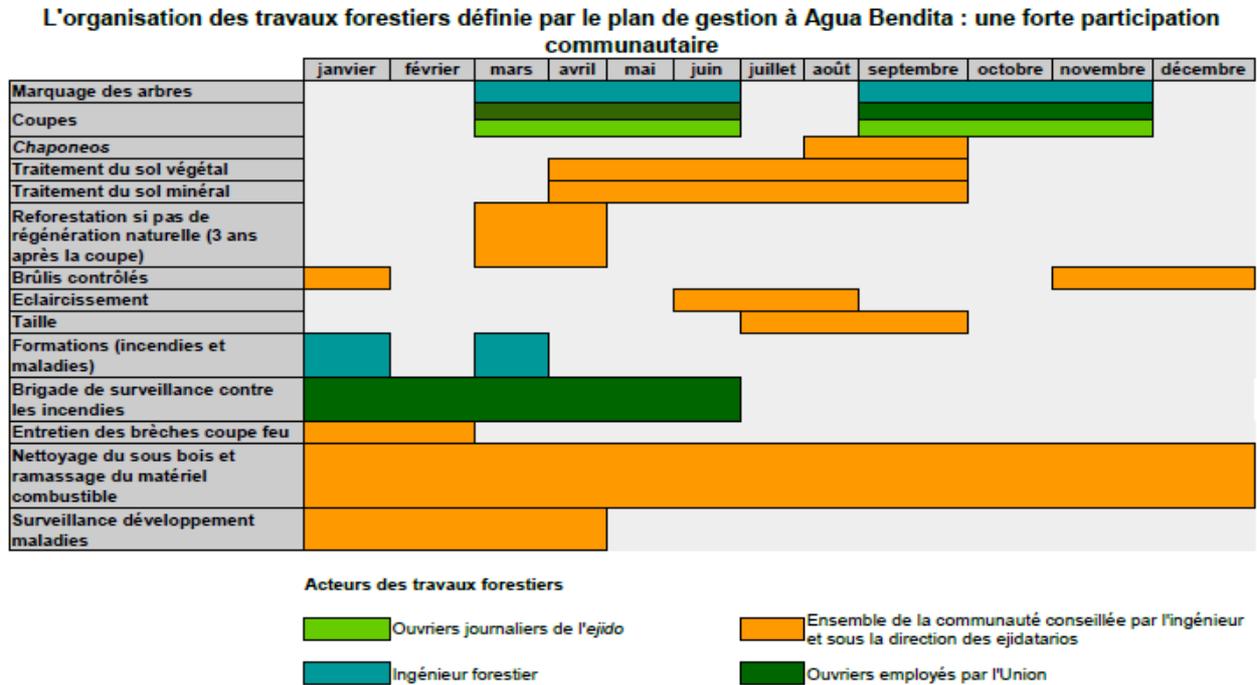
**Photo n°1** : Réalisation de *faenas* pour l'entretien des fossés pendant la saison des pluies

**Photo n°2** : Parcelle suite à la réalisation de *chaponeos* : les branches basses coupées sont disposées en lignes perpendiculaires au sens de la pente pour enrayer le ruissellement (Photos : Elsa SANIAL 05/06/14)

Faire le choix d'une telle organisation tient de l'initiative totale de la communauté. Et favorise la constitution d'une communauté de « forestiers ». Foyer et Kervran (2009) interprètent une telle organisation comme une disjonction entre travail salarié et travail bénévole, nous l'interprétons comme une complémentarité. Le plan de gestion proposé par l'ingénieur nous permet de comprendre que cette organisation tient à cœur aux membres de l'*ejido* puisqu'elle est inscrite dans le plan de gestion. Le calendrier présenté ci-dessous décrit la nature des différents travaux

forestiers et des personnes qui les mènent à bien.

**Figure n°3 : Calendrier des travaux forestiers**



Réalisation Elsa SANIAL 2014 d'après le plan de gestion forestière de l'ejido Agua Bendita 2007

Il permet de comprendre la manière dont les travaux forestiers rythment la vie de l'ejido mais surtout de saisir comment la communauté réussit à impliquer tous ses membres dans l'exploitation forestière alors que la simple réalisation de travaux de coupe serait restée l'apanage d'ouvriers journaliers jeunes, de sexe masculin et détenteurs du matériel nécessaire : tronçonneuses et/ou camions plateaux pour le transport.

### 2.1.3 . La mise en place d'une échelle supra-communautaire

Enfin l'élément le plus frappant d'organisation collective des travaux forestiers réside dans l'existence de l'Union des ejidos. Cette union a été créée le 10 juin 1981 avec quatre objectifs : : « avoir une force politique, une représentation, plus de soutien et d'indépendance » (Entretien avec la table directive d'Agua Bendita 06/05/2014) toujours dans le but de se réappropriier les ressources forestières communautaires. Dès 1985, quatre ans plus tard seulement, une scierie communautaire est mise en place. Le président actuel d'Agua Bendita, Don Manuel Colin, raconte comment a germé l'idée de la mise en place de l'Union :

*« Avant l'union, j'étais ouvrier chez PROTIMBOS mais j'étais très peu payé et souvent, avec mes amis, on réussissait à détourner du bois et à le vendre de manière illégale. Je me suis alors rendu compte que nous étions tout à fait capables d'exploiter nous-mêmes la forêt et de vendre du bois de manière légale et que cela serait plus intéressant. » (Don Manuel Colin, entretien 2014)*

D'abord constituée de 4 *ejidos*, l'Union regroupe actuellement 11 *ejidos*. Chaque *ejido* choisit quatre représentants au sein de son assemblée et ceux-ci constituent l'assemblée de l'Union, il y a donc 44 personnes votantes mais plus de 1000 personnes sont ainsi représentées. L'Union a deux figures juridiques, elle est à la fois une organisation de producteurs et une société de production rurale toutes deux soumises à la loi agraire qui veut que le conseil d'administration change tous les 3 ans. Chaque *ejido* gère de manière indépendante son exploitation forestière en revanche trois éléments sont gérés à l'échelle de l'Union :

- une pépinière communautaire pour la reforestation
- une brigade de surveillance contre les incendies
- une scierie.

Le président actuel de l'Union, José Cruz Carbajal, nous a confié qu'à ses yeux l'Union revêt actuellement deux objectifs principaux :

- recevoir les soutiens financiers institutionnels plus facilement. Le gouvernement aide les groupes et l'Union permet de faire une demande collective de ressources.
- industrialiser l'exploitation forestière et sécuriser la vente du bois. Les *ejidos* ont cherché à avoir leur propre entreprise.

Le secrétaire Fernando Canta Carbajal ajoute quant à lui

- le but premier de l'Union, à travers la scierie n'est pas économique. Nous cherchons à fournir de l'emploi localement.

Ainsi, 20 personnes travaillent actuellement à la scierie, 60 sont employées comme ouvriers journaliers pour les travaux forestiers, 6 personnes travaillent dans la pépinière et 10 personnes appartiennent à la patrouille de surveillance contre les incendies, 36 emplois permanents sont donc créés complétés par 60 emplois journaliers. Ce qui est intéressant dans cette organisation, c'est que pour certaines dimensions de l'exploitation forestière pour lesquelles il était intéressant de mutualiser les efforts, les revenus et les compétences, cela a été fait. Par exemple, dans le cadre de la mise en place d'une exploitation forestière, il est obligatoire de créer une patrouille de

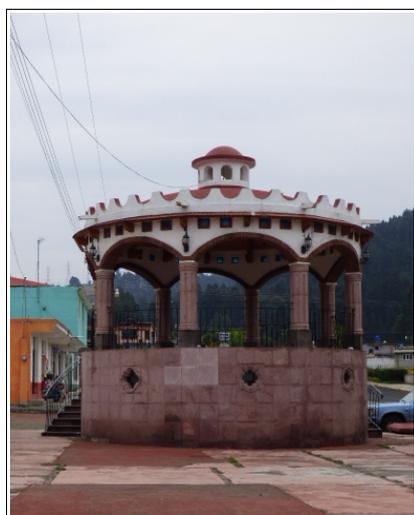
surveillance des incendies. Pour diminuer les coûts de mise en place de cette brigade et assurer une meilleure surveillance, les *ejidos* de l'Union ont pensé la mettre en place à une échelle supérieure. Cette mutualisation a non seulement permis de réduire les coûts mais également d'assurer un équipement de qualité. Ainsi, une tour de surveillance dotée d'un système de radiocommunication a été mise en place dans l'*ejido* El Portrero. Forte de cette réussite l'Union vise également la mise en place d'une brigade de surveillance des maladies et des coupes clandestines pour que celles-ci soient détectées plus rapidement. Cette organisation des exploitations forestières et de l'action collective à plusieurs échelles répond positivement au trait caractéristique n°8 de Ostrom concernant les entreprises imbriquées voulant que l'extraction, la provision, le contrôle, l'application, les résolutions de conflits et les activités de gouvernance soient organisés dans des couches multiples d'entreprises imbriquées.

De plus, la présence de l'Union vient résoudre une contradiction théorique importante. En effet, la taille du groupe d'utilisateurs est un point de réflexion récurrent et la théorie n'a pas encore tranché. Arnold (1998) insiste sur le fait que les groupes de petite taille sont ceux dont les CPR se sont maintenus. À contre courant de l'opinion la plus répandue parmi les chercheurs qui veut que plus un groupe est petit plus la coopération est facilitée (Olson, 1965), Arun Agrawal consacre une étude à la question de la taille en tant que facteurs de réussite pour la gestion collective de ressources. L'étude a lieu en Himalaya, dans les conseils forestiers *panchayats*. Les résultats sont assez nets, s'il est vrai que la mise en place d'un CPR est plus facile au sein d'un groupe de taille restreint, la longévité et l'efficacité de ce CPR est plus probante dans le cas de groupes d'utilisateurs plus nombreux. En effet, les plus petits conseils ont plus de difficultés à empêcher les résidents de villages extérieurs à pénétrer dans la forêt. Solliciter les instances de justice extérieures pour faire respecter leurs règles est également plus complexe pour les groupes de petite taille. Les plus grands groupes ont donc plus de facilités à protéger leurs forêts ; ce qui a laissé croire à une plus grande efficacité inversement proportionnelle à la taille du groupe c'est que la littérature sur l'action collective porte souvent sur les dynamiques internes du groupe et non sur la compétition entre des groupes de taille asymétrique (AGRAWAL, 2000). L'articulation à Agua Bendita entre des groupes de petite taille en charge d'exploitations communautaires indépendantes et une Union permettant de faire valoir les initiatives locales à une échelle plus large vient donc mettre d'accord ces deux théories et se trouve être doublement caractérisée par le critère de réussite concernant la taille. C'est d'ailleurs ce que Arnold (1998) finit par ajouter en affirmant que les bénéfices qui peuvent être tirés d'un groupe de taille plus importante peuvent être atteints non pas à travers

l'extension du groupe vers un groupe de taille supérieure mais plutôt à travers l'intégration de différents noyaux de petite taille au sein d'organisations plus larges.

## 2.2 . Une part de retombée collective des bénéfices

Dans le cadre de leurs exploitations forestières, les *ejidos* ont également le choix de la manière dont ils distribuent les bénéfices. Agua Bendita s'est emparée de cette marge de liberté de manière intéressante. En effet, les ayants-droits sur la forêt, considérés comme les propriétaires de la ressource, sont les *ejidatarios* et les bénéfices de la vente de bois leurs reviennent donc de plein droit. Or, ce que l'assemblée a décidé, c'est de garder une partie des bénéfices pour la caisse collective. Ainsi, chaque année 50% des recettes sont distribuées équitablement entre les *ejidatarios* et 25% sont utilisés pour couvrir les coûts de l'exploitation forestière et de fonctionnement de l'*ejido* (reforestation, brigade de surveillance, entretien des édifices collectifs etc..), les 25% restant sont destinés au financement de projets d'intérêt collectif. À Agua Bendita, les revenus de l'exploitation forestière ont permis, entre autres, la construction de l'église, de l'école, d'un centre de santé et d'un kiosque sur la place du village :



*Photos n°5 : La réinjection des revenus de l'exploitation dans des ouvrages d'intérêts collectifs : le kiosque et l'église d'Agua Bendita*

*(Clichés: Elsa SANIAL 04/06/2014)*



Une telle distribution des revenus permet l'existence de retombées au-delà du groupe de propriétaires de la ressource. *Avecindados* et *posesionarios*, qui sont impliqués dans l'exploitation forestière à travers les *faenas* trouvent ainsi également leur compte. La distribution des bénéfices permet donc de concilier l'existence d'un groupe de propriétaires plus restreint que l'ensemble de la communauté et l'intérêt communautaire dans l'exploitation des ressources dont ce groupe est en

possession. Cette répartition des bénéfices témoigne d'une certaine congruence entre l'existence d'une communauté plus large que le groupe de propriétaires de la ressource et les décisions prises par ce groupe de propriétaires.

## **2.3 . La mise en place d'un système régulé d'accès aux ressources**

Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'aborder les traits caractéristiques 4, 5 et 6 de Ostrom (1990) à savoir :

- l'existence de mécanismes de contrôle et leur légitimité aux yeux des usagers
- l'existence d'un système de sanctions graduées
- les mécanismes de résolution des conflits.

À travers l'exposition des règles d'accès aux ressources forestières et de leur mise en application à Agua Bendita nous allons tenter de voir comment ces critères prennent corps dans l'*ejido* étudié. Nous avons déjà longuement insisté sur le fait que dans le système mexicain, ce ne sont pas les *ejidos* qui déterminent les taux d'extraction de bois d'oeuvre. En revanche, une fois encore toute latitude leur est donnée pour fixer les règles d'accès aux autres ressources forestières qui ne nécessitent pas d'autorisation d'extraction de la part de la SEMARNAT. Dans le cas d'Agua Bendita, sont concernés : le bois de chauffage, les champignons, les plantes médicinales et alimentaires, le fourrage ou le pâturage.

### **2.3.1 . Un système de sanctions tolérant pour les ressources forestières dites « secondaires »**

Chacun de ces éléments fait l'objet d'une régulation spécifique adaptée aux usages locaux. Pour les ressources sur lesquelles l'*ejido* possède un pouvoir de régulation, le critère n°2 de Ostrom est présent.<sup>26</sup> En effet, il existe à Agua Bendita une certaine distance entre les règles officielles et

---

<sup>26</sup> Critère n°2 : *Congruence entre les usagers, les règles d'extraction et les conditions locales* : Il doit y avoir un lien entre les restrictions apportées par les règles d'extraction qui requièrent du travail, du matériel et de l'argent, et les conditions locales.

leur application. Par exemple, les règles de *l'ejido* veulent que l'entrée dans la forêt soit interdite notamment pour la collecte de produits forestiers. Mais la table directive nous a dit qu'il existait de fait, une grande tolérance. Cette tolérance est justifiée par le fait que le nombre d'habitants de *l'ejido* étant tellement restreint que tous se connaissent et qu'il existe une grande confiance entre les membres. L'usage de ces produits étant limité à l'auto-consommation les volumes prélevés sont à chaque fois relativement faibles. Ces éléments nous ont été confirmés lors de nos enquêtes ménages. 100% des interrogés affirment que la confiance existante au sein de *l'ejido* est très importante, que tous se connaissent et communiquent beaucoup. Pour les champignons, aucun ménage ne prélève plus de 5 kilos annuels. À travers cette marge de tolérance, qui est en adéquation avec les besoins locaux et la qualité des relations intracommunautaires, les règles d'accès ne viennent pas restreindre l'usage quotidien de la forêt. Toutefois, certaines limites peuvent être apportées à ce fonctionnement. Si ce système perdure c'est que la ressource est actuellement suffisamment disponible pour qu'il n'y ait pas de conflits d'accès. À l'inverse, lorsque la ressource, suite à la croissance démographique par exemple, ne sera plus disponible pour tous sans système de régulation, on peut imaginer que *l'ejido* doive réévaluer ses règles d'accès.

En ce qui concerne le bois de chauffage, la régulation est plus importante. Le bois de chauffage qui peut être collecté est issu des coupes. Ainsi, lors de l'extraction des troncs, les branches et bûches sont disposées en tas dans la forêt et les habitants peuvent ensuite venir les chercher. *L'ejido* leur fournit une autorisation spécifiant les quantités prélevées ce qui permet ensuite aux habitants de transporter le bois sans être inquiétés par les contrôles de chargement de la SEMARNAT. La dispense de ces autorisations permet également pour les autorités *ejidales* d'avoir un certain suivi des volumes extraits. Une fois encore, la table directive nous explique qu'en général les volumes fournis par l'exploitation forestière sont largement suffisants pour les besoins de la communauté. En effet, aucun des habitants que nous avons interrogés n'est obligé d'acheter du bois de chauffage.

### ***2.3.2 . La compensation de l'interdiction du pâturage dans la forêt par la mise à disposition des prairies naturelles***

Concernant les interactions entre élevage et forêt, Agua Bendita a réussi à interdire le pâturage du bétail en forêt tout en maintenant la présence d'une activité d'élevage. *L'ejido* est en

effet doté de plusieurs prairies naturelles (212 hectares au total, PROBOSQUE, (2010)), appelées *pastizales*, se situant sur les terres d'usage commun. Afin de compenser l'interdiction du pâturage dans la forêt, en vigueur pour éviter que le bétail ne mette en péril la régénération naturelle en broutant les pousses et en compactant les sols, les *ejidatarios* ont autorisé la présence de bétail de tous les membres de la communauté *avecindados* et *posesionarios* inclus, sur ces prairies, à l'extérieur de l'Aire Protégée, minimisant ainsi les conséquences de la mise en place de l'exploitation forestière sur l'élevage.



*Photo n°6 : Les pâturages d'usage commun accessibles à tous les membres de la communauté à Hacienda Nueva  
Cliché Elsa SANIAL 2014*

Si nous relevons le cas de l'élevage, c'est qu'à aucun moment, lors de nos entretiens auprès d'habitants éleveurs n'a été critiquée l'interdiction du pâturage en forêt. Cette règle a été considérée comme légitime. À l'inverse, dans notre terrain complémentaire, à Palo Seco, un des habitants, *avecindado*, a critiqué avec virulence cette interdiction.

*« Les ejidatarios nous interdisent tout ici, ils ne nous laissent même pas respirer, j'ai dû vendre toutes mes vaches. » (enquêtes ménage, 2014)*

Ce qui différencie Palo Seco et Agua Bendita du point de vue des conséquences de cette interdiction c'est que Palo Seco ne dispose pas de prairies naturelles sur lesquelles le bétail exclu des bois pourrait se rabattre. Agua Bendita dispose donc d'un avantage territorial qui lui permet d'assurer la congruence entre les normes d'extraction des ressources et les conditions locales comme cela est indiqué dans le critère n°2 de Ostrom.

### 2.3.3 . *Une régulation par la communauté des extractions de bois d'œuvre*

Ces différents éléments nous permettent de voir qu'il existe bel et bien un système de régulation des extractions de ressources forestières mais que certaines d'entre elles peuvent être considérées comme secondaires. Ainsi, c'est surtout le bois d'œuvre qui cristallise les enjeux d'accès aux ressources. Et, en plus des régulations gouvernementales, l'*ejido* produit également son propre système de sanctions. En cas de coupe d'un arbre sur les propriétés communes par un membre de l'*ejido*, celui-ci reçoit, en fonction de la faute et selon la décision de l'assemblée, une amende, il peut être assigné à des travaux d'intérêt général en lien avec sa faute (la coupe d'un arbre peut entraîner l'obligation de réaliser des travaux de reforestation) et, s'il est *ejidatario* il se voit retirer ses droits politiques (droit de vote) pendant une période donnée. En revanche, celui-ci est contraint de continuer à participer de sa présence aux assemblées et d'affronter ainsi, chaque mois, le jugement moral de la communauté. C'est, selon l'ingénieur de Palo Seco - *ejido* qui a construit le même système de sanction - cette condamnation morale qui est la plus lourde pour les membres de la communauté.

Si le coupeur d'arbre est un membre extérieur à l'*ejido* celui-ci est remis aux autorités officielles. Il y a donc un double système de sanction : interne à la communauté pour la régulation de l'accès de ses propres membres et externe à la communauté. La table directive d'Agua Bendita estime que les règles sont très respectées au sein de l'*ejido*. La population confirme ce sentiment puisque tous les interrogés considèrent que le respect des règles est bon. L'ingénieur Brito, pour insister sur l'efficacité du système de sanction intracommunautaire nous a expliqué que « *tous les membres de l'ejido sont des coupeurs clandestins du passé.* » La possible conversion du bois en revenus individuels ou en œuvres d'intérêts communautaires limite la coupe clandestine de la part de membres de la communauté. Une fois l'exploitation forestière mise en place, couper un arbre, c'est voler la communauté. La faiblesse des infractions de la part des membres de la communauté est perceptible à travers le fait que quand nous demandons aux habitants quel est le cas le plus critique d'infraction qui a eu lieu récemment très peu sont capables de nous répondre. Les réponses sont vagues, les répondants ne réussissent pas à penser à quelque chose. Seules deux personnes sur les 9 interrogées font référence à une infraction passée qui a conduit une personne en prison. Personne ne fait référence en revanche à des problèmes de coupe clandestine venant de la part de membres extérieurs à l'*ejido*. Difficulté d'accès ? Présence d'une patrouille de surveillance ? Forte

présence de la communauté dans sa forêt lors des travaux forestiers ? Le système de sanction mis en place à Agua Bendita paraît donc efficace dans le sens où il relève de trois dimensions :

- il met le coupable face à ses obligations morales communautaires à travers le fait que ce soit l'assemblée, qui, constituée en sorte de tribunal, décide de la sanction et que celle-ci puisse être un retrait des droits politiques.
- la régulation se fait au sein de la communauté avant de se faire par le biais des autorités extérieures.
- les sanctions sont en lien avec la nature de l'infraction et la reforestation est souvent appliquée. La faute est donc logiquement réparée et le fautif peut être réintroduit dans la communauté.

Comme le préconise Ostrom (1990), les sanctions sont graduées, mais surtout elles dépassent la sphère de la stricte punition et s'inscrivent dans la remise en question de l'appartenance à la sphère communautaire. Même s'il existe un système de sanctions très sévère extra communautaire, la prison étant en effet souvent la sanction attribuée par les autorités, il y a une marge de manœuvre communautaire dans la définition du système de sanctions. Souvent, cela nous a été expliqué par les autorités *ejidales* et par plusieurs membres de la communauté, une personne ayant commis une faute mais appartenant à l'*ejido* n'est pas livrée aux autorités extérieures. La régulation se fait en interne. Si toutefois, l'infraction est identifiée par les autorités extérieures avant de l'être par les autorités de l'*ejido* alors ces dernières ne pourront pas soustraire le coupable aux sanctions officielles. Une fois encore, il y a une articulation subtile entre un cadre réglementaire officiel et un système de régulation locale. Ce système se superpose au premier et dans certains cas peut même le remplacer.

#### **2.3.4 . *La dissuasion par la surveillance***

Afin de comprendre le système de régulation locale sous toutes ses facettes, il est important de se pencher également sur la manière dont a lieu la surveillance. Selon Ostrom, le contrôle de l'accès à la ressource par les membres de la communauté est un élément essentiel permettant de résoudre plusieurs impasses théoriques. La première concerne « *l'engagement crédible* ». Chaque usager considère qu'il va tenir ses engagements si les autres usagers tiennent les leurs. Mais quand

la tentation se présente, comment les engagements passés des autres induisent les sacrifices futurs de l'usager considéré? Personne ne désire être ce que Ostrom appelle un « *sucker* »<sup>27</sup> soit quelqu'un qui tient une promesse que tout le monde brise. La mise en place de mécanismes de contrôle permet d'assurer à chaque individu que les engagements des autres sont surveillés. Souvent, la coercition externe est une solution proposée pour réaliser ce contrôle (Hardin, 1968 ; Schelling 1984). Ce que Ostrom déplore dans cette théorie c'est qu'elle ne dit pas ce qui motive le contrôleur externe à contrôler les comportements. Dans le cas où les contrôleurs sont également les usagers, la motivation est simple : protéger sa propre ressource et ne pas favoriser les éléments de déstabilisation de la gestion communautaire.

La seconde impasse, appelée « *le problème du contrôle mutuel* » a été théorisée par ELSTER (1989). Elle porte sur le cas qui nous intéresse de systèmes de contrôles et de sanctions intracommunautaires et analyse la répartition des coûts et bénéfices lors d'une punition. Ainsi, au vu de l'engagement crédible, il est intéressant pour tous les membres que tous les tricheurs soient punis, mais pour chaque membre, de manière individuelle, il est plus intéressant de rester passif face à une infraction. En effet, les punitions sont coûteuses pour celui qui punit ou qui dénonce alors que les bénéfices de la punition sont distribués parmi les membres. Elster considère ainsi la punition comme un bien public. Pour pouvoir sortir de cette impasse et garantir les gains pour une communauté et un individu lors de la punition d'une infraction, il faut envisager une répartition différente des coûts et des bénéfices. En ce sens Ostrom (1990), remet en question l'analyse du coût individuel de la punition de Elster. Selon elle, dans les CPR, les usagers qui contrôlent la ressource et détectent des infractions gagnent en statut et en prestige en tant que bons protecteurs des propriétés communes. Elle ajoute également pour modifier cette balance entre coûts et bénéfices telle que définie par Elster, l'importance de l'information fournie au moment de la punition. Ainsi trois scénarii sont possibles, tous pourvoyeurs d'informations :

- Si un contrôleur découvre une infraction, les bénéfices de cette découverte sont partagés par tous ceux qui utilisent le CPR et celui qui découvre l'infraction gagne une information en termes de taux d'application des règles.

- Si un contrôleur ne découvre pas d'infraction, alors les coûts de mise en place du contrôle sont certes perdus mais on obtient de l'information sur le taux de respect des règles. Cela permet de faire des décisions stratégiques ultérieures et de garantir que personne n'est ainsi pris pour un *perdant*.

---

27 Que nous désignerons sous le nom de « perdant ».

- Si un contrôleur découvre une infraction et la punit, alors l'information suivante est fournie au coupable : quelqu'un qui se trouverait dans la même situation que lui risque d'être pris et puni également.

Avec un système de contrôle communautaire, les problèmes d'engagement crédible et de contrôle mutuel sont donc résolus. Le contrôle protège les individus contre le fait d'être un *perdant* ou de craindre de l'être et une fois que les individus s'engagent à respecter les règles d'accès ils sont désireux de contrôler les comportements des autres, au moins de temps en temps.

À Agua Bendita, il existe un système de contrôle communautaire de l'accès aux ressources en plus des contrôles officiels de PROBOSQUE, la PROFEPA et la police. Ainsi, la patrouille de surveillance contre les incendies qui parcourt régulièrement la forêt permet d'assurer ce contrôle. Réalisé par des membres de l'Union, il invite donc, si l'on suit le raisonnement de Ostrom, à respecter les règles communautaires. Au cours de nos entretiens avec la population, un des interrogés nous a en ce sens expliqué que s'il y avait un respect des règles aussi important à Agua Bendita c'est parce qu'il existe des sanctions et tous les interrogés considèrent que le respect des règles est plus important maintenant qu'il existe un système de contrôle. Les systèmes de contrôle communautaire sont multiples à Agua Bendita et illustrent la manière dont un CPR résout le problème du contrôle mutuel. En effet, les scieries privées, qui ont également intérêt à défendre la ressource en bois contre les prélèvements hors cadre de l'exploitation communautaire, ont elles aussi mis en place une patrouille de surveillance.



**Photo n°7 : Véhicule de la patrouille de surveillance mise en place par les scieries privées**

On peut lire sur le véhicule :  
« Scieries privées de Amanalco Patrouille de combat des incendies forestiers. »

Cliché Elsa SANIAL 2014

L'existence de cette seconde patrouille, destinée à la lutte contre les incendies mais permettant une surveillance des activités forestières, illustre la motivation qu'ont les acteurs de l'exploitation forestière à mettre en place des mécanismes de contrôle.

## 2.4 . Les critères complémentaires de réussite, des spécificités mexicaines ?

Outre les critères d'Ostrom, nous avons également pu identifier sur le terrain d'autres facteurs de réussite que nous avons analysés au filtre particulier du contexte mexicain. Ils peuvent être rassemblés en deux catégories :

- l'articulation habile du secteur privé et du secteur communautaire dans le cadre des tentatives gouvernementales de libéralisation du système *ejidal* et de l'économie mexicaine
- le maintien d'une vie politique locale et dynamique au sein d'un *ejido-territoire* (HOFFMANN, 1997)

### 2.4.1 . Une articulation habile du secteur privé et du secteur communautaire

Depuis 1992 et la réforme de l'article 27 de la constitution, les *ejidos* peuvent traiter directement avec le secteur privé. Malgré la prégnance du secteur communautaire à Agua Bendita, l'*ejido* est loin de ne pas avoir saisi cette opportunité. Face à la mise en place de deux scieries privées au sein du village d'Agua Bendita dans le but de transformer le bois produit par les *ejidos* membres de l'Union, la scierie communautaire, malgré ses difficultés d'adaptation sur lesquelles nous reviendrons dans un second temps<sup>28</sup>, a su s'adapter à la présence de ces nouveaux acteurs. Ainsi, lors de nos entretiens auprès des responsables des trois scieries, nous avons compris que les scieries ne sont pas en situation de concurrence pour l'achat de bois aux *ejidos*. La matière première n'est actuellement pas suffisante pour faire tourner à plein les trois industries mais toutes s'arrêtent tour à tour de fonctionner au cours de l'année. Les responsables des scieries nous ont tous expliqué qu'une entraide existe d'une scierie à l'autre, elles s'échangent les clients, la matière première quand une en a besoin et l'autre pas. La concurrence est minimisée par le fait que le bois se vende au même prix et que chaque scierie ait ses *ejidos* privilégiés. L'*ejido* San Juan travaille par exemple avec la scierie de l'Union et en 2013 Agua Bendita a vendu tout son bois à la scierie la Curva. Le responsable de la scierie la Loma conclut :

---

28 Cf partie 4

« *De toutes façons, tout le bois produit ici est transformé ici et nous avons tous conscience du fait que les scieries donnent de l'emploi local donc nous ne voulons pas en défavoriser une. Cela s'équilibre.* » (entretien 2014)

La manière dont est organisée la vente aux scieries protège dans une certaine mesure les *ejidos* des effets du marché. Chaque année, les scieurs sont convoqués à l'assemblée et font une proposition de prix d'achat du bois, l'assemblée décide ensuite à quelle scierie le bois sera vendu. Le responsable de la scierie la Loma décrit ce moment comme suit : « *c'est une véritable vente aux enchères !* ». Mais comme précisé plus haut, la mise en concurrence est en fait une sorte de faux-semblant puisque chaque *ejido* a l'habitude de travailler avec une scierie donnée et que l'assemblée garde le pouvoir de décision ne laissant pas libre cours aux effets du marché. Cette organisation nous a paru être une articulation subtile entre le marché et la communauté maintenant un contrôle communautaire sur la commercialisation du bois malgré la présence de deux scieries privées sur le territoire de coupe. Ce contrôle communautaire n'est pas le témoin d'une résistance à la libéralisation mais plutôt celui d'une capacité à en tirer certains avantages. Ainsi la possibilité de vendre le bois à des scieries privées permet aux *ejidos* de transformer sur place tout le bois produit, ce qui n'était pas le cas avant, et de maintenir une part plus importante des bénéfices dans les communautés grâce à la création d'emplois par ces deux nouvelles scieries. Toutefois ces liens entre marché et communauté ne sont pas toujours aussi pacifiques et la scierie communautaire, qui a du mal à soutenir les coûts de production, paye aujourd'hui les frais de sa coexistence avec le secteur privé<sup>29</sup>. Plus qu'une articulation parfaite, nous essayons donc ici de mettre en valeur la volonté des communautés de minimiser les impacts de la libéralisation sur leur filière communautaire.

Plus anecdotique mais à nos yeux tout aussi essentielle, la possibilité de traiter directement avec le secteur privé permet désormais aux *ejidos* d'employer l'ingénieur forestier de leur choix à partir du moment où il est reconnu par la CONAFOR. L'ingénieur présent à Agua Bendita, Ing. Gabino Garcia, nous paraît jouer un grand rôle dans la réussite de l'exploitation forestière communautaire. La présence de son bureau au cœur du village le rend disponible fréquemment, son dynamisme et son implication sur le long terme dans le projet communautaire sont à souligner puisqu'il est aux côtés des *ejidos* d'Amanalco depuis les années 1990. L'ingénieur de Palo Seco a lui même reconnu les grandes compétences forestières de l'ingénieur d'Agua Bendita et a cité la présence de cet ingénieur comme un des premiers facteurs de réussite de l'exploitation forestière.

---

29 Cf partie 4

Pour le cas des exploitations forestières communautaires mexicaines, la personne de l'ingénieur doit être mentionnée comme pouvant être un facteur contribuant à la réussite du projet. Ne serait-ce que pour rendre hommage à son investissement, il nous a paru important de mentionner ce point. Dans l'ouverture au secteur privé, Agua Bendita a su trouver un acteur clé en la personne de son ingénieur forestier.

La réponse communautaire aux vellétés gouvernementales de libéralisation du Mexique se lit également dans le maintien d'une vie politique locale dynamique à Agua Bendita.

#### **2.4.2 . *Le maintien d'une vie locale politique dynamique***

Suite à la réforme de 1992, l'assemblée perd de son rôle politique locale puisque ses réunions ne deviennent obligatoire qu'à raison de 2 fois par an, au lieu d'une fréquence mensuelle. À Agua Bendita, la fréquence mensuelle a été maintenue, témoignant d'une volonté de conserver le rôle de l'assemblée. Nous pouvons également imaginer que l'existence de l'exploitation forestière rend nécessaire des assemblées fréquentes. Il est difficile donc de savoir si c'est la fréquence des assemblées qui est un facteur de réussite de l'exploitation forestière ou si au contraire c'est l'exploitation forestière qui a conduit à la volonté de maintenir le rôle de l'assemblée. Enfin, on peut également invoquer la démographie pour expliquer cette fréquence des assemblées. En effet, celle-ci peut découler d'une vitalité démographique du secteur rural régional qui n'est pas un secteur d'exode rural. En tout cas, il est évident que la fréquence des réunions permet de maintenir une vie politique locale dynamique. Nous avons pu le constater, le jour d'assemblée tout le village est en effervescence, *ejidatarios* et *posesionarios* se retrouvent pour discuter sur la place du village une heure avant le début de la séance et certains se réunissent pour manger ensemble au petit restaurant suite à la réunion. De plus, il existe une réelle obligation morale à la participation politique, plus qu'un droit, la participation aux assemblées est un devoir. Ainsi, après trois absence consécutive à l'assemblée, un *ejidatario* se voit retirer ses droits politiques pendant 6 mois. Ces rassemblements politiques mensuels renforcent les liens sociaux et forment également des leaders politiques.

Le rôle de formation politique exercé par les *ejidos*, rôle que Hoffman (1997) craignait de voir disparaître avec la réforme de 1992, s'est maintenu à Agua Bendita. Ainsi, il existe des personnalités fortes qui sont vivement impliquées dans la vie politique locale et surtout dans le

projet d'exploitation forestière communautaire. Le rôle des leaders, bien qu'ayant ses limites en termes de démocratie, nous a paru être, dans le cas d'Agua Bendita un facteur de la mise en place de l'exploitation communautaire et de sa longévité. Ainsi, le président actuel d'Agua Bendita, Don Manuel Colin, aujourd'hui âgé de 71 ans est celui que l'on reconnaît comme étant le fondateur de l'exploitation forestière et de l'Union des *ejidos*. Au cours de son existence politique il a été : délégué municipal, président de l'*ejido*, président de l'Union, président municipal d'Amanalco (sorte de maire ) et est à nouveau président de l'*ejido* pour son second mandat. Défenseur des intérêts communautaires, il a dédié son existence « *non pas à la politique, mais à la communauté* » comme il l'indique lui même. Sa fille quant à elle, Mercedes Colin, suivant les traces de son père, est devenue présidente municipale d'Amanalco avant d'être députée de l'État du Mexique. Elle a joué un rôle important, dans les années 2000, quand Arturo Montiel, gouverneur de l'État a voulu rétablir les bans forestiers sur l'État de Mexico et interdire ainsi les exploitations forestières. Mercedes Colin a été, d'après l'ingénieur Brito, leur seul appui au niveau politique pour défendre les intérêts des communautés forestières et lutter contre ce projet qui n'a finalement pas vu le jour. L'investissement de l'actuel secrétaire de l'Union et gérant de la scierie communautaire dans son rôle politique témoigne de cette existence de leaders dynamiques se sentant investis d'une vocation politique. Il nous explique en ce sens :

*« L'union, c'est elle qui nous fait vivre, qui nous a toujours porté, on l'a dans le cœur. » (Secrétaire de l'Union, entretien 2014)*

L'exploitation forestière communautaire à Agua Bendita est donc soutenue par des leaders politiques impliqués qui font de la foresterie communautaire leur fer de lance.

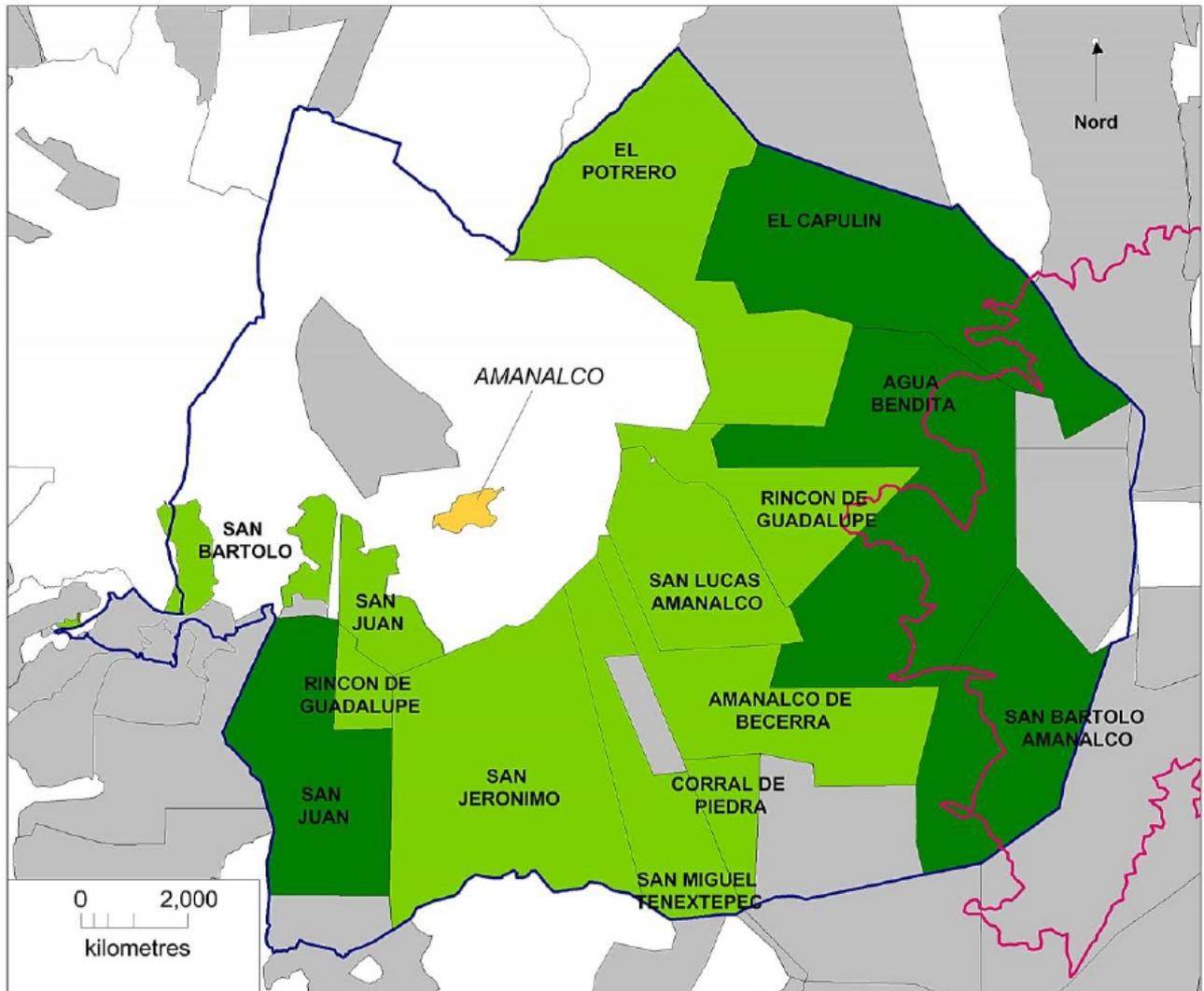
Dans une acception du mot politique plus large, au sens des interactions entre personnes dans la sphère publique, Agua Bendita fait preuve de dynamisme également. Les relations avec les institutions de l'environnement sont nombreuses et de bonne qualité, comme nous l'a indiqué la table directive. Cela s'est trouvé être confirmé lors de la cérémonie d'anniversaire des 33 ans de l'Union durant laquelle un représentant de chaque institution mentionnée précédemment était convié et a réalisé un discours . La présence des institutionnels dans le cadre d'une célébration communautaire nous a semblé être un indicateur de la qualité des relations entretenues entre la communauté et le gouvernement. Les discours respectifs des invités ont tous fait l'éloge de l'initiative de l'Union, de la qualité de leur gestion forestière et de leur investissement dans l'exploitation.



**Figure n°4 : Des liens forts entre institutions et initiatives communautaires**

Les interactions existantes entre Agua Bendita et le secteur public sont lisibles également dans ses liens avec le *municipio* d'Amanalco. Au-delà des deux présidences par des membres d'Agua Bendita, successivement Don Manuel Colin et sa fille, le *municipio* a largement soutenu la mise en place de l'Union et continue aujourd'hui de soutenir les exploitations forestières qui représentent la première activité économique en termes de revenu du *municipio*. (*entretien avec Brito et avec le responsable PROBOSQUE Valle de Bravo*). Cette collusion entre *municipio* et Union est également très lisible de manière cartographique. En effet, l'Union, à travers ses extensions successives n'a jamais dépassé le périmètre du *municipio*. La carte ci-après illustre le fait que tous les *ejidos* de l'Union appartiennent à Amanalco.

**Page suivante: Carte n°1 : L'Union des ejidos d'Amanalco Emiliano Zapata: un réseau de proximités en cohérence avec une division administrative**



**L'union des ejidos d'Amalco Emiliano Zapata : un réseau de proximités en cohérence avec une division administrative**

Terres de régime foncier public ou privé
  Limite de l'APFF Nevado de Toluca

**La diffusion de proximité des exploitations forestières et de l'organisation collective :**

Ejidos à l'origine de la création de l'union (1981)  
 Ejidos membres de l'union actuelle 2014

**Une organisation collective en cohérence avec une structure administrative: le municipio d'Amalco**

Limites administratives des municipios  
 Zone urbaine d'Amalco  
 Ejidos non membres de l'union

Réalisation de l'auteur 2014

La cohérence du zonage administratif avec le territoire de l'Union communautaire facilite les interactions entre les deux entités. Ainsi, à l'heure actuelle, le *municipio* fournit lui aussi une brigade de surveillance des incendies forestiers.

-----

### **Conclusion chapitre 3 : des initiatives sources d'autonomie**

Les résultats de notre analyse confirment que la réussite de l'exploitation forestière communautaire mise en place à Agua Bendita est en partie due aux traits caractéristiques des CPR définis par Ostrom (1990). Le cadre institutionnel existant autour des *ejidos* et des exploitations forestières communautaires est très prégnant et conduit à analyser la marge d'autonomie des communautés. Si ce cadre est le témoin d'un manque de confiance institutionnelle et limite certaines initiatives communautaires, il reste suffisamment de champs d'initiatives pour que nous puissions valider l'hypothèse selon laquelle il existe dans le cas mexicain une « reconnaissance minimale du droit à s'organiser. ». C'est dans cette possibilité d'interprétation locale du cadre que résident nombre de facteurs de réussite. Ainsi, à Agua Bendita, plusieurs éléments sont de l'initiative de la communauté et favorisent la réussite de l'exploitation forestière. La figure ci-après met en parallèle les critères d'Ostrom et leur possible traduction mexicaine comme cela a été fait à Agua Bendita, spécifiant également, en rouge quelles sont les marges de progression qui subsistent.

***Page suivante : Figure n°5 Les traits caractéristiques selon Ostrom (1990) et leur traduction mexicaine***

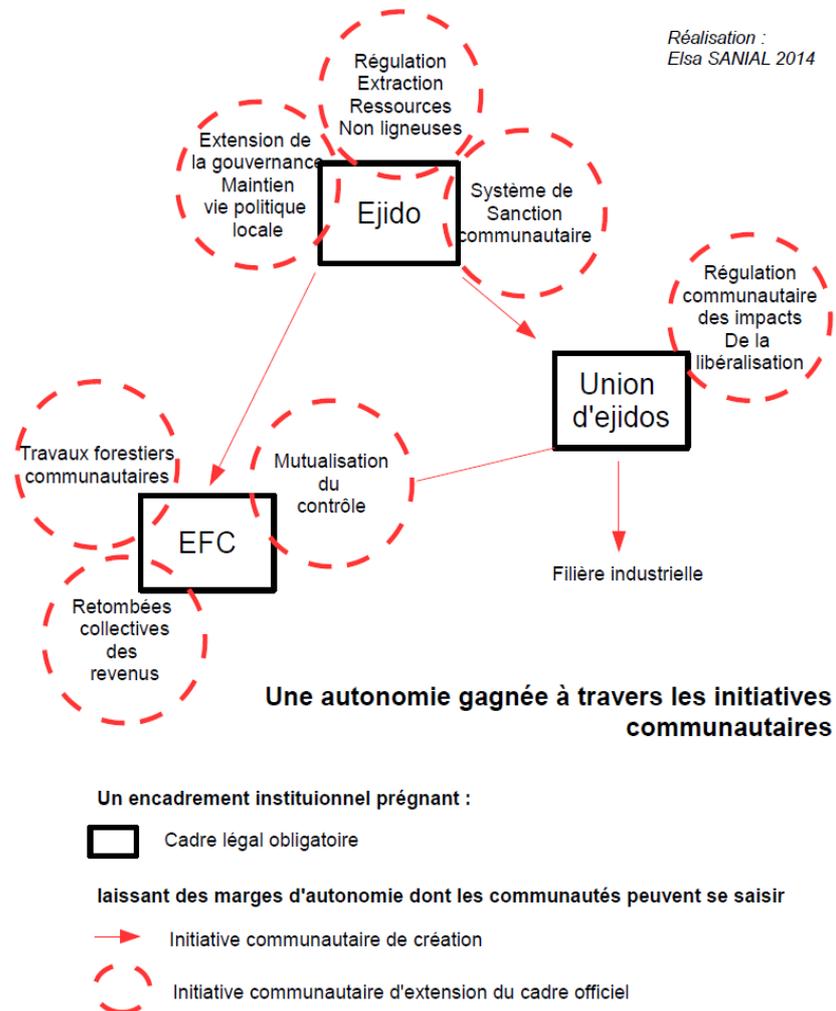
	Traits caractéristiques facteurs de réussite selon Ostrom 1990	TRADUCTION MEXICAINE		
		Traits obligatoires, modèle officiel	Initiatives d'élargissement du modèle à Agua Bendita	Critères déficients, possibilités de progression identifiées
Critères de Ostrom 1990	Définition claire des frontières de la ressource et du groupe d'usagers	Cadastre levé dans le cadre de PROCEDE et 3 catégories d'ayants droits		
	Congruence usagers/règles d'extraction/conditions locales	Régulation des volumes extraits selon méthode MMOBI	Mise en place de travaux communautaires au sein de l'exploitation forestière. Distribution communautaire des bénéfices. Règles spécifiques pour les ressources non ligneuses	Manque de confiance dans les communautés, pas d'autonomie dans la définition des volumes d'extraction pour la ressource bois.
	Arrangements de choix collectifs	Choix collectifs réalisés par une assemblée et une table directive régulée par un conseil de vigilance	Extension de la gouvernance aux <i>posesionarios</i> . Réunions mensuelles de l'assemblée.	Cadre officiel des institutions politiques de l' <i>ejido</i> inadapté à certains projets productifs
	Contrôle	Patrouille de surveillance des incendies	Patrouille mise en place à une échelle plus large (Union)	
	Sanctions graduées	Sanctions gouvernementales pour coupe de bois sans permis	Sanctions fondées sur l'appartenance à la communauté, les droits politiques et des travaux de réparation	
	Résolution des conflits		Résolution des conflits grâce à l'assemblée	
	Reconnaissance du droit à s'organiser	Possibilités d'initiatives ponctuelles dans le cadre de la loi	Mise en place de l'Union, témoin d'une capacité d'auto-organisation	
	Entreprises imbriquées		Mise en place d'une union d' <i>ejido</i> . Grande cohésion avec le <i>municipio</i> . Proximité avec les institutions.	
Facteurs de réussite complémentaires		Autorisation des contrats avec le secteur privé, libéralisation du marché de la terre et de l'économie	Articulation habile entre secteur privé et secteur communautaire dans le cadre de la libéralisation. Proximité avec l'ingénieur forestier, constitution d'une ingénierie territoriale.	
		Réduction du rôle politique des institutions de l' <i>ejido</i>	Maintien d'une vie politique dynamique à l'échelle de l' <i>ejido</i> soutenue par des leaders investis	

Ce tableau valide notre première hypothèse voulant que les facteurs de réussite à Agua Bendita soient ceux définis par OSTROM (1990). En revanche, cette validation est nuancée de deux manières :

- deux des critères sont relativement déficients (ils apparaissent en rouge sur le schéma) : la capacité à définir les volumes d'extraction des ressources forestières et la nature des institutions politiques locales n'est pas encore totalement décentralisée et les institutions maintiennent un rôle important dans ces deux dimensions, pourtant cruciales, de l'exploitation forestière. La possibilité d'initiative qui reste aux communautés nous a conduit à ne pas invalider totalement l'existence de ces critères à Agua Bendita mais à définir des marges de progression.

- Deux critères identifiés, liés au contexte mexicain, ne sont pas présents dans la liste d'Ostrom à savoir : la capacité de réponse communautaire à la libéralisation tant face au marché que face à la vie politique locale. Les réussites d'Agua Bendita peuvent en ce sens nourrir une réflexion globale sur les pré-requis de la réussite des exploitations forestières communautaires au Mexique.

Ce qui fait donc la particularité d'Agua Bendita c'est la succession d'initiatives communautaires qui caractérise leur interprétation locale de cadres officiels. Le schéma ci-contre servira de conclusion pour résumer les champs dans lesquels une prise d'autonomie communautaire a eu lieu tout en respectant le cadre général officiel.



**Figure n°6 : Une autonomie gagnée à travers les initiatives communautaires**

## **PARTIE 3: La construction de la volonté collective de protéger la forêt**

**Hypothèse 2 :** La gestion communautaire mise en place à Agua Bendita contribue à la mise en place d'une volonté locale de préserver la ressource forestière. Elle permet à ses membres d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement, la gestion, l'exploitation des ressources forestières. Toutefois, au sein de la communauté, apprentissage, connaissance et volonté de protéger la ressource sont fonction du statut social et du droit d'accès aux ressources qui en découle.

-----

Nous avons identifié deux limites à la comparaison entre les traits caractéristiques d'Ostrom (1990) et le CPR mis en place à Agua Bendita. Une d'entre elles consiste en la définition exogène des taux d'extraction de la ressource. Nous avons pu constater qu'un tel fonctionnement traduit un manque de confiance institutionnelle envers les communautés. Il s'agit donc désormais de mesurer, dans la communauté modèle étudiée, quelles perceptions de la ressource, et quelles compétences de gestion la mise en place d'une exploitation forestière a engendrées. La volonté de préserver la ressource forestière serait ainsi le témoin d'une possibilité d'étendre la confiance envers la gestion communautaire. À Agua Bendita, un discours partagé sur la protection de la forêt s'est construit, il se trouve complété par le développement d'un savoir-faire forestier. Toutefois, ces compétences restent conditionnées au statut social et donc aux droits d'accès. Il est important de préciser que notre échantillon d'enquêtes ménages, relativement restreint, nous permet d'esquisser des pistes de réponse plus que de peindre un tableau exhaustif de la situation. Toutefois, les éléments que nous avançons ont également été perçus de manière prégnante dans le terrain comparatif (Palo Seco) et au sein de conversations informelles à Agua Bendita.

# 1 . Chapitre 1 : La mise en place d'un discours partagé sur la forêt

## 1.1 . « *Cuidar los bosques* » l'hymne de la gestion forestière

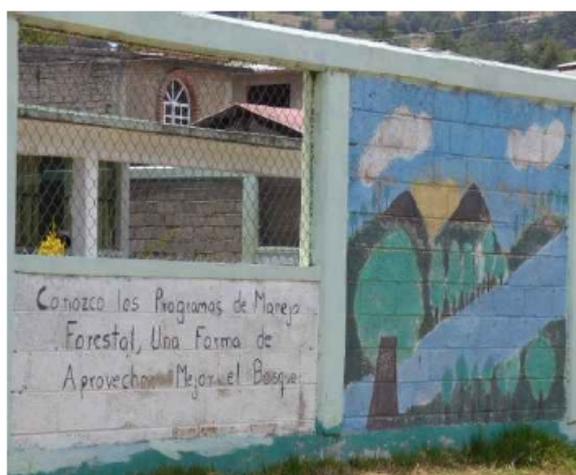
Lorsque l'on cherche à mesurer les conséquences de la gestion communautaire sur les représentations de la ressource, l'élément le plus frappant à Agua Bendita est la récurrence d'un discours portant sur la gestion forestière. « *Cuidar los bosques* » (protéger les forêts), fait ainsi office d'hymne, de devise qui rallie les membres de la communauté. Si nous avons choisi cette comparaison c'est non seulement à cause de la récurrence avec laquelle revient cette formule dans les discours mais aussi à cause de l'homogénéité des opinions sur la protection de la forêt et de la valeur quasi performative qui caractérise cette formule. Ainsi, quel que soit l'âge, le statut social, l'activité, tous se font porteurs de ce discours. Il est même inscrit sur les murs de l'école primaire d'Agua Bendita qui se trouve au centre du village (*cf photos n°1 page suivante*).



*« Je connais mon bassin versant et les bénéfices qu'il nous offre. rappelle-toi : pour la forêt, pour l'eau, pour la vie. Décide-toi ! »*



*« Protège ta forêt, ne jette pas de déchets pour la forêt, pour l'eau, pour la vie. »*



*« Je connais les programmes de gestion forestière, une manière de mieux exploiter la forêt. »*

**Photos n°1 : L'école primaire d'Agua Bendita  
Et ses murs peints de la devise communautaire  
Clichés : Elsa SANIAL 2014**

Ces inscriptions traduisent l'existence d'un discours officiel, au sein de l'*ejido*, sur la protection de la forêt qu'il s'agit de transmettre aux générations les plus jeunes. Il est constitué de trois dimensions :

- la gestion forestière est avant tout une forme de protection de la forêt
- la forêt fournit des services en lien avec la qualité de l'eau
- la forêt est une source de bénéfices économiques pour la communauté.

Si les deux premiers traits sont écrits explicitement le troisième est moins lisible directement et tient plutôt de l'interprétation. Ainsi, dans les termes « *les bénéfices qu'il nous offre* » et « *pour la vie* » nous lisons outre la mise en valeur des services écosystémiques, la référence aux bénéfices économiques que peut retirer la communauté de son exploitation forestière. Ces dimensions multiples de la volonté de protéger la ressource forestière sont perceptibles à travers les résultats

de nos enquêtes ménages. 8 sur 9 des ménages interrogés considèrent que l'importance culturelle de la forêt est haute (dans un choix entre basse, moyenne et haute). Deux des interrogés complètent leur réponse en ajoutant que cette importance culturelle se traduit par la lutte contre les incendies et la reforestation. Ces deux éléments sont en fait deux manières pour la communauté d'influer sur l'évolution de l'état de la forêt de manière assez proactive. La volonté partagée de protéger la ressource est en lien avec les bénéfices économiques que la communauté peut retirer de son exploitation.

## **1.2 . Sur le refrain des bénéfices économiques, une ressource valorisée est une ressource que l'on protège**

À Agua Bendita, les retombées économiques individuelles et communautaires de l'exploitation forestière permettent la construction d'une volonté de protéger la ressource qui est désormais perçue comme source de revenus. Ainsi, les réponses aux questions portant sur l'importance de la forêt pour les revenus sont unanimes : tous, sans distinction de statut social répondent « *alta* » (haute). En ce qui concerne les revenus un *ejidatario*, avant de penser aux revenus personnels qu'il tire de l'exploitation forestière, souligne immédiatement la construction d'édifices d'intérêt communautaire grâce à la part de bénéfices maintenue dans une caisse collective. Les *avecindados* et *posesionarios* considèrent eux aussi que les revenus sont importants, même s'ils ne touchent pas l'argent issu de la vente du bois sur pied. Un *avecindado* ajoute même en ce sens :

« *Sans la forêt, toute la communauté serait touchée.* » (enquêtes ménage 2014)

Ce lien entre la volonté de protéger la ressource et la génération de revenus communautaires qu'elle permet, a également été clairement identifié par les institutionnels rencontrés au cours de nos entretiens. Ainsi, Joan Antonio Castilla, ingénieur à PROBOSQUE indique que le principal avantage que peuvent trouver les communautés dans la protection de la ressource ce sont les ressources économiques et ainsi, les investissements qui peuvent être faits dans la communauté.

Afin de préciser l'ampleur de ces bénéfices, nous avons tenté de récolter des données sur les prix de vente, les salaires, la place des revenus tirés de l'exploitation dans les budgets. Le

tableau ci-dessous résume la valeur des différents bénéfices en lien avec l'exploitation forestière :

Source de bénéfices	Type de revenu	Montant	Place dans le budget des interrogés	Nombre de personnes concernées
Vente du bois sur pied pour les <i>ejidatarios</i>	Rente annuelle	Entre 5000 et 10 000 pesos par an	1ère ou 2ème place	98
Vente du bois sur pied pour l' <i>ejido</i>	Rente annuelle	?	1ère place	1300
Emploi dans les travaux forestiers	Emploi Journalier	80\$/ m <sup>3</sup> extrait rendement journalier jusqu'à 40 m <sup>3</sup> extrait	?	60 (de 3 semaines à 1 mois par an)
Emploi dans les scieries	Salaire	De 850 à 1400\$ hebdomadaire	1ère place	81 personnes 10 mois par an
Bénéfices de la scierie communautaire pour les <i>ejidatarios</i>	Recette d'entreprise	50% des bénéfices de la scierie	Pas de bénéfices en ce moment	> de 1000
Bénéfices de la scierie communautaire pour les <i>ejidos</i>	Recette d'entreprise	50% des bénéfices de la scierie	Pas de bénéfices en ce moment	11 <i>ejidos</i>
Bénéfices des scieries privées pour les gérants	Recette d'entreprise	?	1ère place	3 (une des scieries est gérée par deux personnes)

**Tableau n°1 : Les différentes sources de bénéfices issus de la filière bois locale et leur place dans le budget des ménages**

Les éléments fournis par le tableau ci-dessus indiquent non seulement la variété des sources de bénéfices issus de la filière bois, mais également leur place dans le budget des ménages ainsi que le nombre de personnes concernées. Ces chiffres doivent être nuancés de deux manières :

- en ce qui concerne la part dans le budget des ménages, elle ne concerne que les réponses à notre échantillon d'enquête qui, pour ce sujet est trop restreint pour fournir une image exhaustive, notamment concernant les *ejidatarios* (3 personnes) et les ouvriers journaliers (3 personnes).
- En ce qui concerne les montants, nous avons tenté de croiser les sources au maximum car les réponses portant sur des questions d'argent sont toujours très vagues notamment en ce qui concerne la vente du bois sur pied pour les *ejidatarios*.

Pour certaines catégories, ce tableau doit donc être lu de manière relative, il concerne surtout les

personnes interrogées et une enquête budget ménage plus approfondie serait nécessaire pour obtenir des données plus précises. Néanmoins, il donne une idée de l'importance que revêtent les bénéfices issus de la filière bois pour les membres de la communauté. La variété des sources de revenus permet de toucher un échantillon assez large de personnes. L'importance des bénéfices permet donc de comprendre pourquoi la volonté de protection de la ressource forestière est intrinsèquement liée aux retombées économiques locales.

Toutefois, la communauté, loin de voir la forêt comme une simple source de revenus, fait également preuve d'une conscience du rôle écosystémique de la forêt et sa volonté de la protéger est en lien avec cette prise de conscience.

### **1.3 . La prise en compte des valeurs non économiques de la forêt : une prise de conscience de l'importance des services écosystémiques**

Cette prise de conscience est lisible sur les inscriptions des murs de l'école et transparait également dans nos entretiens auprès de la population. En plus d'être une source de revenus, la forêt est pourvoyeuse de biens de première nécessité. Ainsi, à nouveau, la question portant sur l'importance de la forêt pour la subsistance rencontre l'unanimité. Tous répondent « *alta* ». Les répondants qui ont complété leur réponse par un développement plus riche insistent sur le rôle que joue la forêt en termes de fourniture de bois de chauffage, de filtration de l'eau. Un *ejidatario* ajoute pour conclure :

*« Le rôle de la forêt pour la subsistance, c'est le plus important .» (ejidatario enquête ménage 2014)*

Dans le même sens, un écologue spécialiste de la gestion forestière et dont les terrains d'étude se situent dans le Nevado indique :

*« Comme les communautés dépendent de leur forêt elles l'associent à la conservation plus qu'à l'argent. » (Angel Endara, ICAR, entretien 2014)*

Si le bois de chauffage peut encore être rangé dans la catégorie de revenus économiques, puisque la fourniture par la forêt permet de ne pas avoir à acheter de bois, la question de l'eau est quant à elle plus liée à des services écosystémiques. Sur les murs de l'école, il est ainsi fait référence au lien existant entre forêt et ressource en eau. Il a certainement été expliqué aux enfants que protéger la forêt, c'est protéger ses capacités de fourniture en eau. Cette explication nous a été donnée

également à deux reprises lors de nos enquêtes auprès de la population. Les membres de l'*ejido* nous ont paru se sentir investis d'une mission : protéger l'eau pour pouvoir fournir leur village mais surtout les agglomérations environnantes : Amanalco, Valle de Bravo et Toluca. Un des enjeux de la gestion forestière que nous avons identifiés<sup>30</sup> est repris dans le discours de la communauté.

Cette prise de conscience de l'importance des services écosystémiques de la forêt, trouve sa source dans trois média de transferts de compétences et de savoir :

- les institutions environnementales, PROBOSQUE et la CONAFOR, ont mis en un place un programme de PSE (paiements pour services écosystémiques), qui offrent aux communautés la possibilité de réaliser des travaux de conservation en échange d'une somme d'argent. Ces travaux sont souvent en lien avec le rôle de protection de la ressource en eau joué par la forêt. En effet, ils peuvent consister en des petits ouvrages de lutte contre le ruissellement (tranchées, retenus en branchages) (*cf photo ci-dessous*).



***Photo n°2 : Les PSE dans la région du Nevado des Toluca***

*06/06/2014 Tranchées favorisant l'infiltration de l'eau réalisées dans le cadre de PSE dans l'Aire Protégée (hors ejido Agua Bendita, proche Raices)*

*Photo : Elsa SANIAL 2014*

- L'assemblée d'Agua Bendita a fait le choix de mettre un place un programme de protection des 26 sources présentes sur le territoire de l'*ejido* (*cf photo ci-après*).

---

30 Cf partie 1



**Photo n°3 : La communication sur les projets de protection de la ressource en eau à travers la gestion forestière. Poster affiché sur le bâtiment officiel de l'ejido à destination des membres de la communauté. (Cliché : Elsa SANIAL 2014)**

*Traduction partielle :*

**Forêt à haute valeur de conservation dans l'ejido Agua Bendita : Qu'est-ce qu'une forêt avec une haute valeur de conservation ? C'est une forêt d'importance prépondérante et critique due à sa haute valeur environnementale, culturelle et socio-économique, à sa biodiversité ou sa valeur en tant que paysage. L'ejido Agua Bendita a deux lieux ayant ses caractéristiques dont les sources de l'ejido. Il y a 26 sources qui occupent une superficie de protection de 20,41 hectares.**

**Moyens de protection :**

- assurer la végétation naturelle autour des sources pour éviter l'infiltration de pollution. Pas d'extraction de bois sur un périmètre de 50 mètres autour des sources.
- contrôler l'élevage dans les pâturages pour ne pas les surexploiter
- exclure le bétail des sources à travers une clôture dans un rayon de 50 mètres autour des sources
- ouvrages de conservation des sols et de l'eau dans les ruisseaux et les chemins afin de prévenir l'érosion
- faciliter la régénération naturelle à proximité des sources
- réaliser l'entretien et la protection des trois sources qui fournissent de l'eau aux communautés
- contrôler le volume d'eau en divers points et à des saisons différentes

- la présence d'un ingénieur forestier aux côtés de la communauté pour définir et mettre en place ces travaux permet de compléter les savoirs faire locaux.

La volonté de protéger la forêt ne se résume pas à une simple connaissance de son rôle en termes de protection de la ressource en eau. Ainsi cette protection est présentée sous la forme d'un véritable programme d'action. L'affichage de ce projet sur les bâtiments officiels de l'ejido

témoigne à la fois d'une volonté de ne pas différencier l'existence politique de la communauté de son rôle environnemental et d'un souci de maintenir informés ses différents membres des actions de protection engagées par l'*ejido*.

L'*ejido* semble ainsi s'être attribué une véritable mission environnementale dont l'hymne serait la protection de la forêt. Cette mission est explicitement donnée à voir aux membres de la communauté. Les murs de l'école, les bâtiments publics et même la scierie communautaire portent des inscriptions ou des affiches décrivant cette mission, sa raison d'être et les moyens de la remplir. Les *murales*, affiches peintes sur les murs sont en fait un moyen de communication courant mexicain. Ainsi, la photo ci-dessous laisse à voir un des murs de la scierie communautaire sur lequel à nouveau on peut lire la description de cette mission :

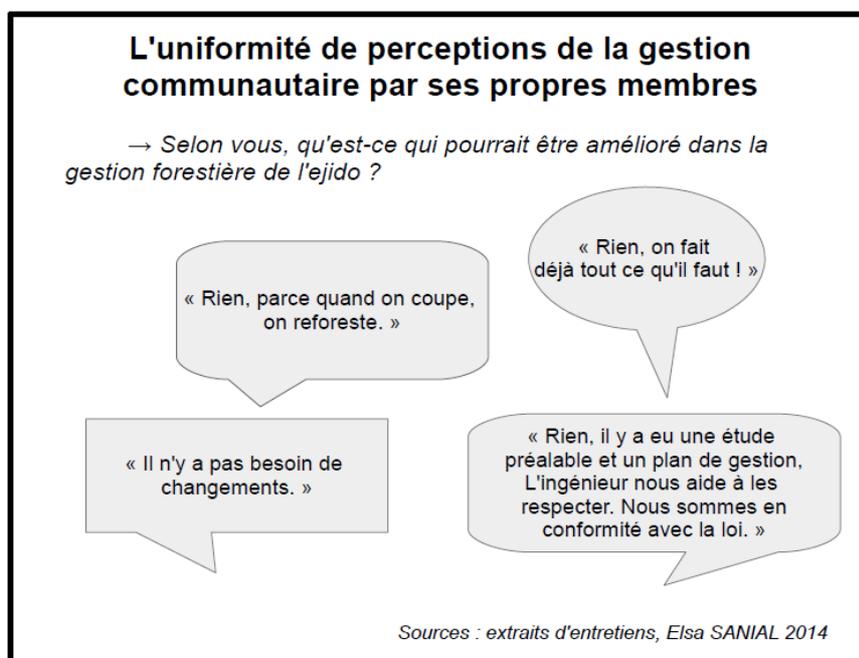


**Photo n°4 : Mur de la scierie communautaire**

*Traduction Partielle : « Mission de l'Union des ejidos : L'union des ejidos est une organisation sociale dédiée à la gestion et la protection de la forêt [...]. Elle cherche à être reconnue par la société de la région et du pays pour ses réussites en termes de conservation environnementale, de production sylvicole durable [...] et de gestion du bassin versant pour que l'on ait de l'eau en abondance et très propre. » Cliché : Elsa SANIAL 2014*

La mission environnementale dont semble s'être investie la communauté est également perçue par ses membres comme atteignant ses objectifs. Ainsi, la totalité des interrogés considère que la forêt de l'*ejido* est « conservée » ou « très conservée » dans un choix multiple parmi : très

dégradée, dégradée, conservée, très conservée. Aucun des interrogés n'estime que quelque chose devrait être modifié dans les pratiques de gestion forestière. La figure ci-après expose certaines des réponses obtenues (cf figure n°1 ci-dessous).



**Figure n°1 : L'uniformité des perceptions de la gestion communautaire par ses propres membres**

Une telle unanimité dans la perception de la ressource, de la gestion qui en est fait et dans la volonté de la protéger tant pour ses bénéfices écologiques que pour ses bénéfices économiques peut paraître suspecte. Nous avons tenté d'en analyser la portée.

-----

## **Conclusion chapitre 1 : au-delà du discours unanime la défense des intérêts communautaires**

Nous avons choisi une métaphore musicale pour qualifier ce discours partagé, « hymne », « refrain » sont des termes qui pourraient laisser croire à l'existence d'une propagande infantilisante pour les membres de la communauté. Mais le sentiment que nous avons eu dans le cadre de nos enquêtes n'est pas celui d'être en présence de personnes répétant un discours bien appris, sans convictions. Ce qui transparait plutôt à nos yeux, dans cette unanimité, ce sont les intérêts de la communauté à proférer un tel discours. Ses intérêts sont doubles :

- intérêt intracommunautaire : il s'agit de maintenir la volonté communautaire de protéger la

ressource face aux bénéfices qu'elle fournit.

- intérêt extracommunautaire : il s'agit de donner aux acteurs extérieurs l'image d'une communauté unie dans la protection environnementale afin de gagner leur confiance quand elle fait défaut, en particulier en ce qui concerne les acteurs institutionnels.

Il ne faut pas s'arrêter au discours mais constater l'investissement réel de la communauté en matière de gestion et protection environnementale.

Nous cherchons, à travers la réponse à l'hypothèse n°2 à mesurer les conséquences de la mise en place d'une filière bois locale sur les perceptions et savoir-faire de la communauté afin de répondre au manque de confiance institutionnel. Nous venons de démontrer l'existence d'une volonté partagée et unanime de protéger la ressource. Mais une volonté n'est pas suffisante pour attester de la capacité de la communauté à gérer elle-même les taux d'extraction de la ressource. Pour cela, les compétences locales acquises à travers les 33 années de gestion forestière sont des réponses plus convaincantes. Le chapitre suivant visera l'analyse de ces compétences.

## 2 . Chapitre 2 : La capacitation grâce au savoir-faire forestier ?

Pour l'analyse du lien entre les compétences acquises et le gain de confiance de la part des autorités, le concept de capacitation<sup>31</sup> nous est utile. Par capacitation, selon les travaux de Rappaport (1987) à qui la paternité du concept revient, on entend : la détermination individuelle portant sur sa propre vie et la participation démocratique dans la vie de la communauté. Plus qu'un état de fait, la capacitation est un processus par lequel les gens gagnent du contrôle sur leurs propres affaires. Ce n'est donc pas seulement une construction psychologique individuelle mais aussi une construction organisationnelle, politique, sociologique, économique et spirituelle. Rappaport (1987) écrit en ce sens : « *La capacitation sous-entend une croyance dans la capacité des gens à être à la fois les maîtres de leur propre destin et impliqués dans la vie de leurs différentes communautés.* »<sup>32</sup> Selon KIEFFER (1984), la capacitation ce n'est pas seulement avoir plus de pouvoir mais également se sentir plus puissant. En matière de gestion forestière, la capacitation prendrait donc forme à travers l'acquisition de savoir-faire techniques et scientifiques à propos de la gestion permettant aux acteurs d'être en mesure de gérer la filière de manière indépendante vis-à-vis des institutions environnementales notamment en ce qui concerne la définition des taux de coupe.

### 2.1 . La mise en place d'une « communauté de forestiers »

#### 2.1.1 . Le développement d'une culture forestière

La pratique de 33 ans d'exploitation forestière a permis le développement à Agua Bendita d'une culture forestière. La forêt est devenu un centre d'intérêt pour nombre de ses membres. Elle est ainsi l'élément qui cristallise la culture partagée et certains des membres de *l'ejido* ont fait de la

---

31 Traduction du concept « *empowerment* » (RAPPAPORT 1987)

32 « *Empowerment suggests a belief in the power of the people to be both the masters of their own fate and involved in the life of their several communities* ». (RAPPAPORT, 1987)

défense de la forêt, de son importance écologique et de l'importance de sa prise en main par les communautés, un combat politique. Citons à nouveau en ce sens la fille de Don Manuel Colin et son engagement, en tant que députée de l'État de Mexico, contre la mise en application d'un ban forestier à l'échelle de l'État. Cet élément indique qu'une personne issue de la communauté d'Agua Bendita et engageant une carrière politique garde avec elle une certaine sensibilité forestière. Cette sensibilité forestière, et cette prise de position en faveur de la gestion, ont été ressenties au cours des discussions que nous avons pu avoir au sein de l'*ejido*. Prenons en ce sens l'exemple de la forêt qui se trouve dans l'Aire Protégée. À plusieurs reprises, on nous a indiqué que la qualité de cette forêt est bien moindre par rapport à la forêt gérée d'Agua Bendita. Les seules restrictions gouvernementales qui ont été critiquées sont celles portant sur l'Aire Protégée. Ainsi, le président nous indique :

*« Nous n'avons jamais exploité la forêt qui est dans le parc. La forêt du parc manque d'attention, nous ne pouvons pas y mettre les mains. En ce qui concerne notre forêt, elle est en meilleur état et l'ingénieur nous aide beaucoup. » (Don Manuel Colin, entretien 2014)*

et il ajoute à propos de la recatégorisation :

*« Le gouvernement s'est trompé, il faut prendre soin de la forêt. »*

Une des personnes interrogées dans le cadre de nos enquêtes complète :

*« La forêt du parc est en mauvais état, mais je ne peux pas la toucher, comment pourrais-je la protéger ? » (enquête ménage 2014)*

La comparaison entre l'évolution de la forêt gérée et celle de la forêt en zone protégée leur permet d'avoir un avis sur les questions de gestion forestière : une forêt gérée est plus souhaitable qu'une forêt non gérée. Cette opinion fait écho à l'opinion de certains institutionnels que nous avons pu rencontrer :

*« Les gens ne savent pas qu'une forêt qui n'est pas exploitée est une forêt qui se meurt. » (José Geraldo Montes de Oca Vasquez PROBOSQUE responsable de la commercialisation entretien 2014)*

Il existe donc à Agua Bendita une culture de « forestiers », culture qui prône l'exploitation

forestière raisonnée comme mode de gestion et de protection de la forêt. Cette opinion se trouve renforcée par la manière dont immédiatement la forêt située à l'extérieur de l'Aire Protégée contraste avec la forêt située à l'intérieur de cette aire. Ainsi, la limite de l'Aire Protégée est repérable en fonction de l'état de la forêt. On observe la présence d'un sous bois dense, impénétrable. Ce sous-bois indique le début de l'Aire Protégée donnant l'impression d'être en présence d'une forêt de moindre qualité. Cette impression repose sur un postulat qui veut qu'une forêt d'apparence « propre » soit une forêt en bon état. Ce postulat ne prend donc pas en considération le rôle écologique que peuvent jouer les îlots de végétation spontanée et le bois mort. Quoi qu'il en soit, il témoigne de l'existence d'une culture de la gestion forestière.

La construction de cette culture de forestiers dont les opinions se différencient de celles d'une culture de protection caractérise le gain d'expérience forestière qui découle de la mise en place d'une filière bois communautaire. Cette culture n'est pas seulement constituée d'une opinion sur les questions de gestion forestière mais elle se fonde sur l'acquisition d'un savoir-faire important.

### ***2.1.2 . Différentes formes de transmission de savoir***

Ce savoir est acquis à travers différentes formes de transmission. Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'insister sur le rôle de l'ingénieur en termes de transmission de savoir. Mais une fois ce savoir de l'ingénieur transmis à un membre de la communauté, la connaissance suit son chemin et se transmet également d'un membre de la communauté à un autre. La première forme de transmission du savoir se fait donc de l'ingénieur à des personnes participant aux formations qu'il dispense ou aux travaux forestiers en sa présence. Ainsi, sur les 9 personnes interrogées, 6 d'entre elles affirment avoir acquis, grâce à l'exploitation forestière, des compétences techniques. Parmi ces 6 personnes, 5 d'entre elles indiquent que ce savoir leur vient de l'ingénieur. Elles précisent alors avoir participé à une formation ou s'être fait expliquer certaines techniques lors des travaux notamment comment couper un arbre, comment transporter un tronc, comment réaliser la reforestation. L'ingénieur est identifié par les membres de la communauté comme étant la source première de savoir-faire local.

D'autres formes de transmissions ont néanmoins été mises en lumière par nos enquêtes. Le secrétaire de l'*ejido* nous a expliqué que lors des travaux forestiers, il a vu des pères expliquer à leur tour à leurs fils comment réaliser certaines tâches. Le responsable d'une scierie nous explique

quant à lui que les ouvriers qui travaillent dans sa scierie n'ont pas reçu de formations préalables mais que lorsqu'ils commencent à travailler dans l'entreprise, ceux qui ont le plus d'ancienneté leur transmettent leurs connaissances et les forment petit à petit à la réalisation de différentes tâches. Une fois le savoir acquis, il y a donc une transmission intracommunautaire. Le savoir forestier circule et vient nourrir la culture forestière locale de réelles compétences. Il est également le support d'échanges symboliques au sein de la communauté. Nous avons perçu le dynamisme de cette transmission lors d'un entretien avec un ouvrier de la scierie communautaire en charge du séchoir à bois.

Cet ouvrier a décidé de nous faire visiter les locaux de la scierie en nous expliquant toutes les étapes de la transformation du bois. Sa fierté et son enthousiasme, la précision avec laquelle il nous explique son travail, témoignent du fait que l'exploitation forestière communautaire est un facteur de capacitation. Il nous explique en effet qu'il a appris beaucoup de choses depuis qu'il travaille dans cette scierie. Il a été le témoin de la mise en place d'un séchoir à gaz pour le bois et en est aujourd'hui responsable. Les institutions n'ont pas fourni d'aides pour cette installation car elles n'étaient pas certaines de son succès. Le conseil d'administration de la scierie a donc décidé de prendre les devants et a installé le séchoir. Aujourd'hui, il fonctionne et représente un avantage considérable de la scierie communautaire qui peut faire sécher son bois en 2 jours par rapport aux scieries privées qui soit n'ont qu'un séchoir au feu de bois soit sèchent le bois à l'air libre. L'ouvrier est ainsi fier de nous expliquer qu'à travers cette expérience, la scierie a pu prouver aux institutions qu'une telle initiative peut se solder par une réussite (*cf photo ci-après*).

**Photo n°5 : La fierté d'un ouvrier de la scierie communautaire de nous faire partager son expérience et son savoir**

**Clichés : Elsa SANIAL et Xavier ROMEUF 2014**



*Photo n°1 : La chaîne de sciage*

*Photo n°2 : Le séchoir à gaz*

À travers cet exemple, nous retrouvons la définition de WALLERSTEIN et BERNSTEIN (1988) de la capacitation qui veut que la capacitation en plus d'augmenter sa propre estime de soi et son efficacité implique des changements environnementaux. L'initiative de mettre en place ce séchoir malgré l'incertitude traduit un exemple de changement dans l'environnement.

Enfin, l'exploitation forestière a également suscité l'envie d'apprendre de manière autonome chez certaines personnes. On note ainsi la présence d'autodidactes. C'est le cas par exemple d'un des gérants de la scierie privée La loma. Ernesto Suarez Aguirre nous explique ainsi :

*« Au début, je ne savais pas faire [aiguiser les lames], puis j'ai appris grâce à la scierie de l'Union, de toutes façons, il fallait qu'on se lance, on nous montrait une fois, et après il fallait savoir faire. Et puis, petit à petit j'ai appris, tout seul, les travaux de sciage. Personne ne m'a montré. C'est pareil pour la mécanique. Maintenant il n'y a plus de mécanicien qui vient. Dès qu'un ouvrier a besoin de quelque chose, je lui montre comment on fait pour qu'il apprenne et soit autonome la prochaine fois. » (Ernesto Suarez Aguirre, entretien 2014)*

Il existe donc plusieurs formes de transmissions de savoir au sein de la communauté. Cette transmission contribue à la mise en place d'une communauté de forestiers. Si, par sa proximité physique avec la forêt, la communauté a toujours disposé de certains savoirs la concernant, la mise en place de l'exploitation forestière, les échanges avec l'ingénieur et la transmission

intracommunautaire ont permis de passer de savoirs empiriques à des savoirs scientifiques.

Ainsi, un des membres de la communauté, ancien ouvrier de la scierie communautaire ayant aujourd'hui mis en place un atelier de production de petits tasseaux de bois se souvient d'une formation qu'il a reçue animée par l'ingénieur forestier et des ingénieurs de PROBOSQUE :

*« Avant je savais ce qu'était un pin, mais je ne pouvais pas distinguer un *Pinus pseudostrobus* d'un *Pinus moctezumae*, maintenant j'ai toutes ces connaissances. » (Ancien ouvrier scieur, entretien 2014)*

Au sein des différents savoirs acquis, nous avons tenté de différencier les savoirs techniques permettant de mettre en œuvre le plan de gestion, et les savoirs écologiques, scientifiques permettant de construire le plan de gestion. Cette étape de construction étant le point déficient pour la capacitation de la communauté nous avons analysé de quel type de savoir cette dernière dispose.

## **2.2 . Des savoirs qui restent restreints aux tâches techniques**

Lors de nos enquêtes nous avons demandé aux interrogés quels types d'apprentissage ils ont reçu de l'exploitation forestière. Les catégories de savoir que nous leur avons proposées étant :

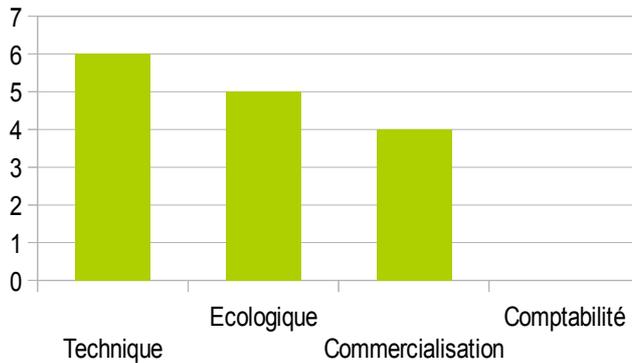
- technique
- comptabilité
- commercialisation
- écologique

Nous l'avons déjà évoqué, 6 répondants disent avoir acquis des savoirs techniques, en revanche, seulement 5 répondants disent maîtriser certaines dimensions écologiques de la forêt, 4 répondants répondent positivement concernant les savoirs de commercialisation et aucun n'évoque la comptabilité.

Les résultats illustrent donc que la capacitation concerne surtout la dimension technique de la gestion forestière (cf figure n°2 ci-contre). Les éléments écologiques acquis sont plus dirigés vers

### La prédominance des compétences techniques

Nombre de personnes disant avoir reçu des compétences selon le domaine



**Figure n°2 : La prédominance des compétences techniques**

la compréhension du fonctionnement de l'écosystème que vers la manière de réaliser un plan de gestion. Ainsi, l'ingénieur semble avoir transmis les principes de régénération d'une forêt, son rôle en termes de protection des eaux et la manière dont conduire la reforestation, mais les membres de l'*ejido* ne seraient pas en mesure de réaliser eux-

même le plan de gestion. C'est d'ailleurs ce que nous explique l'ingénieur de Palo Seco.

*« Il n'y a pas de formation sur la réalisation du plan de gestion. Les ejidatarios ne savent pas comment calculer la régénération de la forêt, ils ne seraient pas capables de participer aux études pour le plan de gestion. Si on leur apprenait, ils prétendraient ensuite pouvoir faire le plan de gestion seuls, mais cela nécessiterait une formation extrêmement importante. Pour cela il faut avoir un profil universitaire, et la plupart n'ont souvent pas suivi plus loin que l'école primaire.[...] Cela ne vaudrait pas la peine. Ce qui me paraît plus réalisable c'est que les enfants des ejidatarios, qui font des études, fassent des études forestières. Par exemple, le fils de Don Miguel [Palo Seco] a voulu faire des études forestières et a essayé de rentrer à l'Université de Chapingo mais il n'a pas réussi. » (Ing. Brito, entretien 2014)*

Le témoignage de l'ingénieur forestier de Palo Seco, *ejido* dans lequel la culture forestière est aussi développée qu'à Agua Bendita, indique qu'il y a une réelle différenciation entre les transferts de compétences en lien avec la réalisation des travaux forestiers et les transferts de compétence en lien avec leur planification. Il invite à voir les exploitations actuelles comme une étape, et si les enfants issus de ces communautés forestières désirent investir ce champ de discipline, alors les exploitations forestières communautaires pourront être planifiées par un membre même de la communauté ayant endossé le rôle d'ingénieur forestier. La place de l'ingénieur forestier reste aujourd'hui centrale, non seulement à cause de la transmission de savoir dont il est à l'origine, mais aussi à cause des compétences spécifiques dont il dispose.

-----

## **Conclusion chapitre 2 : Vers une autonomisation relative des communautés : la place centrale de l'ingénieur forestier.**

Il est ainsi possible de dire qu'il existe une capacitation de la communauté à travers la mise en place d'une filière bois communautaire. Le développement d'une culture de forestiers couplée à l'accumulation de savoirs faire locaux peut être qualifié de capital culturel en référence au concept de BOURDIEU (1986). Ce capital et les différentes formes de transmission dont il fait l'objet sont à l'origine d'un gain d'autonomie locale en termes de compétences forestières ; ces compétences pourraient venir nourrir le renforcement de la confiance des institutions environnementales envers des communautés comme Agua Bendita. La construction d'une culture forestière au sein d'*ejidos* ayant mis en place une exploitation forestière a été identifiée par un écologue spécialiste de la question travaillant dans le Nevado de Toluca comme étant le principal enjeu de développement de ce mode de gestion au Mexique :

*« Le défi des exploitations forestières communautaires c'est générer cette conscience : que les gens pensent que leur forêt puisse être une alternative de développement. Tout le monde pense qu'en coupant un arbre, on détériore la forêt, alors qu'on lui fait du bien. Un arbre vieux a fini son cycle, il ne capture plus de carbone et son rôle dans l'écosystème est de mourir, ouvrir une clairière pour qu'un autre arbre puisse repousser. L'exploitation forestière est le premier traitement sylvicole favorisant la régénération. Il faut que les gens se mettent à exploiter et conserver et cela dépend du niveau de conscience qu'ils ont. La majorité des communautés qui ont une gestion forestière n'ont pas cette culture forestière. Cela dépend principalement de l'ingénieur ; il y en a qui sont irresponsables, intéressés seulement par l'argent. Mais il y a de plus en plus d'ingénieurs très compétents. » (Angel Endara, entretien 2014)*

Si cette culture forestière est bel et bien présente à Agua Bendita, elle ne permet pas encore une maîtrise totale de toutes les étapes. Elle reste surtout développée dans la réalisation des travaux de coupe, de reforestation, de conservation et de transformation. Le rôle de l'ingénieur peut s'effacer dans ces domaines, mais il reste prépondérant dans la mise en place des plans de gestion. Sur ce point-là, et sur ce point-là seulement, on ne peut parler de capacitation des communautés. Les étapes du processus de capacitation définies par Kieffer (1984) sont éclairantes pour qualifier cette

situation . Il y a selon lui quatre étapes dans le processus :

- l'entrée : la participation est exploratoire, incertaine et les structures de pouvoir sont démystifiées.
- l'avancement : il y a des relations de collaboration et l'assistance d'un « capacitant » extérieur. On constate à cette étape le développement individuel de mécanisme pour l'action et l'acceptation de la responsabilité concernant les choix réalisés.
- l'incorporation : il y a une confrontation entre les barrières institutionnelles, le développement de compétences d'organisation et de leadership.
- l'investissement : l'individu intègre de nouveaux savoirs personnels et des compétences dans la structure de sa vie quotidienne.

Le cas d'Agua Bendita ne peut être rangé de manière unilatérale dans une ou l'autre de ces catégories. Nous l'avons déjà établi, le pouvoir d'action sur l'exploitation forestière est plus grand dans le temps post-définition du plan de gestion. Ainsi, en ce qui concerne la mise en application du plan de gestion, la situation semble être proche de l'étape d'investissement. En revanche, l'étape d'élaboration du plan de gestion semble être celle de l'avancement, l'ingénieur jouant le rôle de l'assistance par un « capacitant » extérieur. Sans vouloir faire de la fiction, si l'on s'en tient à ces étapes, on peut imaginer que la prochaine de ces étapes à venir, serait celle de l'incorporation et donc de la confrontation entre les barrières institutionnelles et le développement des compétences locales. Pour les communautés ayant une culture forestière développée, la définition exogène des taux d'extraction ne serait ainsi plus acceptée.

Quoi qu'il en soit, il est important de souligner que la principale conséquence sur la communauté de la gestion collective est l'émergence d'une volonté solide, unanime et performative de protéger la ressource forestière. Dans le cas où c'est la mise en place de gestion durable des ressources qui nous intéresse cette conséquence n'est pas à négliger. Ayant constaté l'uniformité de cette volonté à l'échelle de la communauté, nous aimerions désormais étudier un des traits spécifiques du cas mexicain : l'extrême inégalité intracommunautaire existant dans la propriété de la ressource. La question étant de savoir si être propriétaire de la ressource, autrement dit, être *ejidatario*, renforce cet intérêt pour la gestion forestière et cette volonté de protection et si, en parallèle, il n'y a pas un affaiblissement de l'implication le long de l'échelle sociale.

### 3 . Chapitre 3 : La déclinaison de l'information et des compétences en fonction du statut social

Ce qui nous a particulièrement frappé lors de la découverte des *ejidos* mexicains, ce sont les inégalités criantes de droits qui existent au sein de la communauté. Nous avons envie de comprendre comment les différents statuts sociaux cohabitent et quelles sont les conséquences d'une telle disparité sur la mise en place d'un projet communautaire. Une gestion collective dans laquelle tous ne sont pas propriétaires de la ressource est un cas que nous n'avions jamais croisé dans la littérature des communs. Les *ejidos* mexicains sont donc, à ce titre, originaux, et nous cherchons à savoir dans quelle mesure cette disparité de statuts et de droits induit une disparité dans la volonté de protéger la ressource, dans les compétences acquises et dans l'information détenue.

Avant d'exposer les résultats de notre enquête rappelons rapidement les différents statuts sociaux existants à Agua Bendita, reflète des différents statuts sociaux existants au Mexique :

Statut	Transmission	Droits
<b><i>Ejidatarios : propriétaires de la ressource</i></b>	Lors du décès d'un <i>ejidatario</i> , le conjoint si il existe, hérite des droits sinon, chaque <i>ejidatario</i> peut transmettre son statut à une personne de son choix, souvent le fils aîné.	Présence à l'assemblée + droit de donner son opinion + droit de vote+ droit d'être élu Propriétaire de la ressource, il touche la rente annuelle liée à la vente du bois
<b><i>Posesionarios</i></b>	Héritage	Présence à l'assemblée + droit de donner son opinion
<b><i>Avecindados</i></b>	Héritage	

**Tableau n°2 : Les différents statuts sociaux de l'ejido**

Le statut social a donc été la clé pour construire notre échantillonnage de questionnaires : ont ainsi

été interrogés 3 *ejidatarios*, 3 *posesionarios*, 3 *avecindados*. L'échantillon étant limité, la représentativité l'est aussi. Il faut considérer les résultats comme une première piste.

De cette enquête ressortent trois éléments, il existe une inégalité en termes d'apprentissage, et une disparité dans la détention d'informations déclinées le long de l'échelle sociale. Toutefois, le sentiment communautaire, fondé sur la protection de la forêt est quant à lui uniforme.

### **3.1 . Inégalités d'accès et de bénéfices liées à des inégalités d'apprentissage**

Les différents statuts sociaux fondent donc une différence en termes de droits d'accès à la ressource. Par « droit d'accès » nous entendons certes l'accès physique à la ressource, le droit d'extraire des produits mais aussi la possibilité d'en tirer des bénéfices. Cette définition est basée sur celle de RIBOT et PELUSO (2003) qui considèrent que l'accès est la capacité de bénéficier des choses. L'accès est donc inégal au sein de l'*ejido* et de cette inégalité découle une inégalité en termes d'apprentissage. En effet, si lors des entretiens, les individus interrogés considèrent que l'exploitation forestière communautaire a bénéficié à toute la communauté en termes d'apprentissage, lorsque la question porte sur l'apprentissage personnel, les réponses sont plus nuancées. Ainsi, sur les 3 personnes qui disent ne pas avoir acquis d'apprentissage technique en lien avec la foresterie deux sont *avecindados*. Ces deux personnes disent en fait n'avoir reçu aucun apprentissage, que ce soit technique, écologique ou en lien avec la comptabilité. La différence de statuts sociaux n'induit donc pas une exclusion des *avecindados* de la possibilité d'acquérir des compétences, mais semble induire un investissement plus faible de ces derniers dans les travaux forestiers. Ceci peut être expliqué par deux facteurs :

- ne bénéficiant pas des rentes issues de la vente du bois, les *avecindados* doivent travailler. Ainsi, les deux personnes qui disent n'avoir reçu aucune compétence ont des emplois à temps plein, l'une d'entre elles est cuisinière dans le restaurant du village, l'autre tient un commerce d'aliments pour bétail. A l'inverse, tous les *ejidatarios* que nous avons interrogés disent être seulement agriculteurs. Il faut savoir qu'être agriculteur dans le Mexique rural tient presque du pléonasme. La quasi totalité des ménages ont une parcelle de maïs pour l'autoconsommation. C'est d'ailleurs ce que nous ont confirmé les *ejidatarios* interrogés, le maïs qu'ils cultivent est destiné à leur consommation personnelle. Ainsi, les *ejidatarios*

interrogés n'ont pas de travail supplémentaire comme c'est le cas des *avecindados* qui travaillent à la fois en tant qu'agriculteurs et au sein d'un autre emploi. Avoir un travail, au-delà des travaux des champs, implique une disponibilité moindre pour participer aux travaux forestiers. Un des employés au restaurant, *avecindado*, explique ainsi lors d'une conversation informelle :

*« Tous les midis, le président vient manger dans mon restaurant et m'invite à venir participer aux travaux d'extraction du bois. Mais moi, je n'ai pas le temps, et puis je n'ai pas envie. Porter des troncs dans les pentes, c'est trop dur ! » (employé du restaurant d'Agua Bendita, 2014)*

- la seconde explication possible tient à la manière dont sont organisées les formations dispensées par l'ingénieur. En effet, celles-ci sont dirigées par les *ejidatarios*, et sont pensées et perçues comme étant d'abord destinées à ces derniers. Ainsi, soit elles leur sont réservées, soit ils sont prioritaires. Plus qu'une exclusion de fait des *posesionarios* et *avecindados*, cette organisation des formations reflète plutôt l'existence d'un sentiment de ne pas être concerné.

Ainsi, le processus est double, le statut social oblige les *avecindados* à trouver un emploi supplémentaire qui, du fait du manque de temps disponible, les éloigne des travaux forestiers et ce statut leur laisse penser que les formations sont d'abord réalisées à l'intention des propriétaires de la ressource, les *ejidatarios*. Ce processus n'est pas rigide et il existe des exceptions, il s'agit plutôt de le considérer comme une tendance dominante. Ainsi, le troisième *avecindado* avec qui nous avons eu l'occasion de réaliser un entretien était beaucoup plus impliqué dans la gestion forestière. Il affirme avoir reçu des compétences techniques et écologiques. Cette différence d'implication et d'apprentissage peut en fait trouver une explication dans le statut social. En effet, cet *avecindado* est en fait fils d'*ejidatario* futur héritier des droits. En tant que futur propriétaire, son intérêt pour la ressource forestière est plus vif.

Une autre nuance doit être apportée au processus. L'extension de l'exploitation forestière communautaire vers une filière industrielle permet d'impliquer de manière plus large les membres de la communauté, sur un panel plus large de statuts sociaux. Ainsi, aucun des employés ou gérants des scieries, qu'elles soient privées ou communautaires, avec qui nous avons réalisé des entretiens n'est *ejidatario*, à l'exception du gérant de la scierie de l'Union. L'emploi que les *avecindados* et *posesionarios* doivent trouver peut être en lien avec la filière bois. Ce fait nous

laisse penser qu'un *ejido* ayant développé un éventail plus fourni d'emplois forestiers, notamment grâce à la mise en place de scieries, implique de manière plus large les membres de sa communauté, quel que soit le statut social et tempère ainsi les inégalités d'apprentissage.

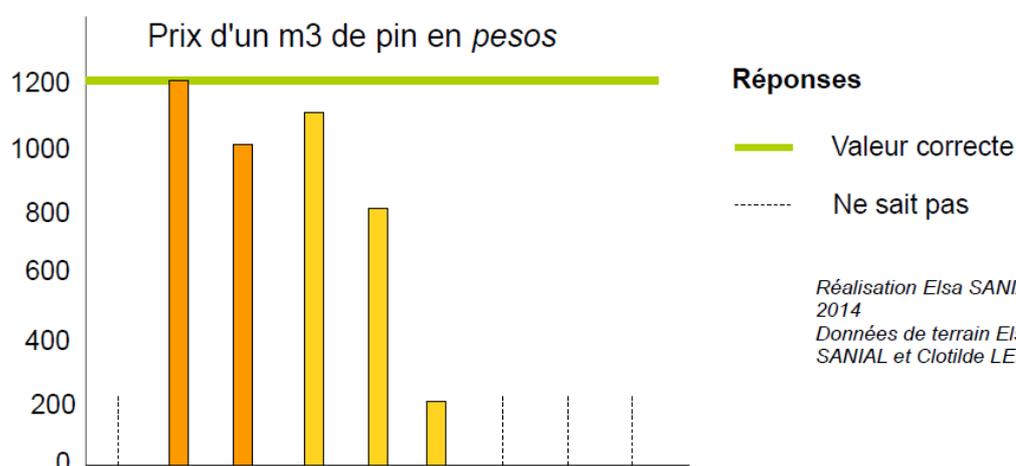
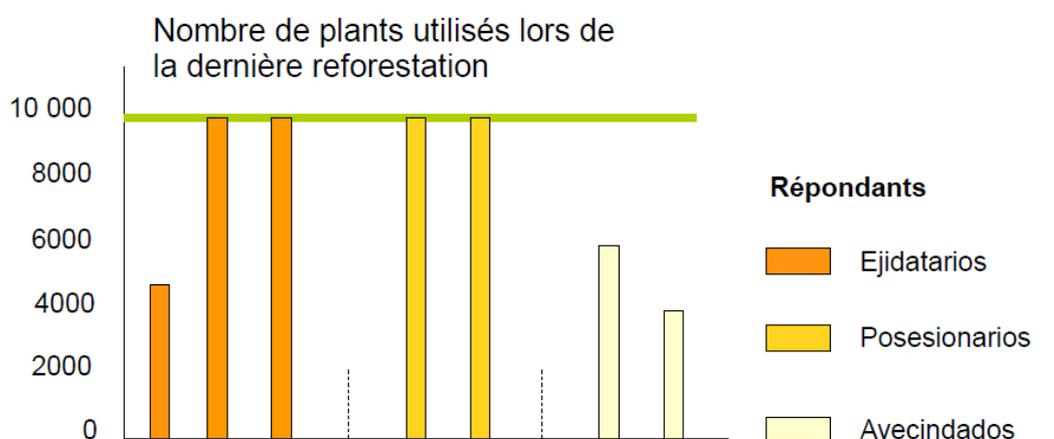
Un autre élément, différenciant les membres de la communauté en fonction de leur statut social, ressort nettement de l'attitude des interrogés et de la teneur de leurs réponses : c'est l'existence d'une réelle disparité dans la détention d'informations.

### **3.2 . Disparités dans la détention d'informations**

En effet, ici encore, la catégorie des *avecindados* se différencie des deux autres. En ce qui concerne leur attitude lors des entretiens, lorsqu'ils répondent aux questions portant sur l'exploitation forestière ils semblent parler de quelque chose d'extérieur, des activités des autres. Leurs réponses sont souvent médiatisées par des formules telles que « *il paraît que* », « *on dit que* », « *ils ont dit que* », « *j'ai entendu dire que* ». Cela donne l'impression d'une certaine distance, d'une absence de maîtrise sur le déroulement des choses et la prise de décision, et se traduit par un réel flou dans les informations transmises. Les *avecindados* paraissent ne pas être les détenteurs de l'information mais seulement des répéteurs. Ainsi, à travers deux questions portant sur des informations précises, nous avons pu mesurer cette disparité dans la détention d'informations. La première concerne le prix de vente d'un m<sup>3</sup> de pin et la seconde le nombre de plants utilisés lors de la dernière reforestation. La dégradation de la qualité de l'information, perceptible dans les réponses, est lisible dans les figures ci-après.

***Page suivante : Figure n°3 : La dégradation de la précision de l'information en fonction du statut social***

## La dégradation de l'information en fonction du statut social



Réalisation Elsa SANIAL  
2014  
Données de terrain Elsa  
SANIAL et Clotilde LEBRETON

Deux éléments ressortent nettement de ces graphiques.

- De manière individuelle, l'information se dégrade le long de l'échelle sociale et les *avecindados* sont les moins bien informés. Cela tient certainement au fait qu'ils ne puissent pas assister à l'assemblée. Ils sont donc moins impliqués dans la prise de décision et n'assistent pas aux moments où sont discutés ces différents éléments.
- De manière globale, il existe un certain flou dans l'information au sein de la communauté. Le premier *ejidatario* par exemple n'est pas capable de fournir une réponse concernant le prix du bois et apporte une réponse bien en-deçà de la réalité concernant la reforestation. Ce flou dans l'information s'est d'ailleurs retrouvé à maintes reprises lors de nos enquêtes.

Le rôle de l'information dans un CPR a été théorisé par Dietz, Ostrom, et Stern (2003). Selon ces auteurs, la manière dont circule et dont est détenue l'information est essentielle pour évaluer la manière dont la gouvernance est adaptée au système complexe dont elle assure la gestion.

L'information articule une information scientifique fournie par des instances extérieures au groupe d'usagers, c'est le rôle de l'ingénieur dans le cas mexicain et une information intracommunautaire portant sur les besoins des usagers, la relation homme/environnement et les actions entreprises. Le fait que l'information circule de manière hétérogène au sein de la communauté risque ainsi de conduire à une marginalisation plus grande de ceux qui ne sont pas les ayants droit. Processus invisible, masqué par les nombreux efforts entrepris à Agua Bendita pour impliquer et toucher la communauté dans son extension la plus large, il témoigne en tout cas d'un investissement moindre des catégories ayant des droits d'accès à la ressource réduits.

### **3.3 . Uniformité du sentiment communautaire**

Toutefois, la différence de statut social ne conditionne pas tous les traits des relations entre les membres de la communauté et l'exploitation forestière communautaire. En effet, au-delà des divergences d'investissement, d'apprentissage et de détention d'information subsiste une uniformité : celle qui caractérise le sentiment d'unité communautaire. Ainsi plusieurs éléments sont révélateurs. Le premier concerne les réponses aux questions portant sur les *faenas*. Nous avons demandé aux interrogés quel est leur avis sur les *faenas*, élément fort de l'existence communautaire et de la mutualisation des efforts. Nous avons déjà mentionné les *faenas* dans le cadre des travaux d'entretien de la forêt, mais il faut savoir que les *faenas* peuvent également concerner à Agua Bendita l'entretien des parties communes, l'assainissement des canalisations du réseau d'eau, l'entretien des voies de communication. Les *faenas* dépassent donc la dimension forestière. Les réponses sont unanimes, ces travaux sont positifs et les bénéfices qui en découlent touchent tout le monde. Un *ejidatario* répond en ce sens :

*« Les faenas c'est bien, c'est une répartition des efforts sans quoi, tout se dégraderait » (enquête ménage 2014)*

un *avecindado* précise quant à lui :

*« les bénéfices sont pour toute la communauté. » (enquête ménage 2014)*

Dans le même sens, les répondants précisent qu'il n'y a pas de difficulté à mettre en place ces travaux. L'*ejidatario* mentionné ci-dessus explique :

*« Une fois les travaux décidés par l'assemblée on fait ce qui a été dit. » (enquête ménage 2014)*

L'intégralité des répondants considère ainsi que l'importance de la communauté est haute

(choix entre basse, moyenne et haute). La communauté porte, aux yeux de ses membres, une telle valeur grâce à la force de représentation qu'elle offre. La communication, les droits, l'unité, la fourniture en bois de chauffage et l'entretien de la forêt sont les éléments auxquels font référence les répondants lorsque nous leur demandons de préciser leur opinion sur la communauté.

Il est intéressant de voir que malgré les disparités évoquées précédemment, la construction du sentiment communautaire se fait autour de la ressource forestière. Ainsi tous les répondants, sans distinction de statut social, indiquent que la forêt est devenue très importante pour la communauté et avec la même homogénéité ils considèrent que grâce à l'exploitation forestière, la communauté est devenue plus importante pour les habitants. Un dernier élément témoigne de ce lien entre sentiment communautaire fort et mise en place d'une gestion communautaire. Nous avons demandé aux répondants, en guise de conclusion des entretiens, quelle est, selon eux, la règle ou la norme qui leur paraît être la plus importante pour le bon fonctionnement de la communauté. Les réponses données, présentées ci-dessous, sont pour beaucoup en lien avec la forêt (les réponses en lien avec la ressource forestière sont présentées en vert), et ce, de la part d'une personne au moins pour chaque statut social. Ceci peut-être en lien avec le fait que la question était posée en fin d'entretien après avoir abordé longuement les questions forestières. Toutefois, à niveau de biais égal, on remarque que les trois personnes qui n'ont pas évoqué la forêt sont *posesionario et avecindados*. Pour la plupart des interrogés le sentiment communautaire se fonde sur la forêt, mais certains d'entre-eux mettent en avant des éléments caractéristiques de la communauté distincts de la forêt.

Répondant	Norme la plus importante de l' <i>ejido</i>
<b>Ejidatario</b>	<i>Cuidar el bosque</i> (prendre soin de la forêt)
<b>Ejidatario</b>	<i>Cuidar el bosque</i> : la protection et l'entretien
<b>Ejidatario</b>	<i>Cuidar el bosque</i>
<b>Posesionario</b>	<i>Cuidar el bosque</i>
<b>Posesionario</b>	Conserver
<b>Posesionario</b>	La bonne administration et la cordialité
<b>Avecindado</b>	Il faut travailler, mais respecter un aspect technique : il ne faut pas travailler sans avoir de permis de coupe.
<b>Avecindado</b>	L'organisation
<b>Avecindado</b>	La prise de décision

**Tableau n°3 :**  
**Une unité communautaire fondée sur la forêt** (Source : données de terrain Elsa SANIAL, Clotilde LEBRETON 2014)

Une fois encore, la récurrence de l'expression « *cuidar el bosque* » fait de la protection de la

ressource forestière un mot d'ordre communautaire fédérateur. Le lien entre la valorisation de la communauté et la gestion forestière permet d'identifier un troisième bénéfice venant de la forêt. Après les bénéfices économiques et écosystémiques déjà relevés, il s'agit maintenant d'un bénéfice social. La forêt est devenue à Agua Bendita le ciment communautaire.

-----

### **Conclusion Chapitre 3**

Notre seconde hypothèse découle directement du manque de confiance institutionnelle constaté sur le terrain. Nous avons cherché à savoir si la mise en place de gestion forestière communautaire telle que celle d'Agua Bendita permet la construction d'une volonté locale de préserver la ressource forestière et d'un savoir-faire permettant de réaliser cette volonté. La validation de cette hypothèse permettrait ainsi de répondre au manque de confiance institutionnel et d'affirmer que les communautés dont la gestion est réussie (au sens défini dans la Partie 1) sont à même d'assurer la conservation des ressources locales. Notre hypothèse n'est validée qu'en partie. En effet, il existe une volonté partagée de protéger la ressource. A la fois mot d'ordre officiel de la communauté et prise de conscience individuelle, cette volonté découle des bénéfices tant économiques qu'écosystémiques et sociaux tirés de la forêt. Cette volonté de protéger la forêt est appuyée par la construction d'une culture forestière locale et l'accumulation de savoir-faire techniques dont la transmission intracommunautaire est dynamique. Toutefois, le savoir concernant l'évaluation des conditions de coupe sur le terrain et la définition des taux d'extraction reste détenu par l'ingénieur. La capacitation qui découle de la mise en place d'une gestion forestière communautaire ne permet pas encore aux communautés de bénéficier du savoir concernant ce domaine. L'ingénieur dont nous avons retranscrit les paroles considère que le lieu de transmission de ce savoir n'est pas l'*ejido* mais l'université. Une capacitation complète des communautés en termes de gestion forestière nécessiterait donc l'accès de certains de leurs membres à cette forme de transmission de savoir.

Une seconde nuance est à apporter à notre hypothèse. Celle-ci concerne les différences induites par les inégalités de statuts sociaux. Nous confirmons l'hypothèse selon laquelle il y a une différence dans l'apprentissage, les connaissances et l'information en fonction du statut social, ce qui nuance la capacitation individuelle. Toutefois nous invalidons l'hypothèse selon laquelle une différence dans la volonté de protéger la ressource découlerait de la différence de statut social. Cette volonté reste commune et partagée, et se trouve ancrée dans le fait qu'à Agua Bendita, forêt

et communauté ne font qu'un. Ayant identifié les mérites de la gestion forestière en termes de volonté locale de protéger la ressource, nous allons maintenant analyser la manière dont les exploitations forestières communautaires s'inscrivent dans un contexte de contradiction institutionnelle. Cette contradiction porte sur le dialogue entre protection et gestion et a de nombreuses conséquences sur la ressource bois. Elle nous paraît être un élément notable de compréhension pour l'analyse de cas comme celui d'Agua Bendita.

# **PARTIE 4 : Les exploitations forestières mexicaines : la résolution d'une dialectique forestière ? Perspectives de développement**

-----

**Hypothèse 3** : La gestion communautaire d'Agua Bendita, est un exemple de conciliation des contradictions existantes autour de la ressource bois au Mexique, entre source de développement local et impératifs de protection. Toutefois, la mise en place d'un tel modèle dans d'autres communautés reste fortement lié à la stabilité de la communauté et à l'existence de débouchés viables, c'est-à-dire d'une filière industrielle locale dynamique pour que les bénéfices économiques et sociaux soient effectifs.

-----

Cette dernière partie conclusive se concentre sur les enjeux que cristallise la ressource bois à travers plusieurs approches. La première porte sur les perceptions contradictoires de cette ressource qui existent au sein des institutions mexicaines, perceptions qui peuvent se résumer entre une idéologie de la gestion forestière et une idéologie de la protection. L'hypothèse sur laquelle se penche cette partie considère que les exploitations forestières communautaires mexicaines sont un moyen de résoudre cette dialectique, mais que cette résolution nécessite des pré-requis. Les chapitres suivants analysent ces pré-requis. Le chapitre deux porte ainsi sur les question de filière industrielle de sciage du bois qui permet de résoudre la question économique du développement. Le chapitre trois relève quant à lui d'une approche prospective. Nous avons choisi d'étudier un exemple de réussite, une situation modèle, nous ne pouvons prendre du recul et conclure à la résolution d'une dialectique générale si cette situation modèle n'est pas reproductible et reste un cas isolé, unique. C'est pourquoi, nous avons choisi d'identifier des critères permettant de comparer

Agua Bendita aux autres *ejidos* de la zone d'étude afin de produire une classification indiquant les *ejidos* qui dans le contexte de la recatégorisation sont le plus susceptibles de mettre en place une exploitation forestière communautaire du genre de celle étudiée.

# **1 . Chapitre 1 : La bataille des idéologies entre protection et développement**

## **1.1 . Des institutions aux ambitions contradictoires**

Il existe ainsi deux idéologies en vigueur. Si nous avons choisi le terme de dialectique, c'est que de ces deux idéologies découlent des applications politiques radicales ou du moins non consensuelles et que, sur le terrain, ces politiques donnent un sentiment de l'existence de contradictions. La première idéologie porte sur la protection, en matière de ressource bois elle se traduit par une perception négative de toute coupe de bois. Cette dernière, si l'on suit cette logique, est considérée comme étant la responsable de nombreux maux : le réchauffement climatique, la réduction des volumes d'eau présents dans les aquifères, et à terme la réduction du couvert forestier voire la déforestation et le changement d'usage du sol. La seconde idéologie porte quant à elle sur les bienfaits des coupes forestières. Dans ce cadre, exploiter une forêt c'est assurer sa régénération, la qualité et la jeunesse de ses arbres, sa protection contre les maladies et parasites. C'est également garantir l'intérêt porté par ses propriétaires sur leur forêt. Ces deux idéologies se présentent donc comme une contradiction et la difficulté mexicaine, consiste dans le fait que ces deux perceptions antagonistes sont portées par des acteurs différents et coexistent sur un même terrain.

### ***1.1.1 . L'idéologie de la protection et ses acteurs***

En ce qui concerne la conservation nous avons pu entendre sa voix chez différents acteurs. Ainsi, la CONANP, à travers la mise en place d'aires protégées dans lesquelles la prohibition des coupes de bois fait force de loi, illustre l'idéologie de la protection. Le Parc National du Nevado de Toluca, jusqu'à très récemment, c'est-à-dire, avant la recatégorisation, est un exemple de mise en application de la protection. D'autres acteurs sont porteurs de cette perception. Citons en ce sens, la police de l'environnement incarnée par la PROFEPA et PROBOSQUE dans l'État de Mexico. Les

répressions très importantes qui s'appliquent en cas de coupe illégale d'un arbre<sup>33</sup>, pouvant conduire à la prison, sont un exemple d'application radicale, voire aveugle d'une crainte de la conversion du sol forestier en sol agricole. Ainsi, nous nous rappelons que lors d'une conversation informelle avec un des habitants de Raíces (localité de l'Aire Protégée), Don Merced, nous a été donné l'exemple d'un habitant qui s'est retrouvé en prison pour avoir coupé un arbre dans son champ. Pour illustrer cette idéologie de la protection, rappelons-nous le discours de Noé Arevalo Carasco de la CONAFOR, qui, lorsque nous lui avons demandé s'il pensait que les exploitations communautaires permettaient d'allier protection de l'environnement et développement local, nous a répondu qu'une forêt, « *moins on y touche, mieux elle se porte* ».

L'idéologie de la protection ne se trouve pas seulement incarnée par des acteurs de l'environnement tels que la CONANP, la PROFEPA, la CONAFOR ou PROBOSQUE. En effet, le milieu politique, se fait le porteur de cette idéologie également. En ce qui concerne l'État de Mexico, à plusieurs reprises lors de nos entretiens, nous avons entendu des exemples de mesures prises à l'encontre du développement d'exploitations forestières. Ainsi, au cours de l'année 2013 ont été prises, au sein de l'État du Mexique, des mesures interdisant la circulation des camions chargés de bois entre 20h et 8h du matin. Cette mesure vise à faciliter le contrôle des chargements de bois et identifier les filières illégales mais elle handicape en fait grandement les filières légales. Un autre exemple, émanant du gouvernement de l'État du Mexique est cette fois-ci une tentative de mise en place d'un ban forestier sur tout l'État dans le courant des années 2000. L'ingénieur de Palo Seco se rappelle son discours délivré à Coral de Piedra, un des *ejidos* de la zone d'étude. En s'adressant au président de l'*ejido* il annonce en tapant du poing sur la table :

*« Les gens vont devoir trouver quelque chose d'autre à faire, parce qu'à partir de maintenant, plus un seul arbre ne sera coupé dans l'État ! » (Ing. Brito entretien 2014)*

Ce projet de ban forestier n'a pas vu le jour, puisqu'il est de la compétence du niveau fédéral et que le président de l'époque, Fox, n'était pas du même bord qu'Arturo Montiel, le président de l'État fédéré. Bien qu'il n'ait pas été mis en place, cet exemple concernant le ban forestier témoigne de l'existence de l'idéologie de la protection et de sa virulence chez certains acteurs politiques.

---

33 Si dans les textes de loi cette répression se veut importante, sur le terrain, elle peut-être inopérante du fait de manque de personnel et de faible réactivité aux bandes armées. Quand elle est appliquée en revanche, elle est très stricte.

### 1.1.2 . *Les sources de cette idéologie*

Surprise de l'existence de cette idéologie au sein d'un pays considéré comme le pionnier de la mise en place de la gestion forestière communautaire, nous avons tenté d'en analyser, auprès des acteurs interrogés, les origines. Celles-ci peuvent être réparties en plusieurs domaines différents :

- les pressions de la société civile nationale et internationale à propos de la déforestation
- le déficit de culture forestière au Mexique.

Les pressions de la société civile ont été identifiées par l'ingénieur Gabino Garcia comme étant les causes de l'existence d'une telle idéologie de la protection. Il explique par exemple, que même à l'échelle très locale ces pressions existent. Ainsi, au sein du bassin versant alimenté par les eaux des forêts d'Agua Bendita, une détérioration de la quantité et de la qualité des eaux a été identifiée. L'ingénieur nous explique alors que pour les habitants de la ville de Valle de Bravo, qui se situe au bord d'un lac, exutoire du bassin versant, la faute incombe entièrement aux exploitations forestières et que les pratiques agricoles mises en place au sein du bassin versant ne sont quant à elles jamais remises en question alors que l'usage d'intrants et de pesticides est monnaie courante. Il détaille alors son opinion sur cette méprise :

*« L'opinion des gens est très forte sur les sylvicultures. Les gens acceptent de voir passer un camion chargé de maïs, mais un camion chargé de bois est tout de suite perçu négativement. Si on peut tuer une vache pour la manger, on doit pouvoir couper un arbre. Je n'ai pas peur de faire des erreurs de gestion parce que j'ai fait des études pour cela, c'est mon affaire. On reforeste, on nettoie. Et je ne vais pas dire que quelque chose se fait mal si je ne m'y connais pas. L'interdiction existe parce que les gouvernants sont incapables de gérer une forêt, mais moi je dis que c'est possible. Il vaut mieux faire des recherches supplémentaires, trouver des alternatives pour moins dégrader plutôt que d'interdire. » (Ing Gabino Garcia, entretien 2014)*

Le Mexique est largement soumis à l'influence de la société civile internationale, et à l'inquiétude grandissante portant sur les questions de déforestation. Ceci est dû à l'importance des superficies couvertes par la forêt primaire. En termes de superficie il est ainsi le 8ème pays au monde concerné (FAO, 2010) et est recouvert par 141,7 millions d'hectares de forêt dont 26,4 millions d'hectares de forêt tropicale (PROBOSQUE, 2010). Si nous parlons ici de forêt tropicale, qui n'est bien sûr pas le type de forêt concerné par notre étude, c'est parce que c'est cette forêt qui

touche la sensibilité internationale pour la lutte contre la déforestation. Toutefois, les taux de déforestation annuels en forêt tempérée sont plus faibles, 0,25% pour la période 1976-2000 en forêt tempérée contre 0,76% en forêt tropicale (VELASQUAZ, MAS, et DIAZ, 2002). DUMOULIN KERVRAN (2009) analyse quant à lui l'émergence de lien entre la société civile écologiste internationale et les politiques publiques mexicaines comme existant depuis 1992 à travers un mouvement d' « *institutionnalisation* » des politiques environnementales au Mexique. La création de la PROFEPA se fait d'ailleurs dans ce cadre. L'interprétation nationale de cette injonction à la protection des forêts se traduit donc dans l'existence d'une idéologie de la protection stricte stigmatisant les coupes de bois, sans distinction de la filière légale et de la filière clandestine.

La deuxième source identifiée concerne le déficit de culture forestière au Mexique. Par culture forestière, concept qui a été repris à de nombreuses occasions par les interrogés, nous entendons la connaissance portant sur la gestion forestière en tant que moyen de conservation des forêts et source de développement. Elle est donc liée à une bonne connaissance de l'écosystème forestier d'une part et des techniques et pratiques de gestion d'autre part. L'ingénieur de Palo Seco nous explique en ce sens :

*« En matière de foresterie, il y a des difficultés, il faut interpréter l'écosystème pour comprendre ce qu'il se passe. Mais ici, au Mexique, il n'y a pas de culture forestière. Le pays s'est développé en croyant que le potentiel le plus important était l'agriculture, puis l'élevage. Cela nous a coûté beaucoup de travail pour faire comprendre aux gens l'importance de la forêt. Depuis 50 ans, il y a une prise de conscience de l'importance de protéger les forêts mais pas de conscience de l'importance de gérer les forêts. » (Ing. Brito, entretien 2014)*

Il nous raconte ensuite avoir fait une présentation de sa méthode d'exploitation à la CONANP et même dans ce milieu quelqu'un s'est perdu dans la présentation, n'a pas compris et a posé une question hors de propos. L'ingénieur déplore alors :

*« Il est difficile d'expliquer la sylviculture à la société surtout quand elle ne veut pas comprendre. »*

Ce manque de culture forestière au Mexique a été identifiée lors d'autres entretiens. L'écologue Angel Endara indique en ce sens :

*« C'est vrai que la forêt est sujette à beaucoup de restrictions. En fait, au Mexique, il n'y a pas de culture forestière, donc les gouvernants ont mis en place le plus de règles possibles, de restrictions, de lois, de régulations, par précaution. Mais le gouvernement n'y connaît rien et ne sait pas comment fonctionne une forêt. [...] Il y a des cas de réussite, cela n'est pas dû à la loi mais à l'existence d'acteurs dynamiques. Par exemple à Palo Seco, ils ont une culture forestière maintenant et ils n'auraient pas besoin de subir autant de restrictions et de lois. » (Angel Endara, entretien 2014)*

Citons enfin, le responsable du service commercialisation à PROBOSQUE, qui a également fait référence à ce déficit de culture forestière au Mexique, déficit qu'il a identifié comme étant la cause des restrictions apportées à la filière bois :

*« Nous avons tous cette peur du changement d'usage du sol et du coup, il y a beaucoup de freins au développement de politiques concernant les exploitations forestières.[...] Ce retard vient des années 1940, il y avait au Mexique un réel manque de culture forestière, de connaissances précises. Ont alors été mis en place les bans forestiers (vedas) qui ont eu des conséquences sanitaires très importantes. Ce n'était pas la solution. Puis la forêt a été ouverte à l'exploitation alors qu'elle était déjà en mauvais état. Tout cela vient du manque d'information, de la peur de dégrader, du manque de connaissances sur les bénéfices de la forêt, nous avons du retard. [...] Cette mal information est présente également chez les conservationnistes qui mettent beaucoup d'importance sur les arbres. Il y a une pression sur le gouvernement pour conserver ces ressources, et c'est ainsi qu'elles se perdent. Les gens ne savent pas qu'une forêt qu'on n'exploite pas est une forêt qui se meurt. Autre problème : qui devrait s'occuper des questions forestières au gouvernement ? Un ingénieur forestier . Or ce sont des bureaucrates et cela ne les intéressent pas de protéger les sources de revenus. » ( José Gerardo Montes de Oca Vasquez, entretien 2014)*

Ce manque de culture forestière peut paraître surprenant au vu du mouvement initié par Quevedo<sup>34</sup> dans les années 1920 au Mexique. Toutefois DUMOULIN KERVRAN (2009), indique que désormais au Mexique, « forestiers et conservationnistes forment bien deux communautés distinctes ». Toutefois, il identifie la CONAFOR comme pouvant être l'acteur levier d'une intégration des principes de durabilité dans la conservation, c'est-à-dire d'une prise en compte des questions environnementales, économiques et sociales à travers la mise en place de gestion

---

34 Cf partie 1

forestière. Cette dans cette mise en place que réside la résolution de la dialectique évoquée précédemment. Mais avant de revenir sur sa résolution évoquons la seconde partie de la dialectique, l'idéologie de la gestion forestière.

### ***1.1.3 . L'idéologie de la gestion forestière : exploitations forestières et développement***

L'idéologie de la gestion forestière est portée par les acteurs auxquels est consacrée notre étude ; nous avons largement abordé la question au cours des développements précédents. Il s'agit désormais de préciser un dernier élément. Cette idéologie est le fer de lance des ingénieurs forestiers travaillant avec les communautés et des communautés ayant acquis cette culture forestière, mais tous les acteurs de cette idéologie ne sont pas extérieurs aux institutions et nous trouvons également des institutionnels qui en sont porteurs. C'est sur ce point-là que nous aimerions désormais insister. Les dispositifs de soutien institutionnel aux foreries communautaires tels que ceux mis en place par la CONAFOR en sont un exemple. Un autre exemple pourrait être celui de l'évolution contemporaine du statut de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca : son passage de l'état de Parc national à celui d'Aire de protection de la faune et de la flore illustre un changement d'idéologie (au moins dans les faits si ce n'est dans les intentions). En effet, le passage d'une prohibition stricte des exploitations forestières à leur autorisation témoigne de la reconnaissance de leurs bienfaits. Une même institution peut donc être porteuse des deux idéologies contradictoires, ce qui rend encore plus prégnante la contradiction. Ainsi, à PROBOSQUE, si l'on passe du service des inspections à celui de la commercialisation, le discours est radicalement différent. On rencontre ainsi une critique des restrictions environnementales au sein du service commercialisation, restrictions que le service d'inspection tâche de faire appliquer.

Une troisième politique contradictoire peut être identifiée. Même si elle ne se situe pas tout à fait dans le sillon des précédentes, sur des terrains comme le Nevado de Toluca elle se trouve en lien avec elles. En effet, l'idéologie de la protection se trouve marquée par une crainte de changement d'usage du sol. Or, il se trouve que l'État Mexicain, à travers le programme PROCAMPO délivré par la SAGARPA, soutient l'agriculture. En soit, rien d'apparemment contradictoire avec l'idéologie de la protection, mais sur un territoire comme celui du Nevado de Toluca, il y a contradiction. En effet, les terres considérées comme étant à vocation forestière, sont, aux yeux des institutionnels destinées à être reforestées. D'un côté l'agriculture est subventionnée,

de l'autre, le changement d'activité est encouragé et à l'intérieur de l'Aire Protégée l'agriculture est théoriquement interdite. Si l'on rattache l'idéologie de la gestion forestière à une idéologie du développement alors les dispositifs de soutien à l'agriculture s'opposent avec elle à l'idéologie de la protection.

Sur un seul et même territoire coexistent donc des intentions officielles contradictoires. Il existe donc bien une dialectique qui n'a pas été résolue au Mexique. Nous allons désormais analyser deux exemples de traduction radicale de ces idéologies.

### ***1.1.3.1 . L'arbre pour l'arbre : mutations territoriales et reconversion des terres agricoles en terres forestières.***

La première traduction radicale de l'idéologie de la protection est celle du soutien à la reconversion des terres agricoles en terres forestières par le biais de plantations forestières commerciales. Sur une zone un peu plus large que le territoire couvert par l'Aire Protégée, un vaste projet de mise en place de plantations forestières commerciales a été décidé. Celui-ci est rendu possible par la recatégorisation, en tout cas dans l'Aire Protégée, et vise l'extension de la surface forestière totale et un usage forestier du sol, conforme à sa vocation première. Ce dispositif est soutenu par PROBOSQUE et par la CONAFOR à hauteur de montants inégalés par les autres programmes. Le projet s'appelle *Projet Spécial de conservation et restauration forestière*. L'objectif est la mise en place de 1000 hectares supplémentaires forestiers. 404 propriétaires (communautaires et particuliers) ont décidé d'y souscrire selon Noé Arevalo Carasco de la CONAFOR. Les fonds de subventions sont les suivants :

PROBOSQUE- reforestation	1400\$ /an pendant 4 ans
PROBOSQUE- plantations	5000\$
CONAFOR	7000\$/an pendant 4 ans
Total :	13400\$

***Tableau n°1 : Des subventions considérables pour les plantations forestières commerciales***

*Sources:Entretien José Antonio Sotolueta 2014*

Même si la fonction des plantations forestières est d'abord commerciale, elles assurent en fait une reconversion du sol. En effet, une fois établie, une plantation forestière ne peut être remplacée que

par une nouvelle plantation forestière. La mise en place de cultures comme le maïs suite à une coupe de plantation forestière commerciale est considérée comme un changement d'usage du sol de forestier à agricole, c'est-à-dire comme quelque chose d'illégal. De plus, les subventions sont considérables. En effet, une plantation forestière commerciale est soutenue par PROBOSQUE à hauteur de 7200 pesos par hectare, ce qui est largement supérieur au soutien pour la reforestation par exemple, qui est de 1500\$ par hectare. Dans le cadre du programme cité ci-dessus les subventions sont encore supérieures. L'importance des montants illustre une réelle incitation politique à la reconversion des sols.

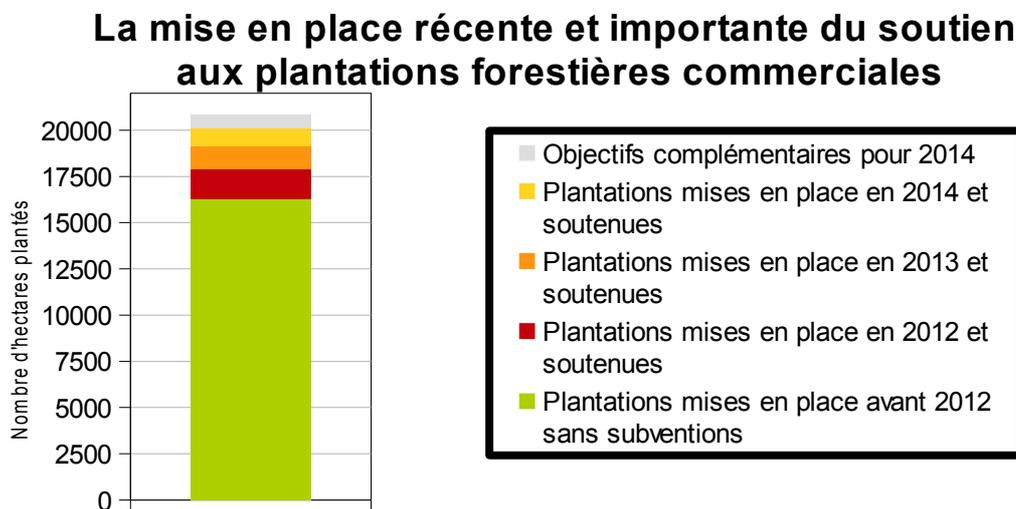
De tels dispositifs illustrent une idéologie de l'arbre à tout prix, l'arbre pour l'arbre, sans considération des impacts du développement massif de plantations forestières commerciales sur des terres agricoles. Ainsi, remplacer des cultures de subsistance, comme le maïs par des arbres à vocation commerciale n'est pas sans conséquence. À grande échelle, de telles mutations peuvent être critiques en cas de crise. Certes, la vente du bois est plus rentable, aujourd'hui, qu'une culture de subsistance qui se fait à perte (José Antonio Sotohueta, entretien 2014, Ingénieur Brito, entretien 2014), mais c'est une ressource qu'il faut vendre alors que le maïs est consommable directement ; ceci est une différence considérable en cas de crise économique ou de fluctuations du cours du bois. L'idéologie de l'arbre pour l'arbre est également perceptible à travers le discours institutionnel qui accompagne la mise en place de tels programmes. Ainsi, José Antonio Sotohueta, responsable à PROBOSQUE du soutien aux plantations forestières commerciales nous a assuré que les plantations forestières commerciales présentent les mêmes bénéfices environnementaux qu'une forêt naturelle. Il nous a, à ce propos montré des photos de plantations en nous disant que cela ressemblait à une forêt naturelle et donc que les bénéfices sont les mêmes. Outre l'apparence de ressemblance d'autres entretiens nous ont permis de tempérer ce discours :

<b>Services environnementaux</b>	<b>Différences entre une plantation forestière commerciale et une forêt naturelle</b>
<b>Capture de carbone :</b>	Une plantation forestière commerciale est constituée d'arbres jeunes, en plein développement, elle s'alimente beaucoup donc les captures de carbone sont très importantes.
<b>Ressource en eau :</b>	Une forêt naturelle est ici plus performante. Dans les plantations forestières commerciales il n'y a pas de sous-bois, seulement la strate arborée. La litière d'une forêt naturelle favorise une meilleure structure du sol. De plus, il y a souvent du pâturage dans les plantations ce qui compacte le sol qui devient imperméable.

**Tableau n°2 : Comparaison entre les services environnementaux fournis par une forêt naturelle et ceux fournis par une forêt plantée Sources : entretien Jorge Bastida Lopez, 2014**

L'important ici n'étant pas de savoir quels sont exactement les bénéfices environnementaux des plantations forestières commerciales mais plutôt de comprendre que derrière les discours identifiant les forêts naturelles aux plantations forestières se cache une volonté de promouvoir l'arbre plus que la forêt. C'est du fait de l'existence de ce genre de politique et de discours qui les accompagnent que nous avons parlé d'idéologie aux applications radicales.

Le diagramme suivant illustre que l'idéologie de l'arbre pour l'arbre et sa mise en place à travers les plantations forestières commerciales est récente. Le Mexique est ainsi le 6<sup>ème</sup> pays du monde en termes de croissance des superficies de forêts plantées avec une augmentation de 178000 hectares par an sur la période 1990-2010 (FAO, 2010). En ce qui concerne l'État du Mexique depuis 2012 seulement PROBOSQUE soutient la mise en place de plantations commerciales. Ce soutien est récent mais a immédiatement été considérable en termes de superficie. Ainsi, depuis la mise en place de ce soutien, 4606 hectares de plantations nouvelles ont été subventionnés. Sur le diagramme ci-dessous, les chiffres avancés pour l'année 2014 apparaissant en jaune concernent les 1000 hectares de la région du Nevado de Toluca. L'importance des superficies concernées dans la somme des superficies totales illustre l'enjeu particulier que revêt aux yeux des institutionnels la conversion de terres agricoles en terres forestières au sein de la région du Nevado de Toluca.



**Figure n°1 : La mise en place récente et importante du soutien aux plantations forestières commerciales**

Sources : entretien José Antonio Sotolueta, 2014

Ainsi, Agua Bendita se trouve sur une région cristallisant les enjeux de reconversion du sol. Toutefois, l'attachement de cette communauté à la forêt a fait que celle-ci, n'a pas attendu de tels

dispositifs pour entamer cette reconversion. Les plantations forestières commerciales de sapins de Noël mise en place dans l'*ejido* depuis plusieurs années déjà en sont un exemple.



Sur la photo ci-contre, on aperçoit au premier plan un champ de maïs récemment semé, puis au second plan une plantation forestière de sapins de Noël sur une terre anciennement agricole et enfin au troisième plan la lisière de la forêt naturelle. Ce cliché illustre les enjeux territoriaux existants autour non pas de la forêt, mais de l'arbre cette fois-ci. Il s'agit de multiplier le nombre d'arbres, et ce au détriment des cultures vivrières. Il n'est pas surprenant que, de l'initiative de propriétaires particuliers appartenant à une communauté ayant fait de la forêt son fer de lance, se développe de telles plantations. Le projet lié à la recatégorisation permet à

**Photo n° 1 : Le maïs ou le bois : plantation commerciale à Agua Bendita (Cliché : Elsa SANIAL 2014- Parcelle à proximité du village d'Agua Bendita 06/05/2014)**

l'*ejido* de mettre en place ce genre de plantations dans l'Aire Protégée et sur des terres d'usage collectif cette fois-ci.

***Photo n°2 : La multiplication du nombre d'arbres sur les terres d'usage commun***

*(cliché Elsa SANIAL 2014 06/06/2014 Hacienda Nueva)*

La photo ci-contre, prise à Hacienda Nueva, montre une parcelle récemment labourée. Celle-ci est destinée à la mise en place d'une plantation forestière commerciale, sur des terres communes, dans le cadre du *Projet spécial de conservation et de restauration*. La terre sur laquelle va être installée



cette plantation était avant un pâturage en lisière de forêt. Ainsi, à Agua Bendita et tous les *ejidos* de l'Union d'Amanalco, contrairement aux autres régions de l'État du Mexique, la superficie forestière a augmenté. L'ingénieur d'Agua Bendita nous précise qu'en 20 ans, le *municipio* d'Amanalco est passé de 7800 hectares de forêt à 10 000 hectares. Selon lui, ces transformations sont très intéressantes économiquement et elles induisent également une modification dans les valeurs foncières. Il explique que de l'autre côté du volcan on paierait 3 millions de pesos pour acheter un hectare de champ de pommes de terre et 5000 pesos pour un hectare de forêt alors qu'à Amanalco, un hectare de forêt se vendrait 7 millions de pesos et un hectare de terre agricole 200 000 pesos. Si ces chiffres nous ont été donnés de manière très approximative pour illustrer la démonstration, ils sont intéressants dans le sens où ils illustrent les mutations territoriales en cours.

Cet exemple des plantations forestières commerciales traduit une des facettes de l'idéologie de la protection, celle de l'arbre pour l'arbre. Planter, reforester, changer d'usage du sol, est une sorte d'injonction pour les habitants des régions à vocation forestière. Ces injonctions, couplées à une dévalorisation des cultures de subsistance telles que le maïs, s'appliquent sur le terrain de manière contradictoire par rapport aux subventions gouvernementales de l'agriculture. De plus, bien qu'elles prennent en compte les valeurs économiques du bois, elles n'amorcent pas encore de dialogue entre protection des ressources forestières et exploitations forestières. En effet, les plantations forestières commerciales sont un élément très différent des exploitations forestières portant sur des forêts naturelles.

### ***1.1.3.2 . Une forêt sous haute surveillance : les impacts des restrictions officielles sur la filière bois***

Une autre traduction radicale de l'idéologie de la protection s'illustre dans les maintes restrictions apportées à la filière bois légale, témoins constants de l'association d'idées entre exploitation forestière et déforestation. Nous avons déjà évoqué le projet de ban forestier et la loi sur le transport dans l'État de Mexico. Revenons plus en détails sur cette loi récente interdisant le transport de bois entre 20h et 8h du matin. Cette loi, destinée à lutter contre les coupes clandestines et interprétée par les ingénieurs interrogés comme une entrave aux exploitations forestières n'est en effet pas sans conséquence sur les deux *ejidos* que nous avons visités. Ainsi, à Agua Bendita, une grande partie du bois transformé dans les scieries est vendu à la ville de Mexico, il faut donc rouler pendant 2h dans l'État de Mexico avant d'en sortir et d'atteindre la destination. L'ingénieur nous

explique qu'en journée, il y a beaucoup d'embouteillages pour aller à Mexico et que les camions ont l'habitude de partir la nuit. Désormais, le voyage, qui devra se faire de jour, se fera en deux jours au lieu d'un et au lieu de faire quatre voyages par semaine, les camions n'en feront plus que deux. Il insiste sur le fait que la lutte contre la taille clandestine affecte une activité productive et explique que le plus difficile dans les exploitations forestières c'est d'être dans la légalité tellement les lois sont nombreuses et complexes. L'ingénieur de Palo Seco déplore également la mise en place de cette loi. Dans le cas de Palo Seco, qui vend à une scierie située à Mexicalcingo, c'est le transport effectué directement après les coupes qui est affecté. Brito considère que cette loi affecte sensiblement le niveau de rentabilité de la production. Il explique qu'entre la coupe, le chargement du camion, les procédures de contrôle administratif de la SEMARNAT, le camion n'est souvent prêt à partir qu'à 17h. Le conducteur doit alors arriver à destination et décharger le camion avant 20h. Mais souvent, il doit s'arrêter en route. N'ayant pas réussi à atteindre sa destination, il est exposé aux risques de la nuit et doit dormir dans son camion. Les impacts des restrictions gouvernementales sur la filière bois sont donc réels.

Au-delà des impacts concrets, il faut également considérer le flou qui règne sur l'avenir des exploitations forestières communautaires. En effet, l'aspect contradictoire des politiques ne permet pas aux acteurs forestiers, ingénieurs et exploitants, d'être assurés du long terme de leur entreprise. L'État reprenant d'une main ce qu'il donne de l'autre, cette situation crée un manque de confiance et d'assurance envers les politiques publiques. L'ingénieur Brito parle en ce sens de véritable « lutte » car il est conscient de la fragilité des acquis. Il explique qu'un des défis que rencontrent les *ejidos* avec lesquels il travaille est celui de la confiance en l'avenir. Les *ejidatarios* doivent pouvoir être sûrs que leur projet est valable à long terme, ce qui n'est pas facilité par les contradictions opérant sur le terrain. L'ingénieur Gabino Garcia, travaillant à Agua Bendita précise quant à lui que face à ces contraintes le risque est celui de l'abandon même de la gestion forestière communautaire. Il explique que les *ejidos* ont peur des décisions politiques qui ne sont pas appliquées sur le long terme et que cela conduit à un déficit d'investissement. Rien ne leur garantit que le gouvernement va continuer à les aider qu'ils vont pouvoir amortir leur investissement. Il explique que chacune des institutions doit justifier son propre travail : la CONAFOR le justifie par la production et la SEMARNAT par la protection, et il ne peut pas y avoir ainsi de vision à long terme. Gabino Garcia, ingénieur à Agua Bendita explique ainsi :

*« Il est plus dur d'obtenir les permis de coupe que d'avoir la confiance des ejidos. Il est plus facile*

*de ne rien faire que de prendre des risques.» (Ing. Gabino Garcia, entretien 2014)*

Il est néanmoins intéressant de préciser que ce discours critique a surtout été entendu dans la bouche des ingénieurs ou des fonctionnaires acteurs de la sylviculture, si la critique existe également du côté des producteurs nous ne l'avons en tout cas pas entendue. Les ingénieurs nous ont expliqué que cela venait du fait que les producteurs forestiers ont peur du conflit avec les institutions.

Ainsi, cette incohérence des politiques et cette incertitude face à l'avenir conduit les producteurs forestiers à ne pas avoir de moyen de représentation et de revendications. Ceci est dû à la peur du conflit avec des institutions aux intentions cryptées. Alors que nous avons identifié l'existence de nombreuses associations de producteurs forestiers, il nous a été précisé lors des entretiens que celles-ci sont inexistantes, associations sur le papier sans pouvoir ni activité réelle. Brito explique ainsi que lors de la tentative d'établissement du ban forestier aucune association de producteurs forestiers ne s'est manifestée. Il y a certainement d'autres raisons à cette absence de représentation de la filière qui mériteraient d'être étudiées mais le flou politique et la crainte de perdre ses droits peuvent effectivement jouer un rôle.

Tous ces éléments nous font dire qu'outre la contradiction dont elle est la victime, la forêt est sous haute surveillance. Nous avons déjà abordé la question de la définition exogène et institutionnelle des taux de coupe et le manque de confiance dont elle témoigne. Revenons sur cette question dans le cadre de la recatégorisation. Ici encore, il y a contradiction et l'ingénieur Brito qualifie les intentions officielles d' « *ambitions étranges* ». En effet, comme dans toute aire protégée, le taux de coupe sera limité à 20%. Mais selon les ingénieurs, que ce soit celui d'Agua Bendita ou celui de Palo Seco, un tel taux de coupe n'est pas suffisant pour assurer la régénération de la forêt et un réel bénéfice économique d'autant plus que les densités forestières dans l'Aire Protégée sont assez faibles<sup>35</sup>. Brito explique en ce sens en se basant sur le plan de gestion prévisionnel de l'Aire de protection de la faune et de la flore du Nevado de Toluca (*Borrador Del Programa de Manejo Area de Proteccion de Flora Y Fauna "Nevado de Toluca" 2013*) :

*« Avec la recatégorisation on aura au-dessus de 3700m d'altitude une zone de préservation. Puis selon une étude de la UAEM<sup>36</sup> : il y a une zone d'assainissement sur tout le côté Nord Ouest du cratère, c'est une zone affectée par le muerdago [gui], sans possibilité d'exploitation ; puis au Sud*

---

35 Cf Partie 1

36 Université Autonome de l'État de Mexico

*Est c'est la zone de forêt fragmentée, zone d'exploitation durable les coupes doivent être inférieures à 20%. Ce qui représente un arbre par hectare étant donnée la densité!*

*Puis il y a les zones agricoles qui pourront être des zones de plantations forestières commerciales. Sous ces critères, les projets ne pourront pas être rentables. Il faut être cohérent, si on recatégorise pour faire de la gestion forestière alors il faut laisser faire de la gestion forestière. Ce sont des ambitions étranges. » (Ing. Brito, entretien 2014)*

Ainsi, ici encore et au sein même d'une démarche institutionnelle semblant résoudre la contradiction entre protection et développement, des difficultés résident et les décisions officielles sont jugées inadaptées aux conditions d'une exploitation forestière.

Une autre conséquence, que nous allons simplement citer avant d'y revenir plus précisément dans le chapitre suivant, est le frein au développement d'une filière industrielle dynamique. Celle-ci tient dans l'association d'idées qui veut que développer l'industrie du bois c'est augmenter la déforestation.

-----

## **Conclusion chapitre 1**

La présentation de ces deux idéologies contradictoires et de leurs applications politiques radicales visait à illustrer, pour valider en partie notre hypothèse, le fait qu'il existe bien une dialectique autour de la ressource bois au Mexique. À cette dialectique, l'exemple d'Agua Bendita et avec lui, celui des exploitations forestières communautaires répond en partie. Nous avons déjà évoqué précédemment les retombées économiques, sociales et écologiques de l'exploitation forestière modèle étudiée. En ce qui concerne le volet écologique, une étude précise serait nécessaire pour appuyer avec sérieux l'hypothèse et rassurer les acteurs de la protection. Néanmoins, après exposition de ces contradictions, il semble que l'État mexicain a déjà trouvé une solution en ouvrant la possibilité de mise en place d'exploitations forestières communautaires mais qu'il ne l'assume pas encore. Coexistent alors la dialectique et sa résolution. Le tableau ci-après, en reprenant les éléments démontrés précédemment<sup>37</sup>, résume la résolution apportée par des exemples comme celui d'Agua Bendita.

---

37 Cf Partie 2 et 3

Tableau n° 3 La coexistence de la dialectique forestière et de sa résolution

DIALECTIQUE FORESTIÈRE		RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR AGUA BENDITA
Protection	Gestion	
 <p>Lutter contre la déforestation</p>	 <p>Exploiter la forêt Garantir l'existence d'une culture forestière</p>	<p>Mise en place d'une exploitation selon une méthode d'extraction sélective afin d'associer exploitation et gestion forestière. Investissement communautaire dans les travaux de conservation. Mise en place d'un contrôle communautaire des coupes illégales de bois. Transmission intra-communautaire de la culture forestière</p>
 <p>Favoriser l'extension du couvert forestier au détriment des terres agricoles</p>	 <p>Soutenir des projets productifs locaux</p>	<p>Mise en place de plantations forestières commerciales par les membres de l'<i>ejido</i> et par l'<i>ejido</i>. Mise en place d'une filière industrielle locale</p>
 <p>Contrôler la filière bois</p>	 <p>Donner aux filières bois leur autonomie</p>	<p>Fournit l'information aux institutions qu'il existe des cas de réussite et qu'elles peuvent faire confiance à certaines filières bois communautaires. Mise en place d'un contrôle communautaire des coupes illégales de bois.</p>

Toutefois, si les exploitations forestières communautaires sont la solution, la mise en place de cas de réussite comme celui observé à Agua Bendita nécessite deux éléments : une organisation préalable solide de la communauté et un développement des filières industrielles communautaires. Nous allons revenir sur les enjeux de la filière industrielle bois à Amanalco et dans l'État du Mexique avant d'analyser, de manière prospective les possibilités de développement d'exploitations forestières communautaires dans les forêts concernées par la recatégorisation.

## **2 . Chapitre 2 : La filière bois d'Amanalco : les enjeux du développement des filières industrielles communautaires**

Pour résoudre la dialectique exposée précédemment, il faut que les filières bois communautaires assurent d'une part, la conservation de la forêt, et d'autre part le développement économique des communautés. Nous l'avons déjà précisé, en ce qui concerne la conservation de la forêt, notre étude ne peut fournir de conclusions solides, seulement des pistes concernant la volonté de protéger la forêt de la part des membres de la communauté et l'emploi d'une méthode de coupes sélectives, à faible taux de coupe, construite par un ingénieur et validée par les institutions de l'environnement. En ce qui concerne le développement économique, nous aimerions insister sur les bénéfices supplémentaires qu'apporte une filière industrielle communautaire mais aussi sur les difficultés que cette filière peut actuellement rencontrer dans le contexte mexicain. Les facteurs sont triple : une libéralisation pleinement engagée de l'économie mexicaine, une absence de ligne politique de soutien à l'industrie bois par crainte de la déforestation et la concurrence de la filière clandestine. Nous allons, au cours de ce chapitre revenir sur ce qui concerne la filière bois afin de comprendre ce qu'elle peut apporter à une exploitation communautaire, en quoi elle résout partiellement la dialectique forestière et quelles difficultés rencontre cette industrie.

### **2.1 . Retour rapide sur la filière bois mexicaine**

#### **2.1.1 . *Un potentiel inexploité***

Le Mexique, en termes de sylviculture a plusieurs avantages : l'importance de la superficie

forestière (12ème pays du monde, 3ème pays d'Amérique latine), le climat de transition entre tempéré et tropical garantissant un taux de régénération des forêts et de croissance des arbres supérieurs à celui de nombreuses régions, un vaste marché interne, une localisation géographique stratégique (Centro de estudios de competitividad del ITAM, 2010). Sur le total de la superficie forestière, la Banque Mondiale (1995) considère que 34 millions d'hectares, soit 61% sont aptes à un usage productif (DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003). Seulement 40% de cette superficie exploitable sont de fait exploités (CCMSS et IBARGUEN, 2003). Malgré le potentiel forestier du Mexique, il existe une réelle sous-exploitation des ressources disponibles. La sylviculture n'est donc pas un secteur dynamique et cela se trouve corrélé à un déficit d'infrastructures, de chemins de fer notamment. Le transport se fait donc par camion et les coûts associés sont très importants : 38% du coût final du bois viennent du transport (Banque mondiale, 1995). Ce déficit de gestion et cette sous-exploitation ne sont que les symptômes d'une filière peu dynamique, obsolète et non compétitive.

### ***2.1.2 . L'originalité de la propriété sociale***

Nous n'allons pas revenir sur l'originalité mexicaine liée au système *ejidal*. Nous aimerions simplement illustrer la part de la production communautaire au sein de cette filière bois pour montrer combien il s'avère important de jouer sur le levier des communautés pour vitaliser la filière. En fonction des sources, les chiffres varient énormément et il est difficile d'avoir des données fiables sur le nombre de communautés ayant développé une exploitation forestière au Mexique. Ainsi, la CONAFOR et PROFOR en 2013 considèrent que 51 % des forêts du pays sont sous un régime de propriété communautaire, que 1/10 des communautés sont concernées et que sur ces 3000 communautés en possession d'une forêt, 992 ont mis en place une exploitation forestière. Cedrun (2011) écrit quant à lui que 15 381 communautés ont plus de 200 hectares de forêt et l'INEGI (2007) compte 2994 *ejidos* ayant leur principal source de revenu en lien avec les ressources forestières. En fonction des définitions et de la période, les données fluctuent. Nous avons choisi de nous arrêter sur les données fournies par BRAY et MERINO PEREZ (2002), qui ont la prudence de fournir une fourchette. Selon eux, entre 533 et 740 communautés ont un commerce de production de bois sur leurs terres. Quel que soit le chiffre arrêté, il apparaît en tout cas clairement que les exploitations forestières communautaires sont loin d'être une généralité au Mexique.

Toutefois, malgré ce développement relatif, la principale offre de bois vient des *ejidos* et *comunidades* (DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003). Cette prépondérance de la production communautaire a conduit certains auteurs à attribuer les faiblesses de la filière bois mexicaine à l'originalité du système de tenure foncière (DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003 ; Centro de estudios de competitividad del ITAM, 2010). Ces auteurs insistent en ce sens sur l'incompatibilité entre communautés et logique d'entreprise. « *Ce qui est rationnel en termes économiques pour une entreprise privée, peut ne pas l'être pour un ejido* » (DOMINGUEZ VILLALOBOS, 2003). Nous le verrons dans l'analyse de la filière bois d'Amanalco cette affirmation n'est pas fausse mais ce n'est pas ici la cause de l'obsolescence de la filière bois mexicaine. Nous allons ainsi revenir sur deux facteurs de fragilisation de la filière : la libéralisation et l'absence de soutien institutionnel.

### **2.1.3 . Le choc de la libéralisation**

Depuis la signature des accords de l'ALENA, instituant un système de libre échange entre le Mexique, les États-Unis et le Canada, le Mexique s'est trouvé être sur le même marché que les deux puissances mondiales en termes de production de bois. La filière bois était déjà peu vaillante au Mexique. Villalobos (2003) revient rapidement sur sa progressive marginalisation. À partir des années 1950 et du système des concessions forestières les incitations à la compétition disparaissent. En effet, la filière bois jouit d'une protection douanière, la demande est assurée, l'importation est ainsi interdite pour les consommateurs. Ainsi entre 1970 et 1982 la filière bois croît de 5,3% ce qui est largement inférieur à la croissance générale de l'économie. La part dans le PIB de la filière baisse donc. La période du protectionnisme favorise un retard technologique, les usines sont de taille modeste et les équipements obsolètes, ce qui rend impossible la réalisation d'économies d'échelle. À partir des années 1980 l'ouverture économique, pour une filière déjà peu compétitive, continue de renforcer sa marginalisation. La balance commerciale du secteur devient déficitaire et son déficit s'élève dès 1987 à 339 millions de dollars avant d'atteindre en 1994, 2632 millions de dollars.

Ce déficit est lié à la compétition très forte du bois américain, canadien et chilien. Le responsable commercialisation à PROBOSQUE se demande ainsi :

*« L'industrie forestière au Mexique, produit seulement 35% de ce dont le pays a besoin. On importe du bois du Chili, et cela coûte moins cher, comment est-ce possible ? » (José Geraldo Montes de Oca Vasquez, entretien 2014)*

En plus d'avoir des coûts de production largement inférieurs (Coordinacion general de producción y productividad, 2007) les filières bois de ces pays sont fortement subventionnées. Au Chili, la filière bois est subventionnée à hauteur de 70% et aux États-Unis et au Canada entre 20 et 25% (CCMSS et IBARGUEN, 2003). Le Mexique se trouve donc face à une double compétition au sein de son propre marché, inondé par les importations. Une compétition face à des bas coûts de production et une compétition face à des filières hautement subventionnées. La différence de prix entre 1m<sup>3</sup> de pin importé du Chili (800 pesos) et 1 m<sup>3</sup> de pin vendu à Agua Bendita (1800 pesos), par la scierie la plus compétitive, par exemple est de 1000 pesos par m<sup>3</sup> ( données de terrain 2014). Les importations sont donc en forte croissance. Ainsi, entre 1994 et 2002, les importations de bois scié sont passées d'une valeur de 118 millions de dollars à 178 millions de dollars. Les importations de contreplaqué sont quant à elles passées de 98 millions de dollars à 165 millions de dollars pour la même période. Parallèlement à ce mouvement de forte croissance des importations, la production intérieure a baissé. La période la plus critique se trouve entre 2000 et 2001, la production baisse de 10,6% et sa valeur baisse de 5,5% (CCMSS et IBARGUEN, 2003).

Ainsi, dans le village de menuisiers sur lequel nous avons travaillé, San Mateo, les magasins de bois locaux vendent du contreplaqué venant du Chili et les meubles sont fabriqués avec ce contreplaqué chilien. Le tableau ci-dessous illustre les principaux partenaires commerciaux du Mexique pour l'importation de bois scié :

<b>Pays</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
<b>Etats-Unis</b>	37	47	58	58	66
<b>Chili</b>	0	0	10	27	46
<b>Pérou</b>	2	6	9	16	20
<b>Canada</b>	1	4	7	10	13
<b>Brésil</b>	2	2	10	9	11
<b>Bolivie</b>	4	2	3	5	6
<b>Vénézuela</b>	0	0	0	2	6
<b>Autres</b>	3	1	2	3	3
<b>Total</b>	49	62	99	129	172

**Tableau n°4 : Importations de bois scié par pays en millions de dollars ( Source : Banque de Mexico in CCMSS et IBARGUEN 2003)**

Outre la baisse de la production et de la valeur du bois au Mexique les conséquences de cette concurrence sont multiples. Ainsi, depuis la signature de l'accord de l'ALENA, seulement 10% des

entreprises de la filière bois préexistantes à la signature se sont maintenues. Avant, des villages entiers se livraient à la fabrication de meubles et ce phénomène a presque disparu (VILLALOBOS, 2003). De plus, cette ouverture permet la création de grandes entreprises exportatrices et paradoxalement, les exportations de bois se développent également. Ainsi, entre 1994 et 1998, les volumes exportés ont été multipliés par deux (VILLALOBOS, 2003).

Les chiffres que nous avons réussi à récolter et que nous exposons ici sont relativement anciens. Toutefois, l'ingénieur d'Agua Bendita nous a fourni des chiffres récents, dont il n'a pas donné les sources. Ainsi, la demande de bois au Mexique serait de 14 millions de m<sup>3</sup> (bois d'œuvre, bois de chauffage et papeterie) alors que l'offre interne n'atteint pas les 6,5 millions de m<sup>3</sup>. L'ingénieur précise alors :

*« Si on importe tout le bois c'est une perte de capital, d'emplois et on ne peut pas exploiter juste parce que quelqu'un a décidé que cela ne lui plaisait pas. »(Ing. Gabino Garcia, entretien 2014)*

En effet, la libéralisation n'est pas le seul facteur déstructurant pour la filière bois et la faiblesse du soutien institutionnel peut également être invoquée.

#### **2.1.4 . La faiblesse du soutien institutionnel**

À ce propos, nous avons déjà évoqué l'existence d'une idéologie de la protection percevant tout soutien à la filière industrielle bois comme un encouragement à la déforestation. Les impacts de cette perception sont lisibles dans les chiffres du soutien institutionnel à la filière bois. Ainsi, le crédit à la sylviculture représente en 2003 seulement 0,88% de celui destiné au secteur primaire et l'industrie forestière reçoit 1,5% des ressources données à l'industrie en général (CONAFOR SEMARNAT programme stratégique forestier pour 2025, 2003). Le Mexique, ayant toujours valorisé une politique agricole au détriment d'une politique forestière a alloué un budget pour le secteur forestier représentant 1,55% de celui alloué à l'agriculture entre 1987 et 1992 (Poder Ejecutivo Federal, 1996, in VILLALOBOS 2003).

En ce qui concerne le déficit de soutien politique interne, un entretien avec José Geraldo Montes de Oca Vasquez, responsable de la commercialisation du bois à PROBOSQUE nous a permis d'identifier différents facteurs de fragilisation de la filière bois mexicaine.

- **Pas de politique financière et fiscale** : il n'y a pas de prix fixe pour le bois, pas d'appui

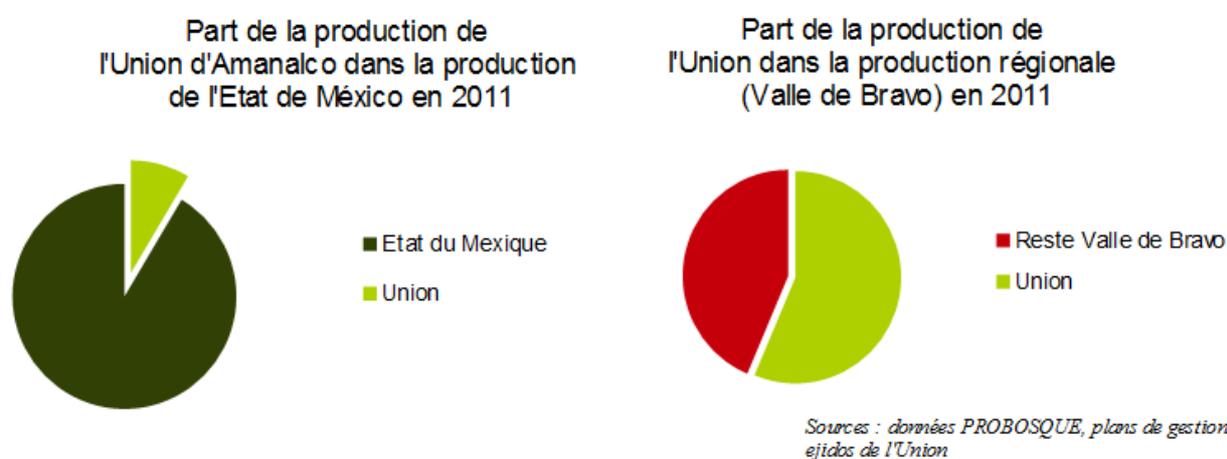
fiscal et pas de source de financement solide.

- **Pas d'études de marché et de formation aux travaux de sciage** : les installations de scierie se font donc sans réflexion préalable.
- **Production peu élaborée** : l'industrie vend des planches, il y a peu d'ateliers de transformation complémentaires comme des ateliers de meubles.
- **Certification** : seule la gestion est certifiée au Mexique, pas l'industrie ; l'accès au marché international ou national du bois certifié est difficile. Il y a également une perte d'information : une fois entré dans la scierie, il est impossible de faire la distinction entre du bois issu d'une filière légale et du bois issu d'une filière clandestine.
- **Complexité des démarches bureaucratiques** : pour l'ouverture d'une scierie, flou des compétences, le gouvernement de l'État ou du *municipio* peuvent tous deux fournir une autorisation.
- **Pas de ligne directrice nationale**, ni de planification.
- **Problème de formation des décideurs** : les responsables de l'industrie forestière au gouvernement sont des bureaucrates et non des forestiers.

### ***2.1.5 . L'État du Mexique : un rôle important dans la production nationale***

Recentrons à présent l'analyse sur la région concernée par notre étude. Ainsi, l'État du Mexique est le 4ème ou 5ème producteur de bois du Mexique (entretien José Geraldo Montes de Oca Vasquez 2014). Son rôle dans la filière bois est donc considérable. En 2011, 232 432 m<sup>3</sup> de bois y ont été produits (données folios de contrôle des chargements de bois SEMARNAT, PROBOSQUE, 2011). Si l'on s'en tient aux chiffres de l'ingénieur Gabino Garcia, l'État du Mexique contribue à hauteur de 3,56 % à la production de bois nationale. De plus, les différents institutionnels nous ont assuré que ce sont les *ejidos* et *comunidades* qui sont les principaux producteurs dans l'État. Ici à nouveau, les données que nous avons sollicitées ne nous ont pas été fournies par les institutions. Nous ne pouvons donc avancer de chiffres précis.

Si nous recentrons l'analyse, la région forestière de Valle de Bravo<sup>38</sup> à laquelle appartient l'Union, produit 15,24% de la production de l'État, soit 35 247 m<sup>3</sup>. La production de l'Union pour cette année 2011 devait atteindre 19 860 m<sup>3</sup> (ce chiffre est basé sur les plans de gestion des 11 *ejidos* de l'Union, les chiffres avancés sont prévisionnels, nous n'avons pu obtenir les chiffres réels, mais on nous a assuré qu'il n'y a que peu de différence). En respectant ses prévisions, l'Union d'Amanalco produit donc 56,34% du bois de la région Valle de Bravo et donc 8,54% du bois de l'État du Mexique. Son rôle n'est pas négligeable, et les difficultés et réussites que rencontre cette industrie locale méritent d'être analysées pour comprendre la situation de la filière bois mexicaine. Le schéma ci-dessous résume les chiffres avancés précédemment :



**Figure n° 2 : Un rôle considérable de l'Union dans la filière bois de l'État du Mexique en termes de volumes produits (Réalisation : Elsa SANIAL 2014)**

Ces chiffres fournissent un nouvel éclairage pour notre hypothèse : les filières bois communautaires, en termes de volume produit sont capables de jouer un rôle économique considérable et sont ainsi actrices du développement local tout en maintenant un taux de coupe raisonné sur les forêts. Toutefois, les difficultés d'ordre général établies précédemment affectent même des cas de réussite comme celui d'Amanalco.

38 Une région forestière correspond au découpage de gestion mis en place par PROBOSQUE. IL y en a 8 dans l'Etat de Mexico : i. Toluca, II. Zumpango, III. Texcoco, IV. Tejupilco, V. Atlacomulco, VI. Coatepec Harinas, VII . Valle de Bravo, VIII. Jilotepec

## 2.2 . Un rare exemple d'intégration verticale d'une filière communautaire et les enjeux de son dynamisme

On ne peut parler de résolution de la dialectique forestière sans avancer les éléments qui, dans le projet industriel d'Amanalco, garantissent les retombées locales des bénéficiaires.

### 2.2.1 . Un exemple rare

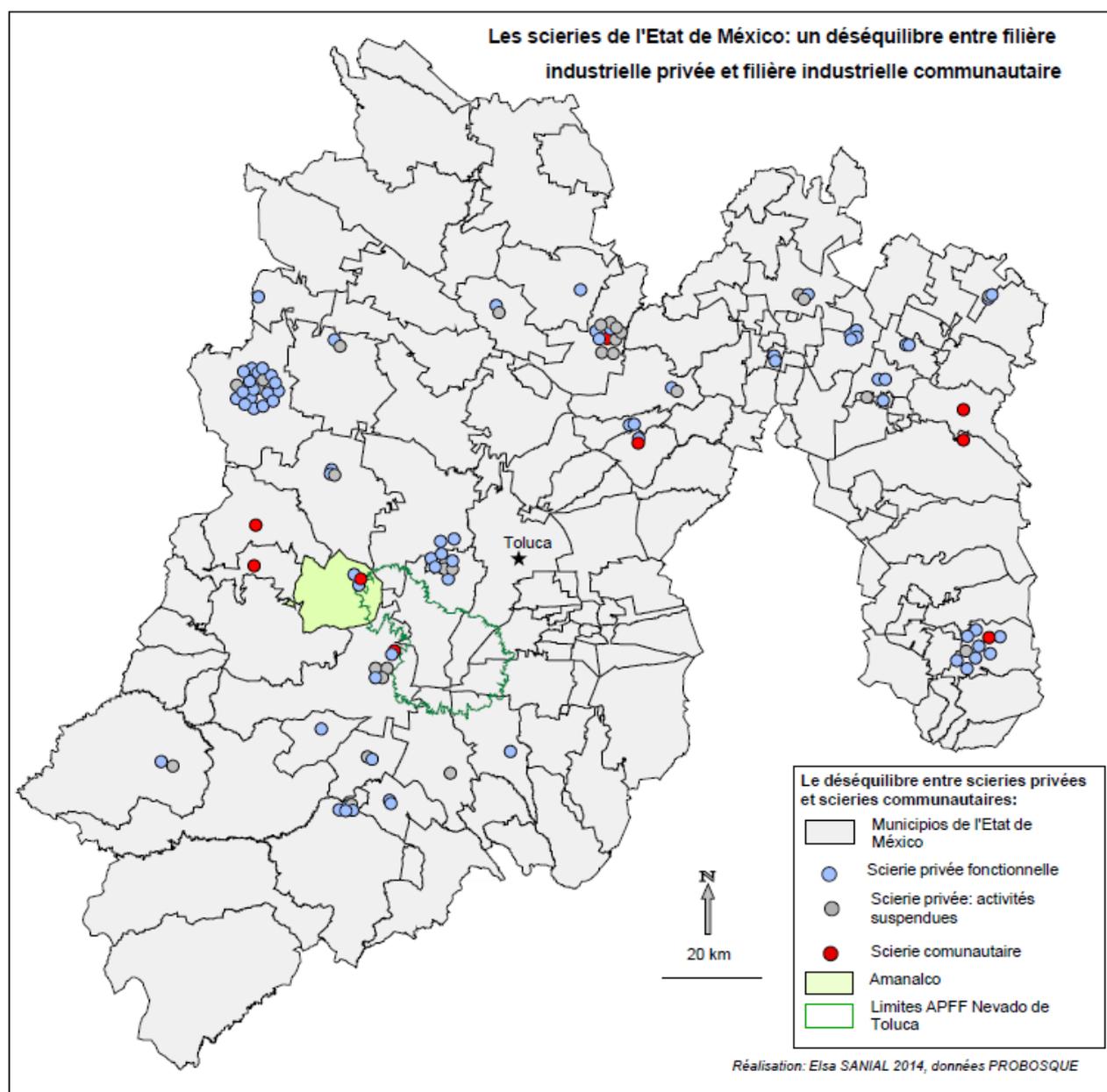
Très vite après sa création, l'Union a entrepris de mettre en place une scierie collective. Cette initiative est doublement louable tant par sa précocité que par sa rareté. En effet, actuellement au Mexique on compte peu d'initiatives de ce type. Une typologie des communautés forestières va nous permettre de comprendre à quel point les initiatives peuvent être différentes, plus ou moins bien abouties ou développées et dans quelle mesure, l'exemple de l'Union d'Amanalco fait office d'exception. La typologie a été produite par la CONAFOR (en noir dans le tableau) puis complétée par BARTON BRAY, MERINO-PEREZ, et BARRY (2005) (en italique dans le tableau).

Type	Description
<b>I. Producteurs potentiels</b>	Les communautés sont propriétaires d'une forêt avec un potentiel pour l'exploitation mais ne sont pas en possession d'un plan de gestion autorisé.
<b>II. Rentistas : vendeurs de bois sur pied</b>	Les communautés sont propriétaires de la forêt où l'exploitation est réalisée mais celle-ci est mise en place par une entreprise extérieure sans que le propriétaire ne participe.
<b>III. Vendeurs de bois coupé</b>	Les propriétaires de la forêt ont une autorisation pour l'exploitation et la réalisent eux-mêmes. La communauté a sa propre équipe de coupe et acquiert des équipements d'extraction.
<b>IV. Scieurs</b>	<i>Les communautés ont les infrastructures permettant la transformation et gèrent directement le processus de commercialisation de leurs produits.</i>
<b>V. Vendeurs de produits finis</b>	<i>Les communautés ont également d'autres infrastructures de transformation afin de donner de la valeur ajoutée au bien scié : ateliers de fabrication de meubles etc...</i>

**Tableau n° 5 : Typologie des communautés forestières mexicaines**

Afin de mesurer le caractère exceptionnel de la mise en place d'une filière industrielle communautaire, sachons que selon la CONAFOR (CONAFOR et PROFOR, 2013), seules 291 communautés appartiennent aux catégories III et IV. D'autres chiffres, plus anciens, avancés par Merino (1997) sont également extrêmement parlants. Ainsi, selon elle, 14% des communautés

vendent les arbres sur pied (catégorie II), 13% font l'extraction elles-mêmes (catégorie III) et 0,6% ont mis en place une filière industrielle communautaire (catégorie IV et V). En ce qui concerne l'exploitation forestière d'Amanalco, elle se situe à cheval entre la catégorie IV et V, puisque la chaîne de sciage est présente et qu'au sein de la scierie communautaire existe un petit atelier de fabrication de meubles en développement. Ces données sont à l'échelle du pays, penchons-nous maintenant sur le cas de l'État de Mexico.



**Carte n°1 : Les scieries de l'État de Mexico : un déséquilibre entre filière industrielle privée et filière industrielle communautaire**

Le caractère exceptionnel d'une filière industrielle communautaire à l'échelle de l'État est tout aussi frappant, en effet dans tout l'État, il n'existe que 9 scieries communautaires et 310 scieries privées (ce chiffre nous a été avancé lors d'un entretien à PROBOSQUE avec le responsable commercialisation, toutefois dans les données qu'il nous a fournies, le compte n'y est pas et on trouve seulement une centaine de scieries). La carte ci-avant, présente les scieries en état de fonctionnement en 2014 (données recueillies à PROBOSQUE) et témoigne de ce déséquilibre entre filière industrielle privée et filière industrielle communautaire.

### **2.2.2 . Description de la filière bois Amanalco**

La filière bois que nous avons à l'étude à Amanalco est un des rares exemples de filière bois communautaire. Une rapide description de cette filière permettra de comprendre les enjeux auxquels elle fait face aujourd'hui. Par filière bois d'Amanalco, nous entendons l'ensemble de la chaîne productive à partir des exploitations forestières menées par les *ejidos* jusqu'à la transformation du bois par les trois scieries. Par filière bois communautaire d'Amanalco, nous entendons l'ensemble des exploitations forestières menées par les *ejidos* et la transformation du bois dans la scierie communautaire seulement. La filière bois d'Amanalco est donc composée de trois scieries : la scierie la Loma et la scierie la Curva sont deux scieries privées et la scierie de l'Union est une scierie communautaire. Toutes trois sont situées sur l'*ejido* Agua Bendita. Le tableau ci-après présente les trois scieries de la filière afin de pouvoir les situer les unes par rapport aux autres.

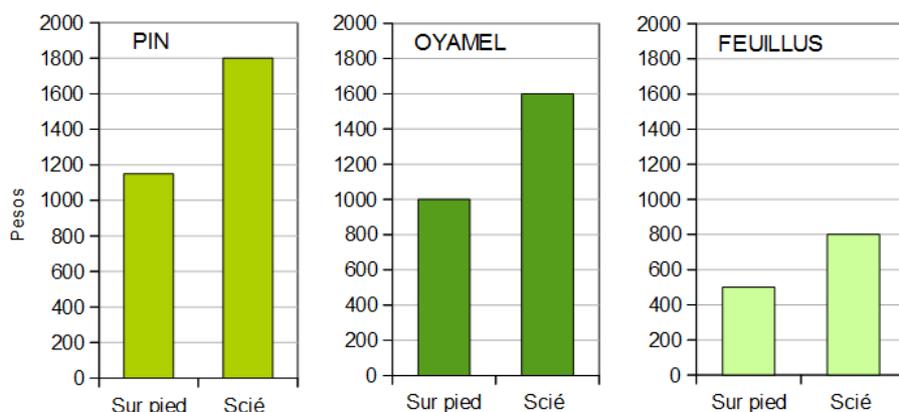
	<b>Union</b>	<b>La Curva</b>	<b>La Loma</b>
<b>Scierie</b>			
<b>Date création</b>	1985	2008	1997
<b>Emplois</b>	80 (dont 20 permanents)	94 (dont 33 permanents)	28
<b>Volumes transformés</b>	4500 m <sup>3</sup> pin 2000 m <sup>3</sup> sapin 1500 m <sup>3</sup> feuillus	4500 m <sup>3</sup> pin 1000 m <sup>3</sup> sapin 500 m <sup>3</sup> feuillus	4000 m <sup>3</sup> pin 2000-2500 m <sup>3</sup> sapin 100-150 m <sup>3</sup> feuillus
<b>Séchage</b>	Gaz (2 jours)	Feu de bois (15 jours)	Air libre (plusieurs semaines)
<b>Outillage</b>	Grue, séchoir à gaz, chaîne de sciage, atelier d'affûtage des lames	2 grues, séchoir à bois, 5 camions, chaîne de sciage	Grue, 3 camions, chaîne de sciage achetée d'occasion
<b>Fabrication de meubles</b>	Petit atelier pour les <i>ejidos</i> et <i>ejidatarios</i>	Non	Non
<b>Patrouille</b>	Oui	Oui	
<b>Courant triphasé</b>	Oui	Oui	Non

**Tableau n° 6: Tableau comparatif des scieries d'Agua Bendita**

### 2.2.3 . *Source de développement local supérieur*

Pour assurer des retombées locales des bénéfiques, la mise en place d'une filière industrielle est un élément essentiel. En effet, trois entretiens auprès des gérants des scieries nous ont permis de mesurer, outre les emplois créés, la différence de bénéfices entre la vente du bois sur pied et la vente du bois scié. Ainsi, le graphique ci-après, présente les bénéfices effectués selon l'essence.

**Différence de prix de vente en fonction de la transformation pour un m<sup>3</sup> de bois**



Réalisation : Elsa SANIAL 2014, données de terrain

**Figure n°3 : Les bénéfices liés à la vente de bois scié**

Ainsi, 1 m<sup>3</sup> de pin sur pied est acheté 1150 pesos par les scieries aux *ejidos* et celles-ci le revendent 1800 pesos à leur client, la marge est donc de 650 pesos. Malheureusement, nous ne disposons pas des données portant sur les coûts d'extraction et de production qui permettraient de mesurer le bénéfice réel des scieries, mais cette valeur ajoutée notable liée à la vente de bois scié nous indique qu'il est plus intéressant pour une communauté de vendre du bois scié que de vendre du bois sur pied ou des troncs extraits. En effet, des données fournies par PROBOSQUE confirment cela également, ainsi, dans la région de Valle de Bravo, les prix du bois en vigueur permettent de



vendre un m<sup>3</sup> de pin sur pied 1200 pesos et un m<sup>3</sup> de pin déjà extrait mais non transformé 1300 pesos. Pour les communautés, du type III, la valeur ajoutée par l'extraction est bien moins importante que pour les communautés du type IV qui vendent du bois scié. Un élément encore plus intéressant pour les communautés serait de poursuivre l'extension de la filière jusqu'à une transformation plus aboutie. À Agua Bendita, l'Union dispose déjà d'un petit atelier de meubles au sein de la scierie (cf photo ci-contre). Les meubles sont réalisés pour les *ejidos* membres et parfois sur commande des *ejidatarios* et cela leur

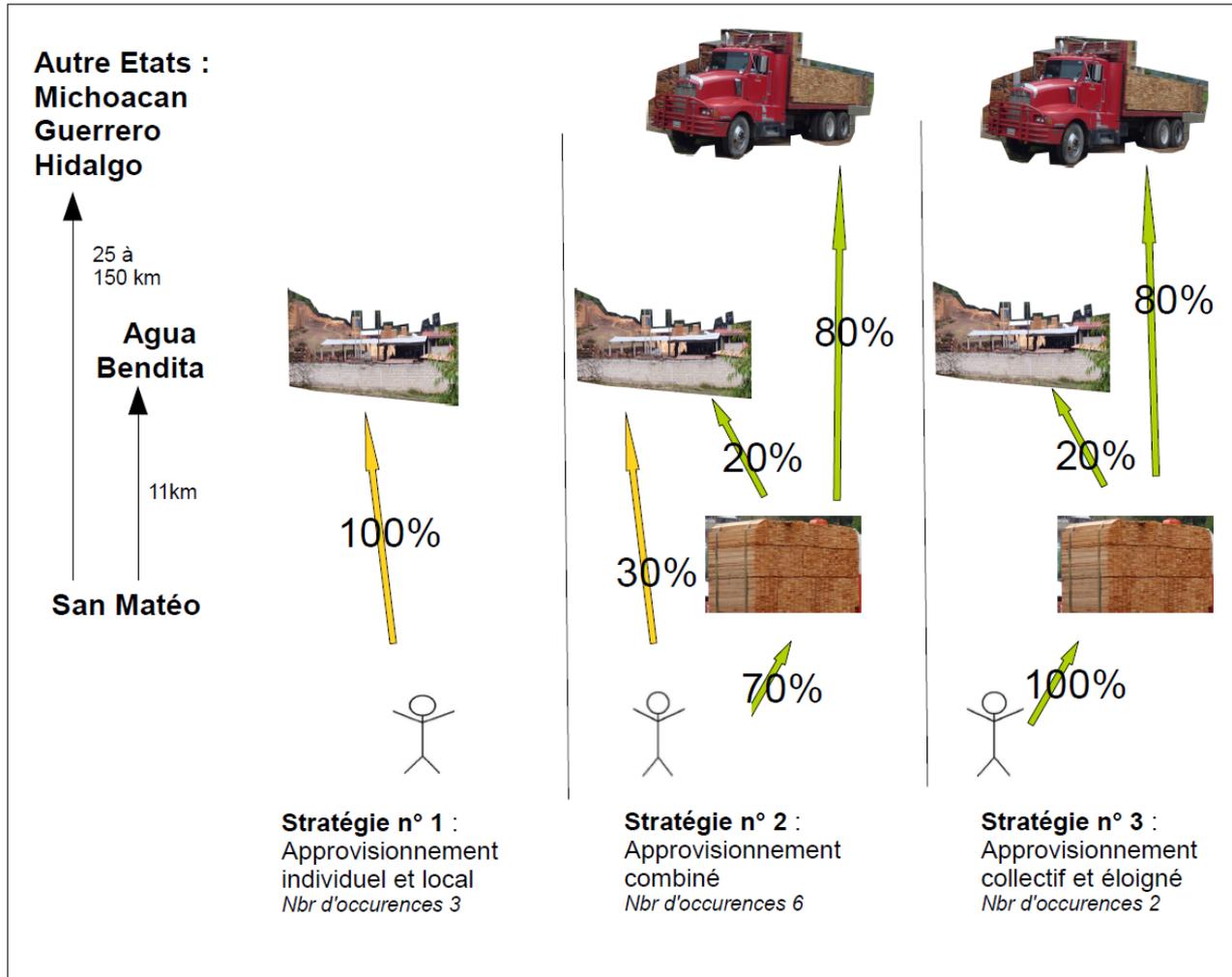
**Photo n°3 : L'atelier de fabrication de meubles dans la scierie de l'Union**

Cliché : Elsa SANIAL 2014 06/06/2014

permet d'avoir des prix intéressants puisqu'ils ne payent que la main d'œuvre, le bois étant le leur. Toutefois cet atelier reste très réduit. L'Union a donc pour projet de développer une réelle activité de fabrication de meubles. Lors d'une assemblée à Agua Bendita, ses représentants sont venus parler de ce projet aux membres de l'*ejido*. Ils nous ont ensuite expliqué qu'ils profitent de la recatégorisation et du surplus de matière première dont ils vont disposer pour lancer ce nouveau projet.

Nous avons déjà évoqué les bienfaits de l'existence de la filière industrielle en termes d'apprentissage, en termes de création d'emplois et d'extension de la participation à l'exploitation forestière pour les *non ejidatarios*. Ont maintenant été exposées les différences en termes de valeur ajoutée générées au profit de la communauté dans le cas de scierie communautaire. Évoquons désormais les retombées à une échelle plus large. En effet, lors de nos enquêtes nous avons souhaité aborder l'intégration de la filière bois dans son environnement local. Ainsi, nous avons identifié un *ejido* voisin, San Matéo, spécialisé dans la fabrication de meubles. Dans ce village, il y a 85 ateliers de menuiserie dans lesquels travaillent, de manière permanente ou temporaire, plus de 1000 personnes (*entretien avec un menuisier, 2014*). Si cette situation a attiré notre attention, c'est qu'elle est représentative des villages spécialisés dans la transformation du bois qui ont disparu suite à la signature des accords de l'ALENA (VILLALOBOS DOMINGUEZ, 2003). Nous nous sommes donc demandé si la persistance de cette micro-industrie locale était due à la proximité avec la filière bois d'Amanalco, sachant que l'*ejido* de San Matéo se trouve à 25 minutes en voiture des scieries d'Agua Bendita. Notre enquête au sein de cet *ejido* ne s'est pas voulue exhaustive et a été menée le temps d'identifier les liens existants entre les menuisiers de San Matéo et les scieurs d'Agua Bendita.

Nous avons réalisé un questionnaire auprès de onze menuisiers et deux entretiens avec deux responsables de *madererías* qui sont des magasins de bois dans lesquels les menuisiers viennent s'approvisionner. Nous cherchions à savoir où et pourquoi les menuisiers achètent leur bois et quels sont leurs liens avec les scieries d'Agua Bendita. Nous avons ainsi pu identifier trois stratégies d'approvisionnement illustrées par le schéma ci-après :



**Figure n°4 : Les stratégies d'approvisionnement en bois des menuisiers de San Matéo**

Ce schéma illustre deux phénomènes : les scieries d'Agua Bendita sont loin d'être le lieu d'approvisionnement principal des menuisiers de San Matéo. Ces derniers se sont organisés pour mettre en place un approvisionnement collectif et pouvoir aller chercher le bois dans les États du

Michoacan, de Guerrero voire de Durango faisant ainsi plusieurs centaines de kilomètres. Ce phénomène nous a surpris et nous avons alors compris que le bois d'Agua Bendita n'était pas d'assez bonne qualité pour la réalisation de meubles. En effet, le climat humide ne favorise pas sa solidité et surtout la qualité de son séchage. Le bois, une fois les meubles montés continue de travailler et les meubles peuvent se fendre. Toutefois certains menuisiers se fournissent à Agua Bendita, soit de manière intégrale soit en complément de l'achat de bois aux *madererías* issu de l'approvisionnement collectif. Ce sont ces achats spontanés ou réguliers à Agua Bendita qui nous ont intéressé. En fait, nous avons pu constater que les trois menuisiers qui se fournissent à 100% à Agua Bendita sont des menuisiers jeunes (moins de 30 ans) et dont l'atelier de menuiserie vient d'être mis en place (entre 2004 et 2009). De plus ces menuisiers n'ont pas d'employés et leurs ateliers sont peu équipés (scie sauteuse et scie sur table au maximum). Ils ont expliqué que les scieries d'Agua Bendita leur permettent d'avoir du bois beaucoup moins cher et ont tous déclaré que la proximité de ces scieries est un réel avantage pour eux.



***Photos n°4 : Deux ateliers de menuiserie à San Mateo.***

*A droite un grand atelier dont le bois provient d'autres États ; à gauche un petit atelier dont le bois est intégralement acheté à Agua Bendita*

***Clichés : Elsa SANIAL 28/05/2014***

La filière bois d'Amanalco n'est pas directement en lien avec l'existence d'un village spécialisé dans la menuiserie. Toutefois elle permet le développement de petits ateliers et favorise l'installation de jeunes menuisiers qui recherchent un bois à bas coût. De plus, il est possible d'imaginer que les progrès de la filière bois d'Amanalco tels que l'installation d'un séchoir à gaz dans la scierie communautaire vont permettre d'améliorer la qualité du bois et donc de renforcer les liens entre la filière bois d'Amanalco et les ateliers de fabrication de meubles de San Mateo.

La filière bois d'Amanalco est donc triplement liée au développement local, du point de vue

économique :

- elle permet d'apporter une valeur ajoutée au bois dont les retombées sont locales.
- elle garantit l'existence d'emplois locaux.
- elle permet l'existence de petits ateliers de menuiserie dans un *ejido* voisin.

Toutefois, la filière bois d'Amanalco n'est pas exempte des difficultés globales que rencontre la filière bois mexicaine.

#### **2.2.4 . Difficultés communes à toutes les scieries**

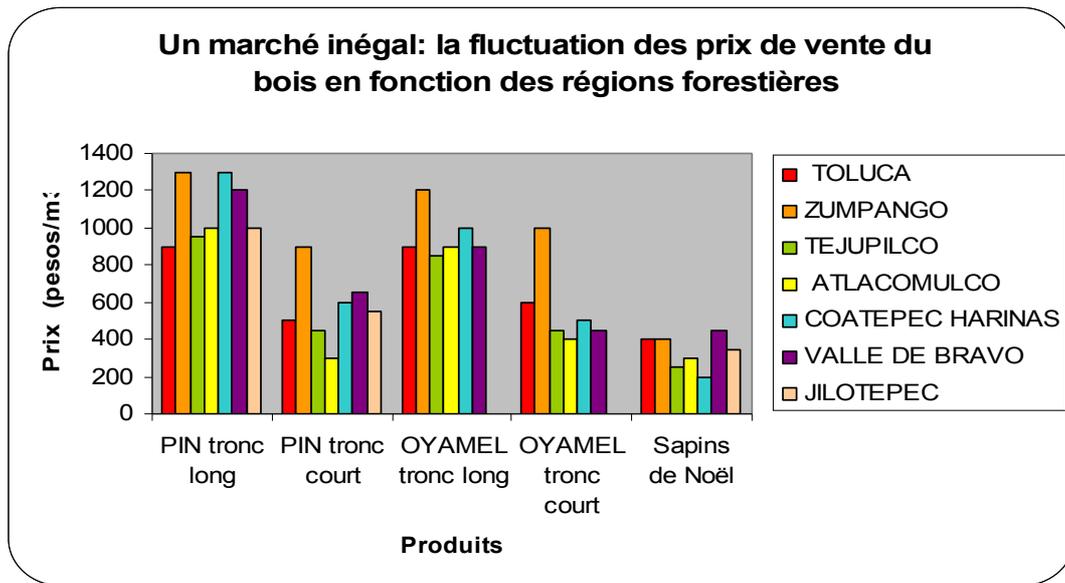
Des entretiens avec les responsables des scieries nous ont permis d'identifier plusieurs difficultés qui limitent le dynamisme de la filière. La première difficulté identifiée par les gérants des scieries est la fiabilité des clients. À la question portant sur le motif de choix d'un client tous ont répondu que pour choisir un client il faut être sûr qu'il paye son achat et qu'il est préférable de le connaître personnellement. Ensuite, a été évoquée la rude compétition qui existe avec non seulement le bois importé et le bois issu des coupes clandestines mais aussi avec le bois légal venant d'autres États. Ainsi, alors que les scieries vendent leur bois sur des marchés où elles sont en compétition avec les États de Guerrero, d'Hidalgo ou du Michoacan, elle sont face à des prix beaucoup plus faibles. Le responsable de la scierie la Loma explique ainsi :

*« Le bois de l'État de Mexico se vend très cher alors que celui venant de Michoacan, de Guerrero est beaucoup moins cher, et ce, à cause de la taille clandestine qui existe dans ces États notamment.*

*Quelqu'un d'Hidalgo est venu m'acheter du bois, il a été très choqué des prix pratiqués ici. »*

*(responsable de la scierie la Loma, entretien 2014)*

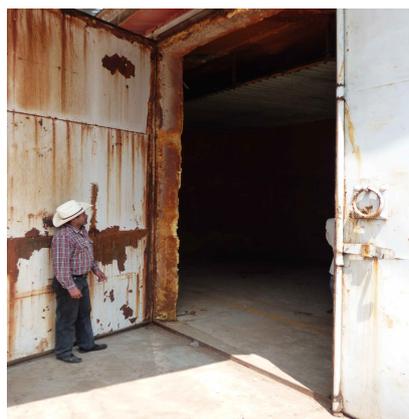
De plus, à une échelle encore plus fine, le bois d'Amanalco est parmi le plus cher de l'État de Mexico. Une comparaison des prix de vente à l'échelle des régions forestières définies par PROBOSQUE permet de le constater :



**Figure n° 5: Un prix de vente du bois élevé dans la région de Valle de Bravo** Sources : Plaquette PROBOSQUE 2014 Precios Indicativos de Madera

C'est surtout le pin qui est concerné par ce phénomène, pour les troncs longs, Valle de Bravo est la troisième région la plus chère et pour les troncs courts, c'est la deuxième région la plus chère. Les prix indiqués concernent les prix pratiqués pour les arbres vendus sur pied. Mais le coût se répercute à chaque niveau de la vente. Ces différences de prix sont dues notamment à la proximité des scieries, aux difficultés d'extraction et à la qualité du bois. En ce qui concerne les *ejidos* d'Amanalco, c'est surtout la difficulté d'extraction due aux forts dénivelés qui fait monter la valeur du bois.

Une deuxième difficulté identifiée par les scieurs tient à la qualité de l'équipement. Ainsi les machines sont souvent considérées comme obsolètes. La scierie communautaire a acheté ses machines il y a presque 30 ans et projette de remplacer l'ensemble des machines. La scierie la Loma a quant à elle acheté ses machines d'occasion il y a 17 ans et déplore également leur vétusté. Un des enjeux identifiés également est celui du séchage du bois. Les deux scieries privées sont peu équipées. L'une d'entre elles fait sécher le bois à l'air libre, ce qui selon la saison, peut prendre plusieurs semaines à plusieurs mois ; elle est en outre, obligée de traiter le bois abondamment contre le pourrissement. L'autre scierie privée sèche une petite partie de son bois au feu de bois et le reste à l'air libre également. Au feu de bois, en une semaine le bois peut être sec.



***Photos n°5 : Les inégalités de séchage du bois (Clichés Elsa SANIAL 2014 06/06/2014-18/06/2014)***

*De gauche à droite : séchage à l'air libre, chargement d'un camion à la sortie du séchoir à feu de bois, ouvrier devant l'entrée du séchoir à gaz, ouvrier aux commandes du séchoir à gaz*

Ces inégalités sont liées à plusieurs éléments :

- le manque de capital pour les scieries privées et la plus grande facilité pour la scierie communautaire d'obtenir des appuis gouvernementaux.
- l'absence de courant triphasé pour la scierie la Loma.

Ce dernier élément est également le témoin d'une difficulté de la scierie la Loma en termes d'équipement. En effet, située loin du village, elle n'est pas équipée en courant triphasé. Les coûts de production sont donc beaucoup plus élevés. Son gérant nous explique ainsi que toutes les machines fonctionnent avec un groupe électrogène. Il affirme dépenser 10 000 pesos par semaine en essence et considère qu'avec le courant triphasé ses dépenses seraient deux fois moins élevées. Le dynamisme de la filière est donc freiné par la qualité de l'équipement.

Les scieurs font également référence aux législations contraignantes qui conduisent à une multiplication des contrôles, notamment des chargements de bois à l'entrée dans la scierie. Ceci est selon eux, une perte de temps considérable qui freine la productivité et conduit au découragement.

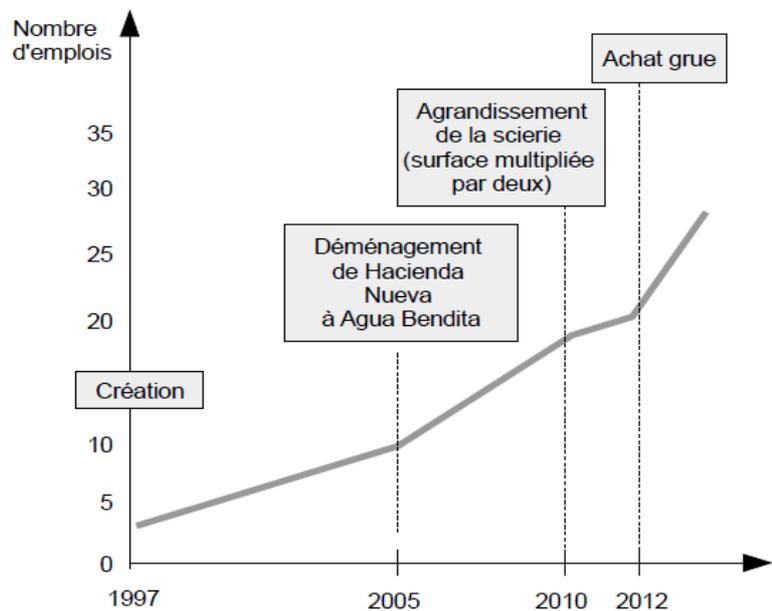
Ici à nouveau est illustrée la manière dont la lutte contre la coupe illégale ralentit le déroulement des opérations de la filière légale.

Enfin, une dernière difficulté que nous avons pu identifier au cours de nos entretiens concerne le manque de matière première. Ainsi, aucune des trois scieries ne peut fonctionner de manière continue durant toute l'année et chacune d'elles ferme quand le bois fait défaut. Ceci a surtout lieu entre octobre et février, à la fin de la saison de coupe lorsque les *ejidos* sont en attente de la réactivation des permis. Ce déficit de matière première a des chances d'évoluer légèrement avec la recatégorisation, même si les scieurs restent sceptiques quant à la qualité du bois présent dans l'Aire Protégée. Trois *ejidos* approvisionnant les scieries ont des parcelles forestières situées dans l'Aire Protégée : El Capulin, Agua Bendita et San Bartolo. Si ces trois *ejidos* étendent leurs parcelles d'exploitation, la superficie exploitée par les *ejidos* de l'Union va croître de 2241 hectares (PROBOSQUE, 2010). Cette superficie, même si la forêt est de moins bonne qualité est néanmoins considérable.

Ainsi, même si les trois scieries rencontrent des difficultés, leurs activités sont rentables. En tout cas, en ce qui concerne les scieries privées. Un rapide résumé du développement de la scierie la Loma permet d'illustrer la capitalisation progressive de l'entreprise, et son extension,

témoins de son dynamisme. Le schéma ci-contre illustre cette capitalisation progressive. Une telle évolution permet de saisir la viabilité d'une entreprise qui a été mise en place par deux *poseionarios* d'Agua Bendita n'ayant pas reçu de formation préalable.

En fait, l'entreprise qui se trouve aujourd'hui être en difficulté est la scierie communautaire. Face à la libéralisation du Mexique et l'installation de deux scieries privées, se joue sur le territoire de l'Union d'Amanalco une épreuve de



Le développement progressif de la scierie privée la Loma

Réalisation : Elsa SANIAL, données de terrain 2014

**Figure n° 6 : Le développement progressif de la scierie privée la Loma**

force entre la logique communautaire et la logique d'entreprise.

### **2.2.5 . La logique communautaire à l'épreuve de la libéralisation**

En effet, au moment où nous avons réalisé nos enquêtes, la scierie de l'Union était fermée et ce, pour cause de restructuration financière. Cela faisait plusieurs années que la scierie de l'Union ne générait plus de bénéfices et avait de grandes difficultés à maintenir une activité non déficitaire. Le gérant actuel de la scierie et le conseil d'administration de l'Union ont donc décidé de fermer l'établissement pour montrer aux *ejidatarios* la situation dans laquelle il se trouve et solliciter leur participation financière. À ces difficultés, outre celles mentionnées précédemment, peuvent être imputées trois causes :

- l'absence de continuité et de formation des gérants de l'Union dont la gouvernance est imposée par la loi agraire de 1992. Nous avons déjà expliqué ce fait.<sup>39</sup>
- la libéralisation du système *ejidal* et la confrontation entre une logique communautaire et une logique de marché.
- le manque de matière première.

Revenons tout d'abord sur la discontinuité de gestion et précisons-en les implications. D'après les informations que nous ont données le président actuel d'Agua Bendita, le gérant de la scierie de l'Union, un ancien ouvrier à la scierie, un ouvrier actuel de la scierie et les gérants des autres scieries, si la scierie a fermé c'est à cause d'une mauvaise administration. Plusieurs fois, la scierie s'est trouvée en défaut de paiement ou a payé les *ejidos* avec retard pour l'achat du bois, ceux-ci ont petit-à-petit préféré vendre leur bois aux scieries privées plus fiables. De plus, à chaque fois que le conseil d'administration change, tous les 3 ans, environ 30% des ouvriers changent également. En effet, ceux-ci sont employés par le conseil d'administration et en fonction des affinités et des intérêts ils peuvent être employés ou à l'inverse licenciés. Enfin, des faits de corruption nous ont été rapportés par le président d'Agua Bendita. Il nous explique que le *Consejo Civil* (une association de soutien à la sylviculture) a prêté 600 000 pesos à la scierie pour qu'elle puisse se redresser et cet argent aurait apparemment disparu. Les changements de conseil d'administration et la présence de personnes en leur sein non compatibles avec la gestion d'une

---

39 Cf Partie 2

entreprise sont une des causes de l'affaiblissement de la scierie de l'Union.

En revanche, il est évident que même si les scieries d'Agua Bendita disent ne pas être en compétition, l'installation de deux scieries privées sur le même territoire a été délétère pour la scierie communautaire. Cette installation est rendue possible par la réforme de 1992. Les *ejidos* peuvent désormais effectuer des transactions avec le secteur privé et l'attribution de titres de propriété individuels permet à des membres de l'*ejido* de mettre en place une entreprise privée sur leur parcelle sans obtenir d'autorisation de la part de l'*ejido*. Le gérant de la scierie de l'Union nous explique qu'il faut analyser les conséquences de la mise en place des deux scieries privées à travers des points de vue différents. Avant l'installation de ces deux scieries, la scierie de l'Union n'avait pas de problème de rentabilité puisqu'elle achetait le bois à très bas prix aux *ejidos* afin de maintenir les coûts de production le plus bas possible. Mais avec l'installation des scieries privées, l'Union a dû ajuster ses prix d'achat du bois aux prix du marché. Ainsi les conséquences peuvent être analysées de deux points de vue différents :

- du point de vue des *ejidatarios*, cette augmentation du prix d'achat du bois est intéressante car ils peuvent désormais vendre leur bois plus cher et avoir une source de revenus plus importante.
- du point de vue de l'Union, cette augmentation est nuisible puisque les coûts de production deviennent considérables et que l'Union n'arrive plus à soutenir le rythme.

C'est à cause de cette dualité que personne dans l'*ejido* ne condamne l'installation des scieries privées, sans compter le fait que cela permet de transformer tout le bois produit sur place ce qui n'était pas le cas avant et surtout de créer des emplois locaux.

La scierie de l'Union est donc actuellement fermée de manière temporaire. Travailleurs d'une usine fantôme, ses ouvriers et gérants attendent avec impatience sa réouverture. Ce qui est en jeu désormais, c'est l'adaptation d'une entreprise communautaire à une logique d'entreprise privée. Le gérant de la scierie de l'Union nous a expliqué qu'à l'origine, l'objectif de cette scierie n'était pas d'être une entreprise rentable, mais plutôt de générer de l'emploi pour les membres des communautés mais que désormais, elle doit s'adapter à de nouveaux impératifs. Le gérant de la scierie la Loma, nous a raconté que le gérant de la scierie de l'Union, Fernando, est un jour venu le rencontrer pour qu'il lui explique comment fonctionne son entreprise. Il raconte ainsi :

*« Le problème de la scierie de l'Union, c'est la mauvaise administration. Fernando est venu me voir pour savoir comment fonctionne l'entreprise. Je lui ai expliqué que je dépense plus que lui (essence,*

*pas de séchoir etc..) , que j'ai plus d'ouvriers mais que je n'ai pas les mêmes personnes que lui dans mes bureaux. L'administration de l'Union coûte beaucoup. Par exemple : quand il n'y a pas assez de bois, ils travaillent tous les jours mais seulement le matin, cela a un coût, car on engendre presque les mêmes dépenses pour seulement une demi-journée de travail. Cela n'est pas une logique d'entreprise. De plus ils n'ont pas de réseau de clients, cela leur cause beaucoup de difficultés. Il faut avoir des connaissances sur le bois, sur le fonctionnement d'une entreprise, il faut une stabilité de l'administration. Mais la scierie va pouvoir se relever de ses difficultés. En tout cas, la gestion d'une entreprise ce n'est pas aussi facile que l'organisation des travaux de coupe. Ce n'est pas facile de gérer une entreprise, pour nous ça a été une bataille. [...] Si cette entreprise s'arrête de fonctionner, que se passe t-il ? Tous les ouvriers viennent d'ici, ils habitent si près qu'ils rentrent manger chez eux à midi. Avant les migrations étaient plus importantes, maintenant il y en a moins, les ouvriers ont le travail à portée de main, ils y vont à pied de chez eux ! » (Gérant de la scierie la Loma, entretien 2014)*

Ce que semble avoir transmis le gérant de la scierie privée à celui de la scierie communautaire c'est la rationalité de la gestion d'une entreprise. Cette visite illustre le fait que l'administration de l'Union a décidé de changer le fonctionnement actuel et d'adopter une logique différente en s'inspirant des gestions privées.

Nous nous sommes alors demandé si l'installation de ces deux scieries privées était le témoin de l'émergence de comportements de *free-riders* (OSTROM, 1990). Rappelons que les *free-riders* sont les personnes qui au sein d'un système de gestion collectif d'une ressource profitent de la ressource sans pour autant contribuer à l'effort collectif d'entretien, de récolte et de gestion. Ce qui est intéressant dans le rôle des scieries privées au sein des exploitations communautaires d'Amanalco c'est qu'il n'est pas seulement celui tenu par une entreprise de transformation. En effet, comme les scieries privées ont mis en place leur propre brigade de surveillance de la forêt, elles participent à leur manière à la gestion de la ressource. Ce qu'il est important de noter néanmoins, c'est que la libéralisation du système *ejidal* permet l'émergence d'intérêts particuliers au sein du système communautaire. Les intérêts particuliers sont ainsi ceux des scieries privées. Elles participent à la surveillance de la ressource ce qui est en fait une manière d'assurer leur fourniture en matière première. Les intérêts particuliers sont également ceux des *ejidatarios* qui ont désormais un intérêt à ce que le bois se vende plus cher et ce, sans considération pour les conséquences sur la scierie de l'Union. Plus que des *free-riders* ce sont des individus qui font leur apparition au sein d'un système communautaire.

Alors même, que les *ejidos* d'Amanalco ont tenté de mettre en place une articulation subtile entre scierie privée et scierie communautaire<sup>40</sup>, la libéralisation a donc indubitablement des effets délétères sur la scierie communautaire. Ainsi, pour que les filières bois communautaires maintiennent leur dynamisme il faut soit qu'elles soient à l'écart du marché, soit qu'elles adoptent une logique d'entreprise privée ce qui n'est pas sans altérer la logique communautaire. Les enjeux de développement en lien avec la filière bois communautaire sont donc multiples :

- plus la filière bois s'intègre dans un processus abouti de transformation du bois, plus les retombées économiques restent locales.
- ces retombées économiques sont plus redistribuées dans le cas d'industries communautaires que dans le cas d'industries privées.
- les enjeux de maintien des industries communautaires ont à voir avec leur capacité à faire face à la libéralisation.

-----

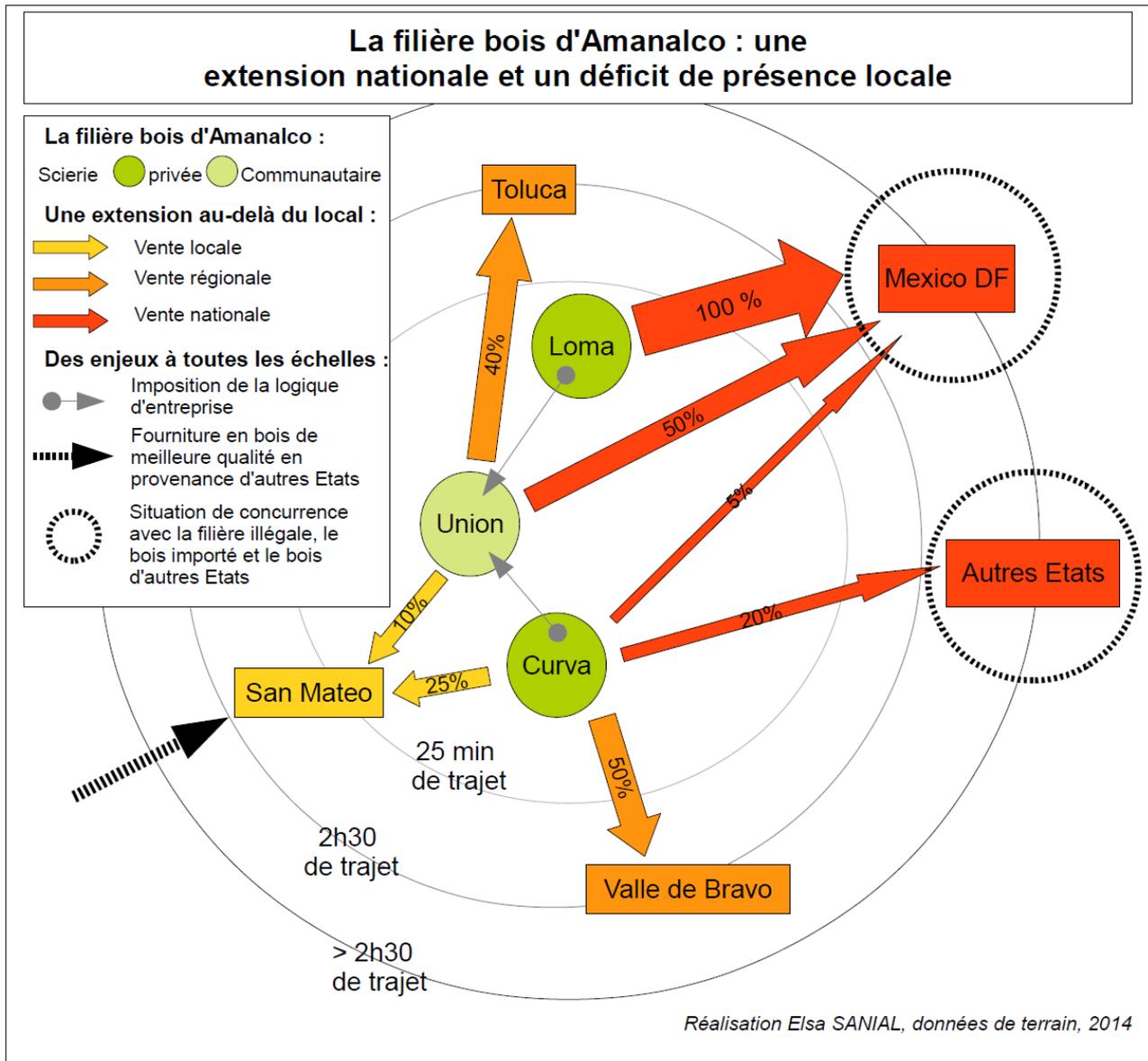
## **Conclusion Chapitre 2 : La filière bois entre acquis et enjeux**

Ce chapitre portant sur la filière bois nous conduit à produire une conclusion en demi-teinte. Le discours associant gestion communautaire à développement économique local peut certes être validé et les acquis sont nombreux. La filière d'Amanalco joue un rôle considérable en termes de production régionale. Les bénéfices générés sont supérieurs à ceux générés par une simple exploitation sans transformation *in situ* et les emplois créés sont nombreux. Toutefois, les exemples de filière industrielle communautaire sont très rares et ceux qui existent se trouvent face à différentes difficultés. Dans le cas de la scierie de l'Union, deux défis sont à relever. L'approvisionnement de la demande locale n'est pas assurée pour une question de qualité du bois et le processus de libéralisation fragilise l'aspect communautaire de la filière. Il est donc important de préciser que ces éléments doivent être pris en compte pour la construction de filière bois aux retombées communautaires et qu'une exploitation forestière communautaire sera d'autant plus source de développement local qu'elle intégrera une filière industrielle communautaire. Le développement local communautaire est donc fonction de l'extension de la filière et est enrayé par la libéralisation. Le schéma de synthèse ci-après présente, dans le cas de la filière d'Amanalco, son

---

40 Cf Partie 2

extension spatiale et les différents enjeux qu'elle rencontre :



**Figure n°7 : la filière bois d'Amanalco entre enjeux et acquis : schéma de synthèse.**

Dans le cadre de la recatégorisation et de la mise en place de nouvelles exploitations forestières communautaires il serait intéressant, pour les *ejidos* de constituer à leur tour des filières industrielles afin de maintenir dans la communauté les retombées économiques. Si le cas d'Agua Bendita paraît unique, de par sa réussite et la force de son organisation communautaire, nous allons néanmoins tenter de tester sa comparabilité aux autres *ejidos* de la région d'étude afin d'identifier le potentiel de développement dans l'Aire Protégée d'exploitations forestières du type de celle étudiée à Agua Bendita.

### **3 . Chapitre 3 : Recatégorisation du Parc Naturel du Nevado de Toluca : vers un développement des exploitations forestières communautaires ?**

Afin de conclure cette analyse monographique, nous aimerions dépasser notre cas d'étude et le comparer aux *ejidos* de la région qui nous intéresse. Pour cela, nous allons utiliser une classification ascendante hiérarchique. À l'aide de variables environnementales et sociales nous allons mettre en perspective Agua Bendita, les *ejidos* de la zone d'étude et les possibilités de mise en place d'exploitations forestières communautaires au sein de la zone concernée par la recatégorisation du Parc National du Nevado de Toluca. L'analyse se fera en deux temps et sur deux espaces. Le premier temps concerne les forêts situées à l'extérieur de l'Aire Protégée et le second temps les forêts situées à l'intérieur sur lesquelles vont pouvoir être mises en place des exploitations forestières communautaire.

#### **3.1 . La capacité des communautés à se saisir d'une ressource quand elle existe**

La première classification est constituée de 5 variables<sup>41</sup> :

---

41 Les données utilisées sont disponibles en annexe. (Cf annexe n° )

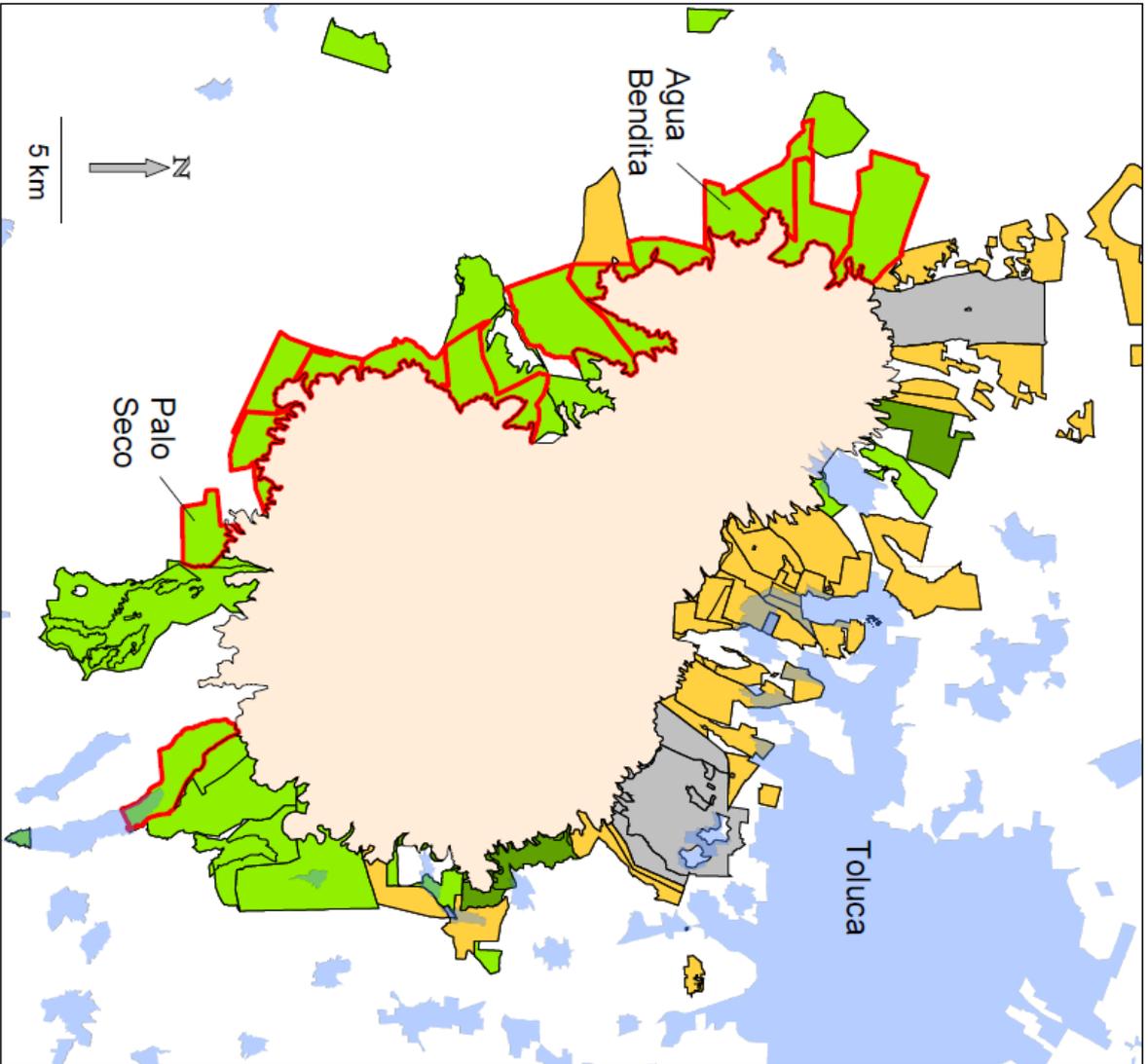
Variable	Description et sources
<b>Forêt hors Aire Protégée</b>	Ces données ont été constituées grâce à l'inventaire forestier de l'État de Mexico réalisé par PROBOSQUE en 2010. Lors d'un entretien, un atlas forestier papier à l'échelle du <i>Municipio</i> nous a été offert. Le scannage puis le calage des cartes sur Mapinfo nous ont permis de digitaliser les polygones de forêt. La précision de cette méthode est discutable, mais pour la classification ce sont surtout les rapports entre les superficies forestières existantes d'un <i>ejido</i> à l'autre qui nous intéressent. La carte digitalisée de la forêt sur l'ensemble de la zone d'étude a ensuite été découpée en fonction des polygones des <i>ejidos</i> et les superficies de chaque polygone forestier ont été extraites pour chacun des <i>ejidos</i> .
<b>Forêt exploitable hors Aire Protégée</b>	Les données de base sont les mêmes que celles utilisées pour la variable précédente. Toutefois ont été retenues seulement les forêts de pins, de sapins et de chênes dont la végétation est primaire ou secondaire arborée, sont exclues les forêts moins denses dont la végétation secondaire est arbustive ou herbacée.
<b>Financement d'édifices communautaires dans les 5 dernières années</b>	Cette variable est binaire. Elle vise à mesurer l'existence d'investissements dans la vie communautaire qui témoignent d' <i>ejidos</i> dans lesquels la dimension communautaire subsiste. Ainsi, la valeur 1 est attribuée aux <i>ejidos</i> ayant financé ces dernières années un édifice collectif, à l'inverse la valeur 0 est attribuée aux autres. Les données sont extraites d'enquêtes réalisées dans le cadre du programme SELINA d'octobre 2013 à avril 2014 auprès des tables directives des <i>ejidos</i> . Elles nous ont été fournies par Thibaut Plassot. A vocation exhaustive, ces enquêtes renseignent 50 des <i>ejidos</i> de la zone d'étude (sur un total de 54).
<b>Âge des ejidatarios</b>	Cette variable est le pourcentage d' <i>ejidatarios</i> ayant entre 18 et 30 ans. Nous l'avons choisie car les acteurs et travailleurs des exploitations forestières sont souvent les membres les plus jeunes de l' <i>ejido</i> notamment du fait de l'aspect très physique des travaux. De plus, Agua Bendita et Palo Seco sont parmi les deux <i>ejidos</i> ayant le pourcentage le plus élevé de jeunes, respectivement 25% et 37% ce qui est considérable par rapport à la moyenne de tous les <i>ejidos</i> de la zone d'étude (6%). Les données sont également extraites des enquêtes SELINA.
<b>Pourcentage de travailleurs temporaires à Toluca</b>	Cette variable est le pourcentage de travailleurs temporaires à Toluca sur la population totale. A nos yeux, elle permet d'identifier les <i>ejidos</i> qui sont tournés vers l'agglomération et dans lesquels la disponibilité de main d'œuvre est réduite. Les données sont également extraites des enquêtes SELINA.

**Tableau n°7 : Présentation des variables de la classification de comparaison entre Agua Bendita et les ejidos de la zone d'étude**

La classification est réalisée à l'aide du logiciel Philcarto. La méthode de classification retenue est celle d'une classification ascendante hiérarchique correspondance avec une métrique du  $\chi^2$ . En effet, cette méthode est adaptée dans le cas où les variables ne sont pas interdépendantes ce qui est notre cas. Nous avons retenu trois classes. Cette partition analyse 88,43% de l'information. Il nous a fallu trancher entre une meilleure lisibilité des classes et un plus grand recouvrement de l'information, nous avons choisi la lisibilité des classes.

La carte ci-après présente le résultat de la classification :

**Page suivante : Carte n°2 : Agua Bendita un cas unique ?**



## Agua Bendita: un cas unique ?

### Contexte

- Zone urbaine de Toluca
- Aire Protégée Nevado de Toluca

### Une différence Est/Ouest dans la ressemblance à Agua Bendita

- Classe n°1: Les ejidos disposent de peu de surface forestière hors Aire Protégée et donc de peu de forêt exploitable. La communauté n'a pas investi dans des projets communautaires récemment et les ejidatarios sont plus âgés que dans d'autres ejidos. L'ejido est économiquement tourné vers Toluca

- Classe n°2: Les ejidos disposent d'une surface forestière importante et exploitable. Les ejidatarios sont jeunes et la communauté a récemment investi dans des projets communautaires. Les ejidos sont économiquement peu tournés vers Toluca

- Classe n°3: Il existe des superficies forestières mais dont la qualité pour l'exploitation est faible. Les communautés ont investi dans des projets collectifs et les ejidatarios sont jeunes. Les ejidos sont peu tournés vers Toluca.

- Données manquantes

### La capacité des communautés à se saisir des ressources forestières quand elles existent

- Mise en place d'exploitation forestière communautaire

Réalisation: Elsa SANIAL,  
données PROBOSQUE 2010, enquêtes SELINA 2013-2014

De cette analyse, visant à comparer Agua Bendita aux autres *ejidos* de la zone d'étude ressortent plusieurs éléments :

- Agua Bendita, même s'il fait office de cas exceptionnel, n'est pas un cas unique et sur de nombreux points, il peut être rattaché à d'autres *ejidos* de la zone d'étude (Classe n°2).
- Il existe un réel différentiel Est/Ouest, les *ejidos* qui ressemblent à Agua Bendita sont ceux situés à l'Ouest. La différence de forêt entre la *cuenca* Balsa et la *cuenca* Lerma joue un rôle.<sup>42</sup> Peut être prise en compte également la proximité de Toluca pour les *ejidos* côté Est, puisqu'une de nos variables concerne le nombre de travailleurs vivant dans les *ejidos* et travaillant à Toluca. Toutefois, il est intéressant de noter que ces deux variables ne sont pas seulement celles qui jouent en faveur du différentiel Est/Ouest. En effet, les variables liées à l'âge et aux projets communautaires suivent la même distinction à l'exception de deux *ejidos* Calimaya et San Augustin Poteje qui à eux seuls représentent la classe n°3. Une étude complémentaire serait nécessaire pour étayer cette différence entre le versant Est et le versant Ouest du Nevado.
- Notre analyse démontre que, lorsque la ressource est disponible, les communautés s'en saisissent. Ainsi, la plupart des communautés qui ressemblent à Agua Bendita en termes de disponibilité d'une ressource forestière de qualité ont mis en place une exploitation forestière. On note en effet cette superposition quasi-systématique sur la carte entre les exploitations forestières communautaires et la classe n°2 regroupant les *ejidos* dans lesquels la ressource est quantitativement et qualitativement importante. Celles pour lesquelles ce n'est pas le cas, situées au Sud Est de la zone, soit San Pedro Tlanixco, San José et San Bartolomé sont des communautés dans lesquelles une activité intensive de floriculture a été mise en place. Ainsi, les revenus économiques générés par cette activité ont pu rendre moins attractive et moins nécessaire l'exploitation forestière.

Ainsi, si les communautés se saisissent de la ressource forestière quand celle-ci est disponible il est intéressant d'analyser le potentiel de forêt exploitable situé dans l'Aire Protégée pour voir quelles sont les communautés pour lesquelles, une fois la recatégorisation effective, la mise en place d'une exploitation forestière est probable. Une seconde classification est donc nécessaire pour cette analyse ; elle portera cette fois sur les territoires situés dans l'Aire Protégée.

---

42 Cf Partie 1

### 3.2 . Le potentiel de mise en place d'exploitations forestières dans le Nevado de Toluca

Pour cette seconde classification, quatre variables ont été retenues :

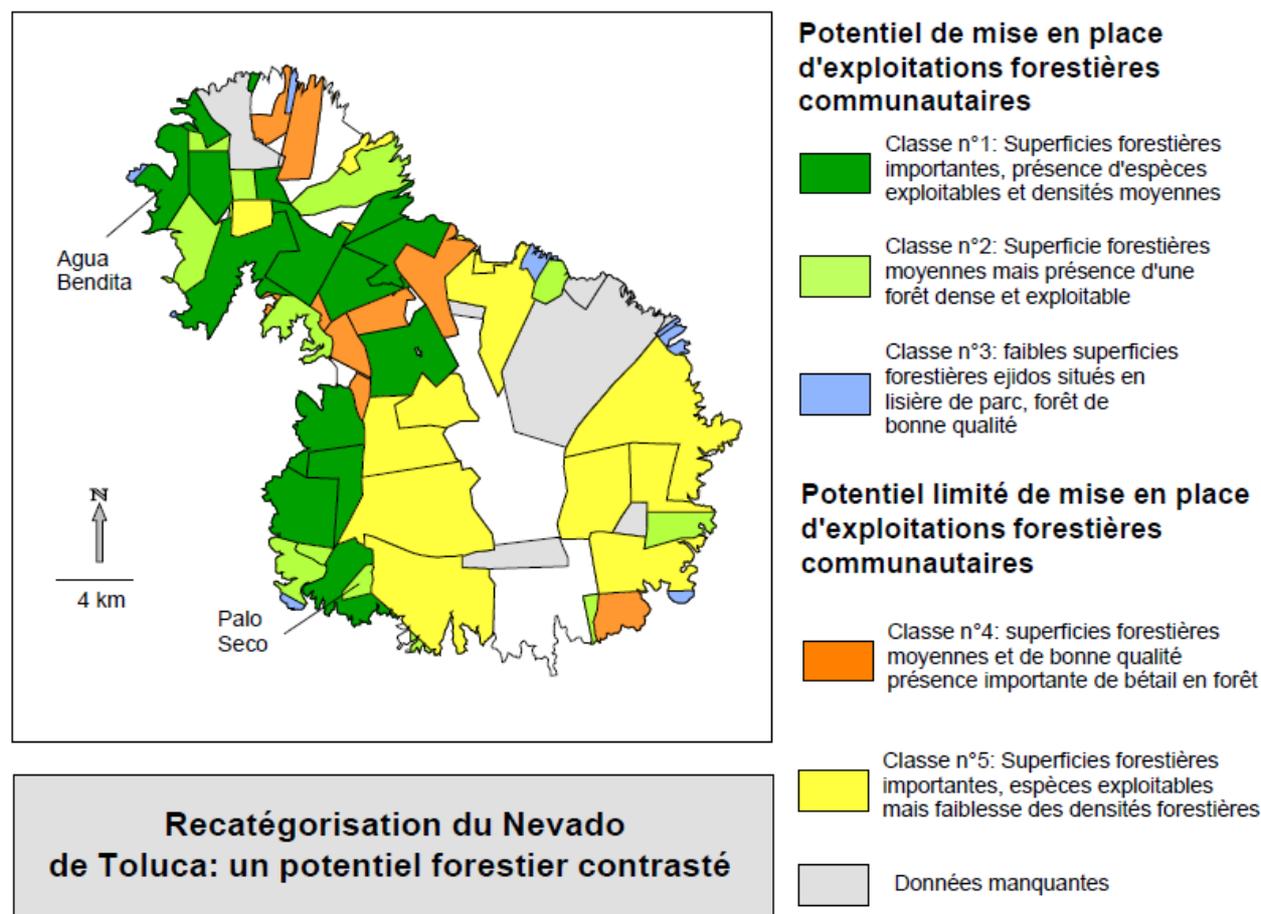
Variable	Description et sources
<b>Superficie forestière située dans l'Aire Protégée</b>	Ces superficies ont été calculées selon la même méthode que pour la classification n°1 en utilisant l'atlas forestier de PROBOSQUE (2010).
<b>Indice de disponibilité du pâturage pour le bétail</b>	Cet indice a été calculé à l'aide des données des enquêtes SELINA 2013-2014. À l'aide du nombre de têtes de bétail (moutons et vaches) et du pourcentage de ces têtes pâturant dans les bois nous avons voulu calculer la disponibilité de pâturage pour ces bêtes. Ainsi, une unité de bétail a été définie selon l'UGB (unité gros bétail), les quantités d'herbe consommées par une vache étant égales à 1. Le nombre de moutons a été pondéré selon cette unité. Puis nous avons divisé le nombre d'hectares de pâturage de l' <i>ejido</i> par le nombre d'unité de bétail. Nous avons ainsi obtenu la superficie de pâturage disponible pour chaque unité de bétail pâturant actuellement dans les bois. L'hypothèse sous-jacente est la suivante : la mise en place d'une exploitation forestière communautaire est suivie par une interdiction et un contrôle du pâturage dans les bois. Le bétail pâturant actuellement dans les bois devra donc se rabattre sur les pâturages. S'il n'y a pas de pâturage disponible dans l' <i>ejido</i> , la mise en place d'une exploitation forestière risque de se faire au détriment de l'élevage. Nous avons choisi cette variable pour identifier les <i>ejidos</i> dans lesquels la question de l'élevage et de la disponibilité de fourrage pourrait être un frein à la mise en place d'une exploitation forestière.
<b>Forêt exploitable Aire Protégée</b>	Ces superficies ont été calculées selon la même méthode que pour la classification n°1.
<b>Densité forestière de l'Aire Protégée</b>	Ces superficies sont issues d'un découpage par <i>ejido</i> des données fournies par FRANCO MAASS <i>et al.</i> (2006). Elles visent à identifier les <i>ejidos</i> pour lesquels la forêt est présente mais sa densité ne permet pas de mettre en place une exploitation forestière importante. Cette variable est utilisée sous forme de pourcentage par rapport à la superficie forestière totale.

**Tableau n°8 : Présentation des variables de la classification portant sur le potentiel de mise en place d'exploitations forestières dans l'Aire Protégée**

La classification a été réalisée à l'aide du logiciel Philcarto selon les mêmes méthodes que

la classification précédente . Cette fois-ci les variables ont en plus été converties en rangs, ce qui permettait un meilleur traitement des données. Nous avons retenu une répartition en 5 classes recouvrant 80,81% de l'information. Cette partition était à nos yeux intéressante dans le sens où elle permettait de faire apparaître chacune des 4 variables retenues. La carte ci-après présente les 5 classes et leur localisation.

**Carte n°3 : recatégorisation du Nevado de Toluca : un potentiel forestier contrasté**



De l'analyse de cette carte ressortent plusieurs éléments :

- le contraste n'est cette fois plus Est/Ouest mais Nord/Sud, la différence se fait surtout sur les densités forestières. Nous retrouvons ici nettement la carte des densités forestières sur laquelle la forêt est considérée comme étant moins dense et plus dégradée autour du cratère du volcan (Franco-Maass *et al*, 2006). Les gestions devront compiler avec la présence d'une forêt moins dense pour la région Sud, Sud Est.
- Existe ensuite une déclinaison de situations en fonction des superficies forestières disponibles. Agua Bendita se situe dans la catégorie des *ejidos* privilégiés : une superficie

importante et une qualité intéressante. Palo Seco est en présence d'une superficie relative, qui mérite néanmoins la mise en place d'une exploitation forestière, et d'une forêt de grande qualité. Pour certains *ejidos* présentés en bleu sur la carte, les superficies sont négligeables. Pour les *ejidos* ayant déjà une exploitation forestière, c'est le cas de Rincon de Guadalupe (37 hectares de forêt), limitrophe d'Agua Bendita, la petite parcelle forestière située dans l'Aire Protégée pourra venir compléter l'exploitation déjà existante, pour les autres, côté Est (par exemple Santa Maria Nativitas Tarimoro, avec 6 hectares de forêt), la mise en place d'une exploitation sur des parcelles d'aussi petite taille risque de ne pas être intéressante.

- La question de l'élevage se pose pour plusieurs *ejidos*. Il serait intéressant de voir les choix qui vont y être mis en place afin de comprendre la place donnée au bétail lors d'une mise en place d'exploitation forestière.
- Face aux différentes difficultés, et notamment à la faible densité forestière, la mise en place d'Union, comme c'est le cas à Amanalco pourrait permettre de rendre les projets rentables. L'ingénieur Brito nous a d'ailleurs fait part de réunions à ce propos, entre Santa Maria del Monte, classée en jaune sur la carte, et Palo Seco, classé en vert clair, pour la discussion de la mise en place d'une telle Union. Certains *ejidos* craignent que la recatégorisation conduite à une privatisation des terres du Nevado. Lors d'une manifestation le 1er mai 2014 à Toluca, à laquelle nous avons assisté, leurs membres clamaient « *Notre volcan n'est pas à vendre!* ». Une Union de producteurs forestiers, valorisant la gestion communautaire plutôt que la mise en place de contrats d'exploitation avec des entreprises privées serait ainsi une réponse pertinente à la possible privatisation des ressources du Nevado. Mais nous sommes ici dans le domaine de la prospective et un retour sur le terrain dans quelques années serait intéressant afin de comparer la carte produite avec la classification et la réelle mise en place d'exploitations forestières communautaires.

-----

### **CONCLUSION Chapitre 3**

En guise de conclusion de cette partie prospective, la mise en parallèle des deux cartes permet ainsi de construire une troisième carte avec cette fois ci quatre catégories d'*ejidos* :

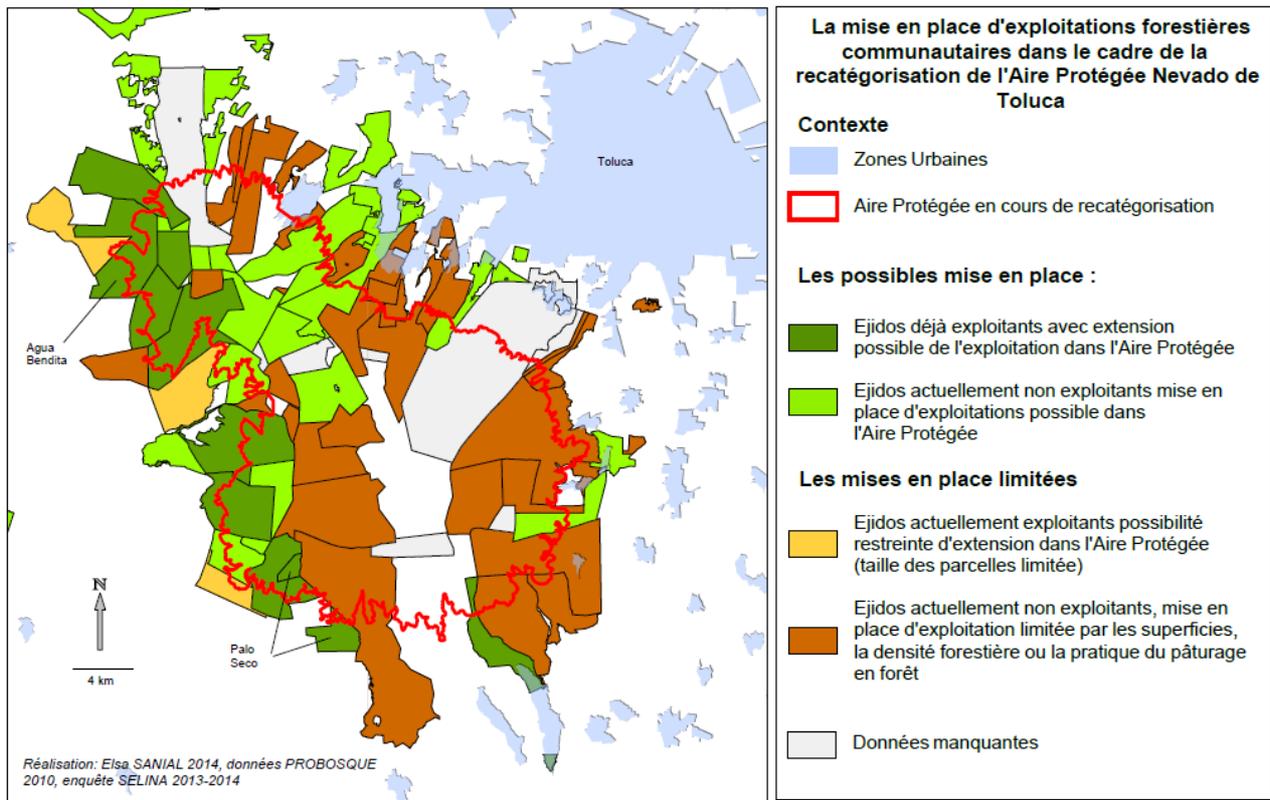
Type d' <i>ejidos</i>	Classes classification n°1	Classes classification n°2
Exploitants forestiers avec une extension intéressante possible dans l'Aire Protégée	Classe n°2 avec exploitation forestière	Classes n° 1 et 2
Exploitants forestiers sans extension possible dans l'Aire Protégée	Classe n°2 avec exploitation forestière	Classes n° 3, 4 et 5
Non exploitants forestiers avec une mise en place possible d'exploitation dans l'Aire Protégée	Classes n°1, 3 et 2 sans exploitation forestière	Classes n° 1 et 2
Non exploitants forestiers avec une mise en place limitée d'exploitation dans l'Aire Protégée	Classes n°1, 3 et 2 sans exploitation forestière	Classes n° 3, 4 et 5

**Tableau n°9 : Présentation des types d'*ejidos* issus du croisement des deux classifications**

La carte ci- après présente la mise en relation des deux classifications et les quatre types d'*ejidos* existants. Elle résume ainsi les mutations auxquelles on peut s'attendre en termes de mise en place d'exploitations forestières communautaires dans le cadre de la recatégorisation. Il est évident qu'une analyse statistique comme celle que nous proposons ne saurait remplacer une étude détaillée de terrain portant sur chacune des communautés, notamment sur leurs caractéristiques sociales et sur leur organisation collective, qui sont, nous l'avons vu<sup>43</sup>, des éléments centraux lors de la mise en place de l'exploitation. Nous proposons plutôt ici, une trame de base, permettant d'orienter d'éventuelles enquêtes futures.

---

43 Cf Partie 2



**Carte n°4 : La mise en place d'exploitations forestières communautaires dans le cadre de la recatégorisation de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca**

## Conclusion Partie 4

Il existe bel et bien au Mexique, une forme de dialectique forestière hésitant entre protection et gestion. Cette dialectique donne lieu à des applications politiques contradictoires en ce qui concerne la ressource bois. Dans ce cadre, notre hypothèse voulant que l'exploitation forestière communautaire d'Agua Bendita permette une résolution de cette dialectique, est en partie validée. L'exploitation forestière d'Agua Bendita et notamment son extension dans une filière industrielle sont source de développement local. Une étude écologique de leurs pratiques forestières serait nécessaire pour valider totalement l'hypothèse, même si le respect des taux de coupe et la mise en place de projets communautaires de protection environnementale permettent d'avancer quelques pistes en faveur de la validation de l'hypothèse. Sans débouché industriel local

en revanche, les retombées économiques sont moindres.

Dans le cadre de la recatégorisation de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca, plusieurs facteurs sont à prendre compte pour anticiper la mise en place d'exploitations forestières communautaires : superficie et qualité de la forêt, qualité d'organisation de la communauté, proximité des équipements industriels. Nous avons réalisé une classification prospective concentrée surtout sur les données environnementales et intégrant quelques données socio-économiques afin d'identifier les communautés susceptibles de mettre en place une exploitation forestière. Les résultats sont doubles : quand la forêt est disponible pour les communautés elles saisissent l'opportunité de l'exploiter, et plusieurs communautés vont se retrouver face à la disponibilité de cette forêt une fois le changement de catégorie de l'Aire Protégée effectué. On peut donc s'attendre à un développement des exploitations forestières communautaires. Pour qu'il concilie protection, gestion et développement, il serait important que la dialectique forestière soit résolue, afin de donner toute leur efficacité aux politiques publiques, que des débouchés industriels stables et locaux soient mis en place et peut-être que des Unions d'*ejidos* comme celle d'Amanalco voient le jour afin de garantir une fourniture importante de matière première. En effet, les faibles taux de coupe imposés (20%) et la faible densité de certaines forêts de l'Aire Protégée risquent de ne pas suffire à la viabilité d'exploitations menées de manière individuelle.

## CONCLUSION

Ce travail a tenté de comprendre la réussite de la gestion communautaire à travers l'étude monographique d'une communauté. Basés sur trois hypothèses, les résultats se déclinent comme résumé dans le tableau ci-dessous :

Hypothèse	Résultats	Conclusion
<b>Hypothèse 1 :</b> Les facteurs de réussite de la gestion forestière mise en place à Agua Bendita ; exemple considéré comme un modèle d'exploitation forestière communautaire mexicaine, sont ceux définis par Ostrom (1990).	L'hypothèse se trouve doublement nuancée. D'une part, un des critères défini par OSTROM se trouve questionné par le cas mexicain. La reconnaissance du droit à s'organiser est encore partielle. D'autre part, d'autres critères viennent compléter la réussite notamment le maintien d'une vie politique solide locale et l'existence de leaders dynamique ainsi que l'existence d'une dimension communautaire forte dans un contexte de libéralisation.	<b>HYPOTHESE NUANCEE</b>
<b>Hypothèse 2 :</b> La gestion communautaire à Agua Bendita contribue à la mise en place d'une volonté locale de préserver la ressource forestière. Elle permet à ses membres d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement, la gestion, l'exploitation des ressources forestières. Toutefois, au sein de la communauté, apprentissage, connaissance et volonté de protéger la ressource sont fonction du statut social.	Il y a bien une volonté partagée de préserver la ressource forestière. La communauté est le lieu de transmission de nombreux savoirs forestiers toutefois ceux concernant l'élaboration du plan de gestion, nécessaires à un gain de confiance institutionnel, n'y sont pas transmis. Il y a bien une déclinaison de l'apprentissage et de l'information selon les statuts sociaux, en revanche, la volonté de protéger la ressource et le sentiment communautaire sont homogènes.	<b>HYPOTHESE VALIDEE EN PARTIE</b>
<b>Hypothèse 3 :</b> La gestion communautaire d'Agua Bendita, est un exemple de conciliation des contradictions existantes autour de la ressource bois au Mexique, entre source de développement local et impératifs de protection. Toutefois, la mise en place d'un tel modèle reste fortement liée à la stabilité de la communauté et à l'existence de débouchés viables, c'est-à-dire d'une filière industrielle locale dynamique.	Notre hypothèse est validée concernant le volet développement local de la dialectique. Ainsi, du point de vue social et économique, la gestion forestière joue un rôle considérable. L'existence d'une filière industrielle garantit la maximisation des bénéfices économiques locaux à condition qu'elle réussisse à maintenir sa dimension communautaire face à la libéralisation. En ce qui concerne le volet environnemental une étude écologique complémentaire serait nécessaire pour affiner les éléments de réponse que notre travail a apporté.	<b>HYPOTHÈSE VALIDEE, ANALYSE A COMPLETER</b>

Notre étude confirme deux postulats de la théorie des communs. Le premier concerne le

fait que lorsque les ressources sont disponibles pour les communautés celles-ci sont capables de s'en saisir et de mettre en place une gestion de dimension collective. Le second, complétant le premier, indique que la gestion mise en place par les communautés peut-être couronnée de réussite. Par réussite nous entendons le maintien de la qualité écologique de la forêt, la viabilité économique de la filière et la capacitation des membres de la communauté.

Les facteurs qui sont le ciment de cette réussite à Agua Bendita, sont en grande partie ceux définis par le cadre général proposé par Ostrom (1990). Toutefois la spécificité mexicaine vient compléter cette théorie. Tout d'abord, il existe un certain déficit de confiance institutionnelle qui, pour les *ejidos* dont la gestion est réussie est un frein à leur développement ultérieur. En réponse à ce manque de confiance institutionnelle, nous avons tenté de montrer la culture et les capacités locales existantes en termes de gestion forestière. Là où elles font défaut, notamment en ce qui concerne l'élaboration du plan de gestion, ce n'est pas le témoin d'une incapacité des communautés mais c'est aussi que le vecteur d'apprentissage fait défaut. Ensuite, une seconde spécificité tient dans la libéralisation à l'œuvre au Mexique. La réussite à Agua Bendita, est liée au maintien d'une dimension communautaire forte et d'une vie politique locale dynamique. Elle est en revanche remise en question par l'imposition d'une logique d'entreprise à la scierie communautaire. Véritable enjeu pour les exploitations forestières communautaires, la réponse communautaire à la libéralisation est à nos yeux au cœur de l'évolution de ces expériences collectives. En droit, la gestion forestière communautaire est donc une réponse à la dialectique forestière existante au Mexique. De fait, si elle veut continuer à l'être, la réponse solide à la libéralisation est cruciale, notamment à travers la mise en place de filières industrielles locales communautaires.

À travers l'étude prospective de la mise en place d'exploitations forestières au sein de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca, nous avons tenté d'anticiper le développement de telles expériences. Pour leur réussite et pour garantir leur réponse à la dialectique forestière, plusieurs facteurs devront être pris en compte. Nous l'avons déjà abordée, la confiance institutionnelle est nécessaire à cette résolution afin de limiter l'entrave aux exploitations forestières. La création d'une échelle plus large de coopération réunissant plusieurs communautés, telle que l'Union, est un outil efficace pour dialoguer avec les institutions et développer une filière bois. Elle permettrait également de pallier la faiblesse de la matière première due aux faibles densités forestières de certains *ejidos*. Un arbitrage avec la libéralisation devra être mis en place. Agua Bendita fournit quelques réponses, mais la voie est ouverte pour innover et trouver des arrangements subtils pour maintenir la réussite communautaire dans un tel contexte.

## Perspectives et compléments

Ce travail pourrait être poursuivi à travers trois pistes complémentaires :

- La première, nécessaire pour démontrer totalement la réussite de la gestion forestière communautaire d'Agua Bendita, serait une étude biologique et écologique de la ressource et des méthodes d'extraction. Notre formation et le temps de travail sur le terrain ne nous ont pas permis de mener à bien cette étude. Un travail comparatif sur plusieurs années serait nécessaire. La mise en place d'une telle étude et sa validation serait un argument massif en faveur de la gestion communautaire. En venant compléter les aspects économiques et sociaux démontrés dans ce travail elle permettrait de qualifier la gestion à Agua Bendita de gestion durable.
- La seconde concerne l'Union. Une étude plus large, au sein de tous les *ejidos* membres permettrait de comprendre avec plus de précision les forces et faiblesses d'un tel dispositif et également d'approfondir les difficultés rencontrées par la scierie communautaire.
- La troisième porte sur la mise en place future d'exploitations forestières communautaires dans la région d'étude. Il serait intéressant d'étudier, dans quelques années, les communautés qui ont mis en place des exploitations forestières et d'observer les réponses qu'elles ont apportées aux différentes difficultés évoquées dans ce travail.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGRAWAL, Arun. 2000. "Small Is Beautiful, but Is Larger Better? Forest-Management Institutions in the Kumaon Himalaya, India." In *People and Forests*.
- AGRAWAL, Arun, Ashwini CHHATRE, et Rebecca HARDIN. 2008. "Changing Governance of the World's Forests." *Science* 320: 1460–62.
- ALDHUY, Julien. 2008. "Au-Delà Du Territoire, La Territorialité?" *Géodoc* 55: 35–42.
- ARELLANO TINOCO, Jéssica. 2010. "Propuesta de Manejo Forestal, Utilizando El Método Mexicano de Ordenacion de Bosques Irregulares (MMOBI) En El Predio 'El Pilon', Tlaxco, Tlaxcala." Chapingo, Estado de México: Universidad Autonoma Chapingo.
- ARISTOTE. *Politique*. Vol. Livre II, chapitre 3.
- ARNOLD, J.E.M. 1998. *Managing Forests as Common Property (FAO Forestry Paper 136)*. 136. Rome: FAO Overseas development institute.
- ARNOLD, J.E.M., et J. Gabriel CAMPBELL. 1985. "Collective Management of Hill Forests in Nepal: The Community Forestry Development Project." *Common Property Resource Management Conference*, 44.
- ARNSTEIN, Sherry R. 1969. "A Ladder of Citizen Participation." *Journal of the American Institute of Planners* 35 (4): 216–24.
- BARTON BRAY, David. 2005. "Community Forestry in Mexico: Twenty Lessons Learned and Four Future Pathways." In *The Community Forests of Mexico Managing for Sustainable Landscape*, 335–48.
- BARTON BRAY, David, Camille ANTINORI, et Juan Manuel TORRES-ROJO. 2006. "The Mexican Model of Community Forest Management: The Role of Agrarian Policy, Forest Policy and Entrepreneurial Organization." *Forest Policy and Economics*, 470–84.
- BARTON BRAY, David, Leticia MERINO-PEREZ, et Deborah BARRY. 2005. *The Community Forests of Mexico. Managing for Sustainable Landscapes*. Austin: University of Texas Press.
- BERKES, Fikret. 2007. "Community-Based Conservation in a Globalized World." *PNAS* 104 (39): 6.
- BERTRAND, Claude, et Georges BERTRAND. 2002. *Une Géographie Traversière. L'environnement À Travers Territoires et Temporalités*. Quae.
- Borrador Del Programma de Manejo Area de Proteccion de Flora Y Fauna "Nevado de Toluca."* 2013. Cominsion Nacional de Areas Naturales Protegidas.

- BOUQUET, Emmanuelle. 2009. "State-Led Land Reform and Local Institutional Change: Land Titles, Land Markets and Tenure Security in Mexican Communities." *World Development* 37 (8): 1390–99.
- BOURDIEU, Pierre. 1986. "The Forms of Capital." In *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, J. Richardson, 241–58. New York, Greenwood.
- CABALLERO DELOYA, Miguel. 2004. "Análisis de La Política Forestal En México." *Revista Ciencia Forestal En México* 29 (95).
- CAMPBELL, R. 1985. "Background for the Uninitiated." In *Paradoxes of Rationality and Cooperation*, 3–41. Vancouver: University of British Columbia Press.
- CANDEAU DUFAT, Rafael, et Sergio FRANCO MAASS. 2007. "Dinámica Y Condiciones de Vida de La Población Del PNNT En La Generación de Presión a Los Exosistemas Circundantes Y de Impactos Ambientales a Través de Un Sistema de Información Geográfica." *Investigaciones Geográficas, Boletín Del Instituto de Geografía UNAM*, no. 62: pp. 44–68.
- CCMSS, et Lorena IBARGUEN. 2003. *Presupuesto Y Financiamiento Al Sector Forestal*.
- Centro de estudios de competitividad del ITAM. 2010. *El Sector Forestal En México: Diagnostico, Prospectiva Y Estrategia*. DF.
- COCHET, Hubert. 2009. "La Réforme Agraire Au Mexique: 77 Années D'intervention de l'Etat En Matière Foncière."
- CONAFOR, et PROFOR. 2013. *Competitividad Y Acceso a Mercados de Empresas Forestales Comunitarias En México*.
- Coordinacion general de producción y productividad. 2007. *Logros Y Perspectivas Del Desarrollo Forestal En México 2007-2012*.
- CRONKLETON, BARRY, PULHIN, et SAIGAL. 2010. "The Devolution of Management Rights and the Co-Management of Community Forests." In *Forests for People. Community Rights and Forest Tenure Reform*.
- DAWES, R.M. 1973. "The Commons Dilemma Game: An N-Person Mixed-Motive Game with a Dominating Strategy for Defection." *ORI Research Bulletin*, 1–12.
- . 1975. "Formal Models of Dilemmas in Social Decision Making." *Human Judgment and Decision Processes: Formal and Mathematical Approaches*, Academic press New York, , 87–108.
- DE JANVRY, Alain, Céline DUTILLY, Carlos MUNOZ-PINA, et Elisabeth SADOULET. 2001. "Liberal Reforms and Community Responses in Mexico." *Communities and Markets in Economic Development*, Chapitre 12.

- DI MEO, Guy. 2004. "Pour Une Approche Compréhensive et Complexe Des Objets Géographiques." *Cahier Géographique*, no. 5.
- DIETZ, Thomas, Nives DOLSAK, Elinor OSTROM, et Paul C. STERN. 2002. "The Drama of the Commons." In *The Drama of the Commons*, National Academy Press, 3–35. Washington D.C.
- DIETZ, Thomas, Elinor OSTROM, et Paul C. STERN. 2003. "The Struggle to Govern the Commons." *Science* 302 (5652): 1907–12.
- DOMINGUEZ VILLALOBOS, Lilia. 2003. "Ruptura Y Remiendos En La Cadena Forestal Mexicana." In *El Desarrollo de Complejos Forestales En América Latina*. Economía de América Latina.
- DUMOULIN KERVRAN, David. 2009. "Un Rythme Mexicain Dans Le Temps Mondial de La Conservation de La Nature?" *Diversité Des Politiques de Développement Durable. Temporalités et Durabilités En Conflit À Madagascar, Au Mali et Au Mexique*.
- ELSTER, Jon. 1989. *The Cement of Society: A Study of Social Order*. Cambridge University Press.
- ENDARA AGRAMONT, Angel Rolando, Rafael CALDERON-CONTRERAS, Gabino NAVA BERNAL, et Sergio FRANCO MAASS. 2013. "Analysis of Fragmentation Processes in High-Mountain Forests of the Centre of Mexico." *American Journal of Plant Sciences* 4 (March): 697–704.
- ENDARA AGRAMONT, Angel Rolando, Sergio Franco MAASS, Gabino NAVA BERNAL, Juan Ignacio VALDEZ HERNANDEZ, et Todd S. FREDERICKSEN. 2012. "Effect of Human Disturbance on the Structure and Regeneration of Forests in the Nevado de Toluca National Park, Mexico." *Journal of Forestry Research* 23 (1): 39–44.
- FAO. 2010a. *Evaluation Des Ressources Forestières Mondiales 2010 Rapport Principal*. 163. Etude FAO: Forêts.
- . 2010b. *Evaluation Des Ressources Forestières Mondiales*.
- Foyer, Jean, et David Dumoulin Kervran. 2009. "La Durabilité En Conflit : Réserve Naturelle versus Foresterie Communautaire Au Mexique." *Diversité Des Politiques de Développement Durable. Temporalités et Durabilités En Conflit À Madagascar, Au Mali et Au Mexique*. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00490898>.
- FRANCO MAASS, Sergio, Hector Hugo REGIL GARCIA, Carlos GONZALEZ ESQUIVEL, et Gabino NAVA BERNAL. 2006. "Cambio de Uso Del Suelo Y Vegetación En El Parque Nacional Nevado de Toluca, México, En El Periodo 1972-2000 (parte A)." *Investigaciones Geograficas (Mx)*, no. 61 (diciembre): pp. 38–57.
- GIBSON, Clark, Margaret McKEAN, et Elinor OSTROM. 2000. *People and Forests. Communities, Institutions, and Governance*. The MIT Press. Cambridge.

- HALHEAD, Vanessa. 1984. "The Forests of Mexico: The Resource and the Politics of Utilization". Philosophie, Edinburgh.
- HARDIN, Garrett. 1968. "The Tragedy of the Commons." *Science* 162 (3859): pp. 1243–1248.
- HAYES, Tanya, et Elinor OSTROM. 2005. "Conserving the World's Forests: Are Protected Areas the Only Way?" *Indiana Law Review* 38 (595): 595–617.
- HOFFMANN, Odile. 1997. "L'ejido, Laboratoire Des Pratiques Sociales et Fondement de La Ruralité Contemporaine Au Mexique." In *La Ruralité Dans Les Pays Du Sud À La Fin Du Vingtième Siècle*, ORSTOM, 401–16. Paris.
- INEGI. 2014. *Indicadores de Ocupación Y Empleo Al Segundo Trimestre 2014*.
- KIEFFER, C. 1984. "Citizen Empowerment a Developmental Perspective." *Prevention in Human Services*, no. 3: 9–36.
- KLOOSTER, Daniel. 1996. "Como No Conservar El Bosque: La Marginalizacion Del Campesino En La Historia Forestal Mexicana." *Cuadernos Agrarios Bosques y plantaciones forestales* (14).
- M.LARSON, Anne, Deborah BARRY, Ganga RAM DAHAL, et Carol J.PIERCE COLFER. 2010. *Forests for People Community Rights and Forest Tenure Reform*. earthScan. Forest Library. London.
- Mc KEAN, Margaret. 2000. "Common Property, What Is It, How It Works and Why Is It Good For?" In *People and Forests*.
- MERINO-PEREZ, Leticia, et Gerardo SEGURA-WARNHOLTZ. 2005. "Forest and Conservation Policies and Their Impact on Forest Communities in Mexico." In *The Community Forests of Mexico Managing for Sustainable Landscape*. BRAY, MERINO-PEREZ et BARRY.
- NUIJTEN, Monique. 2003. "Family Property and the Limits of Intervention: The Article 27 Reforms and the PROCEDE Programme in Mexico." *Development and Change*, Institute of Social Studies, 34 (3): 475–97.
- OSTROM, Elinor. 1990. *Governing the Commons The Evolution of Institutions for Collective Action*.
- . 2012. "The Future of the Commons." *The Institute of Economic Affairs*.
- Plano Estrategico Forestal 2025*. 2003.
- PROBOSQUE. 1990. *Apuntes Para La Hisotira Forestal Del Estado de Mexico*.
- . 2010. *Inventario Forestal Del Estado de Mexico*.
- RAFFESTIN, Claude. 1982. "Remarques Sur Les Notions D'espace, de Territoire et de

- Territorialité.” *Espaces et Sociétés*, no. 41: 167–71.
- RAPPAPORT, Julian. 1987. “Terms of Empowerment/ Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology.” *American Journal of Community Psychology* 15 (2): 121–48.
- RASMUSSEN, Lise Nordvig, et Ruth MEINZEN-DICK. 1995. “Local Organizations for Natural Resource Management: Lessons from Theoretical and Empirical Literature.” *Environment and Production Technology Division*.
- RIBOT, Jesse. C., et Nancy Lee PELUSO. 2003. “A Theory of Access.” *Rural Sociology* 68 (2): 153–81.
- ROLANDO ENDARA AGRAMONT, Angel. 2007. “Estructura Forestal de Pinus Hartwegii En El Parque Nacional Nevado de Toluca”. Universidad Autónoma del Estado de México.
- SEMARNAP. 1999. *Atlas Forestal*.
- SEMARNAP-PROCYMAF. 2000. *Proyecto de Conservación Y Manejo Sustentable de Recursos Forestales En México*. México.
- SIMONIAN, Lane. 1995. *Defending the Land of the Jaguar: A History of Conservation in Mexico*. University of Texas Press.
- VELASQUAZ, A., J.F. MAS, et J.R. DIAZ. 2002. “Patrones de Cambio de Uso Del Suelo Y Tasas de Deforestación En México.” *Gaceta Ecologica de La Instituto Nacional de Ecologia*, no. 62: 17–25.
- VILLERS RUIZ, Lourdes, Laura GARCIA del VALLE, et Jorge LOPEZ BLANCO. 1998. “Evaluación de Los Bosques Templados En México: Una Aplicación En El Parque Nacional Nevado de Toluca.” *Investigaciones Geograficas Boletin* 36: 7–19.
- WAKILD, Emily. 2011. *Revolutionary Parks Conservation, Social Justice, and Mexico's National Parks, 1910-1940*. The University of Arizona Press.
- WALLERSTEIN, N., et E. BERNSTEIN. 1988. “Empowerment Education Freire’s Ideas Adapted to Health Education.” *Health Education Quarterly* 4 (15): 379–94.
- ZENDEJAS, S. 1994. “La Otra Cara Del Ejido: El Ejido Como Ámbito de Organización de Prácticas Políticas de Grupos Locales.” *Regiones: Revista Interdisciplinaria En Estudios Regionales* 1 (4): 37–50.

ANNEXES

1. Base de données Classification n°1 zone hors Aire Protégée :

Nom ejido	Superficies forestières hors Aire Protégée (km²)	Forêt exploitable hors Aire Protégée (km²)	Financement projet collectif	Part des 18-30 ans dans les ejidatarios	Pourcentage de travailleurs temporaires Toluca
Agua Bendita	8,34495	8,34495	1	0,25	7,69
Arroyo Zarco	5,0786551	4,98361	0	0	3,04
BC Rincon de Guadalupe	9,1378095	9,1378095	1	0,00	7,11
BC San Jose	4,810727	4,06922	1	0,2	4,00
BC Calimaya	1,177942	0,32514	1	0,1	0,00
BC San Francisco Oxtotilpan	4,3062687	4,01692	1	0	0,00
Buenavista	0	0	0	0,05	5,36
Cacalomacan	0,01394	0,01369	1	0	54,45
Coatepec Harinas (Ejido y BC)	17,996988	13,78154	1	0,1	0,13
Ejido San Francisco Oxtotilpan	10,59371	10,59370851	1	0	8,36
El capulin	4,6760089	3,99693	1	0,18	1,40
El Contadero	0	0	1	0,01	11,84
El Estanco	1,014657	0,0907916	0	0,01	5,36
El Rincon	4,946425	4,946425	1	0,05	1,13
El Tulillo	0,588523	0,074091	1	0	100,00
El Varal	0	0	1	0,12	39,22
La Comunidad	5,60823	5,60823	0	0	0,00
La Estancia	2,17062	5,664008	1	0,08	0,00
La Piñuela	0,9872955	0,9872931	0	0	0,00
La Puerta	0	0	0	0	10,61
Las Lagrimas	3,87597	3,87597	1	0	0,00
Loma Alta	0	0	1	0	27,03
Meson viejo	4,134922	4,134922	1	0	2,85
Ojo de Agua	0	0	0	0	19,68
Palo Seco	5,45876	4,960221	1	0,37	0,00
San Agustin Poteje	1,08084	0,02201	1	0	0,18
San Antonio Acahualco	0,211326	0	0	0,05	11,81
San Antonio de los Albarranes	4,1260091	4,1260094	1	0,15	1,36
San Bartolo Amanalco	2,82891981	2,82892	1	0,14	0,00
San Bartolome	7,0614641	5,04845	1	0	0,00
San Bartolome Tlaltelulco	0,00015063	0	0	0	1,80
San Cristobal Tecolit	0	0	0	0,07	18,23
San Francisco Putla	1,6961232	1,61436	1	0,02	17,33
San Francisco Tlalcilcalpan	0,676	0,676	0	0,35	15,36
San Juan de las Huertas	0,3761845	0	1	0	22,97
San Luis	1,46639	1,46639	0	0	10,34
San Mateo Almomoloa	5,859902	5,603868	1	0	35,71
San Miguel Balderas	0,34267184	0	0	0	0,00
San Miguel Oxtotilpan	8,5966025	9,4999515	1	0,22	0,79
San Nicolas Amealco	0,119806	0,05834	0	0	1,40
San Pedro Tejalpa	0,07422	0,07422	0	0	22,50
San Pedro Tlanixco	5,97849831	3,59976831	0	0,19	0,00
Santa Cruz Cuahutenco	0,0002736	0,0169484	1	0,27	50,40
Santa Maria del Monte	0,589225574	0,01528	0	0	0,19
Santa maria Nativitas Tarimoro	0,175399	0,0600184	1	0,2	14,54
Santiago del Monte	0	0	0	0,1	2,72
Santiago Oxtotitlan	7,899618	7,428534	0	0	5,19
Zaragoza	0	0	0	0	0,00

2. Base de données classification n°2 Aire Protégée :

Nom ejido	Superficies forestières dans l'Aire Protégée (km²)	Têtes de bétail pondérées pour un hectare de pâturage	Forêt exploitable dans l'Aire Protégée (km²)	Pourcentage de forêt dense dans l'Aire Protégée
Agua Bendita	8,110891	0,00	8,110891	83,28
Arroyo Zarco	6,68557	0,00	6,68557	75,82
BC Rincon de Guadalupe	0,3795605	0,00	0,3795605	100,00
BC San Jose	0,689505	0,00	0,689505	100,00
BC Calimaya	16,700979	8,08	15,74762	60,75
BC San Francisco Oxtotilpan	16,120016	0,00	10,944286	76,75
Buenavista	6,56062411	2,79	6,55551	83,43
Cacalomacan	2,278	0,00	2,27825	100,00
Coatepec Harinas (Ejido y BC)	24,291669	5,52	23,38574	63,54
Ejido San Francisco Oxtotilpan	0,35938	195,00	0,35938149	47,92
El capulin	7,75121	1,81	7,68207	87,53
El Contadero	12,8388688	0,00	1,7772688	25,80
El Estanco	2,365744	0,00	1,4514564	64,26
El Rincon	0,529195	0,00	0,529195	100,00
El Tulillo	0,2481	0,00	0,247393	94,16
El Varal	1,06184	0,80	1,06184	98,54
La Comunidad	6,35723	0,00	4,71282	72,19
La Estancia	8,902093	0,00	4,216635	92,83
La Piñuela	5,19227	1,87	3,8095424	68,26
La Puerta	5,52658	30,00	5,52658	61,77
Las Lagrimas	8,2536791	1,65	8,2536791	77,40
Loma Alta	8,2676399	1,27	7,135501	78,65
Meson viejo	5,425458	0,00	5,425458	97,15
Ojo de Agua	2,8377166	0,00	2,285995	39,62
Palo Seco	1,71984	0,00	2,218379	89,18
San Agustin Poteje	5,969056	7,74	3,11232	58,10
San Antonio Acahualco	11,681237	0,00	10,7101	71,68
San Antonio de los Albarranes	11,9560049	1,17	11,9560046	82,78
San Bartolo Amanalco	6,553594	0,13	6,27481	97,70
San Bartolome	5,374296	85,00	4,89284	73,35
San Cristobal Tecolot	5,61987	172,00	1,56718	81,33
San Francisco Putla	3,12122	0,00	3,12122	91,46
San Francisco Tlalcilcalpan	8,098374487	0,00	8,0974499	93,36
San Juan de las Huertas	15,5967215	1650,00	8,88407	54,33
San Luis	2,1409823	0,00	2,124226	87,17
San Mateo Almomoloa	0,065154	0,00	0,065154	100,00
San Miguel Balderas	2,470132	0,00	2,40965704	42,19
San Miguel Oxtotilpan	10,4775	0,24	7,79047	87,55
San Nicolas Amealco	3,371173	50,00	3,16405	90,36
San Pedro Tejalpa	2,50013	0,00	2,50013	63,28
San Pedro Tlanixco	10,16716019	1,14	6,66673019	64,55
Santa Cruz Cuahutenco	0,088	0,00	0,1595988	100,00
Santa Maria del Monte	25,9584828	5,72	25,903359374	40,23
Santa maria Nativitas Tarimoro	0,06	0,00	0,0673826	100,00
Santiago del Monte	1,380441	0,00	1,22208	87,05
Santiago Oxtotitlan	1,141076	0,00	1,141076	65,02
Zaragoza	11,426382	0,65	11,426382	37,71

### 3. Extraits de la grille d'entretien enquêtes ménages

#### Guia de entrevista hogares

##### Descripción del hogar

Nombre	Edad	Educación	Estatus	Actividades
--------	------	-----------	---------	-------------

Padre ejidatario?

##### Utilización de los recursos

- Agricultura (superficie: )

	Superficie	Produccion total/año	Uso domestico	Venta (a donde)	Apoyo externo	Bajado o aumento los ultimos 10 años
Maiz						
Papa						
Avena						
Otro						

- Ganado

	Numero	Uso domestico	Venta	Bajada/aumento

Con respecto a la bajada o el aumento, porqué?

- Aprovechamiento del bosque

	Cantidad colectada /año	Bajada/ Aumento	Autorización	Uso domestico	Cantidad suficiente por el hogar	Trueque	Orden de facilidad de acceso
Madera							
Leña							
Hongos							
Plantas medicinales							
Plantas comestibles							
Forraje							

Su uso de los recursos forestales cambió desde que se hace un aprovechamiento forestal en el ejido?

##### Valoracion del bosque

Evaluacion del estado del bosque : muy degradado – degradado – conservado – muy conservado

Densidad de la vegetacion : bajo – media - alta

Diversidad de especies : bajo – media – alta

Importancia cultural: bajo – media – alta

Importancia religiosa: bajo – media – alta

Importancia por la subsistencia : bajo – media – alta

Importancia por los ingresos: bajo – media – alta

Importancia por la ganaderia: bajo – media – alta

Estimacion de las restricciones del ejido: restrictivas – adaptadas - permisivas –inexistentes Porqué?

Estimación de las restricciones del gobierno: restrictivas – adaptadas - permisivas –inexistentes Porqué?  
 Qué podría estar mejorado? En el curso del tiempo, su opinión sobre el bosque cambió?

### Tenancia de la tierra

Que usos de la tierra no son permitidos por reglamento interno en el area de uso comun?  
 Se permite que personas ajenas al pueblo pueden practicar alguna actividad en el area de uso comun?  
 Se ha parcelado el area de uso comun?  
 Se reforesto el bosque? Cada cuanto se reforesta?Cuanto se reforesto?  
 Se demonsto bosque para uso agricola o ganadero o otro ? Cada cuanto se desmonto?Cuanto se desmonto?

### Organizacion del ejido

Existe un reglamento interno especifico al ejido? Desde cuando?  
 Como el hogar conoce el reglamento?  
 Quien en el hogar puede participar a la asamblea cada año?  
 Cuantas veces participa(n) cada/año?  
 Cuales son los ejemplos de decisiones toman en reuniones ?  
 Se toman en cuenta las observaciones de los miembros?  
 Usted tiene desacuerdos?  
 Como estan resolviendo los desacuerdos en la comunidad ?  
 El numero de desacuerdos estos ultimos años ha aumentado o disminuido? Sobre que?  
 Los desacuerdos tienen consecuencias en la vida del ejido?

### Faenas :

Acción	Frecuencia	Obligatorio	Remuneración
Mantenimiento infraestructuras			
Acciones de conservación (mantenimiento forestal)			
Mantenimiento agua			
Vigilancia			
Aprovechamiento forestal			
Incendios			
Plantaciones comerciales			

Cuales son las ventajas de esos trabajos? Hay dificultades para llevarlos a cabo?

### Establecimiento del aprovechamiento forestal y relaciones con los técnicos:

Usted asistió a las asambleas donde se votó el plano de manejo forestal ? Hubo desacuerdos ? Sobre qué?  
 Cómo se llevo a cabo los debates con el ingeniero:  
 El ingeniero cambió algo en su plano de manejo a solicitud de la asamblea:  
 Ya conoció el funcionamiento de un bosque ? Era difícil entender el plano de manejo ?  
 Ahora qué funciona bien en la ejecución del plano? Qué no funciona bien ?  
 Ahora tiene acceso a los datos de los técnicos ? Les consulta ? Porqué ?

### Infracciones por uso no autorizado de los recursos

Cuales son las sanciones si no se cumplen las reglas de uso? (dia de trabajo, restriccion temporal de los derechos sobre un recurso o un grupo de recursos, disculpa publica, multa, etc.)  
 Estimación del respeto de las reglas:  
 Cuales el caso mas critico que ha pasado en el ejido?Se puede evitar una multa? Como?

**Valoracion de la comunidad/ejido**

Importancia de la existencia de la comunidad: baja – media – alta Porqué?  
 Organizacion de la comunidad: muy mala – mala – regular – buena – muy buena  
 Confianza entre los miembros de la comunidad: baja – media – alta  
 Interacciones entre los miembros de la comunidad: baja – media – alta  
 Interacciones entre la comunidad y los vecinos: baja – media – alta  
 Interacciones entre la comunidad y el gobierno: baja – media – alta

**Ingresos del hogar:**

	Orden de importancia	Cambios en los ultimos 10 años
Venta cultivo		
Venta ganado		
Asistencia de un miembro del hogar que vive fuera		
Trabajo otro		
Aprovechamiento forestal		
Apoyos gubernamentales		

Si hubo cambios, porqué?

**Evaluacion del manejo forestal comunitario**

*Beneficios del manejo forestal comunitario:*

- economicos (ej fuente de empleos) -aprendizaje (ej conocimiento forestal)
- ecologicos (ej mas regeneracion) -otro:
- sociales (ej fuente de empleos)

*Problemas que afectan el manejo forestal comunitario:*

**Aprendizaje:**

*Tipos de conocimientos generados por el manejo forestal comunitario:*

- technico: -gestion humana
- ecologico (ej regeneracion, importancia del bosque): -comercialización
- gestion de presupuesto/contabilidad: -otro

*Ventajas por usted:*

- fortalecimiento de la organizacion de la comunidad forestal:  
(ej mas reuniones): -desarrollo de nuevas reglas al respeto del bosque:
- fortalecimiento de las relaciones con los miembros de la comunidad: -fortalecimiento del respeto de las reglas sobre el bosque:
- fortalecimiento de las relaciones con el technico forestal: -desarrollo de otros proyectos productivos:
- fortalecimiento de las relaciones con las autoridades gubernamentales: -fortalecimiento de la importancia del bosque por la comunidad:
- fortalecimiento de las relaciones con otra comunidad por los habitantes: -fortalecimiento de la importancia de la comunidad

*Desventajas por usted:*

**Conclusión:** Con respecto a la recategorizacion del PPNT, sabe si hay proyectos en su ejido de extensión de las parcelas de aprovechamiento? Piensa que seria bien?

Según usted, cual es la norma la mas importante por el ejido?

#### 4. Grille d'entretien scieries

### Cuestionario Asseradero :

1. Union o particular / Fecha de creacion :
2. Motivo de creacion
3. Numero de empleos :
4. Quien trabaja aqui ? (solo personas de la union?) (porcentaje)
5. Cantidad de madera transformada

	Pinus	Oyamel	Latifoliada	Otro
<b>Cantidad</b>				
<b>Precio de venta</b>				

6. Como se decide quien compra la madera, los precios :
7. Si les precios cambian mucho de un año al otro ?
8. Como se organiza el trabajo de aprovechamiento? (cuanto se paga los operadores, cuantos operadores se necessita cada año) de transformación ? ( formacion, funciona durante todo el año?)
9. Beneficio por 1m3 aprovechado :
10. Secadero ? Qué otras maquinas ?
11. Clientes :

	San Mateo	Region	DF	Otro Estado		
<b>Porcentaje</b>						

Cuales son los motivos para elegir los clientes ?

Quien se encarga del transporte ? (si tiene su propio camiones)

11. Hay dificultades para vender la madera, encontrar los clientes ? Hay una demanda local ?
12. Otras dificultades ? (controles)
13. Si los herramientas o maquinas son viejos ?
14. Hay muchas competición ? (entre los 3, y entre otros)
15. Según usted, que necessita un ejido para tener una asseradero ? ( cantidad de madera aprovechada, organización del ejido, inversiones?)
16. Hay proyectos de inversiones futuros en esa asseradero ?
17. Cuales son los cambios esperados con la recategorizacion (que estan en vista?) ?
18. Cuales son los productos que salen de la asseradero ?

PRODUCTO	FECHA (desde)	PRECIO	LUGAR (venta)	CANTIDAD	GASTOS/ BENEFICIOS

## 5. Tableau d'objectifs préalables à la réalisation de l'enquête

\*AB= Agua Bendita ; CFE= Community Forests  
 Entrepises ; APFF= Area Protegida de Fauna y Flora ;  
 RA= Réforme Agraire

Hypothèse principale : --> La gestion communautaire forestière d'AB, œuvrant dans un cadre légal soutenu par les institutions gouvernementales, répond aux impératifs de conservation et de viabilité économique de gestion des ressources environnementales, elle peut être considérée comme une expérience modèle dans le contexte de recatégorisation du PNNT en APFF.			
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Hypothèses	
<b>1. RESSOURCE = la ressource forestière d'Agua bendita est une ressource de valeur dont les caractéristiques sont adaptées à la mise en place d'un système de gestion communautaire de type « Common pool resource system »</b>	1a1. Décrire les caractéristiques en lien ac la définition des communs : difficulté d'exclusion, impacts de la soustraction, de la division.	<i>Forêt mixte tempérée d'altitude de valeur sur le versant humide Nevado</i>	
	1a2. Identifier la localisation, par rapport aux usagers, par rapport au contexte régional	<i>Proximité entre les usagers et la ressource, et proximité de grands agglomérations (Amanalco, Toluca) facilitent l'exploitation, celle-ci est néanmoins freinée par les faibles infrastructures de transport.</i>	
	1a3. Etablir une chronologie d'évolution de l'état de la ressource	<i>Amélioration de la qualité depuis gestion communautaire</i>	
	1a4. Evaluer la qualité présente de la ressource : maladies, types d'essences, par rapport aux forêts environnantes (hors APFF* et dans APFF)	<i>Meilleure conditions que des forêts non gérées et que des forêts situées à l'intérieur de l'APFF, moins sujettes aux coupes illégales.</i>	
	1b. Identifier les liens d'auto-subsistance existants entre la communauté et la ressource afin de cerner les enjeux quotidiens qu'elle cristallise.	1b1. Etablir une liste des produits forestiers utilisés (auto-consommation, ou dans le cadre d'autres pratiques (élevage, agri)) 1b3. Analyser le jeu d'acteurs dans l'accès aux ressources : quelle différence selon le statut social : ejidatario/ nn-ejidatario.	<i>Dépendance forte à la ressource</i> <i>Il y a une différence, tous n'ont pas accès aux ressources de manière uniforme.</i>
	1c. Comprendre la gestion forestière, la filière bois et son rôle environnemental	1c1. Évaluer la méthode de gestion choisie, identifier d'autres méthodes présentes dans l'APFF. Raisons de ce choix ? Conséquences ?	<i>Le choix a été fait d'une gestion forestière durable visant la conservation.</i>
		1c2. Analyser la méthode d'exclusion vis-à-vis des communautés extérieures. Quelles difficultés lors de sa mise en place, génère t-elle des conflits (intra communautaire et inter communautaire). Type d'usage des ressources dans les ejidos voisins	<i>Une pratique assez innovante et unique : suscite peut être curiosité, transfert d'expérience et convoitise.</i>
		1c3. Positionner la CFE d'AB dans la classification proposée dans ouvrage de Merino. Quels sont les facteurs de l'intégration horizontale (coupe, scierie, usine) ? Quelle perspective ? Volonté d'approfondir le travail ou rester à des produits plus basiques ?	<i>Intégration horizontale importante (scieries), mais ne va pas jusqu'au produit fini</i>
	<b>2. GESTION et CFE DIMENSION INSTITUTIONNELLE : la gouvernance mise en place à AB peut être analysée à la lumière de la littérature des communs : elle est un exemple de gestion communautaire qui fonctionne et permet d'évaluer la pertinence des facteurs de réussite décrits par cette littérature</b>	2a. Analyser le processus de prise de décision au sein de la communauté	2a1. Elaborer un schéma de la prise de décision dans l'ejido. Qualifier le degré de participation existant au sein des assemblées (se baser sur Arnstein) <i>Organisation parallèle entre CFE et ejidos, ejidatarios sont les acteurs centraux</i>
		2b. Comprendre d'où viennent les compétences, décisions et services techniques ainsi qu'évaluer la nature de leur relations avec les instances extérieures (CONAFOR, APFF--> conseil, tutelle, restrictions ...) afin de mesurer l'autonomie tant décisionnelle que technique de la gestion communautaire	2b1. Analyser le degré d'autonomie vis-à-vis des acteurs de l'environnement extérieurs, et comprendre les savoirs et compétences en termes de gestion, de suivi environnemental, dont dispose la CFE.
2b2. Identifier les différents modes de recours à des services techniques (formation, emploi de personnes qualifiées, conseils) et les échanges avec d'autres communautés aux expériences similaires			<i>Recours volontaire et recours obligatoire (permis de coupe par la CONAFOR)</i>
2b3. Identifier le degré de liberté existant pour la CFE dans les choix de gestion, notamment vis-à-vis des services techniques et vis-à-vis des institutions gouvernementales			<i>CFE a recours aux services techniques pour information mais prise de décision reste de son ressort.</i>
2b4. Comprendre la manière dont les infrastructures et outils sont gérés : qui en a la propriété, en décide l'achat, les répare ?			<i>Collectifs, emploi attiré</i>
2b5. Analyser la manière dont s'organise le travail : les forestiers, bûcherons et scieurs sont-ils tous membres de la communauté? Salariés ? Formés ? Qui participe aux faenas ?			<i>x</i>
2c. Identifier la manière dont a émergé la gouvernance,		2c1. Comprendre pourquoi et comment a émergé la gestion forestière ? Existence d'acteurs leviers ? De conditions particulières ? Rôle de la proximité avec un PN ?	<i>x</i>
		2c2. Evaluer le lien avec l'Etat et le type de reconnaissance légale, les liens avec la CONAFOR et APFF (soutien, financement, restrictions, orientation conservation, charte...)	<i>Reconnaissance légale forte, statut ppté foncière et org" communautaire Rôle clé de la Réforme Agraire</i>
		2d1. Analyser les règles d'exclusion (vis-à-vis des membres d'AB) et d'accès à la ressource = lien existant entre la gestion forestière et l'usage quotidien d'auto consommation. Quelle régulation ? Quels conflits ? Quels territoires ?	<i>La gestion forestière prend en compte les produits pour l'auto-consommation à travers des règles spécifiques.</i>
		2d2. Analyser les méthodes de sanction et de résolution des conflits, les mettre en parallèle avec la littérature des communs.	<i>x</i>
2d. Analyser la manière dont s'organise la gouvernance, mettre en perspective ses traits avec les design principes des SES : syst écologico-sociaux (Ostrom) afin de comprendre comment cette organisation perdure et résiste aux pressions de la privatisation (loi 92) et du marché.	2d3. Identifier le rôle de la circulation de l'information hors moments de prise de décision, circulation informelle, égalité face à l'information, communication efficace, csq ? Une éventuelle inégalité en termes d'accès à l'information conduit-elle à une inégalité en termes de participation (Arnstein), prise de décision.	<i>Inégalité dans l'accès aux informations, inégalités de position des acteurs au sein de la communauté.</i>	

<p><b>3.</b> <b>CFE: DIMENSION ECONOMIQUE :</b> <b>les bénéfices de la gestion communautaire doivent être suffisants et permettre l'amélioration des conditions de vie, contenir l'exode rural, pour que cette expérience puisse être considérée comme un modèle</b></p>	<p>3a. Evaluer la viabilité économique de la CFE afin d'illustrer la possibilité d'une conservation des ressources favorisant des bénéfices économiques pour la communauté qui la met en place.</p>	<p>3a1. Identifier les débouchés utilisés et les potentiels de débouchés supplémentaires. Connaître les types de produits vendus, lieux de vente, acteurs de la vente.</p>	<p><i>Papiers, planches, (meubles?) Vente au niveau régional (État de Mexico), tournée vers l'agglomération d'Amanalco</i></p>
		<p>3a2. Quantifier les revenus : quantité. Identifier la manière dont ils sont distribués ou réinjectés dans l'exploitation. Mesurer le rôle de la CFE en termes de développement local (possible comparaison des infrastructures, services et conditions de vie avec d'autres communautés).</p>	<p>x</p>
		<p>3a3. Identifier la manière dont le budget de la CFE est géré, s'il existe une formation préalable, des acteurs extérieurs et des conflits ?</p>	<p><i>La communauté a développé une capacité de gestion de la comptabilité.</i></p>
	<p>3b. Comprendre la manière dont la CFE se positionne face au marché, comment elle maintient la conservation face aux impératifs d'exploitation</p>	<p>3b1. Évaluer la mesure dans laquelle la communauté est exposée aux fluctuations du cours du bois. Existe-t-il un soutien extérieur en cas de crise ?</p>	<p><i>Forte exposition</i></p>
		<p>3b2. Connaître la filière bois au Mexique et le rôle des CFE dans celle-ci.</p>	<p><i>rôle faible (cf données BM)</i></p>
		<p>3b3. Comprendre comment s'effectue l'arbitrage entre conservation et exploitation. Les opinions sont-elles homogènes de ce point de vue là dans la communauté (membre et non membre de l'<i>ejido</i>) . S'il y a hétérogénéité pourquoi et comment ce choix perdure ?</p>	<p><i>hétérogènes</i></p>
<p><b>4. PN/APFF et CFE :</b> <b>l'exemplarité ? les caractéristiques de la gouvernance et de la ressource (1, 2, et 3) permettent d'évaluer la possible extension de cette expérience à d'autres communautés de l'APFF (dans le cadre de l'intégration des act locales aux dispositifs de protection de la nature).</b></p>	<p>4b. Comprendre quels sont les règles d'accès et d'usage en vigueur dans le zonage concernant AB : zone d'usage durable des ressources.</p>	<p>4b1. Identifier les règles pour les pratiques d'auto-subsistance : agriculture, élevage et cueillette</p>	<p><i>Forte restriction</i></p>
		<p>4b2. Identifier les règles concernant la CFE : si son extension dans l'APFF est possible, comment est-elle envisagée ? Quelle nouvelle opportunité pour la communauté ? Y a-t-il une possibilité de revenus ?</p>	<p><i>Usage autorisé= gestion durable, gestion pour le maintien en de bonnes conditions</i></p>
	<p>4c. Identifier les possibles interactions entre la récente APFF et la CFE</p>	<p>4c2. Tenter de généraliser le cas d'étude à la région de l'APFF, à l'aide de ses caractéristiques structurantes.</p>	<p>x</p>

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## Partie 1

### • Cartes

<i>Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude</i> .....	p 18
<i>Carte n° 2 : Les types de végétation naturelle du Nevado de Toluca : une prédominance des résineux</i> .....	p 22
<i>Carte n°3 : Une forêt en mosaïque de densités</i> .....	p 29
<i>Carte n°4 : La cuenca Balsa : un versant de communautés forestières</i> .....	p 33
<i>Carte n°5 : Les enjeux de la gestion forestière dans la région du Nevado de Toluca</i> .....	p 35

### • Figures :

<i>Figure n°1 : L'étagement de la végétation dans le Nevado de Toluca</i> .....	p 20
<i>Figure n°2 : La répartition de la propriété foncière dans l'Aire Protégée</i> .....	p 23
<i>Figure n°3: Proximité de l'agglomération de Toluca avec le Nevado</i> .....	p 25
<i>Figure n°4: La chaîne causale du leitmotiv de la dégradation</i> .....	p 30
<i>Figure n°5 : la construction progressive de l'accès communautaire aux ressources forestières mexicaines</i> .....	p 70
<i>Figure n°6:Le dilemme du prisonnier appliqué aux théories de Hardin (1968)</i> .....	p79
<i>Figure n°7 : Vue en coupe d'Agua Bendita</i> .....	p 84
<i>Figure n°8 : L'administration des forêts dans le cas de pays aux ressources forestières abondantes</i> .....	p 88

### • Photos :

<i>Photo n°1 : La communauté de pins la plus haute de la planète sur le versant Sud Est du Nevado de Toluca, étage de transition entre forêts et prairies d'altitude</i> .....	p 21
<i>Photo n°2 : L'ejido Agua Bendita ayant mis en place la procédure PROCEDE</i> .....	p 48

### • Tableaux

Tableau n°1 : La diminution de la densité du couvert forestier entre 1972 et 2000 dans les forêts du Nevado de Toluca.....p 28

Tableau n°2 : Analyses par les sciences sociales des conséquences de la mise en place des ejidos sur le milieu rural mexicain.....p 44

## Partie 2

### • Cartes

Carte n°1 : L'Union des ejidos d'Amanalco Emiliano Zapata:un réseau de proximités en cohérence avec une division administrative.....p 136

### • Figures

Figure n°1 Une forte présence institutionnelle au sein des exploitations forestières.....p 100

Figure n°2 : Un manque de confiance institutionnelle malgré une reconnaissance des bienfaits de la gestion communautaire.....p 108

Figure n°3 : Calendrier des travaux forestiers.....p 120

Figure n°4 : Des liens forts entre institutions et initiatives communautaires.....p 135

Figure n°5 Les traits caractéristiques selon Ostrom (1990) et leur traduction mexicaine.....p 138

Figure n°6 : Une autonomie gagnée à travers les initiatives communautaires.....p 139

### • Photos

Photo n°1 : À Agua Bendita, un ouvrier forestier nous montre une souche prête à être marquée par l'ingénieur.....p 102

Photo n°2 : L'unité de gestion forestière d'Agua Bendita entre lieu de rencontre et bureau de la gestion scientifique.....p 114

Photos n°3 : L'organisation des travaux forestiers à Agua Bendita : la coupe, l'extraction et le transport sont réalisés par des membres de la communauté avec leur propre matériel.....p 118

Photos n°4 : La participation communautaire à l'entretien de la forêt.....p 119

Photos n°5 : La réinjection des revenus de l'exploitation dans des ouvrages d'intérêts collectifs : le kiosque et l'église d'Agua Bendita.....p 123

Photo n°6 : Les pâturages d'usage commun accessibles à tous les membres de la communauté à Hacienda Nueva.....p 126

Photo n°7 : Véhicule de la patrouille de surveillance mise en place par les scieries privées.. p 130

### • Tableaux

Tableau n°1 : Fonctionnement politique d'un ejido.....p 94  
Tableau n°2 : Les institutions travaillant avec les exploitants forestiers  
communautaires.....p99  
Tableau n°3 : Types d'aides publiques et montants.....p 104  
Tableau n°4 : Présentation des opinions des acteurs institutionnels interrogés.....p 107

### Partie 3

- **Figures**

Figure n°1 : L'uniformité des perceptions de la gestion par ses propres membres .....p 149  
Figure n°2 : La prédominance des compétences techniques ..... p 157  
Figure n°3 : La dégradation de la précision de l'information en fonction du statut social.....p 164

- **Photos**

Photos n°1 : L'école primaire d'Agua Bendita et ses murs peints de la devise communautaire.p 142  
Photo n°2 : Les PSE dans la région du Nevado des Toluca.....p 146  
Photo n°3 : La communication sur les projets de protection de la ressource en eau à travers la  
gestion forestière.....p 147  
Photo n°4 : Mur de la scierie communautaire.....p 148  
Photo n°5 : La fierté d'un ouvrier de la scierie communautaire de nous faire partager son  
expérience et son savoir.....p 155

- **Tableaux**

Tableau n°1 : les différentes sources de bénéfices issus de la filière bois locale et leur place dans  
le budget des ménages.....p 144  
Tableau n°2 : Les différents statuts sociaux de l'ejido.....p 160  
Tableau n°3 : Une unité communautaire fondée sur la forêt.....p 166

### Partie 4

- **Cartes**

Carte n°1 : Les scieries de l'État de Mexico : un déséquilibre entre filière industrielle privée et filière industrielle communautaire.....p 194

Carte n°2 : Agua Bendita un cas unique ?.....p 212

Carte n°3 : recatégorisation du Nevado de Toluca : un potentiel forestier contrasté.....p 215

Carte n°4 : La mise en place d'exploitations forestières communautaires dans le cadre de la recatégorisation de l'Aire Protégée du Nevado de Toluca.....p 218

• **Figures**

Figure n°1 : La mise en place récente et importante du soutien aux plantations forestières commerciales.....p 179

Figure n° 2 : Un rôle considérable de l'Union dans la filière bois de l'État du Mexique en termes de volumes produits .....p 192

Figure n°3 : Les bénéfices liés à la vente de bois scié.....p 197

Figure n°4 : Les stratégies d'approvisionnement en bois des menuisiers de San Matéo..... p 199

Figure n° 5: Un prix de vente du bois élevé dans la région de Valle de Bravo.....p 202

Figure n° 6 : Le développement progressif de la scierie privée la Loma.....p 204

Figure n°7 : la filière bois d'Amanalco entre enjeux et acquis : schéma de synthèse.....p 209

• **Photos**

Photo n° 1 : Le maïs ou le bois : plantation commerciale à Agua Bendita.....p 180

Photo n°2 : La multiplication du nombre d'arbres sur les terres d'usage commun .....p 180

Photo n°3 : L'atelier de fabrication de meubles dans la scierie de l'Union.....p 197

Photos n°4 : Deux ateliers de menuiserie à San Mateo. ....p 200

Photos n°5 : Les inégalités de séchage du bois.....p 203

• **Tableaux**

Tableau n°1 : Des subventions considérables pour les plantations forestières commerciales...p 177

Tableau n°2 : Comparaison entre les services environnementaux fournis par une forêt naturelle et ceux fournis par une forêt plantée.....p 178

Tableau n° 3 La coexistence de la dialectique forestière et de sa résolution.....p 185

Tableau n°4 : Importations de bois scié par pays en millions de dollars.....p 189

Tableau n° 5 : Typologie des communautés forestières mexicaines.....p 193

Tableau n° 6: Tableau comparatif des scieries d'Agua Bendita.....p 196

Tableau n°7 : Présentation des variables de la classification de comparaison entre Agua Bendita

*et les ejidos de la zone d'étude.....p 211*

*Tableau n°8 : Présentation des variables de la classification portant sur le potentiel de mise en place d'exploitations forestières dans l'Aire Protégée.....p 214*

*Tableau n°9 : Présentation des types d'ejidos issus du croisement des deux classifications.....p 217*

## TABLE DES SIGLES

ALENA : Traité de libre échange Nord-Américain.

APFF : Aire de protection de la faune et de la flore.

CONAFOR : *Comisión Nacional Forestal*.

CONANP : *Comisión Nacional de Areas Naturales Protegidas*.

CPR : Régime de propriété collective.

DGDF : *Dirección General de Desarrollo Forestal* : direction générale de développement forestier.

EFC : Entreprise forestière communautaire.

FONAFE : Fond national pour le développement des *ejidos*.

FSC : *Forest stewardship council*, certification forestière internationale

ICAR : *Instituto de ciencias agropecuarias y rurales*

LGDFS : *Ley general de desarrollo forestal sustentable*.

PROBOSQUE : *Protectora de Bosques*.

PROCAMPO : Programme de soutien à l'agriculture.

PROCEDE : Programme d'attribution de titre de propriété individuel dans les *ejidos* dans le cadre de la réforme de 1992.

PROCYMAF : programme de soutien à la foresterie délivré par la CONAFOR.

PRODEFOR : programme de soutien à la foresterie délivré par la CONAFOR.

PRODEPLAN : programme de soutien aux plantations forestières commerciales délivré par la CONAFOR.

PROFEPA : *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente*.

PRONAFOR : programme de soutien à la foresterie délivré par la CONAFOR.

PRORRIM : programme de reforestation de PROBOSQUE.

PSE : paiements pour services écosystémiques.

SAGARPA : *Secretaria de agricultura, ganaderia, desarrollo rural, pesca y alimentación*  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural, de la pêche et de l'alimentation.

SARH : *Secretaria de Agricultura y Recursos Hidraulicos.*

SEMARNAT : *secretaria del medio ambiente y de los recursos naturales* Ministère de l'environnement mexicain.

SELINA : ANR Franco-mexicaine : « Parc National Nevado de Toluca : un laboratoire socio-environnemental pour des innovations politiques dans la gestion des parcs nationaux. »

SRA : Ministère de la Réforme Agraire.

UAEM : Université Autonome de l'État de Mexico.

UGB : Unité gros bétail

# TABLE DES MATIÈRES

Résumés.....	6
INTRODUCTION.....	8
État de l'art et présentation des hypothèses.....	10
<b>PARTIE 1 : Ejidos et forêts au Mexique : les ingrédients des exploitations forestières communautaires.....</b>	<b>17</b>
<b>1 .Chapitre 1 : Le Nevado de Toluca et la relation entre sa forêt et ses hommes, un enjeu d'importance aux caractéristiques méconnues.....</b>	<b>17</b>
<b>1.1 .La région du Nevado de Toluca : une ressource forestière dont la dégradation est difficile à mesurer.....</b>	<b>19</b>
<b>1.1.1 . Un contexte physique et végétal volcanique : les enjeux de la protection.....</b>	<b>19</b>
1.1.1.1 . Localisation et contexte physique du Nevado de Toluca.....	19
1.1.1.1.1 . Un climat d'altitude marqué par un différentiel Est/Ouest.....	20
1.1.1.1.2 .Une végétation forestière d'altitude, enjeu de la protection.....	21
1.1.1.2 .Les hommes du Nevado et leur environnement.....	24
1.1.1.2.1 .Une région forestière protégée peuplée et marquée par la propriété communautaire.....	24
1.1.1.2.2 .La menace de l'extension urbaine.....	26
1.1.1.2.3 .Le leitmotiv de la dégradation.....	27
1.1.1.2.3.1 .Les responsables de la dégradation forestière jugés hâtivement ?.....	27
1.1.1.2.3.2 .Les faits.....	28
1.1.1.2.3.3 .Quelques pistes complémentaires.....	32
1.1.1.2.3.4 .Des enjeux de gestion forestière imbriqués.....	32
<b>1.2 .Les communautés de la cuenca Balsa et le cas d'une exploitation « modèle ».....</b>	<b>33</b>
1.2.1 . La cuenca Balsa : versant humide et communautés forestières du Nevado de Toluca.....	33
1.2.2 .Le « modèle » d'Agua Bendita et de l'Union des ejidos d'Amanalco Emiliano Zapata.....	34
<b>2 .Chapitre 2 : De l'ejido aux entreprises forestières communautaires : propriété foncière et législation forestière au Mexique.....</b>	<b>37</b>
<b>2.1 .Redistribution collective des terres : la construction d'une unité foncière et politique déterminante pour le milieu rural mexicain. ....</b>	<b>37</b>
<b>2.1.1 .La mise en place d'un système de propriété collective rural .....</b>	<b>38</b>
2.1.1.1 .Les spoliations foncières à l'origine du ressentiment paysan.....	38
2.1.1.2 .A la veille de la révolution mexicaine.....	39
2.1.1.3 .Une première phase timide de redistribution foncière : la Restitución.....	39
2.1.1.4 .Dotación et naissance de l'ejido : mouvement massif de redistribution en faveur	

de la propriété collective.....	40
2.1.1.5 .La réforme agraire passe au second plan.....	42
2.1.1.6 .La relance de la réforme.....	43
<b>2.1.2 .La création d'un centre de vie rurale, sociale et politique .....</b>	<b>43</b>
<b>2.1.3 .Refonte de l'article 27 : « Contre réforme » ou autonomisation des ejidos ?.....</b>	<b>46</b>
2.1.3.1 .La parcellisation, l'attribution de titres de propriété et l'ouverture au secteur privé : le marché des terres comme outils de développement du milieu rural.....	46
2.1.3.2 .La réponse des ejidos à la possibilité de privatisation.....	49
2.1.3.3 .Fonctionnement actuel d'un ejido.....	51
<b>2.2 .Législation forestière : d'une possession de jure à une propriété de facto, de l'autonomisation des communautés.....</b>	<b>52</b>
<b>2.2.1 .Contexte historique au XIXème siècle.....</b>	<b>54</b>
2.2.1.1 .La privatisation des terres indigènes.....	54
2.2.1.2 .Révolution, redistribution et conservation.....	54
2.2.1.3 .Réforme agraire et politique forestière.....	55
<b>2.2.2 .Les concessions aux compagnies privées et l'établissement de bans forestiers ( 1940-1972).....</b>	<b>56</b>
2.2.2.1 . La forêt sous les signes antagonistes de l'industrie et de la conservation : le contrôle étatique.....	56
<b>2.2.3 .1972-1982 Les concessions aux compagnies nationales.....</b>	<b>58</b>
2.2.3.1 .Colonisation agricole et déforestation.....	58
2.2.3.2 .Le double échec de la centralisation de l'accès aux forêts.....	59
2.2.3.3 . Mécontentement paysan et création des « empresas forestales comunitarias » .....	60
<b>2.2.4 .La montée des entreprises forestières communautaires (EFC) (1982-1992 ).....</b>	<b>61</b>
2.2.4.1 .L'émergence du soutien institutionnel aux EFC.....	61
2.2.4.2 .Un fort encadrement technique maintenu.....	62
2.2.4.3 .Reconnaissance du droit des communautés locales à gérer leurs ressources..	63
2.2.4.4 .La mise en place de l'EFC à Agua Bendita.....	63
<b>2.2.5 .La mondialisation économique (1992-2002).....</b>	<b>64</b>
2.2.5.1 .Mondialisation économique et concurrence des importations.....	64
2.2.5.2 .La fin de 72 ans de redistribution foncière.....	64
2.2.5.3 .L'ouverture au secteur privé et à la concurrence et les enjeux de formation...	65
2.2.5.4 . La mise en place d'un soutien institutionnel aux foresteries communautaires.	66
<b>2.2.6 .Le développement de politiques forestières innovantes dans le contexte de la transition politique.(2003-présent).....</b>	<b>67</b>
<b>3 .Chapitre 3 : La théorie des « communs » et son utilité pour la gestion forestière communautaire.....</b>	<b>71</b>
<b>3.1 .La tragédie des communs et les échecs de sa mise en application.....</b>	<b>71</b>
3.1.1 .La tragédie des communs et l'ouverture d'un nouveau champ de recherche.....	71
3.1.2 .Les échecs des nationalisations et privatisations.....	74
<b>3.2 .La théorie des communs : une réponse à la tragédie.....</b>	<b>77</b>
3.2.1 .La confusion entre libre accès et propriété collective.....	77
3.2.2 .Une conception de l'action collective erronée.....	79
3.2.3 .L'existence de cas de réussite et les caractéristiques théoriques d'un commun.....	80
3.2.3.1 .Les traits caractéristiques d'un commun : indivisibilité, difficulté d'exclusion et impacts de la soustraction.....	81
3.2.3.2 La ressource forestière d'Agua Bendita : un commun ?.....	83
3.2.4 .Les échecs de la nationalisation et de la privatisation : la troisième voie, vers une décentralisation de la gestion forestière.....	87

**PARTIE 2 : la traduction mexicaine des critères théoriques de réussite pour la gestion forestière communautaire.....90**

**1 .Chapitre 1 : Le cadre législatif des ejidos et des exploitations forestières communautaires : un déficit d'autonomie ?..... 90**

1.1 .Le cadre législatif des ejidos et sa mise en place à Agua Bendita.....91

1.2 .Le cadre législatif des exploitations forestières communautaires et sa mise en place à Agua Bendita.....95

1.3 .Les exploitations forestières communautaires au cœur d'un dispositif institutionnel complexe.....98

1.3.1 .Les institutions impliquées..... 98

1.3.2 .Une relation ambiguë ..... 101

1.3.2.1 .L'encadrement..... 101

1.3.2.2 .Le financement et la formation..... 103

1.3.2.3 .Une reconnaissance institutionnelle des avantages de la gestion communautaire doublée d'un manque de confiance..... 106

1.3.2.4 .Entre l'encadrement compensé et le soutien conditionné..... 111

1.3.3 .La place de l'ingénieur : une main mise scientifique sur la gestion communautaire ou un levier de transfert de compétences ?..... 112

**2 .Chapitre 2 : Les marges de liberté communautaire : une autonomie gagnée dans l'initiative..... 117**

2.1 .Une organisation communautaire des travaux forestiers.....117

2.1.1 .Les travaux de coupe..... 117

2.1.2 .Les travaux d'entretien..... 119

2.1.3 .La mise en place d'une échelle supra-communautaire..... 120

2.2 .Une part de retombée collective des bénéfiques..... 123

2.3 .La mise en place d'un système régulé d'accès aux ressources.....124

2.3.1 .Un système de sanctions tolérant pour les ressources forestières dites « secondaires »..... 124

2.3.2 .La compensation de l'interdiction du pâturage dans la forêt par la mise à disposition des prairies naturelles..... 125

2.3.3 .Une régulation par la communauté des extractions de bois d'œuvre..... 127

2.3.4 .La dissuasion par la surveillance..... 128

2.4 .Les critères complémentaires de réussite, des spécificités mexicaines ?..131

2.4.1 .Une articulation habile du secteur privé et du secteur communautaire.....131

2.4.2 .Le maintien d'une vie locale politique dynamique..... 133

**PARTIE 3: La construction de la volonté collective de protéger la forêt.....140**

**1 .Chapitre 1 : La mise en place d'un discours partagé sur la forêt.....141**

1.1 .« Cuidar los bosques » l'hymne de la gestion forestière.....141

1.2 .Sur le refrain des bénéfiques économiques, une ressource valorisée est une ressource que l'on protège.....143

1.3 .La prise en compte des valeurs non économiques de la forêt : une prise de

conscience de l'importance des services écosystémiques .....	145
<b>2 .Chapitre 2 : La capacitation grâce au savoir-faire forestier ?.....</b>	<b>151</b>
2.1 .La mise en place d'une « communauté de forestiers ».....	151
2.1.1 .Le développement d'une culture forestière .....	151
2.1.2 .Différentes formes de transmission de savoir.....	153
2.2 .Des savoirs qui restent restreints aux tâches techniques.....	156
<b>3 .Chapitre 3 : La déclinaison de l'information et des compétences en fonction du statut social.....</b>	<b>160</b>
3.1 .Inégalités d'accès et de bénéfices liées à des inégalités d'apprentissage. .	161
3.2 .Disparités dans la détention d'informations.....	163
3.3 .Uniformité du sentiment communautaire .....	165
<b>PARTIE 4 : Les exploitations forestières mexicaines : la résolution d'une dialectique forestière ? Perspectives de développement.....</b>	<b>169</b>
<b>1 .Chapitre 1 : La bataille des idéologies entre protection et développement. 171</b>	
1.1 .Des institutions aux ambitions contradictoires.....	171
1.1.1 .L'idéologie de la protection et ses acteurs.....	171
1.1.2 .Les sources de cette idéologie.....	173
1.1.3 .L'idéologie de la gestion forestière : exploitations forestières et développement. .	176
1.1.3.1 .L'arbre pour l'arbre : mutations territoriales et reconversion des terres agricoles en terres forestières.....	177
1.1.3.2 .Une forêt sous haute surveillance : les impacts des restrictions officielles sur la filière bois.....	181
<b>2 .Chapitre 2 : La filière bois d'Amanalco : les enjeux du développement des filières industrielles communautaires.....</b>	<b>186</b>
2.1 .Retour rapide sur la filière bois mexicaine.....	186
2.1.1 .Un potentiel inexploité.....	186
2.1.2 .L'originalité de la propriété sociale.....	187
2.1.3 .Le choc de la libéralisation.....	188
2.1.4 .La faiblesse du soutien institutionnel.....	190
2.1.5 .L'État du Mexique : un rôle important dans la production nationale.....	191
2.2 .Un rare exemple d'intégration verticale d'une filière communautaire et les enjeux de son dynamisme.....	193
2.2.1 .Un exemple rare.....	193
2.2.2 .Description de la filière bois Amanalco.....	195
2.2.3 .Source de développement local supérieur.....	196
2.2.4 .Difficultés communes à toutes les scieries .....	201
2.2.5 .La logique communautaire à l'épreuve de la libéralisation.....	205
<b>3 .Chapitre 3 : Recatégorisation du Parc Naturel du Nevado de Toluca : vers un développement des exploitations forestières communautaires ?.....</b>	<b>210</b>
3.1 .La capacité des communautés à se saisir d'une ressource quand elle existe	

.....	210
<b>3.2 .Le potentiel de mise en place d'exploitations forestières dans le Nevado de Toluca.....</b>	<b>214</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>220</b>
<b>Perspectives et compléments.....</b>	<b>222</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>223</b>
2. Base de données classification n°2 Aire Protégée : .....	229
3. Extraits de la grille d'entretien enquêtes ménages.....	230
4. Grille d'entretien scieries.....	233
5. Tableau d'objectifs préalables à la réalisation de l'enquête.....	234
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>236</b>
<b>TABLE DES SIGLES.....</b>	<b>241</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>243</b>

